Panorama de la société 2016

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Un éclairage sur les jeunes

OCDE

Panorama de la société 2016

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2017), *Panorama de la société 2016 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2016-fr

ISBN 978-92-64-26193-8 (imprimé)
ISBN 978-92-64-26422-9 (PDF)
ISBN 978-92-64-26747-3 (epub)
ISBN 978-92-64-26746-6 (HTML)

Collection : Panorama de la société
ISSN 1684-2200 (imprimé)
ISSN 1999-1304 (online)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © pio3/ Shutterstock.com
Chapitre 3: © Stockbyte/Getty Images
Chapitre 4: © Maria Taglienti-Molinari/Brand X/Corbis
Chapitre 5: © © Mauricio Graiki/Shutterstock.com
Chapitre 6: © Helen King/Corbis
Chapitre 7: © Daniel Boiteau/Fotolia.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm*.

© OCDE 2017

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à *rights@oecd.org*. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), *info@copyright.com*, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

Dans cette huitième édition du Panorama de la société, le recueil d'indicateurs sociaux qu'elle publie tous les deux ans, l'OCDE s'efforce, comme dans les éditions précédentes, de répondre à la demande croissante de données quantitatives sur le bien-être social et son évolution dans les pays de l'OCDE. Le présent rapport actualise certains indicateurs figurant dans les éditions précédentes, et en propose de nouveaux. Lorsqu'elles sont disponibles, les données portant sur l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie et la Lituanie sont présentées séparément.

La récession a provoqué une vague de suppressions d'emplois dans toute la zone OCDE, qui a particulièrement touché les jeunes. Jusqu'à présent, la reprise est trop timide pour permettre le retour à l'emploi des jeunes, et surtout des moins qualifiés. Huit ans après la crise financière, on dénombre encore quelque 40 millions de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Mais les causes du problème sont plus profondes : nombre d'entre eux n'ont pas les qualifications requises pour trouver un emploi, tandis que d'autres sont aux prises avec des problèmes d'ordre personnel ou social. À long terme, le chômage et l'inactivité peuvent susciter des problèmes d'isolement et d'exclusion, et mettre en péril la cohésion sociale. Le principal défi à relever pour les pouvoirs publics dans les années à venir consistera donc à élaborer des politiques publiques qui permettront aux jeunes d'acquérir les compétences professionnelles dont ils ont besoin et qui aideront ceux qui sont en situation de décrochage à surmonter les obstacles en vue d'accéder à l'éducation et à l'emploi.

La présente édition du Panorama de la société dresse le portrait des jeunes vulnérables et examine les politiques conçues pour favoriser un passage en douceur de l'école à la vie active. Le chapitre 1 présente et analyse les données les plus récentes sur la situation des jeunes dans les pays de l'OCDE. Il présente également des informations sur les politiques sociales, de l'éducation, de la formation et de l'emploi capables de venir en aide aux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Le chapitre 2 contient un guide visant à éclairer le lecteur sur la structure des indicateurs sociaux de l'OCDE. Les indicateurs sont ensuite présentés plus en détail dans les chapitres 3 à 7. Pour des informations supplémentaires sur les indicateurs, on se reportera au site Internet de l'OCDE (http://oe.cd/sag-fr).

Ce rapport a été préparé par Stéphane Carcillo (responsable du projet), Pauline Fron, Raphaela Hyee, Claire Keane, Sebastian Königs et Maxime Ladaique. Nelly Biondi, Chris Clarke, Rodrigo Fernandez, Michael Förster, Gaétan Lafortune et Marlène Mohier y ont également apporté leur précieuse contribution. Monika Queisser, Chef de la Division des politiques sociales de l'OCDE, a supervisé le projet.

Table des matières

Acronymes et signes conventionnels 7

Résumé 9

Chapitre 1. **Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ?** 13
Introduction. 14
1. L'emploi des jeunes au sortir de la récession 16
2. Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ? Portrait d'une jeunesse désœuvrée 25
3. Filets de sécurité pour les jeunes à bas revenu 42
4. Mesures visant à promouvoir l'autonomie des jeunes 49
Notes. 67
Références 70
Annexe 1.A1. Données et méthodologie de l'analyse longitudinale 74
Annexe 1.A2. Aperçu des prestations d'aide au revenu 75

Chapitre 2. **Interpréter les indicateurs sociaux de l'OCDE** 77
L'objectif de *Panorama de la société* 78
Choix et description des indicateurs 79
Ce que l'on trouvera dans cette publication 82
Pour en savoir plus 83

Chapitre 3. **Indicateurs du contexte général**. 85
Revenu des ménages 86
Fécondité 88
Migrations 90
Famille 92
Évolution démographique 94

Chapitre 4. **Indicateurs de l'autonomie** 97
Emploi. 98
Chômage 100
Compétences. 102
Dépenses d'éducation 104
Entrée sur le marché du travail. 106

Chapitre 5. **Indicateurs d'équité** 109
Inégalités de revenu 110
Pauvreté 112
Prestations d'aide sociale 114

Dépenses sociales 116
Bénéficiaires de prestations hors emploi 118

Chapitre 6. **Indicateurs de la santé** 121
Espérance de vie 122
État de santé perçu 124
Suicide 126
Dépenses de santé 128
Consommation de tabac et d'alcool 130

Chapitre 7. **Indicateurs de la cohésion sociale** 133
Satisfaction à l'égard de l'existence 134
Confiance 136
Participation électorale 138
Criminalité et population carcérale 140
Rapports sociaux 142

Suivez les publications de l'OCDE sur :

http://twitter.com/OECD_Pubs

http://www.facebook.com/OECDPublications

http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871

http://www.youtube.com/oecdilibrary

http://www.oecd.org/oecddirect/

Ce livre contient des...

StatLinks
Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : *http://dx.doi.org*, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Acronymes et signes conventionnels

Codes ISO des pays de l'OCDE

Allemagne	DEU	Italie	ITA
Australie	AUS	Japon	JPN
Autriche	AUT	Lettonie	LVA
Belgique	BEL	Luxembourg	LUX
Canada	CAN	Mexique	MEX
Chili	CHL	Norvège	NOR
Corée	KOR	Nouvelle-Zélande	NZL
Danemark	DNK	Pays-Bas	NLD
Espagne	ESP	Pologne	POL
Estonie	EST	Portugal	PRT
États-Unis	USA	République slovaque	SVK
Finlande	FIN	République tchèque	CZE
France	FRA	Royaume-Uni	GBR
Grèce	GRC	Slovénie	SVN
Hongrie	HUN	Suède	SWE
Irlande	IRL	Suisse	CHE
Islande	ISL	Turquie	TUR
Israël	ISR		

Codes ISO des autres grandes économies et des pays du G20

Afrique du Sud	ZAF	Costa Rica	CRI
Arabie Saoudite	SAU	Fédération de Russie	RUS
Argentine	ARG	Inde	IND
Chine	CHI	Indonésie	IDN
Colombie	COL	Lituanie	LTU

Autres acronymes et abréviations

EFP	Enseignement et formation professionnels

Signes conventionnels

.. Non disponible

Dans les graphiques, « OCDE » renvoie aux moyennes non pondérées des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

(↘) dans la légende, correspond à la variable qui classe les pays par ordre décroissant de gauche à droite.

(↗) dans la légende, correspond à la variable qui classe les pays par ordre croissant de gauche à droite.

© OCDE 2017

Résumé

En 2015, 15 % des jeunes, soit quelque 40 millions de personnes, étaient sans emploi et sortis du système éducatif dans la zone OCDE, et plus de deux tiers d'entre eux n'étaient pas en recherche active d'emploi. On estime entre 360 et 605 milliards USD le revenu brut total qui aurait pu être généré en 2014 par les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, ce qui représente entre 0.9 et 1.5 % du PIB de l'ensemble de l'OCDE. Le climat d'incertitude en matière d'emploi et de revenu peut empêcher les jeunes d'atteindre d'autres repères traditionnels de l'entrée dans l'âge adulte, ce qui risque de les décourager définitivement. Cette situation peut aussi avoir de graves répercussions à long terme sur la santé, la fécondité ou la criminalité, et finir par mettre en péril la cohésion sociale. C'est pourquoi l'une des priorités des pouvoirs publics dans les pays de l'OCDE est d'aider les jeunes à poursuivre leur formation ou à trouver un emploi comme le démontre l'objectif fixé par le G20 de réduire le nombre de jeunes les moins qualifiés, qui sont sans emploi et sortis du système éducatif ou qui travaillent dans le secteur informel de 15 % d'ici 2025.

Un emploi sur dix a été détruit depuis 2007

Près d'un emploi sur dix occupé par une personne de moins de 30 ans a été détruit entre 2007 et 2014. En Espagne, en Grèce et en Irlande, le nombre de jeunes occupant un emploi a été divisé par deux. Ce sont les jeunes qui n'ont pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont été le plus durement touchés par ces suppressions d'emploi. Si certains pays ont réussi à ramener le taux d'emploi des jeunes à son niveau d'avant la crise, la reprise est trop timide pour entraîner une amélioration sensible des perspectives des jeunes dans de nombreux pays.

De faibles compétences rendent les jeunes particulièrement vulnérables

Les jeunes qui n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire représentent plus de 30 % des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, et ils ont trois fois plus de risques d'entrer dans cette catégorie que les jeunes diplômés du supérieur. Toutefois, un niveau d'instruction faible ne se mesure pas uniquement à l'aune des diplômes obtenus : les jeunes qui ont de faibles compétences à l'écrit et en calcul sont aussi plus susceptibles d'être sans emploi et en dehors du système éducatif, ce qui montre à quel point il est essentiel de proposer aux jeunes sortis prématurément du système scolaire une alternative de qualité en matière d'enseignement et de formation.

Chez les femmes jeunes, l'inactivité est souvent imputable aux obligations familiales

Être une femme ne fait qu'augmenter le risque d'être sans emploi et hors du système éducatif, en particulier sur le long terme. Beaucoup de jeunes femmes s'occupent d'enfants

ou d'autres membres de leur famille à la maison. Par conséquent, les femmes ont 1.4 fois plus de risques que les hommes d'être sans emploi et en dehors du système éducatif. Les familles monoparentales peinent plus particulièrement à concilier leurs obligations familiales et un emploi ou des études. Il est donc crucial, pour améliorer les perspectives professionnelles des femmes jeunes, de proposer des services abordables d'accueil des jeunes enfants.

Certains jeunes sans emploi et sortis du système éducatif cumulent d'autres handicaps

Les jeunes qui accusent déjà des handicaps dans d'autres domaines sont aussi souvent plus exposés au risque d'être sans emploi et en dehors du système éducatif : par exemple, les jeunes nés à l'étranger ont 1.5 fois plus de risques que les jeunes nés dans le pays de résidence de rejoindre cette catégorie, surtout s'ils sont peu qualifiés et ne parlent pas la langue de leur pays d'accueil. De même, les jeunes dont les parents sont peu instruits ou sans emploi sont plus vulnérables face au chômage et à l'inactivité, ce qui indique que les handicaps de ce type se transmettent d'une génération à l'autre. La proportion de jeunes en mauvaise santé parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est aussi très importante.

Si la plupart ne connaissent jamais cette situation, 1/5e des jeunes restent néanmoins durablement sans emploi et en dehors du système éducatif

Dans les pays couverts par l'analyse, on constate que, sur une période de quatre ans, plus de la moitié des jeunes ne sont jamais confrontés à une situation où ils sont à la fois sans emploi et en dehors du système éducatif. D'autres traversent de courtes périodes pendant lesquelles ils sont sans emploi, ne font plus d'études et ne suivent aucune formation avant de parvenir à trouver un emploi. Toutefois, 1/5e de l'ensemble des jeunes restent plus d'un an sans travailler ni suivre d'études ou de formation – pour eux, le désengagement par rapport à l'emploi ou aux études n'est pas une expérience transitoire mais un état durable. Les pays durement touchés par la crise économique comptent une plus forte proportion de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pendant de longues périodes. Les femmes, les jeunes peu qualifiés et ceux qui souffrent de problèmes de santé sont plus exposés au risque de subir une telle situation.

Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont moins heureux, moins confiants et moins intéressés par la vie politique

Le fait d'être sans emploi et de ne pas suivre de scolarité ou de formation peut influer sur le bonheur des jeunes, leur donner un sentiment d'exclusion et nuire à la cohésion sociale. Les jeunes sans emploi et en dehors du système éducatif affichent un niveau de satisfaction à l'égard de la vie et de confiance en autrui plus bas que les jeunes qui ne se trouvent pas dans cette situation. Ils sont également moins intéressés par la vie politique et sont plus susceptibles de penser que c'est à l'État qu'il incombe de pourvoir aux besoins des citoyens.

Les filets de protection sont plus limités pour les jeunes

Souvent, les jeunes sortis prématurément du système scolaire et ceux dont le parcours professionnel est heurté ne peuvent prétendre aux allocations prévues par les régimes d'assurance. Seuls 30 % environ de tous les jeunes sans emploi perçoivent une allocation de chômage, contre plus de 40 % des demandeurs d'emploi âgés de 30 ans et

plus. Les filets de protection sociale sont donc moins efficaces pour lutter contre la pauvreté des jeunes : 40 % des jeunes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté ne sombrent pas dans la pauvreté grâce aux transferts publics, contre 50 % des personnes de 30 ans et plus. Près d'un jeune sur huit vit sous le seuil de pauvreté, et le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à celui des personnes âgées.

Il est crucial de lutter contre l'abandon prématuré de la scolarité

La proportion de jeunes qui quittent le système scolaire sans avoir achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire recule dans les pays de l'OCDE depuis ces dix dernières années. Néanmoins, un adulte de 25 à 34 ans sur six n'est pas diplômé du deuxième cycle du secondaire, parmi lesquels de nombreux hommes. Pour veiller à ce que tous les jeunes terminent le deuxième cycle du secondaire, un accompagnement global doit être mis en place, afin : i) d'assurer un suivi de l'assiduité pour repérer les signes avant-coureurs de décrochage; ii) de traiter les problèmes que rencontrent les jeunes sur le plan social ou de la santé; iii) et de proposer des programmes en dehors du temps scolaire pour mobiliser les élèves et renforcer leur motivation.

Un enseignement et une formation professionnels de qualité peuvent faciliter le passage de l'école à la vie active

L'EFP (enseignement et formation professionnels) constitue une alternative précieuse à la filière générale. L'EFP prépare les jeunes au marché du travail dans l'objectif de répondre aux besoins des employeurs en matière de de compétences. Le volet pratique de l'EFP doit se dérouler en entreprise, idéalement dans le cadre de contrats d'apprentissage mettant rapidement en relation jeunes et employeurs. La filière EFP peut s'avérer particulièrement attractive et avantageuse pour les élèves qui risquent de décrocher. Les programmes de préapprentissage peuvent préparer les jeunes qui n'ont pas les compétences nécessaires à l'écrit, en calcul ou sur le plan social à s'adapter au monde du travail.

Des programmes ciblés s'imposent pour remobiliser les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif

Il est crucial, pour éviter qu'ils ne restent durablement inactifs, de prendre en charge les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Les services de l'emploi, les services d'aide sociale et les acteurs non-gouvernementaux ont un rôle essentiel à jouer pour mobiliser les jeunes à la dérive. En établissant un profil complet de ces jeunes lors de leur inscription auprès des services compétents, on peut veiller à ce que l'aide qui leur est apportée corresponde à leurs besoins, tout en réduisant les coûts grâce à des mesures correctement ciblées. Pour nombre d'entre eux, seul un petit coup de pouce sera nécessaire pour trouver un emploi. Cependant, pour les jeunes les plus défavorisés, les programmes qui sont les plus encourageants sont généralement intensifs et coûteux, et conjuguent souvent enseignement scolaire, formation pratique, accompagnement, soutien psychologique et logement. Il a été prouvé que certains de ces programmes sont rentables, puisqu'ils augmentent le niveau potentiel de rémunération et réduisent les actes délictueux.

Panorama de la société 2016
Les indicateurs sociaux de l'OCDE
© OCDE 2017

Chapitre 1

Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ?

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction

Les jeunes d'aujourd'hui rencontrent des difficultés sur le marché du travail, bien qu'ils appartiennent à la génération la plus instruite de tous les temps. Le chômage est généralement plus élevé chez les jeunes que chez les adultes d'âge très actif, et ceux qui travaillent occupent généralement des emplois de moindre qualité et sont beaucoup plus susceptibles d'être titulaires de contrats temporaires ou de toucher une rémunération inférieure à celle des travailleurs plus âgés.

La récession a frappé les jeunes particulièrement durement et, comme la reprise n'a pas été créatrice d'emploi dans la plupart des pays, nombre d'entre eux n'ont pas vu leur situation s'améliorer depuis lors. Le présent chapitre s'appuie sur une définition large de la jeunesse, qui inclut l'ensemble des 15-29 ans, afin de tenir compte du fait que les jeunes restent plus longtemps dans le système éducatif, et d'intégrer le moment auquel ils fondent une famille. Le nombre de 15-29 ans sans emploi et sortis du système éducatif, soit 40 millions de jeunes en 2015, reste supérieur à son niveau antérieur à la crise dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE[1]. Les plus vulnérables – à savoir les jeunes peu instruits, en mauvaise santé ou victimes de problèmes sociaux, et/ou issus de l'immigration – sont les plus susceptibles de se retrouver sans emploi ni possibilité de suivre des études ou une formation de qualité. Plus des deux tiers de l'ensemble des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, soit 28 millions de personnes à travers la zone OCDE, sont *inactifs*, ce qui signifie qu'ils ne cherchent même pas d'emploi.

Cette situation a de lourdes conséquences sur les plans social, politique et économique. En l'absence d'aide publique adaptée, la baisse des revenus des ménages accroît le risque de pauvreté. Elle risque d'obliger les jeunes et leurs familles à réduire leurs dépenses de première nécessité comme l'alimentation, le logement et les soins, ce qui nuit à leur bien-être et à leur santé. Il a également été démontré que les périodes d'inactivité et de chômage au début de l'âge adulte ont des effets négatifs durables sur les perspectives d'emploi et de revenu (OCDE, 2015a). L'incertitude croissante à laquelle les jeunes sont en proie au début de leur carrière peut également les empêcher d'atteindre d'autres repères traditionnels de l'entrée dans l'âge adulte – l'obtention d'un emploi stable est souvent suivie de la décision de quitter le foyer parental et est généralement l'une des conditions requises pour fonder une famille. À long terme, l'inactivité et le chômage peuvent engendrer de l'isolement et une rupture vis-à-vis de la société, ce qui risque d'avoir de graves répercussions à long terme sur les résultats d'ordre social comme la santé, la fécondité et la confiance, et engendrer à terme de la criminalité (Carcillo et al., 2015).

L'insertion des jeunes dans la société et sur le marché du travail est donc une priorité pour l'ensemble des gouvernements de l'OCDE. Le présent chapitre dresse le bilan de la situation actuelle des jeunes sur le marché du travail, établit le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, et examine les approches et les mesures adoptées par les pays de l'OCDE pour améliorer l'emploi des jeunes et leurs résultats scolaires. Il tente de répondre aux questions suivantes :

- **Comment les jeunes s'en sont-ils sortis pendant la récession, et quels sont ceux qui ont été le plus touchés par les destructions d'emploi à grande échelle ?** Pour répondre à ces questions, la première section du présent chapitre examine l'évolution du taux de chômage des jeunes au sein de la zone OCDE et le niveau d'instruction de ceux qui ont perdu leur emploi. Beaucoup de jeunes vont à l'école ou étudient et ne participent pas au marché du travail, les taux d'emploi et de chômage étant ainsi des meures incomplètes de la situation des jeunes sur le marché du travail. L'analyse se concentre donc spécifiquement sur les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et sur l'évolution de leur nombre tout au long de la crise économique.
- **Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, et combien de temps restent-ils généralement dans cette situation ?** Les jeunes sans emploi ou inactifs présentent des profils très variables en termes de caractéristiques personnelles, de milieu familial et d'obstacles à la poursuite d'études ou à l'obtention d'un emploi. Il est important de les identifier afin de déterminer le type d'aide dont ils auront besoin pour (re)devenir autonomes. La deuxième section établit le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pays par pays afin de déterminer les principaux facteurs de risque et les obstacles à la réintégration :
  - Quelle part de ces jeunes est sortie prématurément du système éducatif, et quelle part ne possède pas les compétences en lecture, écriture et calcul requises pour travailler ou suivre une formation ?
  - Existe-t-il un écart important entre les hommes et les femmes en termes de chômage ou d'inactivité, et quelles en sont les causes probables ?
  - Et dans quelle mesure les jeunes issus de familles plus défavorisées ont-ils davantage de risques de se retrouver sans emploi ou de sortir du système éducatif ?
- Ce sont les jeunes qui restent sans emploi et à l'écart du système éducatif pendant de *longues périodes* qui sont susceptibles d'être le plus touché par les conséquences négatives à long terme du chômage. La troisième section examine donc la durée pendant laquelle les jeunes restent sans emploi ou en dehors du système éducatif, et cherche à identifier les facteurs les exposant au risque de subir cette situation à long terme.
- **À quelles formes d'aide au revenu les jeunes à faible revenu peuvent-ils prétendre, et sont-elles efficaces pour lutter contre la pauvreté de la jeunesse ?** La situation difficile des jeunes sur le marché du travail a une conséquence : une part croissante d'entre eux a des difficultés à devenir autonome. Bien que les aides au revenu puissent contribuer à absorber les pertes de revenu importantes et à garantir un niveau de vie décent, elles sont souvent moins généreuses et plus difficiles d'accès pour les jeunes. La troisième section examine les aides au revenu à disposition des jeunes :
  - Quelle proportion de jeunes bénéficie de prestations de chômage ou d'invalidité, d'une aide sociale, ou d'autres types de prestations en espèces, et comment leur nombre a-t-il évolué pendant la crise et après ?
  - Quelle part des jeunes *chômeurs* bénéficie d'une forme quelconque d'aide au revenu ?
  - Quelles sont les répercussions de ces aides sur les revenus des jeunes – et sur la pauvreté des jeunes ?
- **Quels actions et programmes peuvent être mis en œuvre pour lutter contre le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ?** Une analyse pays par pays met en évidence différents obstacles aux études ou à l'emploi. Puisqu'un faible

niveau d'instruction constitue un facteur de risque majeur, la dernière section examine les solutions qui s'offrent aux gouvernements pour s'assurer que les jeunes terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire :

- Quelles mesures accroissent les chances de repérer les élèves risquant d'abandonner leurs études et leur apportent l'aide dont ils ont besoin ?
- Dans quelle mesure les filières de formation professionnelle attractives – notamment les apprentissages de qualité – permettent-elles aux jeunes d'acquérir les compétences et l'expérience professionnelle nécessaires sur le marché du travail ?
- Quelles interventions peuvent aider les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à reprendre des études ou à trouver un emploi ? Lesquelles fonctionnent le mieux, et pour qui ? Quelles sont les difficultés de mise en œuvre ? Dans quelles conditions les garanties pour la jeunesse font-elles une différence ?

1. L'emploi des jeunes au sortir de la récession

L'emploi des jeunes est un important facteur de cohésion sociale. D'un point de vue macro-économique, des taux de chômage ou d'inactivité constamment élevés représentent une perte considérable en termes de débouchés économiques et de revenu. Ils sapent la confiance à l'égard des institutions politiques et des actions mises en œuvre alors que sur le plan personnel, le sous-emploi des jeunes peut laisser des stigmates qui mettront des années à s'effacer. En effet, de nombreux éléments indiquent que même de courtes périodes d'inactivité et de chômage en début de carrière peuvent avoir des conséquences à long terme. Les jeunes qui ont subi une période de chômage précoce sont plus susceptibles de se retrouver au chômage plus tard au cours de leur carrière (Schmillen et Umkehrer, 2013 ; Möller et Umkehrer, 2014) et il a été démontré qu'ils gagnaient moins (Umkehrer, 2015)[2].

Cette section examine dans quelle mesure la situation des jeunes sur le marché du travail varie d'un pays à l'autre, et quelle a été son évolution depuis le début de la récession (voir également l'indicateur 4 sur « l'entrée sur le marché du travail »).

La jeunesse a été durement touchée par la crise économique

Les pertes d'emploi considérables qui ont suivi la crise de 2007-08 ont frappé les jeunes de plein fouet. Ils sont davantage susceptibles d'être titulaires de contrats temporaires ou atypiques, plus faciles à interrompre – en d'autres termes, ce sont des « travailleurs marginaux » en vertu du concept de dualisme du marché du travail. En outre, lorsque la demande de main-d'œuvre est faible, les jeunes avec peu ou pas d'expérience professionnelle ont des difficultés à trouver un emploi. La lente reprise constatée dans de nombreux pays depuis la crise n'est pas parvenue à inverser la tendance, et à rétablir l'emploi des jeunes à son niveau antérieur à la crise. À l'échelle de l'OCDE, le nombre de 15-29 ans occupant un emploi a diminué de 8 % entre 2007 et 2015, alors que l'emploi global a légèrement augmenté (graphique 1.1). Les pertes d'emploi les plus catastrophiques au cours de cette période ont été enregistrées dans les pays les plus durement frappés par la récession : en Espagne, en Irlande et en Grèce, l'emploi des jeunes a été divisé par deux. Au Portugal, en Slovénie, en Italie et en Lettonie, un quart à un tiers de l'ensemble des emplois occupés par des jeunes ont été détruits.

Dans certains pays, comme la France et les États-Unis, l'emploi des jeunes a enregistré une baisse plus modeste, alors qu'une minorité de pays a non seulement réussi à éviter des pertes d'emploi importantes, mais a également enregistré une hausse de l'emploi des

Graphique 1.1. **Près d'un emploi sur dix occupé par un jeune a été détruit depuis le début de la crise**

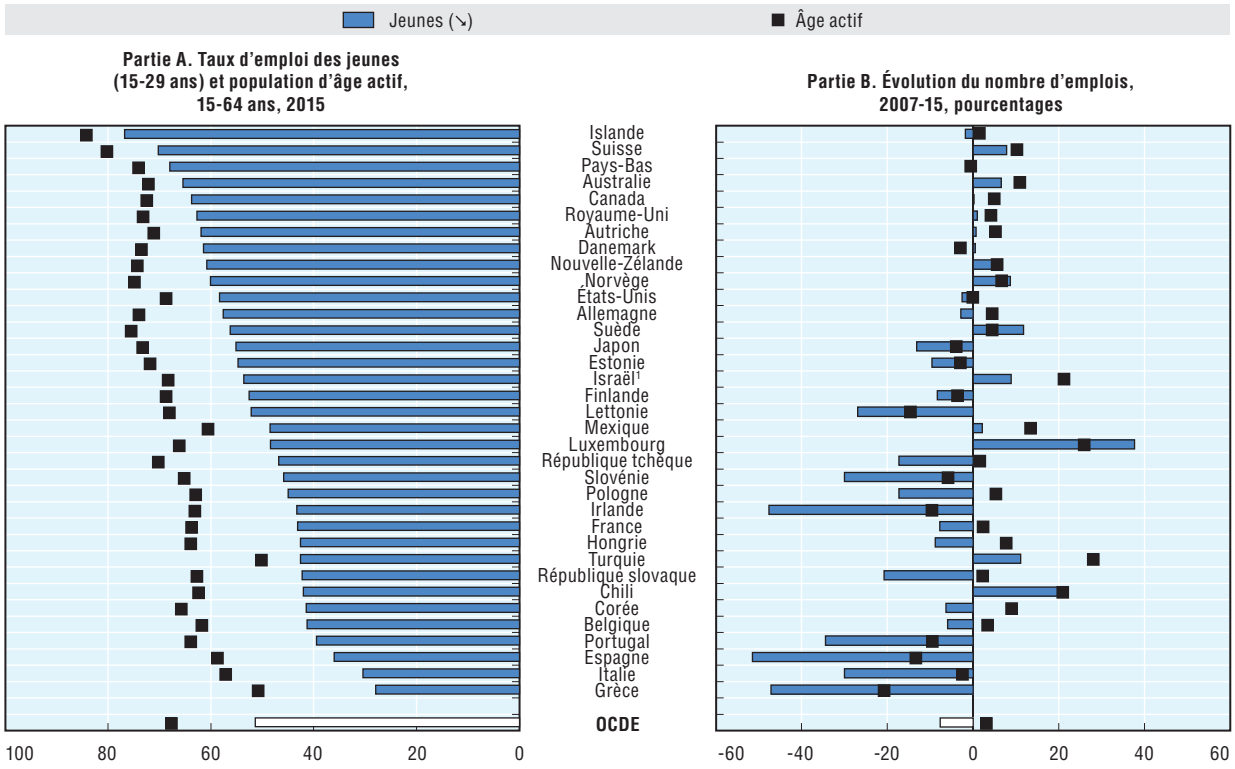

1. Données de 2011.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412185

jeunes – en particulier le Luxembourg (+38 %) et le Chili (+20 %) (graphique 1.1). En réalité, dans ces deux pays, le taux d'emploi des jeunes, notamment des jeunes femmes, était bas au début de la crise, et sa hausse est principalement imputable à la hausse du taux d'activité des femmes.

La reprise est trop faible pour permettre aux jeunes de retrouver un emploi

Bien que de nombreux pays connaissent des périodes de reprise, elles sont généralement trop faibles pour faire véritablement repartir l'emploi des jeunes. En effet, les pays d'Europe du Sud durement touchés par la crise – comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce – ont enregistré une seconde récession en 2011-12, et la part des jeunes occupant un emploi commence tout juste à se stabiliser. Dans d'autres pays – comme l'Estonie, la Hongrie et l'Islande – l'emploi des jeunes est déjà revenu à son niveau antérieur à la crise, ou est en bonne voie. Dans la zone OCDE, la part moyenne des jeunes occupant un emploi stagne depuis 2010 (graphique 1.2).

Les jeunes peu instruits sont particulièrement vulnérables face aux pertes d'emploi

Les jeunes possédant un faible niveau d'instruction (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire) étaient les plus vulnérables pendant la crise économique, et le restent durant la lente reprise. Ils sont également les plus exposés aux risques de stigmatisation à long terme. Le nombre de jeunes occupant un emploi et dont le niveau

Graphique 1.2. **Le taux d'emploi des jeunes met du temps à repartir à la hausse**

Évolution du taux d'emploi des jeunes dans certains pays de l'OCDE (en %), 2007 à 2015, où 2007 = 100 %

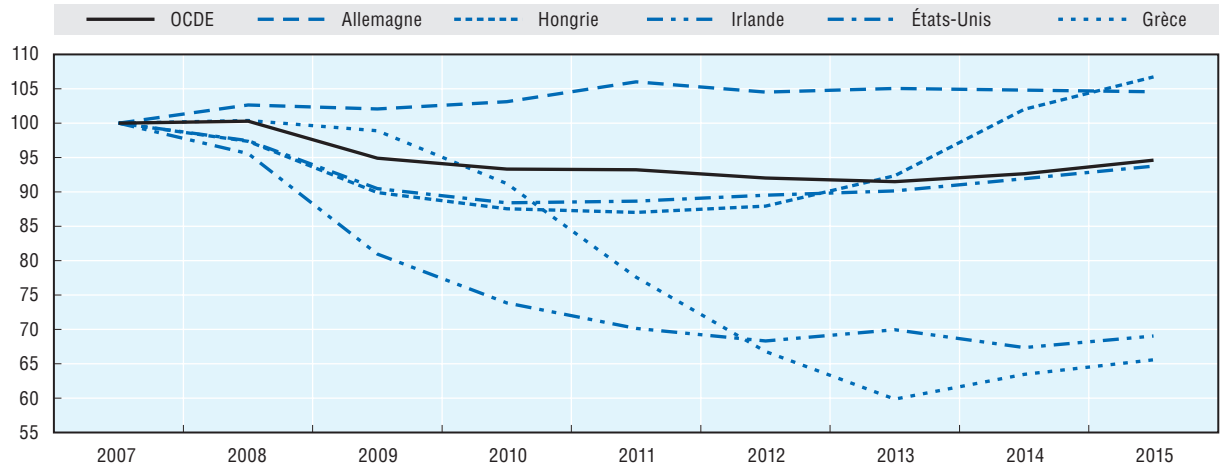

Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412192

d'instruction ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans la quasi-totalité des pays entre 2007 et 2014 – y compris dans ceux où l'emploi des jeunes a augmenté au cours de cette même période, comme le Mexique, l'Australie et la Norvège. En effet, au cours de ces sept années, les jeunes qui ont fait les frais des pertes d'emploi dans la zone OCDE étaient ceux faiblement ou moyennement instruits (voir note explicative du graphique 1.3 sur les niveaux d'instruction). À l'inverse, l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté dans la zone OCDE, sauf dans les pays les plus durement touchés par la crise. En République tchèque par exemple, l'emploi global des jeunes a diminué de 17 %, alors qu'il a augmenté de 7 % parmi les jeunes diplômés du supérieur.

Ce fort contraste entre les jeunes qualifiés et non qualifiés reflète certainement la hausse des niveaux d'instruction – les jeunes d'aujourd'hui sont généralement plus instruits qu'ils ne l'étaient en 2007 – et également, dans certains pays, un déclin de la population de jeunes[3]. Il est également révélateur de la demande croissante de compétences. De nombreux emplois détruits pendant la crise sont définitivement perdus. Il est donc essentiel de s'assurer que tous les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont bien qualifiés. Du fait de la faiblesse relative de la demande de main-d'œuvre actuellement, c'est le bon moment pour investir dans les compétences des jeunes les plus vulnérables. (La section 5 évoque les mesures et les programmes susceptibles d'améliorer les compétences des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peu qualifiés, afin qu'ils soient prêts lorsque la demande de main-d'œuvre repartira à la hausse.)

L'emploi des jeunes tend à être plus élevé lorsque les jeunes sont nombreux à cumuler travail et études

Du fait des effets divergents de la récession, les inégalités se sont accentuées entre les pays de l'OCDE en termes d'emploi des jeunes. En 2015, plus des deux tiers des jeunes occupaient un emploi dans les pays les plus performants, comme l'Islande, la Suisse, les Pays-Bas et l'Australie. À l'inverse, dans les pays d'Europe du Sud les plus durement touchés par la crise, seul un quart à un tiers de l'ensemble des jeunes occupait un emploi (graphique 1.1).

Graphique 1.3. **Les jeunes peu instruits ont été les plus durement touchés par la récession**

Évolution en pourcentage du nombre de 15-29 ans occupant un emploi entre 2007 et 2014, par niveau d'instruction

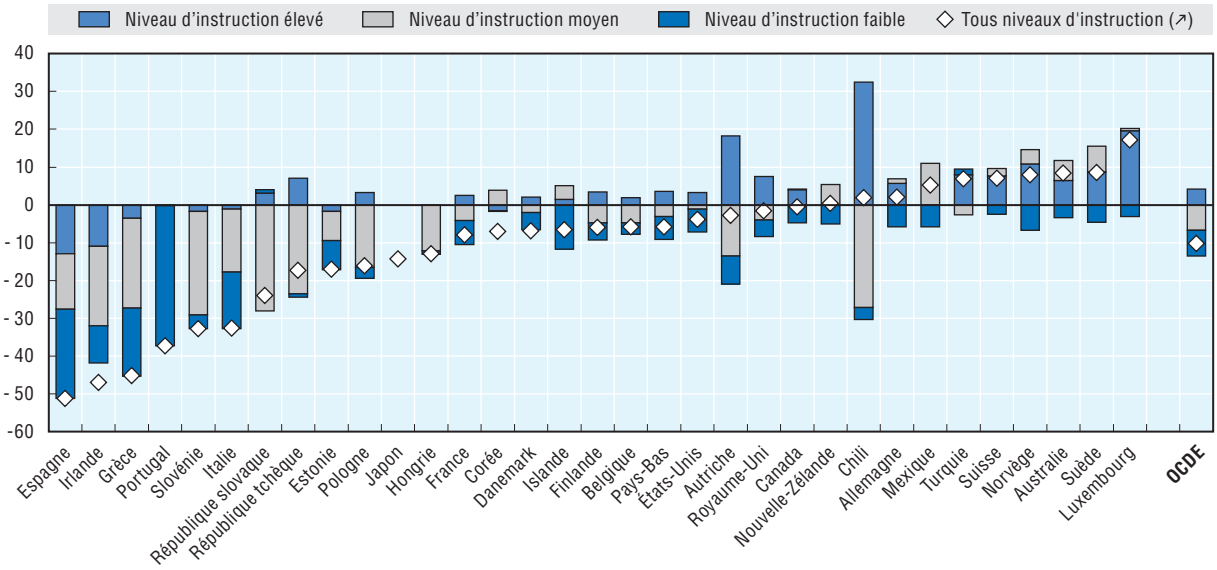

Note : Le graphique montre le changement absolu des individus occupant un emploi selon le niveau d'éducation en pourcentage du changement total des personnes employées. Tranche d'âge des 15-24 ans pour le Japon. Données de 2006-13 pour le Chili, 2008-13 pour la Corée, et 2007-13 pour l'Allemagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Les niveaux d'instruction sont définis comme suit : « niveau d'instruction faible » correspond à un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire [jusqu'au niveau 3C court de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)], « niveau d'instruction moyen » correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveaux 3C long à 4), « niveau d'instruction élevé » correspond à l'enseignement supérieur (niveaux 4 et 5).

Au Mexique et en Nouvelle-Zélande, il n'est pas possible de faire la distinction entre les niveaux d'instruction moyen et élevé, et il n'existe pas d'informations sur le niveau d'instruction des jeunes occupant un emploi au Japon et en Corée, si bien que la moyenne de l'OCDE n'a pas été ventilée par niveau. Du fait d'une interruption de la série chronologique d'Israël en 2011, les comparaisons entre 2007 et 2014 n'ont pas pu être faites pour ce pays.

Du fait de l'absence d'informations sur le niveau d'instruction de certaines personnes, il existe des disparités entre l'évolution totale du nombre de jeunes occupant un emploi (losanges) et la variation agrégée entre les différents niveaux d'éducation pour le Danemark, l'Irlande, la Corée et la Suède.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation* (Australie, Allemagne, Japon et Corée).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412206

Ces disparités entre les taux d'emploi des jeunes sont également liées à un facteur plus structurel – la part des jeunes qui cumulent travail et études (graphique 1.4). En Islande, en Suisse et aux Pays-Bas, plus de la moitié de l'ensemble des étudiants occupent également un emploi, alors qu'en Espagne, en Grèce, en Italie, en Hongrie, au Portugal ou en République slovaque, seul un jeune sur vingt en occupe un. Il a été démontré que les jeunes qui travaillent modérément (moins de 15 heures par semaine) ont moins de risque de sortir prématurément du système éducatif, peut-être parce que l'emploi leur permet d'acquérir des compétences utiles dans la vie courante, comme le caractère consciencieux et la motivation, et peut participer à leur orientation professionnelle. Il existe également des avantages pour les étudiants de l'enseignement supérieur, notamment s'ils travaillent modérément – c'est-à-dire moins qu'un mi-temps – dans un emploi en lien avec leur domaine d'études. Ainsi, certains pays encouragent l'emploi des étudiants en mettant en place ou en renforçant les volets pratiques au sein des cursus scolaires et universitaires (Quintini et Martin, 2014).

Graphique 1.4. **Dans les pays les plus performants, de nombreux jeunes cumulent travail et études**

Situation des jeunes sur le marché du travail, pourcentages, 2014

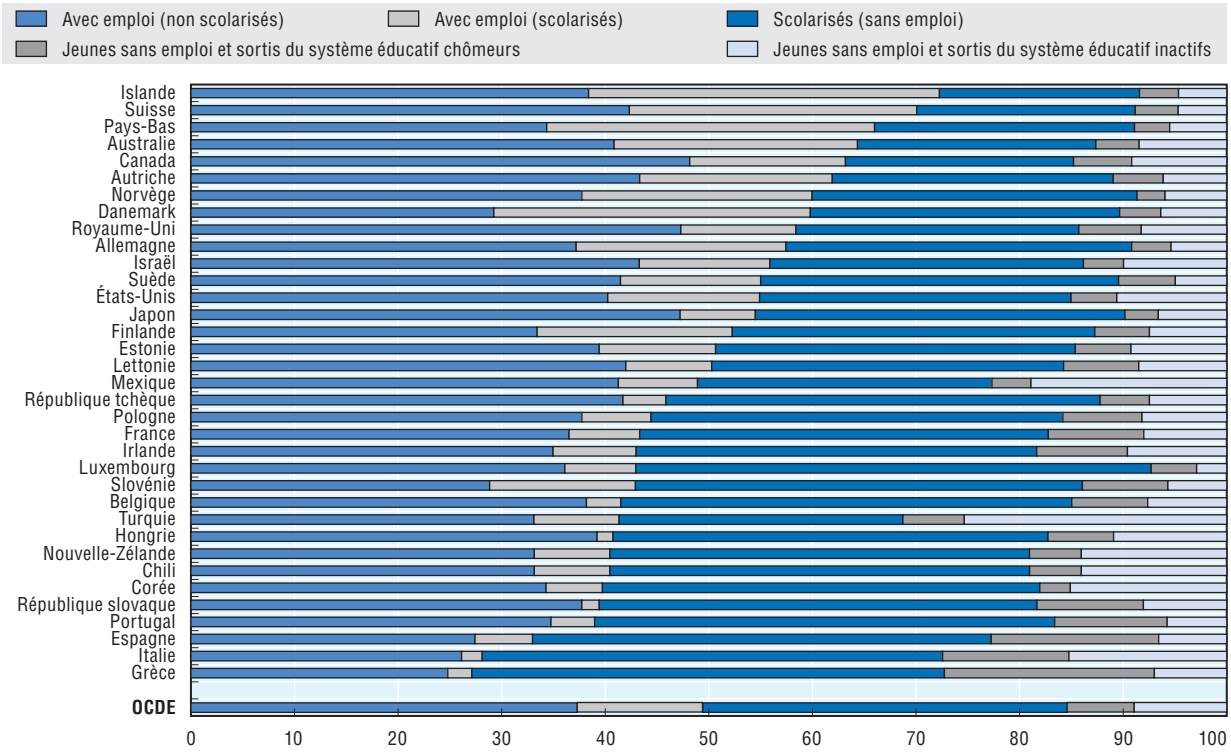

Note : Les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du taux d'emploi des jeunes. Données de 2013 pour le Chili, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation* (Australie, Allemagne, Israël et Nouvelle-Zélande).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412211

De nombreux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne cherchent pas de travail

Le nombre de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE en raison des pertes d'emplois considérables qui ont suivi la crise économique. En 2015, on en comptait 40 millions à l'échelle de l'OCDE, dont plus des deux tiers ne cherchaient pas activement du travail – d'où l'appellation « jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs ». En moyenne, 14.6 % des jeunes étaient sans emploi et sortis du système éducatif en 2015 dans les pays de l'OCDE ; lorsqu'il est pondéré en fonction du nombre de jeunes peuplant les pays, ce taux passe 17 %[4]. Cette part était remarquablement élevée dans les pays les plus durement frappés par la récession – entre un quart et un cinquième de l'ensemble des jeunes étaient dans cette situation en Grèce, Italie et Espagne[5].

Si l'on distingue les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui cherchent activement un emploi – chômeurs – de ceux qui n'en cherchent pas – inactifs – on s'aperçoit que dans la plupart des pays, la majorité de ces jeunes ne cherchent même pas d'emploi. C'est en Turquie et au Mexique que la part de ces jeunes inactifs est la plus élevée, mais elle est également importante en Italie, en Corée et au Chili (graphique 1.5, partie A). La section intitulée « Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ? Portrait d'une jeunesse désœuvrée » montre qu'ils ne cherchent pas d'emploi pour diverses raisons – par

Graphique 1.5. **La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est principalement due à la hausse du chômage des jeunes**

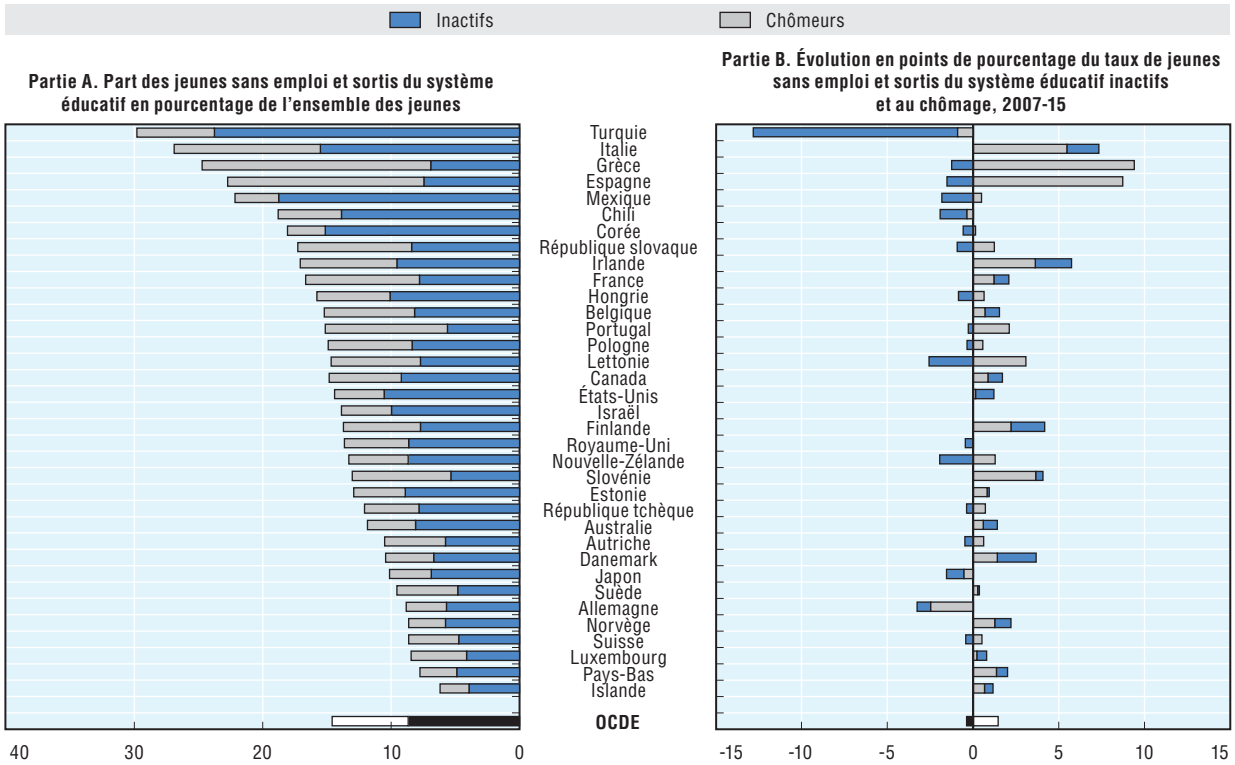

Note : Les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Les données sur Israël ne sont pas comparables avant et après 2011, c'est pourquoi l'évolution en points de pourcentage n'est pas présentée pour Israël. Données de 2006-13 pour le Chili, 2008-13 pour la Corée, et 2014 pour Israël.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et de la *Base de données 2015 National Educational Attainment Classification (NEAC) de l'OCDE*, *https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_NEAC#* (Australie, Israël, Corée et Nouvelle-Zélande).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412221

exemple obligations familiales, problèmes de santé, problèmes d'addiction ou impression qu'une éventuelle recherche d'emploi resterait infructueuse. Dans certains pays – comme la Turquie, le Mexique et le Chili – le taux élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs est imputable au faible taux d'activité des femmes. Toutefois, puisque ces jeunes inactifs ne sont pas nécessairement inscrits auprès des services publics de l'emploi ou des services sociaux, ils peuvent être particulièrement difficiles à recenser. La section 5, « Politiques en faveur de l'autonomie des jeunes » présente les programmes conçus pour attirer et motiver ces jeunes inactifs.

La part des jeunes au chômage est importante dans certains pays, notamment ceux durement frappés par la crise – 18 % en Grèce et 15 % en Espagne. En revanche, seuls 2 % de l'ensemble des jeunes sont au chômage et cherchent du travail en Islande, et 3 % en Norvège, aux Pays-Bas, en Corée, en Allemagne, au Japon et au Mexique.

La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et de formation depuis le début de la crise est entièrement due à une hausse de la part des chômeurs parmi ces jeunes, alors que la part des inactifs est restée stable, voire a diminué (graphique 1.5, partie B). En Grèce, par exemple, la hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif était uniquement due à la hausse du nombre de chômeurs dans cette catégorie, alors que la part d'inactifs a diminué.

La hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne correspond pas exactement à la baisse des taux d'emploi. En effet, la part des jeunes qui ne travaillent pas mais suivent des études a également augmenté pendant la crise dans la plupart des pays – en moyenne, elle a augmenté de 3 points de pourcentage entre 2007 et 2014 dans la zone OCDE (non présenté). Cette hausse était importante dans certains pays ayant enregistré des pertes d'emplois considérables, comme l'Espagne (+15 points de pourcentage) ou l'Irlande (+12 points de pourcentage), mais également la Turquie (+9 points de pourcentage) et le Danemark (+8 points de pourcentage).

Le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et de formation est structurel, mais il a été exacerbé par la crise

Dans quelle mesure le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est-il directement causé par la baisse de la demande de main-d'œuvre pendant et après la récession, et dans quelle mesure est-il *structurel* ? En d'autres termes, peut-on s'attendre à ce que les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif diminuent lorsque la demande de main-d'œuvre repartira à la hausse, ou existe-t-il des obstacles à l'emploi de ces jeunes en dehors de toute influence des cycles économiques – par exemple en raison d'une inadéquation entre les compétences des jeunes et les besoins des employeurs ? Le graphique 1.6 présente les taux moyens de ces jeunes – inactifs et chômeurs – dans la zone OCDE depuis la fin des années 90. La part d'inactifs affiche une tendance à la baisse légère mais continue, qui s'est poursuivie pendant la crise – au cours des 17 dernières années, il a diminué de 2 points de pourcentage. La part de chômeurs, en revanche, suit clairement la conjoncture. Pendant la récession, elle a beaucoup plus augmenté qu'au cours des récessions précédentes, culminant à 7.5 % en 2013. Elle était alors bien supérieure à n'importe quelle valeur observée durant cette période.

Graphique 1.6. **L'inactivité des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif n'a pas été influencée par la crise**

Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif chômeurs, inactifs, et total, moyenne de l'OCDE, 1997-2014

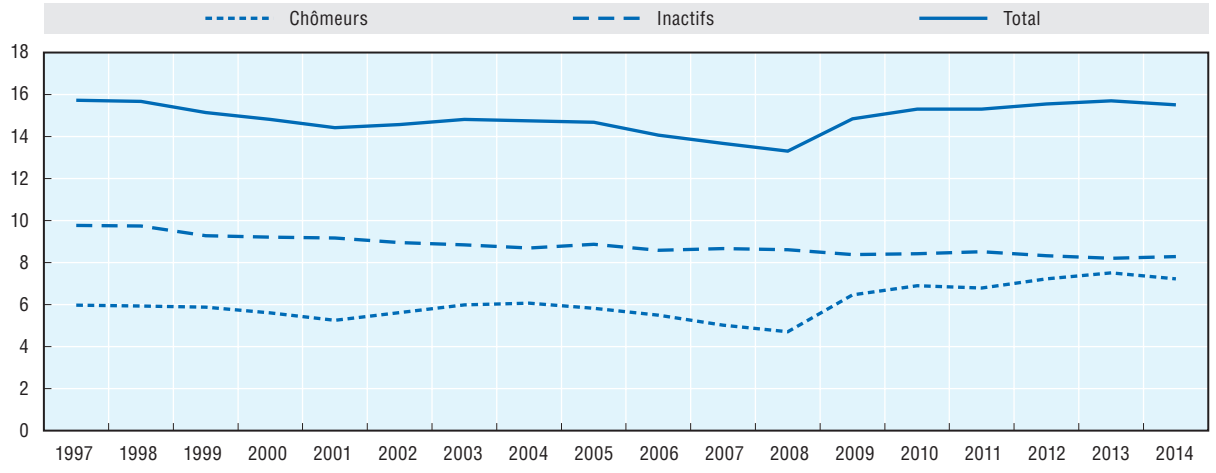

Note : La moyenne de l'OCDE est fondée sur 25 pays pour lesquels on dispose de données pendant un nombre suffisant d'années.
Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412239

Cela suggère que bien que les jeunes aient subi de sévères pertes d'emplois pendant la crise, le taux moyen de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à travers la zone

Encadré 1.1. **Mesurer le chômage des jeunes**

L'un des indicateurs les plus largement utilisés pour évaluer la situation sur le marché du travail est le *taux de chômage* – le nombre de chômeurs rapporté au nombre des personnes *actives* (qu'elles soient au chômage ou qu'elles travaillent). Cette mesure peut être trompeuse lorsqu'elle est appliquée aux jeunes, puisque nombre d'entre eux ne sont pas présents sur le marché du travail, soit parce qu'ils sont étudiants, soit parce qu'ils appartiennent à la catégorie des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif inactifs.

La part des jeunes actifs varie considérablement d'un pays à l'autre – de 43 % en Italie à 83 % en Islande (graphique 1.4). Ces disparités ne sont pas seulement liées aux différences de climat économique entre les pays, elles sont également influencées par la structure du système éducatif d'un pays : l'attachement des jeunes au marché du travail tend à être plus important dans les pays dotés de systèmes d'apprentissage – les filières professionnelles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui associent une formation en entreprise et une formation théorique. Même si la part des jeunes au chômage est la même dans deux pays, celui affichant le taux d'activité le plus élevé enregistrera un taux de chômage plus faible, puisque le dénominateur comprend davantage de jeunes.

L'une des mesures du chômage des jeunes qui n'est pas influencée par le nombre d'étudiants ne travaillant pas est le *ratio chômage/population* – le nombre de *chômeurs* exprimé en part de *l'ensemble de la population de jeunes*. Si tous les jeunes travaillent ou cherchent un emploi (soit un taux d'activité de 100 %), le taux de chômage et le ratio chômage/population coïncident. Si le taux d'activité des jeunes est d'environ 50 %, comme en Grèce et en Espagne, le taux de chômage sera deux fois plus élevé que le ratio chômage/population correspondant (graphique 1.7).

Graphique 1.7. **Les taux de chômage sont toujours supérieurs aux ratios chômage/population**

Taux de chômage et ratios chômage/population en pourcentage, 2015

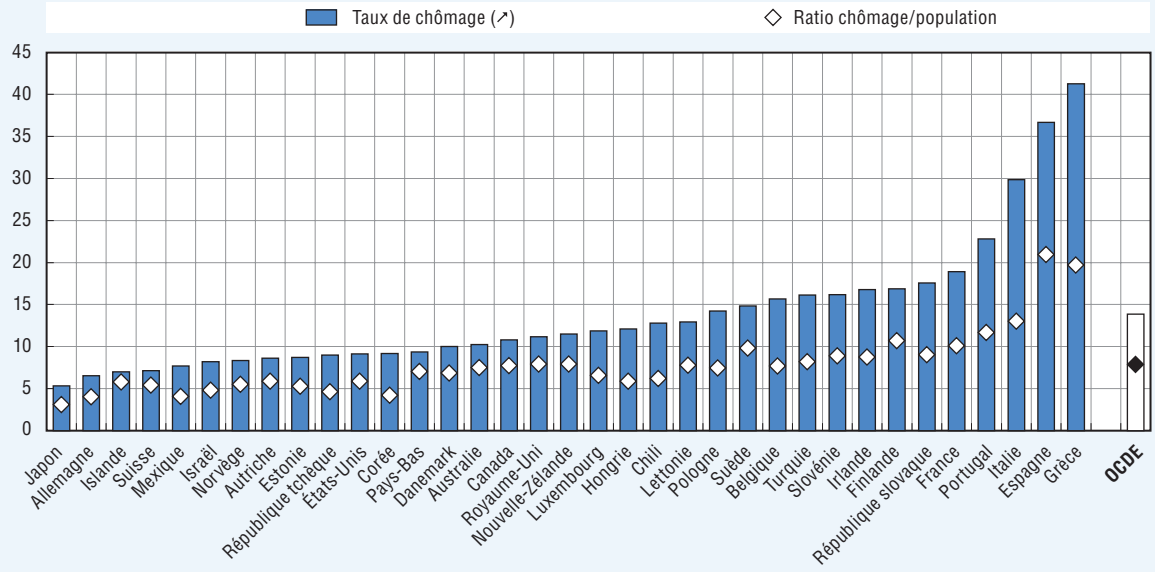

Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi, www.oecd.org/emploi/basededonnees.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412242

Cette question conceptuelle a un impact direct sur le taux de chômage des jeunes dans les pays les plus touchés par la crise, souvent qualifié de dramatique. Le taux de chômage des jeunes de 45 % en Grèce correspond à un ratio de 22 %, et le taux de 40 % en Espagne à un ratio de 23 % (graphique 1.7).

OCDE ne devrait pas diminuer de plus de 2 à 3 points de pourcentage durant la reprise. Le composante structurelle de la problématique des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif nécessite donc des politiques ciblées pour aider ces jeunes à surmonter les obstacles à l'emploi qu'ils rencontrent. Certaines d'entre elles sont présentées dans la section 5.

Le nombre élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pèse lourdement sur les économies de l'OCDE

Le nombre élevé de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif engendre des coûts d'opportunité importants pour les économies de l'OCDE, dans la mesure où le temps et les compétences de ces jeunes ne sont pas mis à profit. Le fait que le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif soit en partie structurel et qu'il ne risque pas de se résoudre de lui-même une fois que les économies de l'OCDE seront totalement rétablies alourdit encore ce coût récurrent. La présente section donne une estimation approximative de ces coûts pour les pays de l'OCDE.

Le coût des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est défini comme le revenu professionnel brut que ces jeunes pourraient demander s'ils avaient un emploi, mesuré comme le coût brut du travail (incluant les cotisations de sécurité sociale)[6]. Ce coût peut être considéré comme une mesure indirecte du manque à gagner en termes de productivité de ces jeunes. Cette section présente trois estimations : les estimations haute et basse, ainsi qu'une estimation ponctuelle. L'estimation ponctuelle tient compte du fait que les jeunes sans emploi sont susceptibles d'avoir un potentiel de revenu inférieur à celui des jeunes occupant un emploi – par exemple le bagage éducatif des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est généralement inférieur à celui des autres jeunes, et ces jeunes sont plus susceptibles d'avoir des obligations familiales (voir chapitre 3)[7]. L'estimation haute s'appuie l'hypothèse que si les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif avaient un emploi, ils toucheraient en moyenne les mêmes salaires et choisiraient de travailler autant que les jeunes du même sexe et du même âge occupant un emploi. L'estimation basse s'appuie sur l'hypothèse que les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne pourraient prétendre qu'à un « bas salaire », défini comme les deux tiers du salaire médian des jeunes du même sexe et du même groupe d'âge[8]. Ainsi, l'hypothèse haute comme l'hypothèse basse ignorent les différences portant sur d'autres caractéristiques, comme le niveau d'instruction.

Cet exercice estime les coûts salariaux bruts qu'auraient pu engendrer les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans l'OCDE en 2014 entre 360 et 605 milliards USD, avec une estimation ponctuelle à 560 milliards USD, soit entre 0.9 et 1.5 % du PIB de l'OCDE. Le graphique 1.8 présente l'estimation basse pour chaque pays en part du PIB[9].

Le coût total des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est fonction du taux de ces jeunes et des niveaux de salaire. Les pays affichant les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif les plus élevés supportent les coûts les plus importants : 3.4 % du PIB en Turquie et 2 % en Grèce. Toutefois, des niveaux de salaires relativement hauts peuvent faire peser des coûts considérables sur les pays affichant des taux modérés de jeunes dans cette catégorie : la Belgique, qui se trouve en milieu de tableau en termes de taux (voir graphique 1.5), affiche un coût relatif similaire à celui de l'Italie, où ce taux est deux fois plus élevé. Les pays où le coût relatif des jeunes sans emploi et sortis du système

Graphique 1.8. **Les coûts des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont importants dans de nombreux pays de l'OCDE**

Taux annuel des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et estimation de leur coût en pourcentage du PIB, 2014

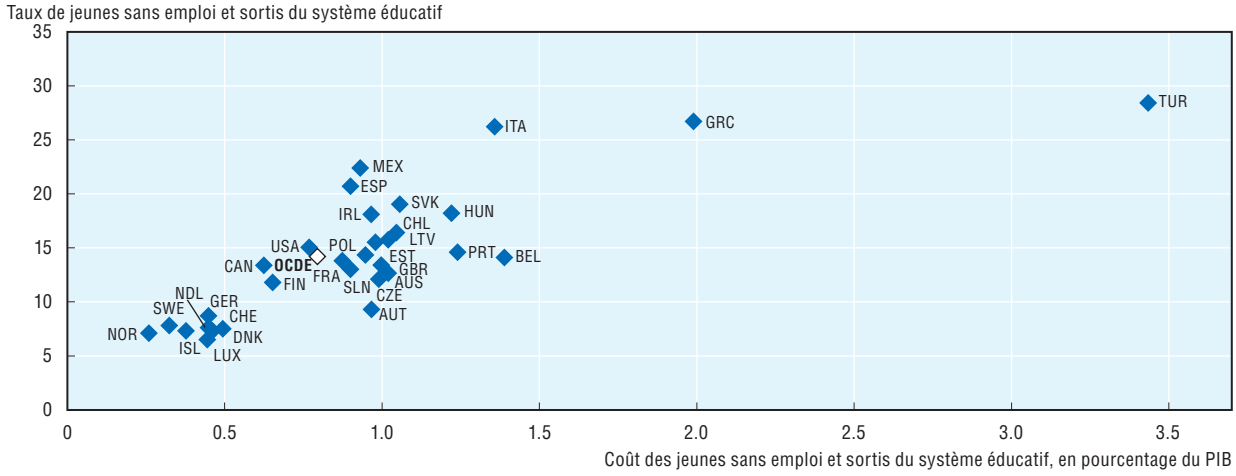

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'EU-SILC, l'enquête HILDA (Australie), l'EDTR (Canada), l'étude CASEN (Chili), le SOEP (Allemagne), l'enquête ENIGH (Mexique), le SILC (Turquie) et la CPS (États-Unis). Données de 2014 sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011). Données sur le PIB tirées de OECD.Stat, *http://stats.oecd.org*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412259

éducatif est le plus bas sont les pays d'Europe du Nord affichant des faibles taux de ces jeunes, comme la Norvège, la Suède ou le Danemark.

Ces estimations donnent seulement une mesure approximative du coût social net réel de ce phénomène, puisqu'elles ne tiennent pas compte du fait que certains jeunes sans emploi et sortis du système éducatif préfèrent ne pas travailler, et que leur famille et la collectivité à plus grande échelle sont également susceptibles de tirer profit de leur inactivité. D'autre part, des taux élevés de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peuvent affecter négativement les individus et la société, par exemple par une dégradation de l'état de santé ou une hausse de la criminalité. Les estimations ignorent également les prestations sociales versées à certains de ces jeunes. Autre complication : les salaires et les prix pourraient évoluer si tous ces jeunes se mettaient soudainement à travailler, surtout dans les pays où ils représentent une part importante de la jeunesse.

2. Qui sont les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ? Portrait d'une jeunesse désœuvrée

Les politiques visant à prévenir et à réduire le chômage et l'inactivité des jeunes nécessitent de comprendre les obstacles qui maintiennent ces jeunes en dehors de l'emploi ou des études. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles pourront être efficacement conçues et adaptées aux besoins. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif forment un groupe diversifié, à l'instar des difficultés qu'ils rencontrent au sein des pays et entre eux. Certains jeunes ont du mal à trouver un emploi parce qu'ils ont quitté l'école prématurément, tandis que d'autres – les femmes notamment – ont des obligations familiales. Ceux atteints d'une maladie ou d'un handicap peuvent se heurter à des difficultés pratiques pour entreprendre des études ou travailler, tandis que les immigrés peuvent être confrontés à la barrière de la langue.

La présente section tente de dresser un portrait approfondi de cette catégorie de jeunes, examine la durée pendant laquelle ils restent inactifs ou sans emploi, et identifie les facteurs les exposant au risque de subir cette situation à long terme.

De faibles niveaux d'instruction et de compétences augmentent le risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif

Alors que le marché du travail exige un niveau d'instruction et des compétences toujours plus élevés, un faible niveau d'instruction joue un rôle décisif dans le fait de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif. En moyenne, les taux de jeunes dans cette situation au sein de l'OCDE sont trois fois plus élevés chez les jeunes dont le niveau d'instruction est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et 1.5 fois plus élevés chez ceux qui ont un niveau d'instruction moyen (deuxième cycle de l'enseignement secondaire) que chez ceux titulaires de diplômes universitaires (ou de l'enseignement supérieur). Puisque les jeunes sont bien trop nombreux à ne pas terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire – 17 % des jeunes adultes (25-34 ans) avaient au maximum un niveau de premier cycle de l'enseignement secondaire en 2014 – on peut en conclure qu'une part importante des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif n'ont pas terminé leurs études. De fait, un peu plus d'un tiers de l'ensemble des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont atteint seulement le premier cycle de l'enseignement secondaire (graphique 1.9, partie A), alors que 47 % ne sont pas allés plus loin que le deuxième cycle. Moins d'un cinquième des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce fossé éducatif varie considérablement d'un pays à l'autre. Alors que le niveau d'instruction des jeunes s'améliore au fil du temps, l'absence de qualifications fait de plus en plus obstacle à l'emploi. En Allemagne, les jeunes peu instruits, par exemple, ont 7 fois plus de risques de se retrouver sans emploi ou de sortir du système éducatif (graphique 1.9, partie B). Et au Chili, les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont 2.4 plus élevés chez les jeunes possédant un niveau d'instruction moyen que chez les plus instruits. En bref, une bonne formation contribue à protéger les jeunes, alors qu'un arrêt prématuré des études leur fait courir un risque considérable, notamment lorsque la plupart des autres jeunes atteignent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement supérieur.

Les compétences de base sont également un déterminant important du fait de se retrouver sans emploi et en dehors du système éducatif. Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) fait aussi état d'un lien étroit entre fréquentation de l'éducation pré-primaire et de meilleures performances en lecture, écriture et mathématiques plus tard dans l'existence. L'école permet d'acquérir des compétences, et les compétences déterminent le niveau d'instruction. Il s'ensuit donc qu'un abandon prématuré de la scolarité peut se traduire par un faible niveau en lecture, écriture et calcul, tandis que les jeunes qui ont rencontré des difficultés avec ces compétences élémentaires dès leur plus jeune âge sont également plus susceptibles d'abandonner, puisqu'ils prennent du retard par rapport à leurs pairs. Et avec de mauvaises compétences à l'écrit et en calcul, il est plus difficile de trouver un emploi. Les politiques doivent aider les jeunes à maîtriser ces compétences de base afin de réduire les risques qu'ils se retrouvent sans emploi et sortent du système éducatif. Au sein de l'OCDE, les jeunes ayant un niveau faible ou moyen en lecture, écriture et calcul ont quatre fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que leurs pairs hautement qualifiés (graphique 1.10, parties A et B).

Graphique 1.9. **Les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont considérablement plus élevés chez les jeunes peu instruits**

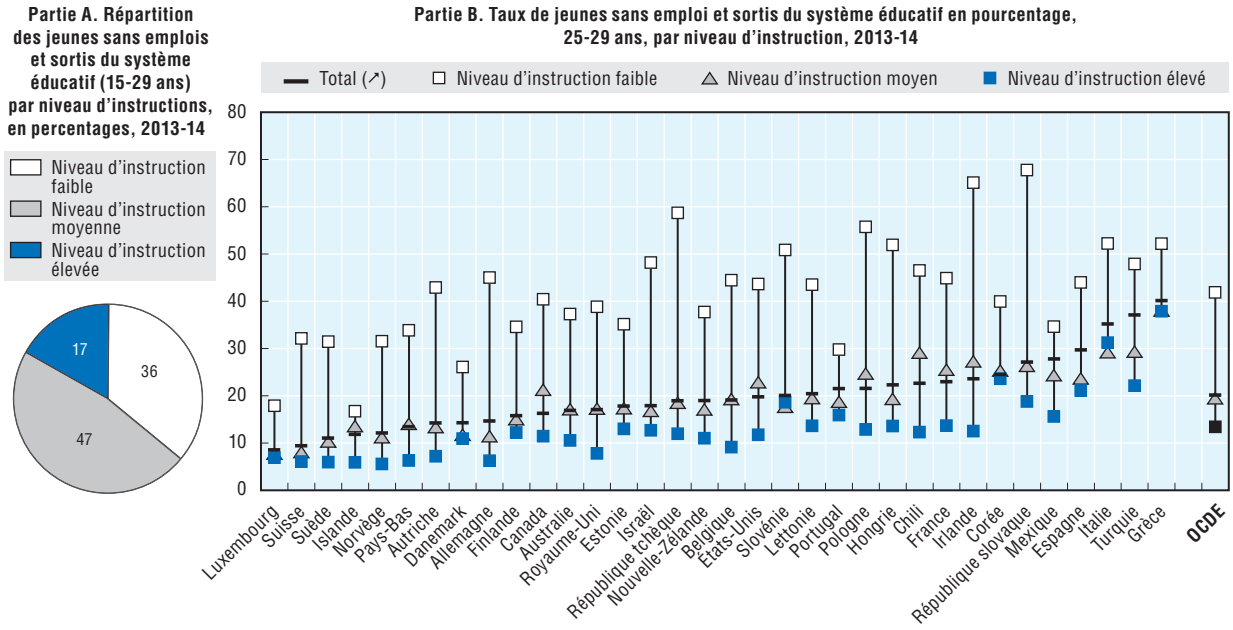

Note : Les données de la partie B correspondent à 2014, sauf pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie (2013). Pas de donnée disponible pour le Japon.
« Niveau d'instruction faible » correspond à un niveau inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la Classification internationale type de l'éducation [CITE]), « niveau d'instruction moyen » correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement postsecondaire (niveaux 3-4), et « niveau d'instruction élevé » correspond à l'enseignement supérieur (niveaux 5-6).
Source : Calculs de de l'OCDE à partir de l'Enquête sur les forces de travail de l'UE et des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre de l'Allemagne, de l'Australie, de la Corée, d'Israël, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et de la Turquie ; *Base de données de l'éducation de l'OCDE, https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS.*

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412263

On sait également que les compétences non cognitives sont fortement prédictives du devenir éducatif et professionnel (Heckman et al., 2006). Des caractéristiques comme le caractère consciencieux, la stabilité émotionnelle ou l'ouverture à l'expérience sont des facteurs qui peuvent être aussi importants que le QI pour terminer ses études, trouver un emploi et toucher un revenu (voir encadré 1.2). Elles ont également un impact important sur la santé, le comportement vis-à-vis de la loi et d'autres résultats d'ordre social. De même, il a été démontré que les compétences non cognitives étaient plus malléables que les compétences cognitives à l'adolescence, et de nombreux programmes efficaces en faveur des jeunes les développent. Aux États-Unis, l'apprentissage de l'autodiscipline, la capacité à travailler en groupe et l'autorégulation des émotions sont par exemple au cœur de nombreuses approches, dont deux programmes nationaux majeurs : *Head Start* pour les enfants de maternelle, et *Jobs Corps*, un programme visant à donner une deuxième chance aux adolescents et aux adultes (voir encadré 1.6).

On compte davantage de femmes parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, principalement en raison des obligations familiales

Bien que le manque de formation soit le principal facteur conduisant au non-emploi des jeunes, le fait d'être une femme accroît également les risques. Les femmes sont en effet plus susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les

Graphique 1.10. **Des mauvaises compétences à l'écrit ou en calcul accroissent également considérablement le risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif pour les jeunes**

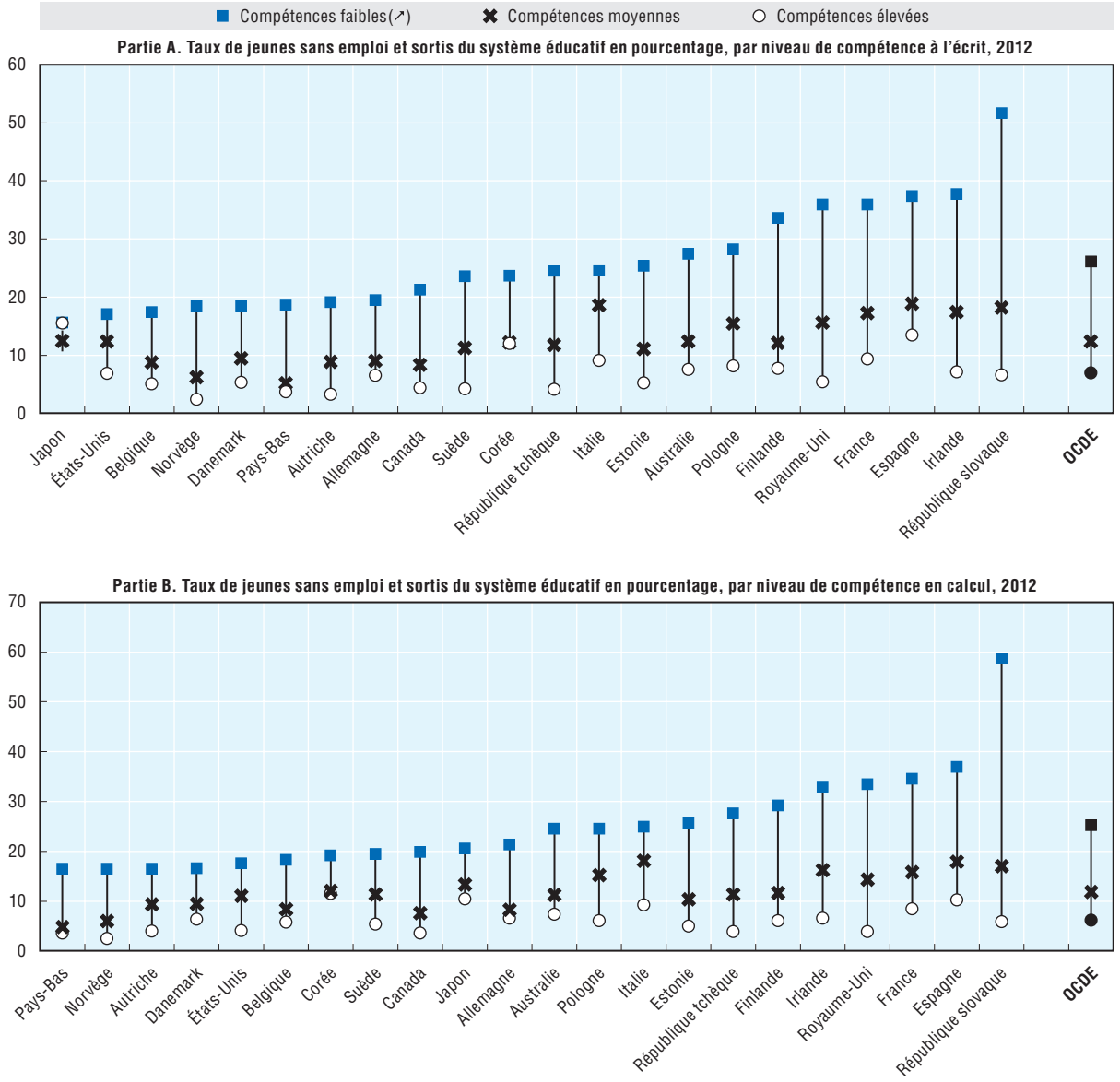

Note : Les compétences à l'écrit et en calcul sont notées en fonction du niveau de compétence obtenu dans le *Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes* (PIAAC) : « Compétences faibles » – niveau 1 ou inférieur, « Compétences moyennes » – niveaux 2 et 3 ; et « Compétences élevées » – niveaux 4 et 5. De faibles compétences à l'écrit, telles que mesurées par le PIAAC, indiquent que la personne concernée ne peut effectuer que des tâches peu complexes, et est moins en mesure d'intégrer des informations provenant de sources multiples ; de faibles compétences en calcul indiquent que la personne concernée est moins en mesure d'effectuer des tâches mathématiques complexes et a moins recours aux stratégies de résolution des problèmes.

Source : OCDE (2015), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015 – Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris (d'après l'Enquête sur les compétences des adultes, PIAAC 2012).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412278

hommes – 1.4 fois plus de risques à l'échelle de l'OCDE (graphique 1.11). Au-delà de cette moyenne, on constate des variations d'un pays à l'autre. Dans certains, comme les pays nordiques en particulier, l'écart entre hommes et femmes est négligeable. À l'inverse, au Mexique ou en Turquie, par exemple, les femmes ont trois à quatre fois plus de risques de

Encadré 1.2. **Compétences non cognitives, études et devenir professionnel**

Bien que l'effet des années de scolarité et des compétences cognitives (comme l'attention, la mémoire et la résolution des problèmes mesurées par le QI et les autres tests de compétences) sur le revenu et la santé soit connu depuis de nombreuses années, le rôle des traits de personnalité, ou compétences non cognitives, l'est moins.

Des recherches de plus en plus nombreuses montrent que les compétences non cognitives sont associées au niveau d'instruction et à des résultats comme la sortie prématurée du système éducatif. Sur cinq grands traits de personnalité – caractère consciencieux, ouverture à l'expérience, extraversion, agréabilité et névrosisme (qui renvoie également à la stabilité émotionnelle) – ce sont les deux premiers qui prédisent le mieux les résultats scolaires généraux (Goldberg et al., 1998 pour les États-Unis ; Báron et Cobb-Clark, 2010 pour l'Australie ; et Van Eijck et De Graaf, 2004 ; Almlund et al., 2011 ; et Brunello et Schlotter, 2011 pour les pays européens). Heckman, Stixrud et Urzua (2006) montrent qu'au-delà de leur influence sur les études, les traits de personnalité comme le caractère consciencieux affectent les revenus, notamment des personnes occupant des emplois peu qualifiés. Le caractère consciencieux est également étroitement associé aux bons résultats scolaires, à l'instar de l'intelligence (Poropat, 2009), tandis qu'un certain nombre d'études ont montré que la stabilité émotionnelle était souvent un bon facteur prédictif d'un niveau d'instruction élevé.

Les compétences non cognitives peuvent être considérées comme des « ressources internes » qui améliorent à terme les résultats scolaires, familiaux, sociaux et professionnels (Almlund et al., 2011 ; Cunha et Heckman, 2007) Les performances professionnelles et scolaires partagent un certain nombre de déterminants. Par exemple, les deux nécessitent de rendre un travail dans un délai donné et font intervenir l'intelligence à divers degrés. Il n'est donc pas surprenant que les compétences non cognitives soient également associées aux résultats professionnels. L'importance de l'intelligence croît avec la complexité d'une profession, tandis qu'un caractère consciencieux peut être exigé dans les emplois qualifiés à semi-qualifiés, voire non qualifiés. Le principal résultat qui ressort des études publiées est que les compétences non cognitives sont tout aussi prédictives des résultats scolaires, professionnels et des autres résultats d'ordre social que les capacités cognitives, même lorsque l'on tient compte du milieu familial et de la cognition.

Des études montrent qu'au moins la moitié des compétences non cognitives sont déterminées par l'environnement familial et scolaire de l'enfant, alors que les autres sont imputables à des facteurs héréditaires. Les traits de personnalité peuvent donc être modifiés par l'expérience et les interventions spécialisées, tandis que les compétences cognitives apparaissent tôt au cours de la vie et sont plus difficiles à façonner. De nombreuses interventions efficaces visant les élèves désavantagés cherchent à améliorer les traits non cognitifs, souvent associés à des mesures visant à améliorer les compétences cognitives. Ces approches ouvrent de nouvelles voies pour la politique sociale, de l'emploi et de l'éducation (Carcillo et al., 2015). Les programmes scolaires innovants, le soutien scolaire, le mentorat, les programmes d'apprentissage, l'expérience professionnelle et les programmes de la deuxième chance peuvent ainsi contribuer à influer sur les compétences non cognitives.

se retrouver sans emploi et sorties du système éducatif que les hommes. Cela peut être dû à la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes, ces dernières accomplissant le gros des tâches domestiques et s'occupant des enfants. Toutefois, certains pays à revenu plus élevé comme la Nouvelle-Zélande et la République tchèque affichent des écarts plus importants entre les sexes, les femmes sans emploi et sorties du système éducatif étant deux fois plus nombreuses que les hommes.

Graphique 1.11. **Les jeunes femmes sont plus susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les jeunes hommes**

Taux de femmes et d'hommes sans emploi et sortis du système éducatif en pourcentage des 15-29 ans, 2014

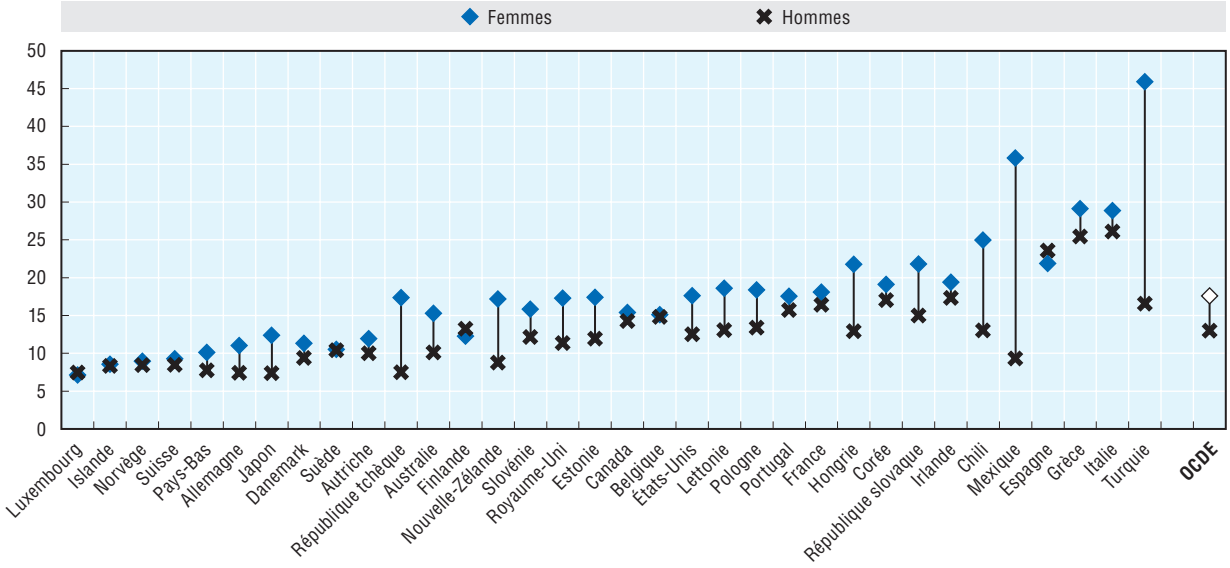

Note : 15-24 ans pour le Japon et 16-29 ans pour les États-Unis. Données de 2013 pour le Chili et la Turquie. Données de 2014 pour tous les autres pays.

Pays classés de gauche à droite par ordre croissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT UE), l'Enquête sur la population active du Canada (EPA), l'enquête CASEN du Chili, l'enquête ENOE du Mexique, l'enquête sur la population des États-Unis (CPS), l'Enquête sur la population active du Japon et la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation* (pour l'Allemagne, l'Australie, la Corée, le Japon et la Nouvelle-Zélande, *https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412284

Différences culturelles mises à part, la principale cause de l'inactivité des femmes est souvent liée à leurs obligations familiales, tandis qu'un mauvais état de santé est la cause la plus répandue chez les hommes. Plus de la moitié des femmes attribuent leur inactivité à leurs responsabilités familiales (graphique 1.12, partie B), c'est-à-dire probablement aux soins des enfants en bas âges, les taux d'emploi étant généralement bas chez les mères de très jeunes enfants – seule la moitié environ des femmes ayant des enfants de moins de 3 ans occupent un emploi dans les pays de l'OCDE (graphique 1.13). Seule une petite minorité de femmes inactives attribuent le fait de ne pas avoir d'emploi à une mauvaise santé ou à d'autres raisons, contrairement aux hommes. Certaines peuvent tout simplement préférer s'occuper de leurs enfants à la maison tant qu'ils sont jeunes – les mères sont plus nombreuses à reprendre un emploi lorsque les enfants grandissent (graphique 1.13). D'autres, toutefois, n'ont pas le choix parce qu'elles n'ont pas accès à des services de garde ou n'en ont pas les moyens. Il existe généralement une offre plus importante et plus abordable pour les enfants plus âgés. Des services de garde abordables et des modalités d'emploi compatibles avec la vie familiale sont essentiels pour accroître le taux d'activité des jeunes mères (encadré 1.3).

Parce que les jeunes des tranches d'âge supérieures sont plus susceptibles d'avoir des enfants, l'écart entre les hommes et les femmes en termes de taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est plus visible ici. Les taux de jeunes hommes et de jeunes femmes dans cette catégorie sont identiques dans le groupe d'âge le plus jeune des 15-19 ans, lorsque la plupart des jeunes vont encore à l'école (graphique 1.12, partie A).

Graphique 1.12. **Les taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont particulièrement élevés chez les femmes à la fin de la vingtaine, souvent en raison de leurs obligations familiales**

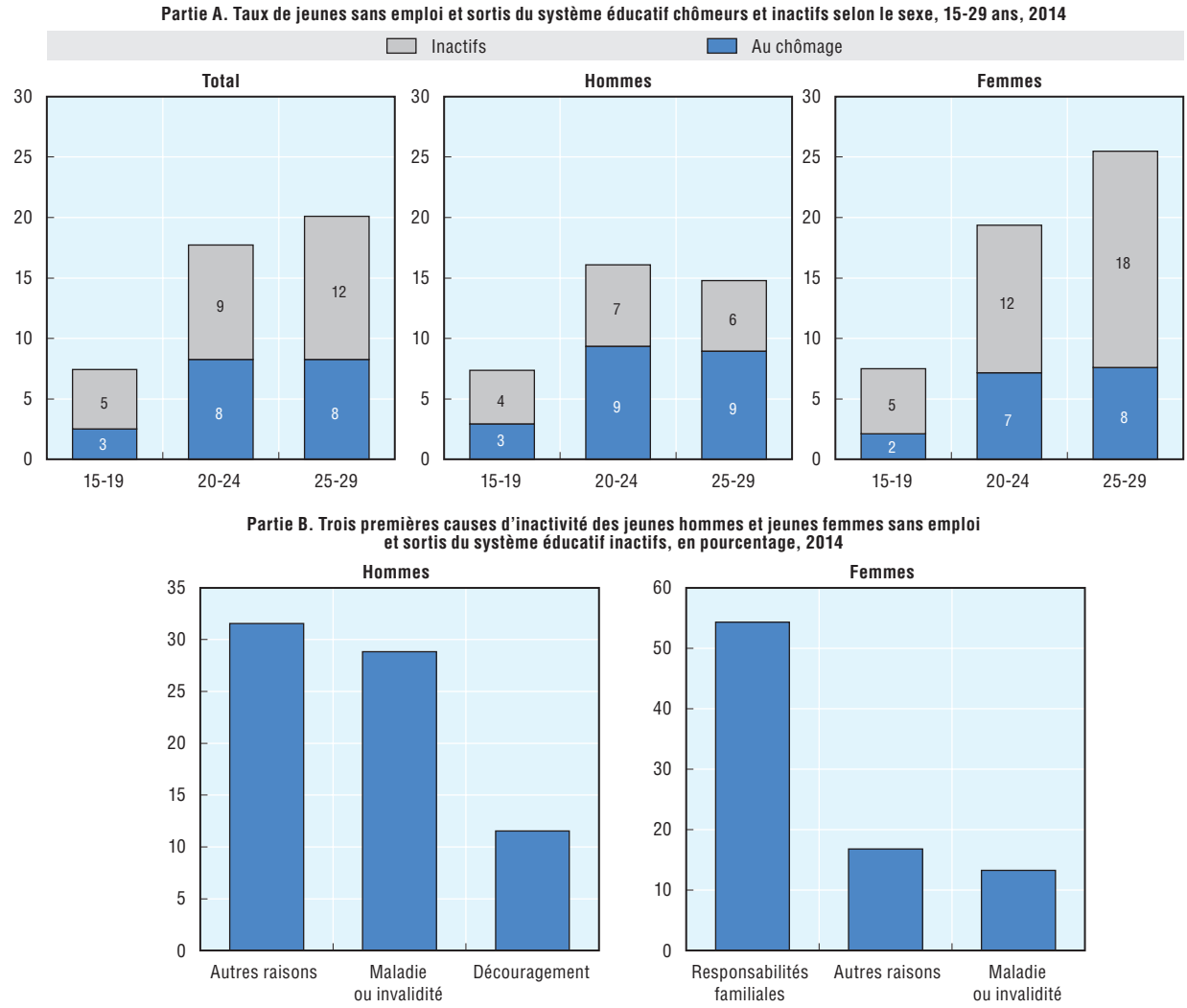

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT UE), l'Enquête sur la population active du Canada (EPA), l'enquête CASEN du Chili, l'enquête ENOE du Mexique, l'enquête sur la population des États-Unis (CPS), l'Enquête sur la population active du Japon et la *Base de données de l'OCDE sur l'éducation* (pour l'Australie, l'Allemagne, la Corée et la Nouvelle-Zélande, *https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_TRANS*). L'Australie, l'Allemagne, Israël, la Corée, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande sont exclus de la partie B en raison d'informations manquantes.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412295

Plus tard toutefois, en raison du taux d'inactivité des femmes qui est presque deux fois supérieur à celui des hommes, un écart de 3 points de pourcentage apparaît chez les 20-24 ans. En ce qui concerne le groupe des 25-29 ans, le taux de femmes sans emploi et sorties du système éducatif s'établit à 26 % ; soit 11 points de plus que les hommes. Et parmi ces femmes, la part des inactives est plus de trois fois supérieure à celle des hommes.

Les jeunes en mauvaise santé ont quatre fois plus de risques de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif

Une part relativement restreinte des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif – 7 % en moyenne à travers l'OCDE – déclare être en mauvaise santé, tandis qu'une part

Graphique 1.13. **Les taux d'emploi sont bas chez les mères de jeunes enfants**

Taux d'emploi maternel en fonction de l'âge du plus jeune enfant, 2013

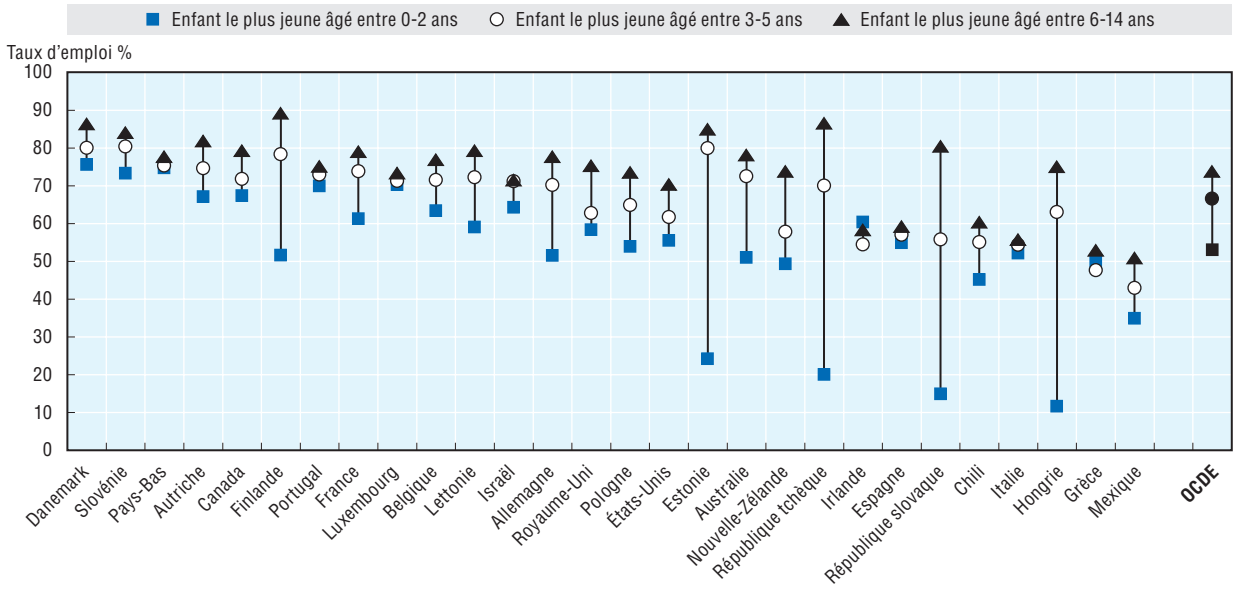

Note : Données de 2011 pour l'Australie et de 2012 pour le Danemark et la Finlande.
Aucune donnée disponible sur la Suède, l'Islande, le Japon, la Corée, la Norvège, la Suisse ou la Turquie.
Les pays sont classés de gauche à droite par ordre décroissant du taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 14 ans.
Source : Base de données de l'OCDE sur la famille, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412309

Encadré 1.3. **Les coûts élevés des services de garde font obstacle au travail rémunéré des mères**

À l'échelle de l'OCDE, le coût des services de garde représente environ 15 % du revenu familial net d'un parent isolé occupant un emploi ou d'un couple dont les deux parents travaillent (graphique 1.14). Les coûts varient toutefois à travers l'OCDE, notamment pour les parents célibataires. Aux États-Unis, les frais de garde représentent environ la moitié du salaire net d'un parent isolé, contre 42 % en Irlande. En Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les couples consacrent environ un tiers de leur revenu à la garde des enfants. Ces coûts élevés dissuadent fortement de travailler. Il n'est pas forcément intéressant financièrement que les deux parents travaillent, notamment dans les familles comptant plusieurs enfants, et ce sont généralement les mères qui restent à la maison. Il est difficile de retrouver un travail après quelques années d'inactivité, et les femmes sont souvent pénalisées sur le plan salarial lorsqu'elles retrouvent un emploi (Budig et England, 2001).

Afin d'aider les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ont des enfants, et notamment les femmes, à retrouver un emploi, ou de faciliter leur retour dans le système éducatif, il est donc essentiel que les frais de garde restent à un niveau raisonnable, et que les services d'accueil des enfants, y compris périscolaires, soient faciles d'accès. L'offre de services de garde peut également jouer un rôle en termes d'égalité des sexes – il a été démontré que des services de garde structurés de qualité (des très jeunes enfants notamment) ont un effet positif sur le développement social et la cognition de l'enfant, et que ces effets sont plus importants chez les enfants de milieu défavorisé (Heckman, 2008). Comme on le voit dans ce chapitre, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont non seulement susceptibles d'avoir un niveau d'instruction et des compétences inférieurs, mais sont également plus susceptibles d'avoir eux-mêmes des parents peu qualifiés ou ne travaillant pas. Le fait de garantir l'accès à des services de garde de haute qualité peut donc contribuer à briser le cercle vicieux du handicap social d'une génération à l'autre.

Encadré 1.3. **Les coûts élevés des services de garde font obstacle au travail rémunéré des mères** *(suite)*

Plusieurs pays de l'OCDE donnent l'exemple : dans le système danois, les communes ont l'obligation de mettre à disposition de tous les enfants de plus de six mois une place dans les services de garde subventionnés par les pouvoirs publics. En Suède, les communes doivent garantir au moins 15 heures d'accueil par semaine aux enfants de plus d'un an. Cette obligation passe à du temps complet lorsque les deux parents travaillent ou suivent des études. D'autres pays proposent une aide supplémentaire aux parents isolés. L'Islande par exemple (en particulier Reykjavik), propose des frais de garde réduits et la Belgique (Flandre) offre un accès prioritaire aux services de garde pour les parents isolés.

Graphique 1.14. **Les frais de garde représentent environ 15 % du revenu familial net dans la zone OCDE**

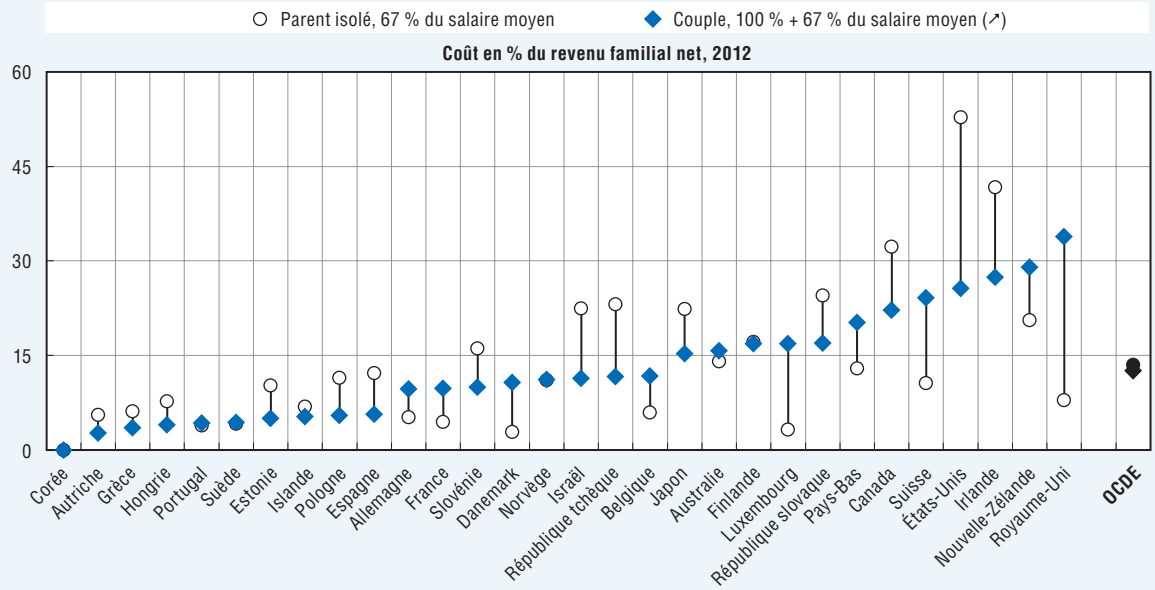

Note : Données relatives i) aux frais de garde directement à la charge des familles pour une garde à temps plein dans un centre d'accueil typique pour un parent célibataire dont le salaire à temps plein est égal à 67 % du salaire moyen et ii) pour un couple avec un salaire à temps plein de 100+67 % du salaire moyen.
La moyenne de l'OCDE est non pondérée.
Source : Systèmes impôts-prestations : Les indicateurs de l'OCDE, www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412318

Source : Commission européenne/EACEA/Eurydice/Eurostat (2014), *Chiffres clés de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe. Édition 2014* (en anglais), *Eurydice and Eurostat Report*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg; Eurydice (2016), *Description of National Education Systems*, Eurydice, Bruxelles, *https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Countries* ; OCDE (2016), *Systèmes impôts-prestations : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.*

plus importante, un peu plus d'un cinquième, déclare que son activité quotidienne est limitée pour des raisons de santé. Mais même si une minorité de ces jeunes se dit en mauvaise santé, sur le plan individuel, la maladie ou le handicap est un facteur prédictif déterminant de la situation de chômage ou d'exclusion du système éducatif, notamment chez les hommes. Des problèmes physiques ou psychologiques empêchent souvent de trouver un emploi et d'acquérir de l'expérience professionnelle. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont souvent cinq fois plus de risques en moyenne de se plaindre

d'un mauvais état de santé que leurs homologues qui travaillent ou suivent des études (graphique 1.15, partie A) et plus de deux fois plus de risques de signaler une restriction de leur activité quotidienne en raison de leur état de santé (partie B, graphique 1.15). En effet, une part considérable des hommes, et dans une moindre mesure, des femmes inactifs de cette catégorie déclarent qu'une mauvaise santé ou un handicap est la principale raison pour laquelle ils ne travaillent pas (graphique 1.12, partie B).

Graphique 1.15. **Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont plus de risques de souffrir de problèmes de santé**

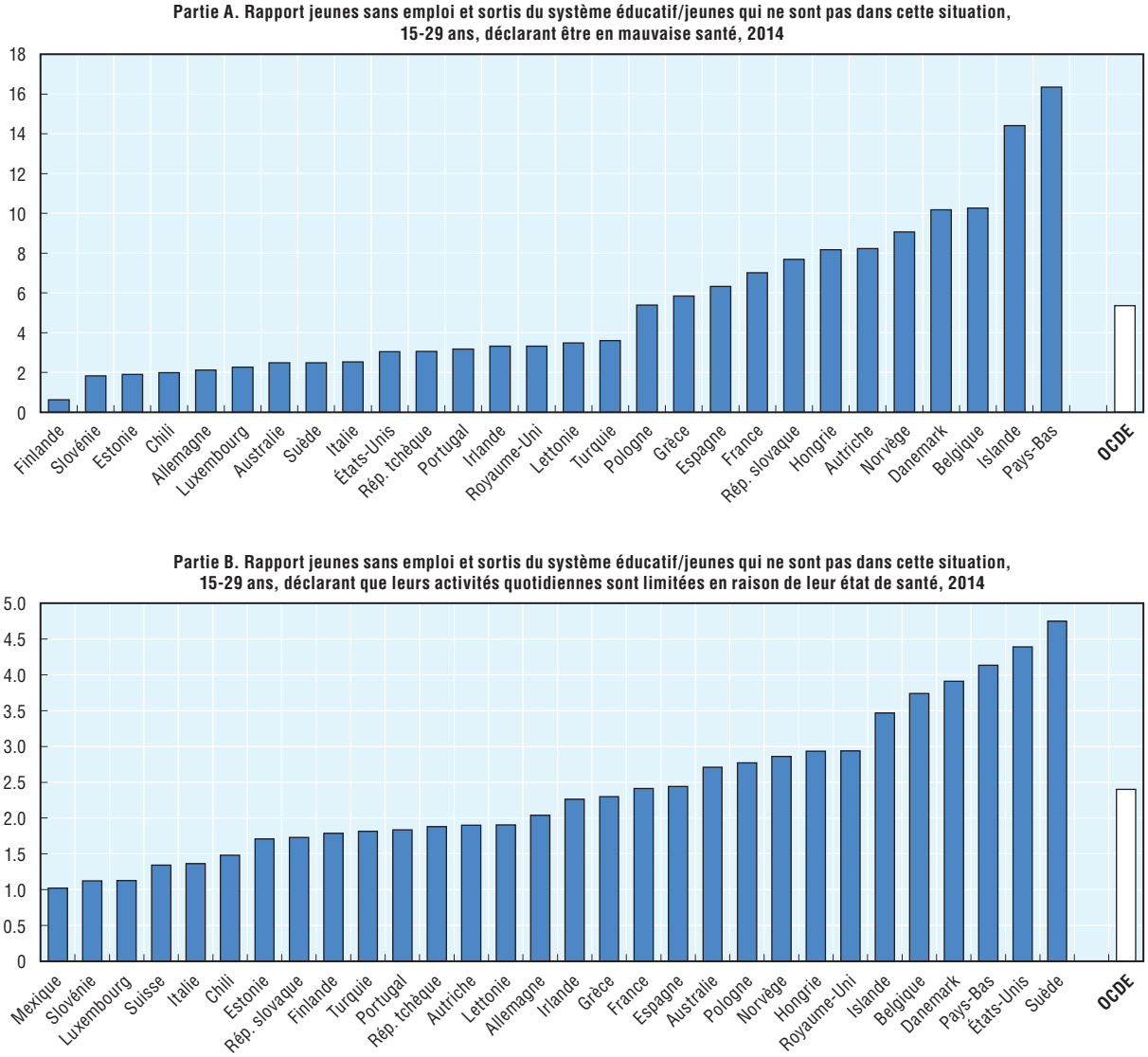

Note : Données de 2014, sauf pour le Chili (2013) et la Turquie (2012).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand *(SOEP)*, l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA)*, *l'enquête* CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412320

Certains jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peuvent être dans l'incapacité permanente de travailler, n'être capables d'exercer que certains types d'emploi ou de travailler qu'un nombre d'heures restreint, alors que d'autres peuvent nécessiter des aménagements

spéciaux de leur lieu de travail. Ils peuvent également faire face à des difficultés pratiques, comme des restrictions physiques ou des modes d'organisation du travail non flexibles. La maladie et le handicap peuvent également compliquer la fréquentation de l'école ou de l'université s'ils ont un impact sur l'assiduité et les performances.

En ce qui concerne les troubles mentaux, ils sont répandus chez les jeunes – environ un quart des 15-24 ans sont touchés (OCDE, 2012a). Ils apparaissent souvent avant le passage à la vie active – et même avant 14 ans dans la moitié des cas. Les jeunes atteints de troubles mentaux sont plus susceptibles d'abandonner leurs études (OCDE, 2015c). Un cinquième de ceux souffrant de troubles mentaux modérés – et un quart de ceux atteints de troubles graves quittent l'école, contre seulement 14 % des élèves et étudiants qui n'ont pas ces problèmes. Étant donné le lien identifié ci-dessus entre l'abandon prématuré de la scolarité et l'entrée dans le chômage et l'inactivité, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures afin de soutenir ces jeunes et leur permettre de poursuivre leurs études (section 5).

Les jeunes immigrés risquent davantage de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif…

De même, une part relativement restreinte des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif – 13 % en moyenne dans la zone OCDE – sont nés à l'étranger. Néanmoins, sur le plan individuel, les jeunes nés à l'étranger sont beaucoup plus exposés au risque de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif que les autochtones. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les jeunes nés en dehors de leur pays de résidence ont 1.5 fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que les jeunes autochtones. Les risques sont plus élevés pour eux parce qu'il est possible qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue de leur pays d'accueil, qu'ils aient un niveau d'instruction inférieur, ou qu'ils soient victimes de discrimination. En effet, une mauvaise maîtrise de la langue peut conduire à un faible niveau d'instruction et nourrir le cercle vicieux du handicap social.

Le risque relatif de se retrouver sans emploi et de sortir du système éducatif est plus important dans un certain nombre de pays affichant un faible taux de jeunes dans cette situation, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège et les Pays-Bas, où les jeunes nés à l'étranger ont 2 à 2.5 fois plus de risques de se retrouver dans cette situation que leurs homologues autochtones (graphique 1.16, partie A). Dans des pays comme la Pologne ou le Royaume-Uni, il n'existe quasiment aucun écart, tandis qu'en Israël, en Irlande et au Chili, les jeunes nés à l'étranger ont moins de risques de se retrouver dans cette situation. Cette disparité dépend vraisemblablement du pays d'origine et du motif de la migration. Les jeunes partis à l'étranger pour poursuivre des études ou trouver un travail sont forcément moins susceptibles de se retrouver sans emploi et de sortir du système scolaire que les réfugiés. Et ceux originaires de pays affichant de hauts niveaux d'instruction sont plus susceptibles de posséder les compétences nécessaires pour trouver un emploi. Le fait de parler la langue du pays d'accueil est également un avantage.

… que les jeunes dont les parents sont peu instruits ou au chômage

La plupart des handicaps conduisant au chômage ou à l'inactivité examinés jusqu'à présent – p. ex faible niveau d'instruction, faibles compétences, problèmes de santé tels que troubles mentaux ou grossesse précoce – sont souvent transmis des parents aux enfants. La situation socio-économique des parents est donc un facteur prédictif puissant de celle de leurs enfants (Clark, 2014). Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont 80 % de risques en plus que les autres d'avoir des parents qui n'ont pas suivi le deuxième

Graphique 1.16. **Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus susceptibles d'être nés à l'étranger et de venir d'un milieu défavorisé**

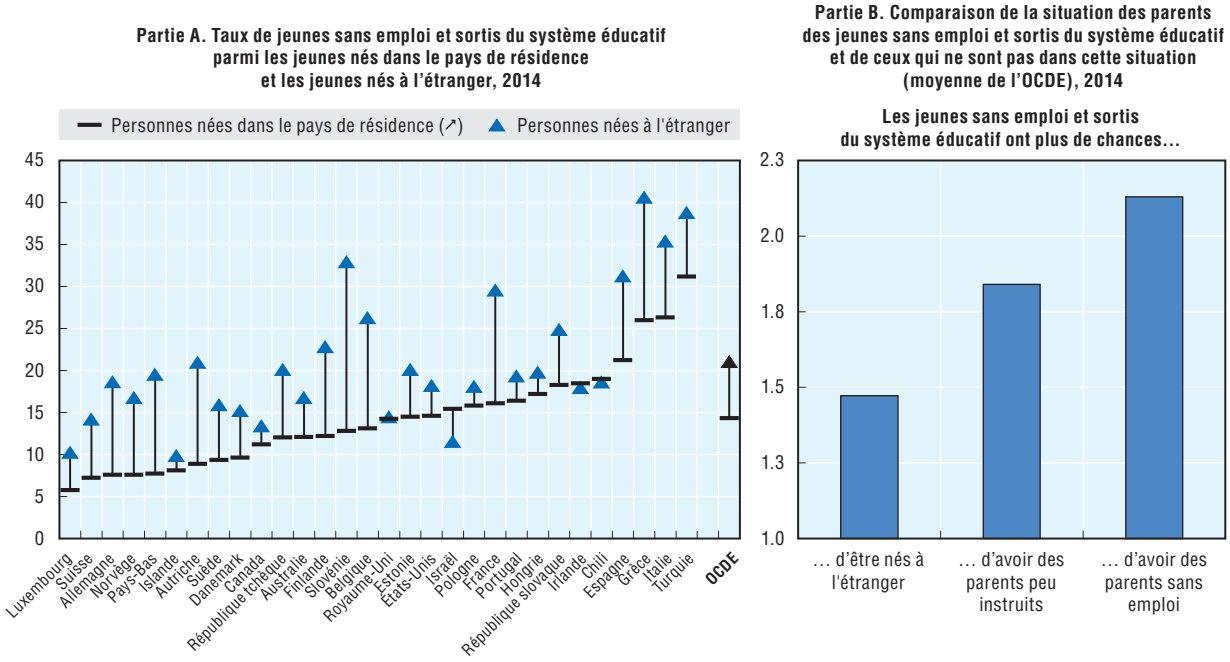

Note : Dans la partie A, les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant du taux global de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. La moyenne de l'OCDE est non pondérée.
La partie B indique, pour chaque caractéristique, le ratio de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif par rapport à l'ensemble des jeunes partageant cette caractéristique. Les informations sur le niveau d'instruction des parents et leur situation dans l'emploi sont disponibles uniquement pour les jeunes qui vivent chez leurs parents.
Aucune information sur le pays de naissance n'est disponible en Corée, au Japon, au Mexique et en Nouvelle-Zélande. Les informations sur le milieu familial ne sont pas disponibles au Canada, en Corée, en Israël, au Japon, au Mexique, en Suisse et en Turquie.
Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre (partie A) ; calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales auprès des ménages (partie B).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412332

cycle de l'enseignement secondaire, et deux fois plus de risques d'avoir des parents qui ne travaillent pas (graphique 1.16, partie B)[10].

C'est la raison pour laquelle, au niveau agrégé, une part importante des jeunes au chômage ou inactifs sont issus d'un milieu défavorisé. Environ un tiers des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont des parents qui n'ont pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire ou sont chômeurs (deux fois plus que les jeunes qui travaillent et suivent des études)[11].

Un certain nombre de facteurs influence la reproduction du handicap socio-économique. Le faible niveau d'instruction des parents peut avoir une influence directe sur le niveau d'instruction des enfants, par exemple si les parents sont moins enclins à encourager la poursuite d'études supérieures ou moins capables de les aider à faire leurs devoirs. De même, les parents sans emploi ne possèdent pas forcément les relations professionnelles (ou autres) permettant d'élargir les opportunités de carrière de leurs enfants, ce qui peut accroître le risque que ces derniers se retrouvent sans emploi et sortent du système éducatif.

En outre, les parents n'ont pas forcément transmis à leurs enfants les compétences sociales nécessaires. Des recherches récentes montrent que ces compétences sont essentielles pour mettre en relation les travailleurs et les entreprises, et que les jeunes et les personnes peu instruites sont particulièrement désavantagés (Pellizzari, 2010 ; Kramarz et

Skans, 2013). Des programmes intensifs, étroitement ciblés, appliquant des méthodes très spécifiques dès le plus jeune âge sont souvent nécessaires pour surmonter ce désavantage. Par exemple, on sait que certaines interventions menées pendant la petite enfance chez les enfants pauvres aux États-Unis — comme le projet *Perry School*[12] et plus récemment, *Head Start* — ont des effets importants et durables sur les traits de personnalité et les résultats d'ordre social (Lee, 2008 ; Heckman et al., 2009). Comme l'avance la section 5, il a également été démontré que les interventions spécialisées visant les adolescents originaires de milieux défavorisés pouvaient améliorer les compétences et les résultats socio-économiques (voir également Kautz et al., 2015).

Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont généralement moins susceptibles de vivre chez leurs parents

Au-delà des facteurs de risque examinés jusqu'à présent, les modes de vie sont importants pour comprendre la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Le fait de vivre avec leurs parents peut les soulager des éventuelles contraintes financières, mais peut également les dispenser de travailler. Le fait de ne pas avoir d'emploi et d'être sorti du système éducatif peut, bien entendu, influencer la formation des ménages, puisque des bas revenus rendent plus difficile un départ du domicile familial. Par ailleurs, dans les pays où une part importante des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ne vivent pas chez leurs parents, ils risquent davantage de souffrir de la pauvreté, notamment s'ils vivent seuls ou dans un ménage ou personne n'a de revenu.

En moyenne toutefois, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif chômeurs et inactifs sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents que les jeunes qui ne sont pas dans cette situation (graphique 1.17, partie A). Environ la moitié de ces jeunes vivent avec leurs parents, contre près de deux tiers pour ceux qui travaillent ou suivent des études. Toutefois, ces derniers incluent des étudiants, qui sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents. Une part considérable des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, 26 %, vivent avec un partenaire et au moins un enfant, contre seulement 9 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Cela peut fortement contribuer au fait de ne pas avoir d'emploi et de ne pas suivre d'études. Le lien entre le statut de jeune sans emploi et sorti du système éducatif et la parentalité a été mis en évidence plus haut – si un partenaire travaille, l'autre, généralement la mère, est plus susceptible de rester à la maison avec l'enfant, surtout si les frais de garde sont élevés.

Certains jeunes célibataires vivant avec des enfants risquent ne pas avoir d'autre choix que l'inactivité. Chez les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, les parents isolés sont cinq fois plus nombreux que chez les jeunes qui travaillent ou suivent des études – 5 % contre 1 %. C'est au Royaume-Uni que le taux de parents isolés chez les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif est le plus élevé, soit 15 %. Ils peuvent choisir de rester à la maison pour prendre soin de leurs enfants plutôt que de chercher un emploi. Ils peuvent avoir plus de difficultés à organiser la garde des enfants que des couples qui peuvent coordonner leurs horaires de travail et ont plus de famille pour les aider. Et bien sûr, ils peuvent avoir des difficultés à payer les frais de garde. En outre, de nombreux pays mettent en œuvre des programmes de revenu minimum garanti pour les parents isolés de très jeunes enfants touchant de très bas revenus. Ces dispositifs exigent peu ou pas d'activité. Citons par exemple l'*Income Support Benefit* au Royaume-Uni, qui est versé aux parents isolés d'un enfant de moins de cinq ans et n'est soumis à aucune condition d'activité.

Graphique 1.17. **Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents, bien que la situation varie d'un pays à l'autre**

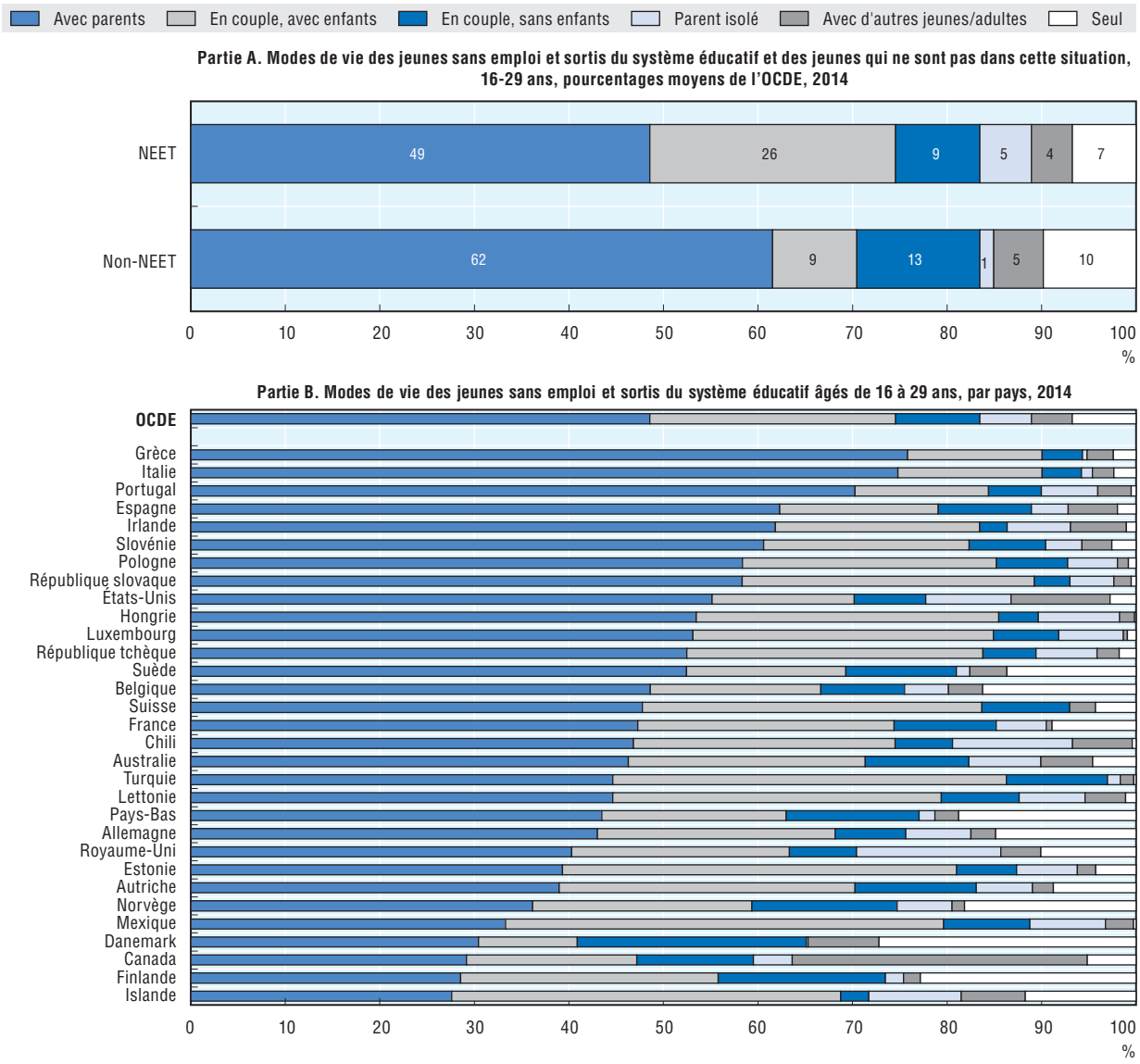

Note : Dans la partie B, les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant de la part des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif vivant chez leurs parents.

Dans la partie B, « seul » fait référence à un jeune vivant seul ; « avec d'autres jeunes/adultes » fait référence à un jeune vivant avec au moins un autre jeune ou un adulte de plus de 30 ans avec lequel il n'est pas en couple (et éventuellement des enfants) ; « parent isolé » signifie que le jeune vit avec au moins un enfant à charge et sans conjoint ; « en couple, pas d'enfants » indique que le jeune vit avec un conjoint mais sans enfants ; « en couple, avec enfants » signifie que le jeune vit avec un conjoint et au moins un enfant ; « avec parents » signifie que le jeune vit chez ses parents.

Au Canada, il n'a été possible d'identifier les parents isolés ou les couples avec enfants que s'ils ne vivaient pas avec d'autres personnes, par exemple leurs propres parents, ou d'autres adultes. Le taux de parents isolés et le taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif vivant avec un conjoint et des enfants pourrait donc être sous-estimé.

Données de 2013 pour le Chili et la Suisse, données de 2012 pour la Turquie et de 2011 pour le Canada.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'enquête CASEN du Chili et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412346

La plupart des gens ne se retrouvent pas sans emploi et en dehors du système éducatif dans leur jeunesse, mais 20% des jeunes connaissent cette situation pendant une longue période

Jusqu'à présent, ce chapitre a cherché à établir le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et ce qui les caractérise sans tenir compte de la durée pendant laquelle ils sont susceptibles de rester dans cette situation. Le fait d'être sans emploi et en dehors du système éducatif n'est pas forcément négatif en soi – un jeune peut prendre du temps pour s'occuper de ses enfants ou pour voyager, par exemple. En outre, de nombreux jeunes connaissent de courtes périodes d'inactivité ou de chômage à la fin de leurs études, car il faut du temps pour trouver du travail et les emplois tendent à être plus instables en début de carrière. De longues périodes de chômage ou d'arrêt des études sont toutefois plus problématiques et peuvent même avoir des effets stigmatisants qui nuisent aux perspectives de carrière et de revenu. La présente section examine la durée des périodes sans emploi et en dehors du système éducatif dans 16 pays pour lesquels les informations nécessaires sont disponibles[13].

En moyenne, sur quatre ans, près de la moitié des jeunes connaissent des périodes – plus ou moins longues – pendant lesquelles ils ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formations (graphique 1.18, partie A). Toutefois, le tableau est très variable – de la Norvège, où près des trois quarts (73 %) des jeunes ne se sont jamais retrouvés sans emploi et ne sont jamais sortis du système éducatif entre 2009 et 2012, à la Grèce, où seule une minorité des jeunes ne s'est jamais retrouvée dans cette situation.

Parmi les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, nombreux sont ceux qui restent dans cette situation pendant longtemps. Environ un tiers (31 %) de tous les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les pays de l'OCDE sont au chômage ou inactifs pendant au maximum six mois sur quatre ans et près de la moitié (47 %) n'ont pas de travail ou ne suivent pas d'études pendant plus d'un an, soit un cinquième de tous les jeunes. Les jeunes sont plus vulnérables dans les pays les plus durement touchés par la crise : plus de 30 % des jeunes en Espagne, en Grèce et en Italie restent plus d'an sans travailler ni suivre d'études.

Dans la plupart des cas, les périodes de chômage ou d'inactivité des jeunes sont uniques et ininterrompues. Seule une toute petite part des jeunes (5 %) connaissent une situation variable, se retrouvant sans emploi et sortant du système éducatif pour un temps, puis reprenant un travail ou des études, avant de se retrouver une nouvelle fois dans la situation précédente (non présenté).

Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables (graphique 1.18, partie B). On peut en déduire que dans certains pays de l'OCDE du moins, les femmes peuvent être plus enclines à rester dans cette situation pendant de longues périodes lorsqu'elles ont des enfants et peu de possibilités de reprendre le travail ultérieurement. Les jeunes possédant un faible niveau d'instruction (qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) sont également plus susceptibles de rester dans cette situation à long terme. Les jeunes peu instruits représentent 17 % de l'ensemble des jeunes, mais 30 % de ceux qui ont passé plus de 12 mois sans emploi et en dehors du système éducatif. Les jeunes en mauvaise santé sont également surreprésentés.

Graphique 1.18. **La moitié des jeunes se retrouvent à un moment ou à un autre sans emploi et sortis du système éducatif, et une minorité significative reste dans cette situation pendant au moins un an**

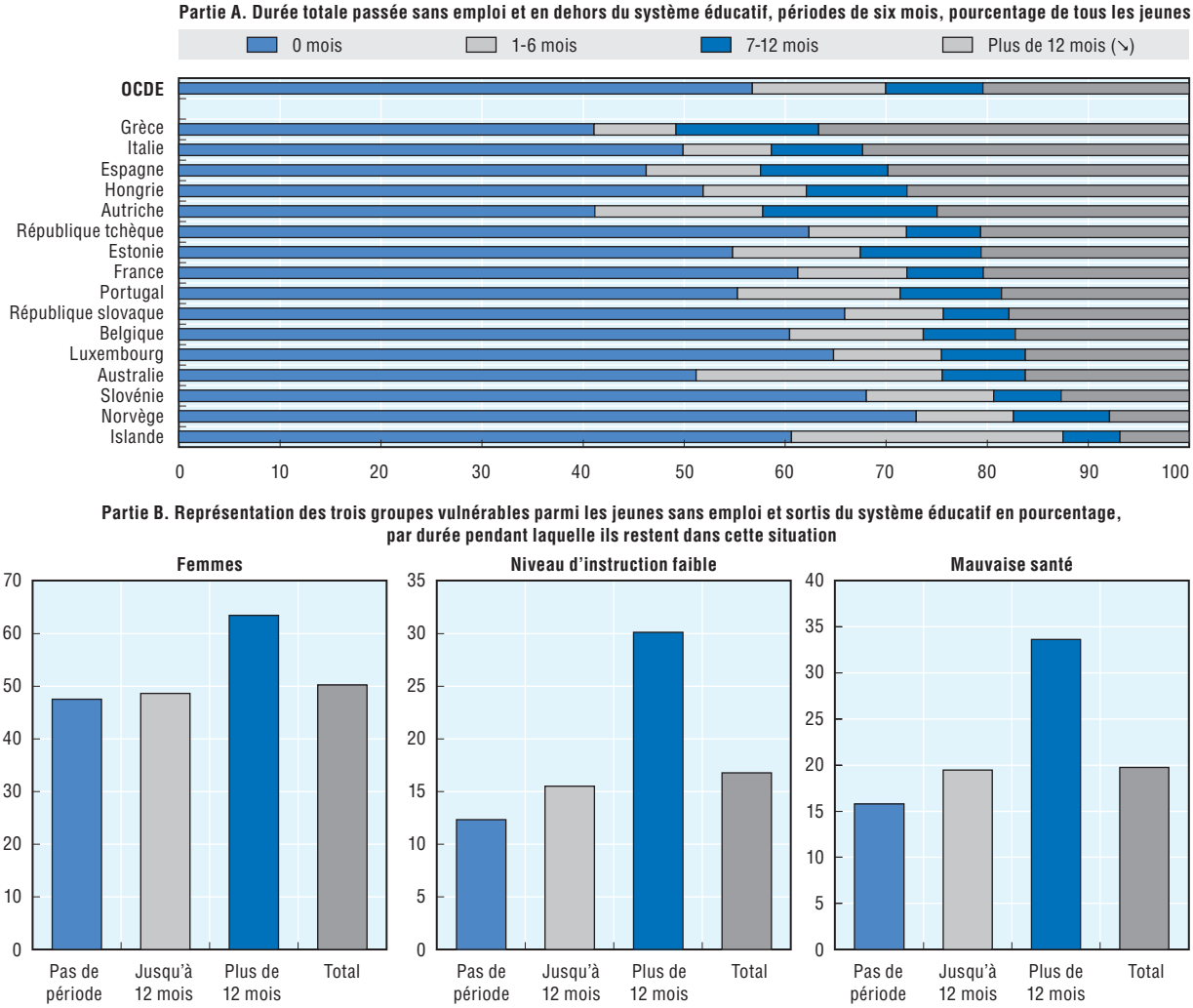

Note : Les données nécessaires pour mesurer la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif à long terme ne sont pas disponibles pour tous les pays de l'OCDE. Dans la partie A, les pays sont classés de haut en bas par ordre décroissant du pourcentage de jeunes ayant été dans cette situation pendant plus de 12 mois sur une période de quatre ans.
Les périodes recensées sont incluses dans les calculs avec leur durée observée. La moyenne de l'OCDE est fondée sur les pays pour lesquels des données sont disponibles et n'est pas pondérée.
Les échantillons représentent des groupes de jeunes âgés de 15 à 29 ans en janvier 2009. Ils ont été observés pendant 48 mois consécutifs jusqu'en décembre 2012. En Estonie, la période d'observation s'étend de janvier 2008 à décembre 2011.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques longitudinales de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) de 2012 et sur l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia (HILDA)*, 2009-12.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412353

Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont moins heureux et confiants et moins intéressés par la politique

Les valeurs et l'opinion des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sur la société peuvent différer de celle des autres jeunes, ce qui peut avoir des conséquences à long terme sur la cohésion sociale. À noter que même s'ils n'ont pas d'emploi, ces jeunes accordent autant de valeur au travail que les autres. Ils sont tout aussi susceptibles de penser que le travail est très important dans leur vie (graphique 1.19). En outre, ces jeunes sont

Graphique 1.19. **Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont moins confiance en autrui, sont moins satisfaits de leur vie, moins intéressés par la politique et plus susceptibles de penser qu'il incombe à l'État de subvenir aux besoins des citoyens**

Moyenne des réponses positives dans 18 pays

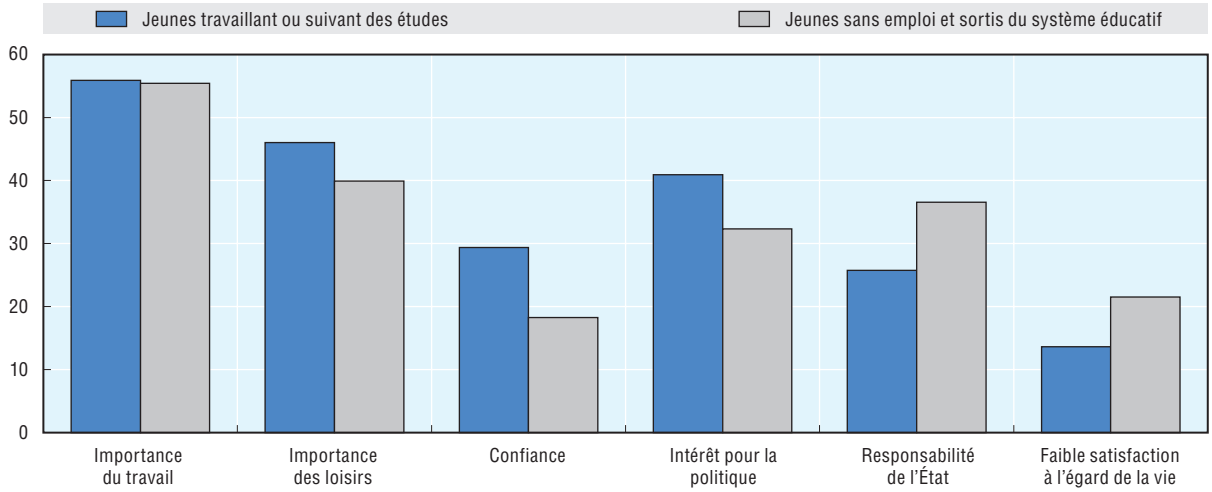

Note : Le graphique présente les différences d'opinion entre les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et ceux qui ne sont pas dans cette situation dans 18 pays de l'OCDE. Tout pays comptant moins de 30 jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les valeurs de l'étude a été exclu de l'analyse. Les pays exclus sont l'Australie, l'Autriche, le Chili, la Corée, le Danemark, la Finlande, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la Slovénie, la Suède et la Suisse.
Les différences entre les jeunes dans cette situation et les autres en ce qui concerne « l'importance des loisirs », « la confiance » « l'intérêt pour la politique » « la responsabilité de l'État » et « la faible satisfaction à l'égard de la vie » sont statistiquement significatives au niveau de 95 %.
Toutes les mesures présentées sont binaires– l'importance du travail et des loisirs correspond à la part déclarant qu'ils sont « très importants » ; la mesure de la confiance correspond à la part déclarant qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ; l'intérêt pour la politique correspond à la part déclarant être un peu ou très intéressée par la politique ; la responsabilité des gouvernants est mesurée sur une échelle de 1 (les individus devraient prendre plus de responsabilité) à 10 (le gouvernement devrait prendre plus de responsabilités) – dans la présente analyse la mesure correspond à ceux qui ont répondu à l'extrémité de l'échelle, c'est-à-dire aux 25 % qui ont donné une note de 8 à 10 ; la mesure de la faible satisfaction à l'égard de la vie correspond à la part déclarant que sa satisfaction est inférieure ou égale à 5 sur une échelle de 1 (non satisfait) à 10 (satisfait).
Source : Vague 6 (2010-13) de la *World Values Survey* pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovénie, la Suède, la Turquie ; vague 5 (2005-09) pour le Canada ; vague 4 (1999-04) pour Israël. Vague 4 de l'*European Values Survey* (2008-10) pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suisse.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412362

moins susceptibles de penser que les loisirs sont très importants, vraisemblablement parce que les jeunes qui travaillent ou suivent des études ont moins de temps disponible pour leurs loisirs. Ainsi, le chômage peut avoir un impact sur la satisfaction à l'égard de l'existence. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont en effet plus susceptibles de se déclarer insatisfaits de leur vie – 22 % d'entre eux se déclarent peu satisfaits, contre à peine 14 % des autres jeunes. Cela suggère que pour une majorité des jeunes, le chômage ou l'inactivité n'est pas un choix et qu'ils souhaiteraient travailler si c'était possible.

De longues périodes d'inactivité ou de chômage involontaire ont non seulement des conséquences sur le plan personnel, mais ils mettent en danger la cohésion sociale. Au fil du temps, cette situation peut conduire à l'isolement, à un manque d'intérêt envers la société et à un sentiment de méfiance. En effet, seuls 18 % des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif déclarent avoir confiance en autrui, contre 29 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Ces jeunes sont également moins susceptibles de se montrer intéressés par

la politique, un peu moins d'un tiers d'entre deux se déclarant un peu ou très intéressés par la politique, contre 40 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation. Malgré cet intérêt moindre pour la politique, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus susceptibles de penser qu'il relève de la responsabilité du gouvernement de subvenir aux besoins des citoyens d'un pays, et non de la responsabilité des individus eux-mêmes – seuls 26 % des jeunes qui ne sont pas dans cette situation pensent que cette responsabilité incombe à l'État, contre 37 % des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif. Cette différence d'opinion est vraisemblablement influencée par le fait que les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sont plus dépendants du système de prestations pour obtenir une aide financière que les jeunes qui travaillent ou suivent des études.

3. Filets de sécurité pour les jeunes à bas revenu

Bien que l'objectif à long terme des politiques publiques soit d'accompagner les jeunes sur la voie de l'autonomie, ceux qui ont de faibles revenus, notamment les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, peuvent avoir besoin d'aide pour échapper à la pauvreté. L'une des solutions pour remplir ces deux objectifs consiste à soumettre les prestations d'aide au revenu aux efforts des jeunes pour trouver un emploi ou améliorer leurs compétences. Les prestations doivent permettre aux jeunes de répondre à leurs besoins fondamentaux afin qu'ils restent en bonne santé et ne se mettent pas en marge de la société. À cet égard, les programmes d'aide au revenu ont grandement contribué à protéger les groupes les plus vulnérables au cours et à la suite de la récente crise.

La présente section s'intéresse aux principaux types de prestations à disposition des jeunes dans les pays de l'OCDE, et examine l'évolution de la part des jeunes bénéficiant de ces prestations depuis le début de la crise. Elle analyse également l'efficacité des aides au revenu.

Les prestations hors emploi peuvent être moins accessibles pour les jeunes

Seuls quelques pays de l'OCDE disposent de prestations d'aide à l'emploi ciblant exclusivement les jeunes. Sinon, les jeunes dans la plupart des pays de l'OCDE ont accès aux principaux programmes d'aide au revenu destinés aux individus d'âge actif[14] :

- Les jeunes chômeurs ayant déjà travaillé et cotisé ont généralement droit à des prestations de chômage, principal filet de sécurité des chômeurs[15]. Puisque l'accès à ces prestations est en général soumis à une période de cotisation minimale – souvent 12 mois, parfois plus (graphique 1.20) – les jeunes sortis du système éducatif et ceux ayant travaillé de manière ponctuelle y ont rarement droit. En outre, les prestations de chômage pour les jeunes sont généralement disponibles pour des périodes plus courtes, parce que la durée de versement des prestations dépend souvent de la durée de cotisation.
- Les jeunes chômeurs qui n'ont pas suffisamment d'expérience professionnelle, ceux qui ont épuisé leurs droits, et ceux qui vivent dans des ménages à bas revenu ont souvent droit à une aide sociale ou à des aides au logement. Ces prestations sont généralement liées aux revenus du ménage, c'est pourquoi les revenus des parents du jeune ou de son conjoint/partenaire sont pris en compte. L'aide sociale et les aides au logement tendent à être moins généreuses que les prestations de chômage, mais sont versées pendant une durée illimitée dans la plupart des pays. Dans huit pays, les jeunes qui n'ont jamais travaillé peuvent également avoir droit à des prestations de chômage (tableau 1.2A.1 en annexe).

- Les jeunes vivant avec leurs parents ont souvent droit à des prestations familiales, versées jusqu'à leurs 16 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE. Dans la plupart des pays, les prestations familiales sont versées plus longtemps si le jeune suit des études (graphique 1.A2.1 en annexe). Les jeunes qui ont des enfants peuvent également avoir droit à des allocations familiales ou à des prestations de maternité/paternité.
- Les jeunes dont la capacité à travailler est restreinte de façon permanente peuvent généralement toucher des pensions d'invalidité. Dans un certain nombre de pays, comme l'Autriche, le Canada et la Suède, les pensions d'invalidité nécessitent toutefois une période de cotisation minimale – les jeunes à capacité limitée qui ne satisfont pas ce critère peuvent recevoir une pension d'invalidité soumise à conditions de ressources.

Graphique 1.20. **Douze mois d'expérience professionnelle donnent presque toujours droit à des prestations d'assurance chômage, mais la durée de versement est généralement courte**

Période minimale d'emploi/de cotisation en mois, et durée maximale de versement des prestations d'assurance chômage pour un jeune de 20 ans avec un an d'expérience professionnelle, 2014

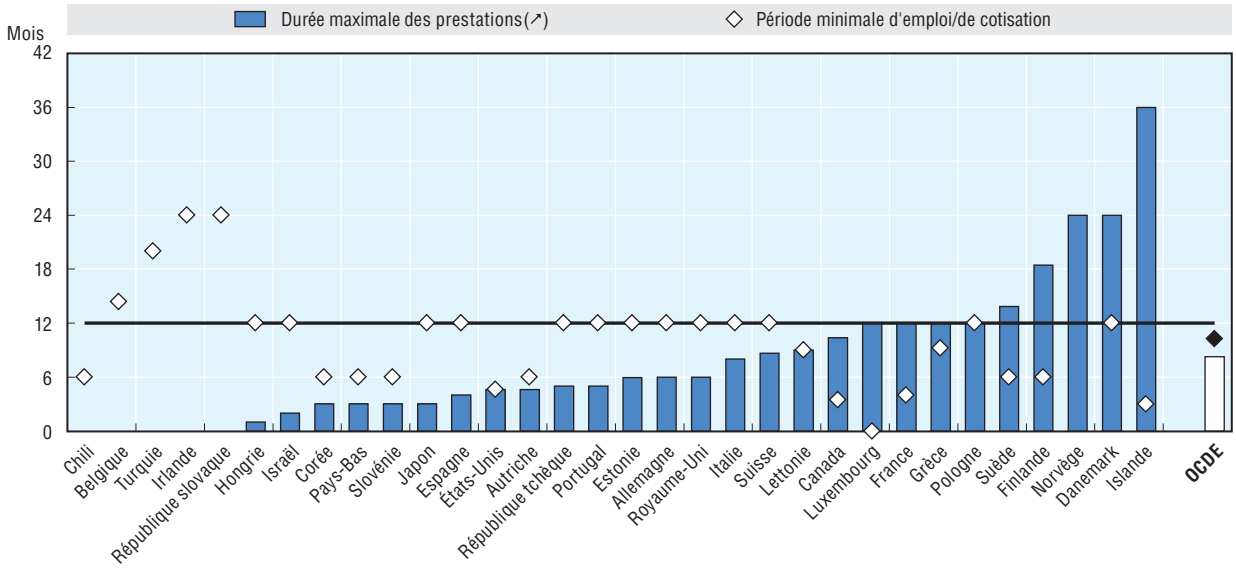

Note : Les jeunes de 20 ans qui ont cotisé pendant un an n'ont pas droit à des prestations d'assurance chômage en Belgique, Irlande, République slovaque et Turquie. La Norvège impose un niveau de revenu minimum au lieu d'une durée de cotisation minimale. Au Luxembourg, des prestations réduites sont versées aux diplômés sans emploi à l'issue d'une période de carence. Aucune durée maximale de versement des prestations ne s'applique au Chili.
Il n'existe aucun programme de prestations d'assurance chômage en Australie et en Nouvelle-Zélande.
Aux États-Unis, les résultats sont ceux de l'État du Michigan.
Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412373

Peu de jeunes touchent effectivement des prestations d'aide au revenu

Les prestations de chômage ont fortement contribué à amortir le coup porté aux jeunes par la crise. En réponse à la hausse des taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, la part des jeunes touchant des prestations de chômage a augmenté de 60 % entre 2008 et 2010 à travers la zone OCDE (graphique 1.21, partie A), reflétant les hausses des taux de perception enregistrées dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En outre, en raison de la faiblesse de la reprise, dans un grand nombre de pays européens notamment, les taux de perception qui avaient culminé pendant la crise n'ont diminué que légèrement depuis, et semblent s'être stabilisés à un niveau élevé depuis 2012.

Graphique 1.21. **La part des jeunes (16-29 ans) touchant des prestations de chômage et d'invalidité est généralement faible**

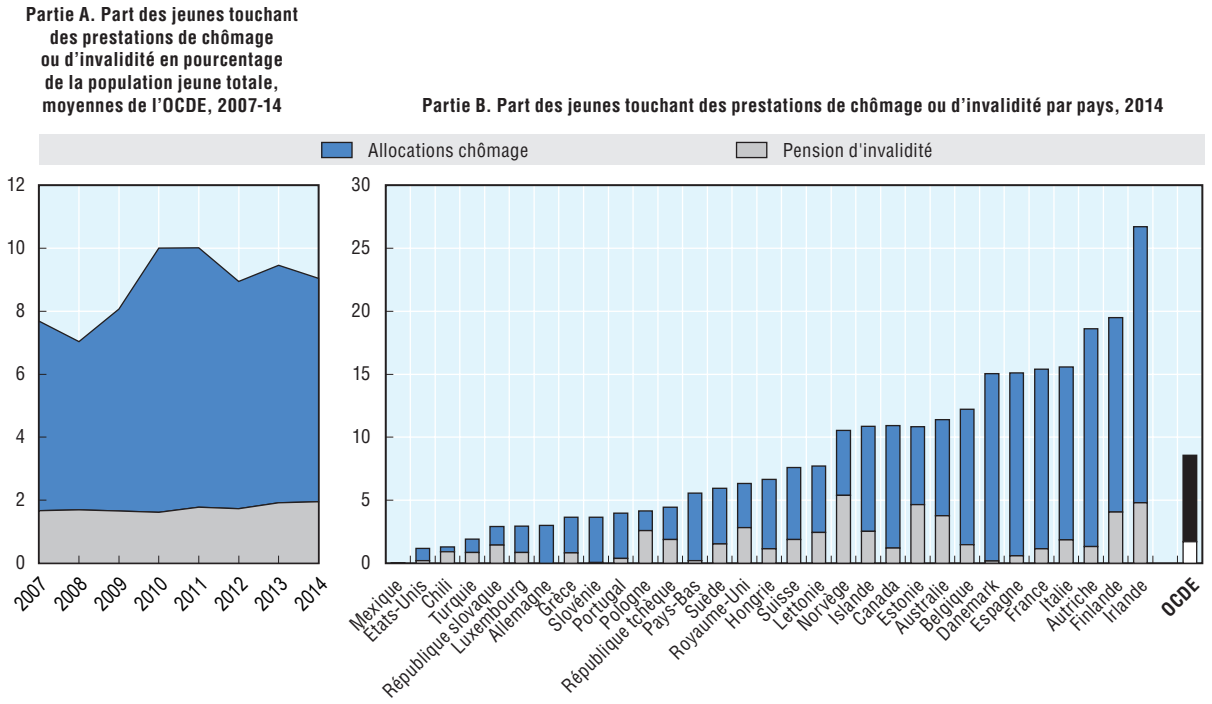

Note : Les jeunes sont considérés comme bénéficiaires de prestations de chômage ou de handicap s'ils ont perçu ces prestations à n'importe quel moment au cours de l'année précédente. Résultats des 16-29 ans sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).
Partie B : Résultats de 2014 sauf pour le Chili et la Suisse (2013), le Danemark et la Turquie (2012) et le Canada (2011).
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'enquête CASEN du Chili et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412385

En revanche, la destruction massive de l'emploi des jeunes n'a pas entraîné de hausse quelconque du versement des pensions d'invalidité, contrairement à ce qui s'était passé lors des crises précédentes, lorsque les jeunes chômeurs de longue durée avaient été déplacés en masse vers les pensions d'invalidité une fois leurs droits aux prestations de chômage expirés. Les demandeurs d'emploi découragés pourraient accueillir favorablement une telle transition puisque les programmes de pension d'invalidité sont généralement soumis à des conditions moins strictes en termes d'activité, et les versements sont plus généreux que les prestations d'aide sociale soumises à conditions de ressources. Les services publics de l'emploi, qui sont susceptibles de manquer de moyens et d'options convenables en période de fort chômage, peuvent également souhaiter voir les jeunes chômeurs de longue durée sortir de leurs registres. Cette approche est toutefois dangereuse, puisque l'expérience montre qu'il est extrêmement difficile de faire revenir les jeunes sur le marché du travail lorsqu'ils ont touché des prestations d'assurance-maladie pendant une longue période (OCDE, 2010, 2012a). Des taux de perception stables depuis le début de la crise indiquent une amélioration des mécanismes de filtrage dans les pays de l'OCDE, qui ont fait des progrès pour réserver l'accès aux pensions d'invalidité aux demandeurs qui ne sont effectivement pas aptes au travail.

La part des jeunes touchant des prestations de chômage et d'invalidité est relativement faible dans la plupart des pays de l'OCDE malgré la récente hausse des taux de perception des prestations de chômage (graphique 1.21, partie B) :

- En moyenne, moins d'un jeune sur dix touchait des prestations de chômage ou d'invalidité en 2013 dans la zone OCDE. Cette part était inférieure de 33 % à celle observée dans la population générale d'âge actif (15-64 ans), et la tendance était la même dans tous les pays (non présenté dans le graphique 1.21).
- La plupart des jeunes bénéficiaires perçoivent des prestations de chômage. Les taux de perception sont plus élevés dans les pays où les jeunes ont été le plus durement frappés par la crise – comme l'Italie, l'Irlande et l'Espagne. Toutefois, ils ont également augmenté en Finlande, où l'emploi des jeunes s'est détérioré plus récemment, et en Autriche et en France, où des conditions de cotisation moins strictes rendent les prestations plus accessibles. C'est sur le continent américain – au Chili, au Mexique et aux États-Unis, mais pas au Canada – que les bénéficiaires sont les moins nombreux, ainsi qu'en Turquie.
- Peu de jeunes perçoivent des pensions d'invalidité. Toutefois, les taux de perception élevés dans certains pays d'Europe du Nord (comme l'Estonie, la Finlande et la Norvège) et en Irlande, pourraient être préoccupants.

Pendant la crise, la hausse des taux de perception a été plus progressive pour les prestations sociales soumises à conditions de ressources (graphique 1.22) :

Graphique 1.22. **De nombreux jeunes vivent dans des ménages percevant une aide sociale ou une allocation logement**

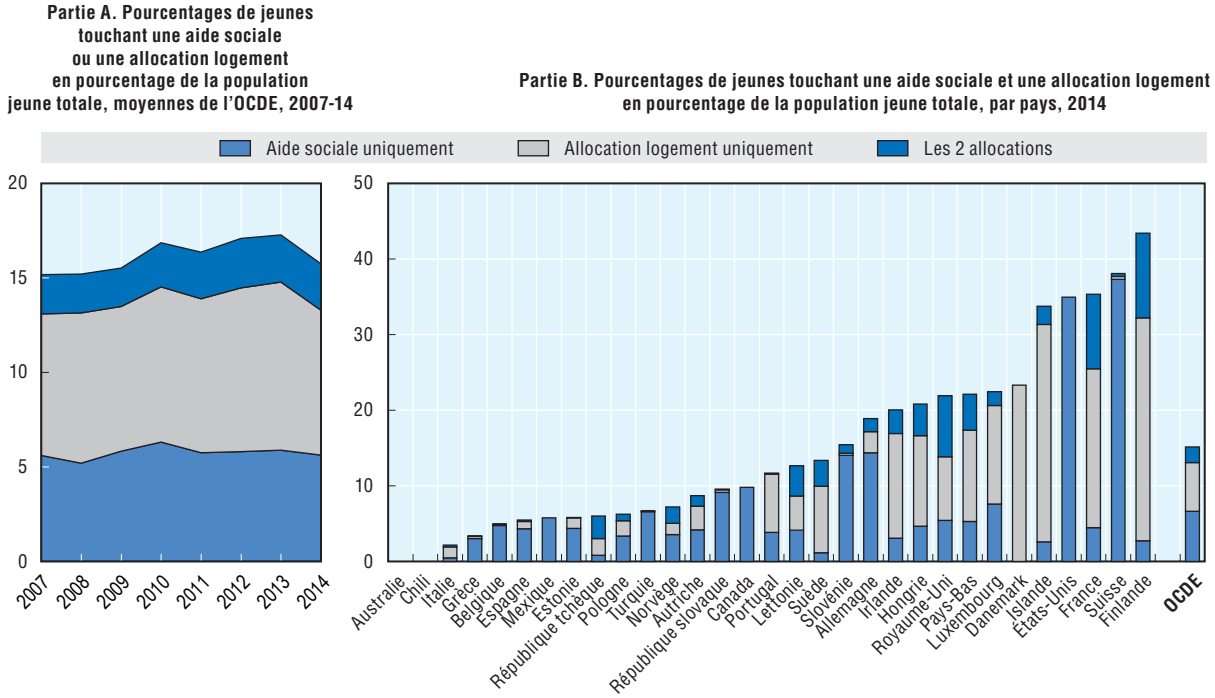

Note : Les jeunes sont considérés comme bénéficiaires de prestations s'ils ont perçu des prestations de revenu minimum ou des allocations logement à n'importe quel moment au cours de l'année précédente ou s'ils vivaient dans un ménage ayant perçu de telles prestations. Résultats pour les 16-29 ans, sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).
Partie B : Résultats de 2014 sauf pour l'Australie, le Chili et la Suisse (2013), le Danemark et la Turquie (2012) et le Canada (2011).
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'Enquête du Canada sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête ENIGH du Mexique et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412395

- Les taux de perception des prestations d'aide sociale ont augmenté pendant la crise, mais sont revenus depuis à leur niveau antérieur à la crise. Ces prestations jouent un rôle important, notamment en Suisse et aux États-Unis, où peu de jeunes touchent des prestations de chômage. Aux États-Unis, le *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP, précédemment connu sous le nom de *Food Stamps*), ainsi que le programme *Temporary Assistance for Needy Families* (TANF) viennent en aide aux jeunes à faible revenu.
- La part des jeunes vivant dans des ménages percevant une allocation logement a suivi une tendance à la hausse, avant de chuter en 2014. Cela est principalement dû à une baisse notable de la part des jeunes bénéficiaires en Espagne, en Irlande et en Islande, où de nombreux jeunes vivent dans des ménages percevant une allocation logement. Ces prestations sont largement versées dans d'autres pays d'Europe du Nord (Danemark et Finlande) et en France, où les ménages à bas revenu peuvent percevoir une allocation logement.

Plus d'un tiers des jeunes perçoivent une forme de prestations familiales (graphique 1.A2.2 en annexe).

Les jeunes sont moins bien couverts par les prestations hors emploi

Puisque les jeunes bénéficient relativement peu des prestations de chômage, la couverture des prestations – c'est-à-dire la part des jeunes *chômeurs* qui perçoivent ces prestations – est également faible (graphique 1.23). Moins de 30 % de l'ensemble des jeunes chômeurs perçoivent des prestations de chômage, contre 43 % des chômeurs plus âgés.

Graphique 1.23. **La part des chômeurs percevant des prestations est plus faible chez les jeunes que chez les adultes d'âge très actif**

Pourcentages de chômeurs jeunes et non jeunes d'âge actif touchant des allocations de chômage, ou une pension d'invalidité ou une aide sociale, et chômeurs en pourcentage de la population dans les mêmes groupes d'âge, moyennes de l'OCDE, 2007-14

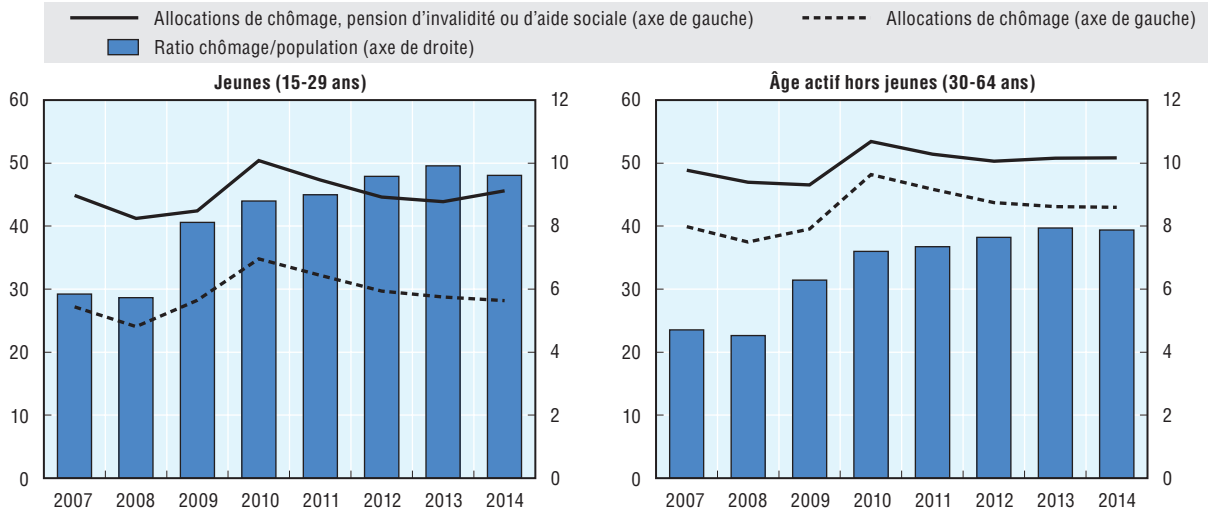

Note de lecture : Les personnes sont considérées comme bénéficiaires de prestations chômage, invalidité ou de revenu minimum, si elles ont perçu ces prestations à n'importe quel moment au cours de l'année précédente, ou si un membre de leur ménage a perçu un revenu minimum ou cours de la même période. En 2014, on comptait en moyenne 10 % de chômeurs parmi l'ensemble des jeunes (barres grises) dans l'OCDE. La part des jeunes chômeurs percevant des allocations de chômage (ligne pointillée) était de 28 %. La part des jeunes chômeurs percevant des allocations de chômage, une pension d'invalidité ou une aide sociale (ligne continue) était de 46 %.
Note : Les personnes suivant des études formelles ne sont pas comptées parmi les chômeurs.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412404

Une fois les pensions d'invalidité et l'aide sociale prises en compte, la part des jeunes chômeurs parmi les bénéficiaires des prestations passe à environ 45 %, un taux toujours inférieur au taux de 50 % enregistré chez les adultes chômeurs âgés de 30 ans et plus.

Les prestations sont souvent moins adaptées pour les jeunes

L'efficacité d'un système de prestations ne peut pas être évaluée sur la seule base de sa couverture – le *montant des prestations* est essentiel pour les ressources du ménage. L'une des façons d'examiner l'efficacité d'un système de prestation est de se demander combien de ménages il préserve de la pauvreté. Combien de ménages ne sont pas pauvres grâce aux prestations ?

Dans la zone OCDE, 22 % des adultes d'âge actif de moins de 30 ans, et 18 % de ceux âgés de plus de 30 ans seraient pauvres s'ils ne touchaient pas de prestations. Le graphique 1.24 montre combien d'entre eux perçoivent des prestations suffisamment élevées pour faire passer leur revenu au-dessus du seuil de pauvreté[16]. En moyenne, 49 % des adultes d'âge actifs de plus de 30 ans qui seraient pauvres avant transferts sociaux, passent au-dessus du seuil de pauvreté grâce aux transferts. Cette part est beaucoup plus faible chez les jeunes (41 %). Les pays qui luttent le plus efficacement contre la pauvreté de la population d'âge actif affichent les écarts les plus importants entre les plus de 30 ans et les moins de 30 ans

Graphique 1.24. **Les prestations sociales sont moins efficaces pour maintenir les jeunes au-dessus du seuil de pauvreté**

Part, en pourcentage, des individus dont les revenus avant transferts sont inférieurs au seuil de pauvreté, et qui passent au-dessus après avoir touché les transferts publics, jeunes (16-29 ans) et adultes d'âge actif (30-64 ans), 2014

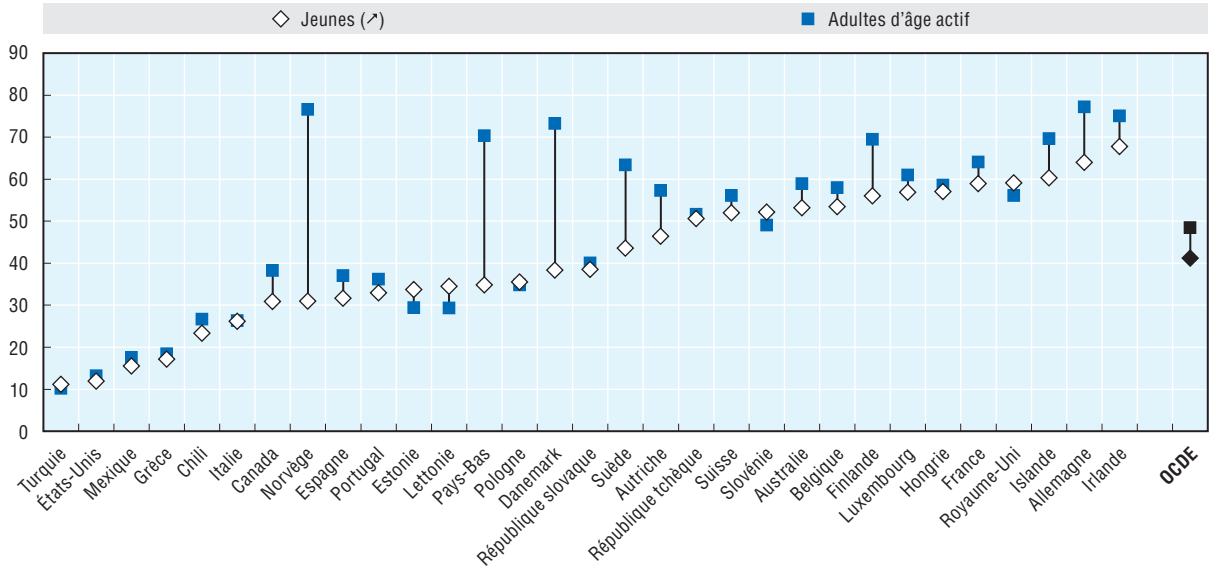

Note : Les données des États-Unis relatives aux jeunes font référence aux 16-24 ans.
Données de 2011 pour le Canada, de 2012 pour la Turquie, et de 2013 pour le Chili et la Suisse.
Les individus sont pauvres s'ils vivent dans un ménage dont le revenu équivalent (c'est-à-dire ajusté en fonction du nombre de membres du ménage) est inférieur à 50 % du revenu médian.
Le graphique présente le pourcentage d'individus d'âge actif jeunes et non jeunes qui étaient pauvres *avant* les transferts publics, et qui ne sont plus pauvres *après* les transferts publics.
Les transferts publics incluent les allocations familiales, les pensions d'invalidité, les prestations de chômage et l'aide sociale. Ils excluent uniquement les pensions publiques.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412411

préservés de la pauvreté. En Norvège et au Danemark, par exemple, les transferts publics maintiennent plus des trois quarts des adultes d'âge actif de plus de 30 ans risquant de passer sous le seuil de pauvreté au-dessus de ce seuil. Cette proportion est inférieure à un tiers chez les jeunes. Il n'y a qu'en Estonie et en Lettonie, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, que les moins de 30 ans sont plus nombreux que les plus de 30 ans à être maintenus au-dessus du seuil de pauvreté grâce à l'aide publique.

Les jeunes sont plus exposés au risque de pauvreté que les groupes plus âgés

Les jeunes ont aujourd'hui plus de risques d'être pauvres que les seniors (graphique 1.25). À l'exception de l'Australie, où de nombreux retraités touchent leurs pensions sous la forme d'une somme forfaitaire au lieu de toucher une rente mensuelle[17], le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à celui des seniors dans la plupart des pays de l'OCDE.

Graphique 1.25. **Les jeunes ont aujourd'hui plus de risques d'être pauvres que les seniors dans la plupart des pays de l'OCDE**

Taux de pauvreté chez les jeunes (16-29 ans), les individus d'âge actif non jeunes (30-64 ans) et les seniors (65 et plus), en pourcentages, 2014

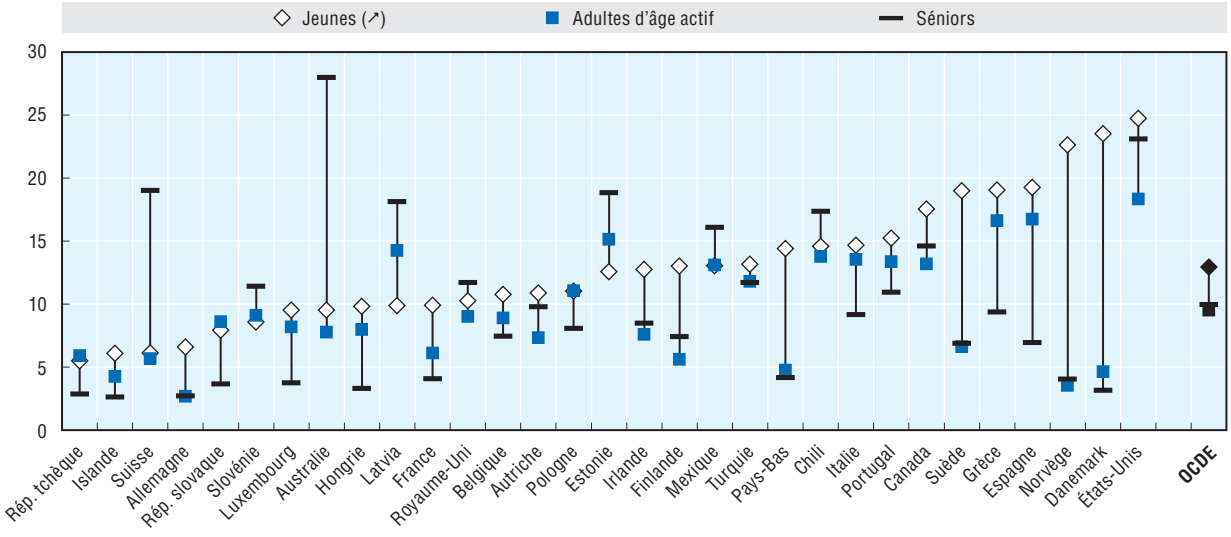

Note : Les individus sont définis comme pauvres s'ils vivent dans un ménage dont le revenu équivalent (revenu du ménage ajusté en fonction du nombre de membres du ménage) est inférieur à 50 % du revenu médian.
Les données des États-Unis relatives aux jeunes font référence aux 16-24 ans.
Données de 2011 pour le Canada, 2012 pour la Turquie, et 2013 pour le Chili et la Suisse.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'enquête CASEN du Chili, et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412422

Environ un jeune sur huit est pauvre dans la zone OCDE. Le taux de pauvreté des jeunes est particulièrement élevé dans les pays nordiques, où les jeunes ont tendance à quitter le domicile de leurs parents plus tôt que dans les autres pays, et ne bénéficient donc plus de leurs revenus. Il est également élevé aux États-Unis, bien que la population soit un peu plus jeune (voir note du graphique sur la tranche d'âge des jeunes aux États-Unis). C'est en Islande, en République tchèque et en Suisse que l'incidence de la pauvreté des jeunes est la plus faible – autour de 5 %.

4. Mesures visant à promouvoir l'autonomie des jeunes

Bien que l'aide au revenu soit en elle-même essentielle pour lutter contre la pauvreté des jeunes, elle est rarement suffisante pour les remettre sur la voie de l'autonomie. Toutefois, le meilleur moyen de parvenir à une sécurité financière durable est d'obtenir un emploi stable. Pour de nombreuses jeunes femmes, un manque de gardes d'enfants abordables est un obstacle majeur pour participer au marché du trvail (voir encadré 1.3). Beaucoup d'autres n'ont pas les compétences requises pour trouver un emploi, comme le montre la section 3. Cette situation est particulièrement difficile dans le sillage de la crise, un nombre élevé de jeunes ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des employeurs dans des secteurs où ils n'ont jamais travaillé auparavant. L'aide publique doit donc viser à garantir que tous les jeunes obtiennent les qualifications nécessaires pour réussir sur le marché du travail. À cette fin, l'action publique doit mettre en place une aide sociale intensive et ciblée pour empêcher les jeunes vulnérables de passer entre les mailles du filet.

Cette section présente les mesures visant à régler le problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif et à favoriser l'autonomie de la jeunesse. Elle présente les stratégies visant à prévenir une sortie prématurée du système éducatif et à faciliter le passage de l'école à la vie active par le biais d'un enseignement professionnel de haute qualité. Elle examine ensuite les programmes de prise de contact avec les jeunes démotivés et les dispositifs permettant aux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif de trouver du travail ou de reprendre des études. L'analyse s'appuie sur les données tirées des recherches sur les programmes en faveur des jeunes et les résultats de la série d'examens par pays de l'OCDE intitulée *Investir dans la jeunesse*.

Il est essentiel de lutter contre l'abandon prématuré de la scolarité pour remédier au problème des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif

Pour lutter efficacement contre ce problème, les pouvoirs publics doivent s'assurer que tous les jeunes obtiennent un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui leur permette de poursuivre des études ou leur donne les compétences professionnelles nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Les pays de l'OCDE ont fait des progrès considérables au cours de la dernière décennie en ce qui concerne la réduction du taux de jeunes quittant le système éducatif prématurément, c'est-à-dire de la part de jeunes qui ne parviennent pas à terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (graphique 1.26). Toutefois, environ un jeune sur six parmi les 25-34 ans ne possède pas de diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et ce taux est considérablement supérieur dans les pays d'Europe du Sud comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Turquie.

Pour réduire encore le nombre de jeunes quittant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sans diplôme, les mesures mises en œuvre doivent permettre de détecter les signes de démotivation suffisamment tôt et d'apporter aux jeunes risquant d'abandonner l'école l'aide dont ils ont besoin pour terminer leurs études.

Un contrôle systématique de la fréquentation scolaire permet d'identifier les jeunes vulnérables

Les stratégies visant à maintenir les élèves vulnérables dans le système éducatif obtiennent les résultats les plus encourageants lorsqu'elles éliminent les obstacles à la scolarisation à un stade précoce. L'abandon n'est généralement pas un événement soudain

Graphique 1.26. **Les sorties précoces du système éducatif diminuent mais demeurent fréquentes, notamment dans les pays d'Europe du Sud**

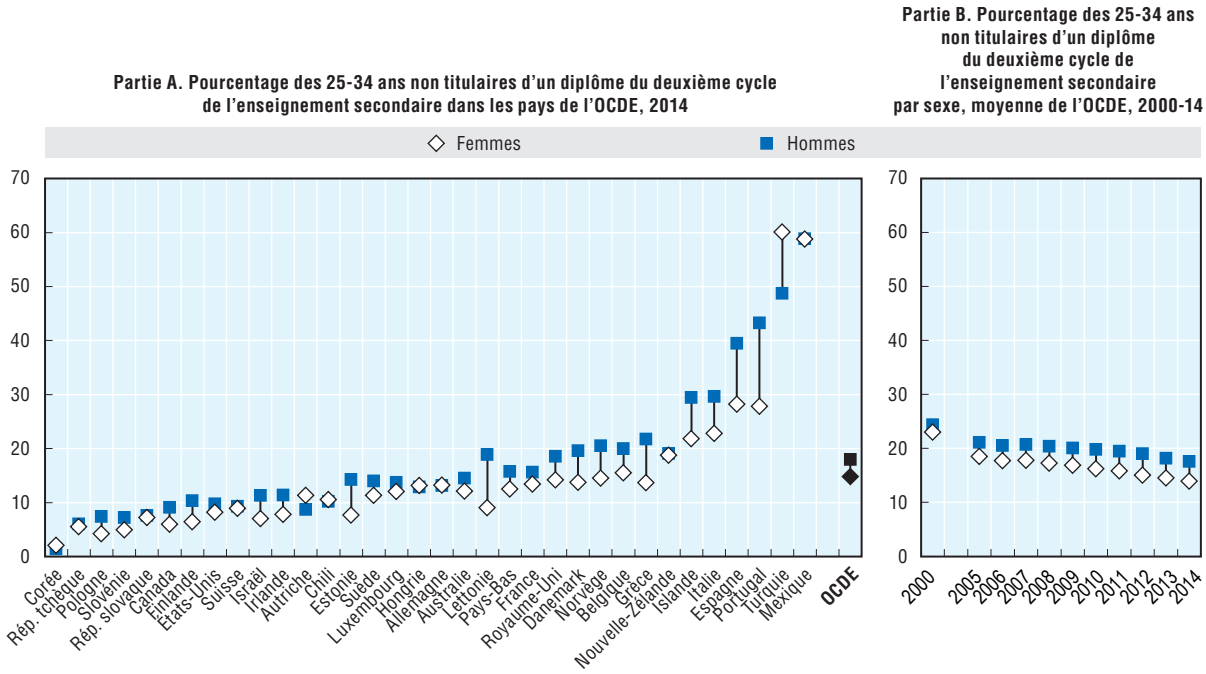

1. « Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire » désigne un niveau d'instruction inférieur au niveau 3C court de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La classification de la CITE a connu une interruption structurelle en 2014.
2. Pas de données sur le Japon. Dans la partie B, la moyenne de l'OCDE exclut l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Mexique et la Nouvelle-Zélande pour les années 2000-14, et l'Autriche, l'Islande et la Norvège pour l'année 2000.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'EFT UE, les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et la base de données 2015 *National Educational Attainment Classification (NEAC)* de l'OCDE, *https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=EAG_NEAC#*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412435

et inattendu, mais plutôt la conséquence d'un long processus de désengagement (Lyche, 2010). Il peut être causé par différents facteurs – difficultés d'apprentissage, troubles psychiques, problèmes familiaux, attitude des parents vis-à-vis de l'école ou expérience scolaire – qui, généralement, sont liés et s'aggravent au fil du temps (OCDE, 2012b). Pour empêcher un jeune d'abandonner, ces difficultés doivent être traitées dès leur apparition.

Les écoles doivent systématiquement contrôler l'assiduité des élèves et informer les principales parties prenantes – notamment les parents et les services sociaux – afin que les élèves à problèmes soient identifiés et reçoivent l'attention dont ils ont besoin. En Lettonie, par exemple, la plupart des établissements secondaires utilisent des plateformes en ligne pour collecter des informations sur l'emploi du temps des élèves, leur assiduité en classe, leurs résultats et les éventuels devoirs à rendre. Les professeurs saisissent ces informations dans le système, mais les élèves, leurs parents et l'administration scolaire y ont accès. Bien que le contrôle et la déclaration de la fréquentation scolaire soient habituels pendant les années de scolarité obligatoire dans la plupart des pays, cette pratique est toutefois moins courante dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire non obligatoire. Une pratique semble efficace en Suède, où les établissements du deuxième cycle du secondaire sont légalement obligés de déclarer les élèves de moins de 20 ans sortis prématurément du système éducatif et les élèves à fort taux d'absentéisme aux autorités locales dans le cadre de leur « responsabilité d'activité ». Les communes tentent alors d'entrer en contact avec les

élèves concernés, de se renseigner sur leur situation et de leur proposer des activités pour leur permettre de reprendre leur scolarité.

L'obligation de déclarer la fréquentation scolaire aux autorités nationales en charge de l'éducation permet de s'assurer que les enseignants, les écoles et les communes prennent l'absentéisme au sérieux. Parfois, les écoles peuvent en effet tarder à réagir à l'absentéisme d'un élève, soit parce qu'elles manquent de ressources, soit parce que l'absentéisme d'un élève « à problèmes » est jugé bénéfique pour la classe. En Suède, les communes ont l'obligation de signaler tous les six mois aux autorités la situation des jeunes élèves jugés vulnérables ainsi que les interventions menées. En Norvège, les établissements primaires et du premier cycle du secondaire doivent transmettre les listes de présence aux autorités nationales trois fois par an, et indiquer s'ils ont réussi à assurer le suivi des élèves qui ne sont pas venus en classe. Au niveau national, ces données sur l'absentéisme peuvent être une ressource précieuse pour les responsables publics, par exemple pour évaluer la qualité des programmes pédagogiques et l'adéquation des aides destinées aux élèves. On peut s'interroger toutefois sur la fiabilité de la collecte régulière d'informations sur la fréquentation scolaire, les écoles n'étant pas forcément incitées à signaler rapidement un abandon, notamment si leur financement dépend du nombre d'inscrits.

Les élèves vulnérables et leurs familles ont besoin d'une aide globale

Lorsque de mauvais résultats scolaires et l'absentéisme sont causés ou aggravés par des facteurs non éducatifs – comme des problèmes familiaux, des problèmes de santé ou la consommation de drogues –, ces facteurs doivent être éliminés pour qu'il y ait une amélioration durable des résultats scolaires.

Du personnel de soutien spécialisé dans l'enceinte des établissements scolaires est essentiel pour identifier rapidement et résoudre les problèmes auxquels un jeune perturbé peut être confronté. Des psychologues ou des travailleurs sociaux formés peuvent être les premiers interlocuteurs importants pour les élèves, les parents et les enseignants lorsque des problèmes surviennent. Lorsque les établissements ne disposent pas de ce genre de personnel spécialisé, du personnel enseignant désigné ayant suivi une formation adéquate peut être très utile. En Norvège, par exemple, les écoles ont la possibilité de dispenser les enseignants de certaines de leurs tâches afin qu'ils puissent venir en aide aux élèves perturbés et aux absents. Ces enseignants peuvent sortir de la classe pendant une heure avec les élèves qui ont des problèmes de concentration ou de comportement, ou se rendre au domicile d'un élève le matin pour aller le chercher s'il ne s'est pas présenté à l'école.

Les réseaux de soutien périscolaires – par exemple les services sociaux et de santé, services publics de l'emploi et éventuellement, ONG – jouent un rôle important dans la lutte contre les problèmes plus graves ou durables que les écoles sont incapables de régler elles-mêmes. En fonction des besoins, les travailleurs sociaux ou les autres personnels de soutien peuvent aider à régler les problèmes familiaux, remédier à des conditions de logement difficiles, mettre le jeune en contact avec les services de santé, ou jouer un rôle de médiateur entre le jeune et la police ou les tribunaux. Parfois, les services sociaux ont déjà travaillé avec la famille d'un jeune, par exemple parce ses parents touchaient des prestations. Au Portugal, le programme Territoires éducatifs d'intervention prioritaire (TEIP) crée des partenariats entre les écoles « prioritaires » dans certains quartiers défavorisés et des entités publiques et privées comme les centres de soins, les associations de bénévoles, et différents organismes de soutien. L'objectif est de proposer aux élèves risquant d'abandonner l'école une formation professionnelle et des options autres que la scolarité traditionnelle. Le ministère de

l'Éducation contrôle régulièrement les effets du programme, comme l'amélioration des résultats scolaires, de l'assiduité, du comportement et du risque d'abandon. Les taux d'abandon dans les quartiers prioritaires ont constamment diminué depuis le lancement de ce programme, et en 2010, quatre ans après le déploiement de la seconde version, ils ont convergé vers les taux nationaux (Dias et Tomas, 2012).

L'intervention d'experts extérieurs est particulièrement importante pour venir en aide aux élèves atteints de troubles psychiques. Une part importante des jeunes des pays de l'OCDE se sent régulièrement stressée (OCDE, 2013), et la prévalence de maladies comme les troubles de l'alimentation, l'anxiété ou la dépression est élevée et en augmentation, notamment chez les jeunes femmes (OCDE, 2012a). L'identification des problèmes de santé mentale n'est cependant pas facile, et les parents et les enseignants ne sont pas suffisamment informés sur les symptômes. Les jeunes eux-mêmes peuvent, en outre, se montrer réticents à demander de l'aide à une personne de leur entourage, par peur de ressentir de l'embarras ou de la honte. Les services psychologiques dans les écoles ont un rôle important à jouer pour dépister les troubles psychiques dès leur apparition et fournir des informations et une aide aux enseignants, élèves et parents. Des services de santé externes, comme ceux dirigés par la Fondation nationale australienne pour la santé mentale des jeunes *Headspace*, constituent une approche innovante pour dépister et traiter les troubles de la santé mentale chez les jeunes. Dans les centres *Headspace*, les jeunes peuvent chercher de l'aide de manière confidentielle en dehors de leur environnement social et éducatif immédiat. *Headspace* leur propose également une éducation sexuelle et des moyens de contraception (voir encadré 1.4).

Des environnements scolaires flexibles peuvent être bénéfiques pour les jeunes les plus désavantagés

La plupart des pays cherchent à freiner la marginalisation des jeunes atteints de troubles mentaux et physiques en les maintenant dans le système scolaire ordinaire et en leur proposant une aide spécialisée (OCDE, 2007). Une scolarité ordinaire est généralement bénéfique tout au long du deuxième cycle du secondaire pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, car ils peuvent se mêler à d'autres jeunes (OCDE, 2012c). Les politiques devraient donc, autant que possible, encourager un environnement pédagogique suffisamment souple et encourageant pour accueillir les élèves vulnérables dans les écoles ordinaires, et minimiser le nombre de jeunes inscrits dans des programmes pédagogiques spéciaux séparés. Mais il est difficile et coûteux de créer un cadre de ce type, et les établissements ordinaires ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour offrir aux élèves défavorisés l'aide dont ils ont besoin.

Un certain nombre de voies ont été explorées dans le cadre des efforts visant à améliorer l'aide aux élèves défavorisés dans les environnements scolaires ordinaires :

- Des classes plus réduites peuvent aider les plus désavantagés, bien qu'elles tendent à être plus bénéfiques pour les enfants que pour les adolescents. Une expérience menée dans l'État du Tennessee aux États-Unis a montré que le fait de placer les très jeunes élèves (de la maternelle à la troisième année du primaire) dans des classes de taille réduite était associé à des changements de personnalité positifs et à des revenus plus élevés à l'âge adulte, mesurés jusqu'à l'âge de 27 ans[18]. L'amélioration observée était en outre deux fois plus importante chez les enfants issus des minorités que chez leurs pairs des populations dominantes (Dee et West, 2008 ; Chetty et al., 2011). Il semble que le taux d'encadrement plus élevé ait été un facteur essentiel, qui a contribué à améliorer des compétences non

Encadré 1.4. ***Headspace* : une aide pour les jeunes atteints de troubles mentaux en Australie**

La Fondation nationale pour la santé mentale des jeunes *Headspace* a été créée en 2006 par le gouvernement australien pour répondre à l'insuffisance des services de prise en charge des troubles mentaux des jeunes. Elle offre des services intégrés d'intervention précoce pour les 12-25 ans atteints de troubles mentaux légers à modérés, ou risquant de présenter de tels troubles. Elle vise à promouvoir et à faciliter l'amélioration de l'état de santé, du bien-être social et de la participation économique. On compte actuellement 95 centres *Headspace* à travers le pays (juillet 2016), où les jeunes reçoivent l'aide de professionnels comme des psychologues, des travailleurs sociaux, des addictologues et des médecins généralistes, ainsi que des conseillers d'orientation, des enseignants en formation professionnelle et des délégués à la jeunesse. L'aide porte sur quatre domaines essentiels : la santé psychique, la santé physique, la consommation d'alcool et de drogues, et le soutien scolaire/professionnel.

Le service est adapté aux jeunes et leur permet d'accéder facilement à des conseils médicaux et des traitements. Les centres *Headspace* sont généralement situés dans des endroits faciles d'accès, et pratiquent une politique dite « de la porte ouverte » qui permet aux jeunes et à leur famille d'entrer et de recevoir de l'aide anonymement. Les services sont fournis gratuitement ou pour un coût dérisoire, et garantissent un niveau de confidentialité élevé. Les jeunes qui vivent dans une zone où il n'existe pas de centre *Headspace* local ou ceux qui hésitent à franchir la porte pour demander de l'aide peuvent bénéficier de conseils en ligne et par téléphone.

Headspace a réussi à atteindre la population ciblée. Une évaluation indépendante a examiné les recommandations fréquentes des services médicaux, éducatifs et locaux aux centres *Headspace,* et a conclu que *Headspace* avait réussi à sensibiliser la population (SPRC, 2009). Une équipe d'examinateurs de l'OCDE a tiré la même conclusion au cours d'une mission exploratoire, en constatant que les services *Headspace* étaient bien intégrés aux collectivités locales. Des données récentes montrent que les centres *Headspace* sont très fréquentés par des jeunes appartenant à des groupes marginalisés ou vulnérables, comme les SDF, les populations indigènes, les lesbiennes, gays ou bisexuels, les transgenres ou les intersexués (SPRC, 2015). La plupart des jeunes (72.7 %) qui visitent les centres *Headspace* souffrent de troubles mentaux ou comportementaux, principalement d'anxiété ou de symptômes dépressifs, de problèmes situationnels comme le harcèlement, et de problèmes relationnels (13.4 %). La grande majorité a bénéficié d'une certaine forme de prise en charge de ses troubles mentaux, notamment d'une thérapie comportementale et cognitive, et de conseils (Rickwood et al., 2015a,b).

Il existe malheureusement peu de données concluantes à ce stade sur l'impact des services de *headspace*. Une étude récente menée dans les 30 premiers centres a montré que peu d'entre eux avaient mesuré l'efficacité de leurs services coordonnés, intégrés, ou réalisé des audits cliniques (Rickwood et al., 2015c).

Le gouvernement australien a levé des fonds considérables pour financer le programme : 411.7 millions AUD sur les cinq prochaines années à compter de 2013-14. Le nombre de centres *Headspace* devrait passer à 100 en 2016.

Source : OCDE (2015), *Mental Health and Work: Australia*, Éditions OCDE, Paris ; OCDE (2016), *Investing in Youth – Australia*, Éditions OCDE, Paris.

cognitives comme la concentration, l'assiduité ou l'esprit d'initiative. Piketty et Valdenaire (2006) ont constaté des résultats similaires en France, à l'instar d'Angrist et Lavy (1999) dans les écoles primaires en Israël.

- L'adaptation des méthodes d'enseignement et du contenu des programmes aux besoins des élèves défavorisés peut également contribuer à améliorer les résultats. Aux États-Unis, les *charter schools* sont des écoles publiques qui bénéficient d'une latitude plus importante en ce qui concerne la gestion du personnel, l'adaptation des programmes et l'organisation des temps d'enseignement. Elles doivent également remplir des objectifs prédéfinis et déclarer un ensemble d'indicateurs de performances. Les *charter schools* visent souvent les élèves issus de milieux défavorisés qui n'ont pas accès à des écoles publiques de qualité dans le voisinage ou qui ont des difficultés avec les programmes traditionnels. Elles disposent généralement de davantage de ressources (ce qui se traduit par des classes plus réduites et/ou un plus grand nombre d'heures de cours), de services complémentaires et d'enseignants mieux formés à la prise en charge des jeunes vulnérables. Un nombre considérable de recherches montrent que les *charter schools* peuvent avoir un impact important et durable sur les résultats scolaires puis sur l'emploi (Abdulkadiroglu et al., 2009 ; Angrist et al., 2016 ; Dobbie et al., 2011).

Reste à savoir dans quelle mesure les enseignements tirés de ces approches peuvent s'appliquer à grande échelle. Chaque école a ses propres caractéristiques, et les *charter schools* appliquent des méthodes très diverses. Angrist et al. (2012) par exemple recensent un grand nombre d'effets positifs estimés des *charter schools* dans un échantillon d'écoles du Massachusetts, et l'expérience montre également que certaines méthodes d'enseignement peuvent considérablement améliorer les résultats de la plupart des élèves défavorisés. Il reste maintenant à déterminer quels aspects particuliers de ces pratiques sont les plus prometteuses pour aider les élèves défavorisés à réduire l'écart avec les autres en termes de résultats scolaires.

Les programmes périscolaires sont particulièrement précieux pour les jeunes désavantagés

Des programmes périscolaires bien conçus peuvent apporter une contribution considérable au développement éducatif et social des jeunes. La possibilité attirante pour les jeunes de faire du sport, d'apprendre un instrument de musique ou de pratiquer une activité artisanale ou d'autres activités manuelles peut contribuer à renforcer les compétences sociales et professionnelles, tout en luttant contre le risque d'isolement. Des données empiriques confirment les effets positifs des activités périscolaires sur les résultats scolaires et les perspectives professionnelles (OCDE, 2012b, 2012d ; Carcillo et al., 2015), et ces effets sont en général plus importants pour les jeunes issus de milieux défavorisés (Heckman, 2008). Toutefois, comme la participation aux programmes périscolaires privés découle souvent de l'initiative des parents, les jeunes qui prennent part de ces activités sont issus en majorité de milieux favorisés (OCDE, 2011).

Dans l'idéal, des activités périscolaires devraient être proposées à tous les jeunes, quel que soit leur milieu, afin que les plus défavorisés y prennent part tout en évitant les éventuels effets stigmatisants associés aux programmes destinés à ces jeunes. Le fait de lier les programmes périscolaires aux établissements scolaires peut les rendre plus accessibles. En Lettonie, par exemple, les communes disposent d'un système complet « d'éducation d'intérêt » périscolaire, qui fonctionne la plupart du temps au sein de l'école. Les activités sont facultatives, mais comme elles sont attractives et gratuites, la plupart des jeunes y participent. Lorsque les activités ne sont pas publiques comme en Lettonie, mais proposées par des organisations privées comme des clubs sportifs ou des écoles de musique, les établissements scolaires et les prestataires privés peuvent se coordonner pour orienter les élèves vers les activités les plus bénéfiques pour eux. Les communes peuvent avoir besoin de

subventionner certaines activités pour permettre aux jeunes de familles modestes de payer les frais et le matériel ou équipement éventuellement nécessaire.

Toutefois, des programmes plus restreints conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des plus défavorisés peuvent parfois être très bénéfiques. Des programmes attractifs dans les quartiers défavorisés peuvent aider les « jeunes des rues » et les faire participer à des activités intéressantes. Ces programmes peuvent également proposer une aide aux devoirs et une aide médicale ou psychologique.

Plusieurs programmes efficaces associent les activités périscolaires destinées aux jeunes défavorisés à un mentorat. L'objectif est de guider les jeunes qui ne font pas confiance à leurs enseignants et qui n'ont pas de figure d'autorité à la maison, et de leur offrir des modèles positifs. L'un des programmes les plus anciens et les plus importants de ce type est *Big Brothers Big Sisters of America* (BBBS), fondé aux États-Unis au début des années 1900. Ce programme fonctionne sur la base d'un modèle étroitement contrôlé. Les mentors et les jeunes participants sont sélectionnés par le biais d'un processus de sélection complexe, puis appariés en fonction de leurs intérêts communs. Du personnel spécialisé suit de près la relation mentor/protégé et conseille les mentors sur la manière d'améliorer la communication, de diversifier les activités, de favoriser le développement de l'enfant et de résoudre les éventuelles difficultés. Une évaluation a montré que les adolescents ayant bénéficié de ce mentorat pendant au moins un an se sont montrés moins violents, ont moins consommé de substances nocives, et que leur assiduité s'est améliorée, même si ce n'est pas le cas de leurs résultats scolaires (Grossman et Rhodes, 2002)[19]. Le programme BBBS a été étendu à 14 autres pays, dont l'Australie, l'Autriche, le Canada, l'Irlande, Israël, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Pologne[20].

Un certain nombre d'initiatives récentes utilisent le sport comme un vecteur pour toucher les jeunes, les éducateurs enseignant non seulement le sport, mais jouant également le rôle de mentors formés. Une intervention pilote menée aux États-Unis, par exemple, intitulée *Becoming a Man* (BAM), offre aux jeunes défavorisés souffrant de problèmes comportementaux un soutien non scolaire pendant l'année scolaire. BAM assure en outre une formation aux compétences sociales qui repose sur la thérapie comportementale et cognitive (TCC) et le sport. Cette initiative s'est montrée efficace pour réduire la criminalité et améliorer les résultats scolaires (Heller et al., 2015). En Australie, le programme *Sporting Chance*, fondé en 2006, encourage les jeunes aborigènes à mettre en œuvre l'esprit de compétition, la discipline et l'état d'esprit positif du rugby dans d'autres domaines de la vie, notamment la scolarité. Les participants se voient attribuer un mentor personnel d'origine aborigène et ensemble, ils établissent un plan qui engage le jeune à améliorer progressivement son comportement scolaire et ses résultats à l'aide d'objectifs définis explicitement et d'évaluations trimestrielles. L'impact de ce programme est en cours d'évaluation.

L'aide aux jeunes vulnérables est souvent difficile à coordonner

Un soutien exhaustif aux jeunes confrontés à de multiples obstacles nécessite souvent l'intervention et la collaboration de différents acteurs. Pour un aperçu complet des caractéristiques et du contexte individuels, sociaux et éducatifs propres à un individu, toutes les parties impliquées doivent partager leurs connaissances et leur expertise. À cette fin, les services sociaux doivent collaborer avec les parents et l'école du jeune, et, si besoin, avec la police, les représentants du système judiciaire, voire les prestataires d'activités périscolaires.

La gestion de cette collaboration qui fait intervenir de nombreux acteurs peut être complexe (OCDE, 2015e). Différents ministères de tutelle sont généralement responsables des politiques en faveur des jeunes, dont la mise en œuvre peut être confiée à un niveau d'administration différent (local, régional et national). Par conséquent, ces politiques sont souvent peu coordonnées, et la communication entre les différents services laisse à désirer. Des bases de données communes contenant des informations sur les bénéficiaires et accessibles à tous les niveaux d'administration peuvent être utiles. Toutefois, elles sont souvent indisponibles, sauf affaires privées ou raisons politiques. Les informations doivent donc être partagées sur une base ad hoc, au cas par cas, et nécessitent souvent le consentement explicite du jeune concerné ou de ses parents.

Des structures institutionnelles efficaces peuvent grandement contribuer à des échanges d'informations rapides et à une coopération étroite entre les acteurs. Le gouvernement australien a répondu à la nécessité de mieux coordonner les politiques de soutien des jeunes en établissant des *partnership brokers* (intermédiaires de partenariat) dans plus d'une centaine de régions[21]. Ces *partnership brokers* étaient chargés de faciliter et de renforcer les liens locaux entre les écoles, les entreprises, les groupes communautaires et les familles afin de promouvoir la réussite scolaire, la participation sociale et de faciliter le passage de l'école à la vie active pour les jeunes. Certaines de leurs tâches principales consistaient, en fonction du contexte local, à aider les jeunes défavorisés à accéder aux systèmes d'aide locaux et à les utiliser, à améliorer la collaboration des différents acteurs impliqués dans la prestation de services d'aide aux jeunes, et à identifier et combler les lacunes en matière de prestations de services. En Norvège, différents services sociaux et services pour l'emploi ont été placés sous la tutelle de l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale (NAV) dans le cadre de la « réforme de la NAV » mise en œuvre entre 2006 et 2010. La branche nationale de la NAV verse des prestations d'assurance et propose des services en lien avec l'emploi aux chômeurs inscrits, comme des politiques actives du marché du travail (PAMT) visant les jeunes chômeurs. La branche locale de la NAV verse des prestations d'assurance soumises à conditions de ressources et délivre des services sociaux auprès des personnes âgées de plus de 18 ans.

Un système d'enseignement et de formation professionnels de qualité peuvent contribuer à faciliter le passage de l'école à la vie active

Un système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de qualité joue deux rôles essentiels : il prépare les jeunes au monde de l'entreprise et répond aux besoins du marché du travail en matière de compétences. L'EFP permet aux jeunes d'acquérir un ensemble de compétences générales et spécialisées, et les aide ainsi à acquérir les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour trouver un emploi. En outre, la formation en alternance est une filière intéressante qui contribue à faciliter le passage de l'école à la vie active. Pour garantir la qualité et la pertinence de l'EFP, son volet pratique doit idéalement se dérouler en entreprise. En moyenne, moins de la moitié des élèves du deuxième cycle du secondaire dans l'OCDE suivent une filière professionnelle, bien que les proportions varient considérablement d'un pays à l'autre (graphique 1.27).

L'apprentissage est un moyen idéal de dispenser une formation pratique pertinente

Les cursus d'apprentissage, qui placent des élèves chez des employeurs du secteur public ou privé tôt au cours du programme, généralement pour plusieurs années, sont souvent considérés comme une solution idéale. Le fait d'associer une formation en

Graphique 1.27. **Les taux d'inscription dans les filières professionnelles sont très variables selon les pays**

Pourcentage d'élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits dans des programmes généraux par rapport à des programmes professionnels, 2013

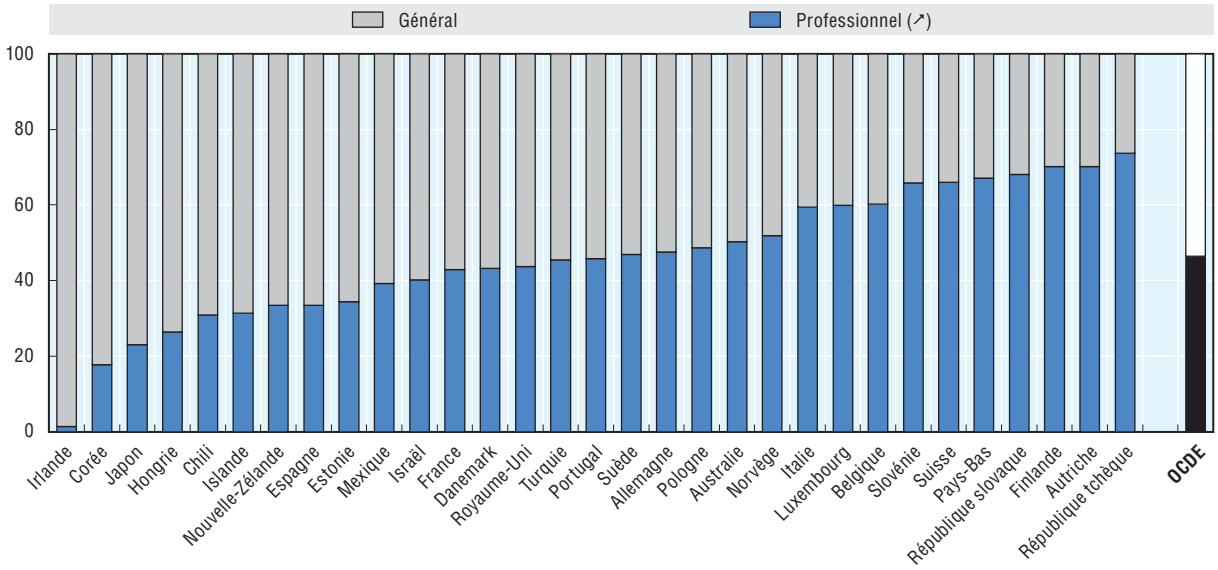

Note : Pas de résultats pour le Canada, la Grèce et les États-Unis.
Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr*.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412445

entreprise à un enseignement théorique, et la participation des partenaires sociaux à la conception des programmes, contribuent à répondre aux besoins des employeurs tout en offrant aux apprentis une première expérience professionnelle majeure. Idéalement, une relation apprenti-employeur réussie débouche sur un emploi. En effet, des recherches empiriques montrent que les contrats d'apprentissage ont un impact positif, qui se traduit par des salaires corrects et des emplois stables (Carcillo et al., 2015). Ils peuvent également se révéler efficaces pour lutter contre une sortie prématurée du système éducatif : ils s'adressent aux jeunes à l'esprit plus pragmatique, qui peuvent manquer de motivation pour suivre un enseignement théorique intensif, et réduisent les incitations à quitter l'école pour occuper un emploi rémunéré.

Les résultats positifs des programmes d'apprentissage – en particulier les résultats favorables des jeunes sur le marché du travail dans les pays possédant une forte tradition de formation en apprentissage, comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse – ont ravivé l'intérêt pour l'apprentissage. De nombreux gouvernements ont longtemps délaissé l'EFP au profit de l'enseignement universitaire, considéré comme la voie royale vers un emploi de qualité. Dans de nombreux pays, les programmes d'enseignement professionnel ne sont donc pas suffisamment attractifs (Commission européenne, 2011) et sont considérés comme une solution de repli par les jeunes qui ne réussissent pas l'université. Le taux d'inscription dans les programmes d'apprentissage est généralement faible dans l'ensemble des pays, à l'exception de quelques-uns (graphique 1.28). La situation évolue toutefois, les gouvernements veillant de plus en plus à promouvoir l'attractivité et la pertinence des programmes d'EFP afin de renforcer la participation. Un certain nombre de pays européens, comme l'Italie et l'Espagne, travaillent en étroite collaboration avec l'Allemagne pour renforcer leur système d'EFP, et la Corée a mis en place en 2014 un système d'apprentissage inspiré des

Graphique 1.28. **Le taux d'inscription dans les programmes d'apprentissage est faible dans tous les pays sauf quelques-uns**

Pourcentage de jeunes de 16 à 29 ans qui étaient apprentis en 2012 dans certains pays de l'OCDE

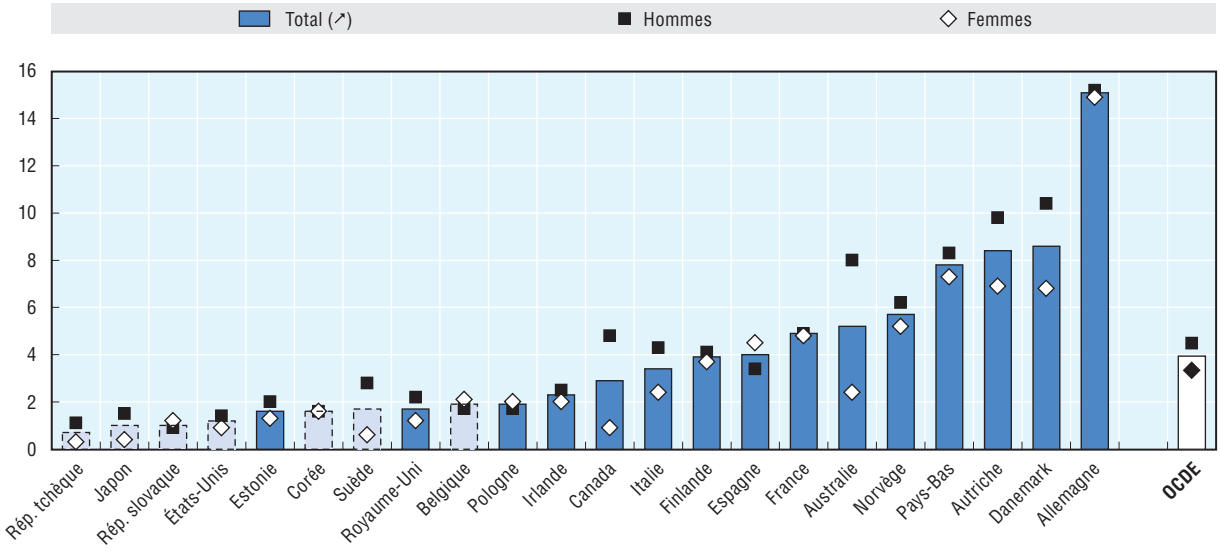

Note : Les estimations présentées en bleu clair sont fondées sur moins de 30 observations pour le total, et moins de 15 observations pour chaque sexe. Ces estimations doivent être interprétées avec prudence.
Les résultats de la Belgique et du Royaume-Uni font référence à, respectivement, la Flandre et l'Angleterre plus l'Irlande du Nord.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur l'Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC), 2012.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412454

systèmes allemand, britannique et australien. Les jeunes les plus défavorisés peuvent toutefois avoir des difficultés à entrer en apprentissage, parce qu'ils ne possèdent pas les qualifications scolaires ou les compétences de base nécessaires, que les employeurs peuvent être réticents à les prendre, ou qu'ils sont en concurrence avec des pairs plus qualifiés.

Un engagement ferme de la part des employeurs est essentiel pour valoriser les systèmes d'apprentissage en tant que passerelle reconnue vers la vie active. Dans la plupart des pays, la principale difficulté ne réside pas forcément dans la mise à disposition d'établissements de formation de qualité, mais de places d'apprentissage en nombre suffisant dans les entreprises. La charge financière en termes de coûts salariaux et non salariaux décourage certaines entreprises de prendre des apprentis. Par conséquent, un certain nombre de pays de l'OCDE ont mis en place des incitations financières pour rendre la création de places d'apprentissage plus intéressante pour les employeurs (encadré 1.5).

Le préapprentissage peut préparer les jeunes qui ne sont pas encore prêts

Les programmes de préapprentissage peuvent préparer les jeunes les plus défavorisés aux programmes d'EFP, en les aidant à combler leurs lacunes à l'écrit ou en calcul, en améliorant leur motivation, en leur donnant des habitudes de travail, voire en leur permettant de travailler en entreprise sur de courtes périodes.

En Allemagne, les jeunes qui ne parviennent pas à trouver un apprentissage – en raison de leurs mauvais résultats scolaires, de leurs difficultés d'apprentissage ou d'autres désavantages – peuvent poser leur candidature à une formation préprofessionnelle. Ces programmes durent jusqu'à un an, présentent différents secteurs professionnels aux stagiaires, et les placent dans des entreprises dans le cadre de stages subventionnés. Ils enseignent le programme de la première année de formation professionnelle. Les cursus

Encadré 1.5. **Inciter les employeurs à proposer des places d'apprentissage**

Subventions directes

Plusieurs pays versent des subventions directes aux employeurs afin qu'ils prennent des apprentis. Au Royaume-Uni, le *National Apprenticeship Service* offre des bourses d'apprentissage de 1 500 GBP aux entreprises jusqu'à 1 000 salariés qui recrutent des jeunes de 16 à 24 ans. Les employeurs qui y ont droit sont ceux qui n'ont jamais employé un apprenti auparavant, et ceux qui n'en ont pas recruté au cours des 12 derniers mois. Jusqu'à 10 subventions peuvent être accordées à un même employeur. En Autriche, les entreprises reçoivent un dédommagement financier pour chaque apprenti supplémentaire embauché en sus du nombre recruté l'année précédente. Elles reçoivent également une subvention si elles recommencent à embaucher des apprentis après une période d'interruption.

Dans le cadre du programme australien *Apprenticeships Incentives Program,* les entreprises ont droit à des incitations quand les apprentis commencent et achèvent le programme – jusqu'à 4 000 AUD en tout. Les employeurs des apprentis et des jeunes en formation qui ont eu à faire face à des obstacles à la formation et à l'emploi peuvent recevoir une aide additionnelle. Il ressort d'une évaluation de ces subventions qu'elles ont un impact considérable au début, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour retenir les apprentis et les dissuader d'abandonner (Deloitte Access Economics, 2012).

Crédits d'impôt et baisses de cotisations sociales

Une autre façon de subventionner la création de places d'apprentissages est d'accorder des crédits d'impôt et/ou des baisses de cotisations sociales. Le gouvernement français accorde à certaines entreprises un crédit d'impôt de 1 600 EUR par apprenti, qui passe à 2 200 EUR si l'apprenti est handicapé ou s'il est considéré comme défavorisé. Les entreprises peuvent également être exonérées de cotisations sociales pour les apprentis qu'elles embauchent. Outre les crédits d'impôt, chaque région accorde des subventions supplémentaires pour l'embauche d'apprentis. Au Canada, les employeurs peuvent obtenir jusqu'à 2 000 CAD par an pour chaque apprenti répondant aux critères définis, dans le cadre du dispositif de crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis.

Salaire minimum

Le coût d'embauche des apprentis peut également être réduit en convenant d'un salaire spécial inférieur au minimum légal. Plusieurs pays ont recours à cette pratique. En France, le salaire minimum des apprentis dépend de leur âge et de leur année de formation, et commence à 25 % du salaire minimum national pour les moins de 18 ans en première année, avant de passer à 93 % pour les plus de 20 ans en quatrième année. En Allemagne, une « allocation de formation » est fixée par les partenaires sociaux, et varie également en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté au sein de l'entreprise.

Trouver des financements

Un mécanisme indirect intéressant pour inciter les entreprises à proposer des places d'apprentissage consiste à leur demander de cotiser à un fonds de formation spécial qui profite uniquement aux entreprises qui embauchent des apprentis. Toutes les entreprises du Danemark versent une cotisation annuelle de près de 400 EUR par salarié au *Fonds des employeurs pour le financement* de la formation (AER). Ce fonds indemnise les entreprises tous les 24 mois pour chaque apprenti embauché. En France, la formation en entreprise est financée par une taxe d'apprentissage payée par toutes les entreprises. Elle est fixée à 0.05 % de la masse salariale pour les entreprises de moins 250 salariés, et à 0.06 % pour les entreprises de plus de 250 salariés. Les entreprises peuvent être exonérées de la taxe si elles forment un certain nombre d'apprentis.

Source : OCDE (2014), *Investing in Youth: Brazil*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264208988-en*.

préprofessionnels sont ouverts aux jeunes sans diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire, qui peuvent aller à l'école à temps partiel pendant leur préapprentissage pour obtenir leur diplôme de premier cycle. L'objectif est d'aider les participants à intégrer un apprentissage ordinaire une fois le programme terminé (OCDE, 2012e). Les résultats de la formation préprofessionnelle allemande sont bons sur le plan de l'emploi, bien que cela ne concerne pas les élèves les plus défavorisés (Caliendo et al., 2011).

Le préapprentissage est également une caractéristique importante du système d'EFP australien. Il se concentre sur des professions spécifiques ou sur un ensemble de domaines, et implique généralement des cours d'EFP en classe et des stages. Les élèves qui fréquentent encore l'école peuvent y participer à temps partiel. Le système australien vise à présenter un secteur aux jeunes, à renforcer leur motivation avant qu'ils ne commencent un apprentissage, à améliorer leurs compétences de base et leurs connaissances techniques, et donc leurs chances de trouver une place en apprentissage[22].

Des programmes de type apprentissage peuvent également être intégrés aux programmes des écoles secondaires ordinaires pour donner aux élèves désavantagés de meilleures chances d'être admis dans les programmes d'EFP. Aux États-Unis, le vaste réseau des *Career Academies*, déployé dans environ 5 000 établissements secondaires du deuxième cycle, cherche à renforcer la motivation des élèves et à les préparer à des études postsecondaires et à l'emploi. Ces *Career Academies* allient une formation universitaire et une formation technique thématique à caractère professionnel, et établissent des partenariats avec les employeurs locaux pour sensibiliser les élèves à la vie professionnelle et leur offrir des possibilités d'apprentissage en entreprise. Les *Career Academies* fonctionnent sous la forme de groupes d'apprentissage d'environ 150 à 200 élèves de la fin du premier cycle ou du début de deuxième cycle de l'enseignement secondaire jusqu'à la dernière année pour les plus grands établissements. Les recherches indiquent que les diplômés des *Career Academies* touchent environ 2 000 USD supplémentaires par an au cours des huit années de suivi. Il a également été démontré que le programme avait un effet positif sur un ensemble de résultats d'ordre social, comme la probabilité de mener une vie autonome avec des enfants et un conjoint. Toutefois, le niveau d'instruction n'est pas meilleur (Kemple, 2008).

Les stages peuvent donner aux élèves un premier aperçu du marché du travail

Les programmes de stage d'été peuvent être l'occasion pour les jeunes d'essayer les secteurs qui les intéressent, d'acquérir une première expérience professionnelle, et de nouer des liens avec les employeurs locaux. Ils peuvent être particulièrement avantageux pour les jeunes défavorisés, plus susceptibles que leurs homologues aisés d'être désœuvrés pendant les vacances. En permettant aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle intéressante, les stages peuvent contribuer à compenser les connaissances oubliées pendant les vacances scolaires et empêcher les jeunes de se lancer dans des activités illicites. Toutefois, il n'est pas facile de trouver un stage de qualité, notamment pour les jeunes dont les parents n'ont pas de relations. Les stages disponibles ne comportent pas toujours un volet pratique suffisamment solide pour être intéressant, ou ils ne sont pas rémunérés et les jeunes défavorisés n'ont pas les moyens de les suivre.

Des programmes publics ciblés sont parfois la solution. La ville de New York subventionne les emplois d'été pour les jeunes défavorisés depuis les années 60 par le biais de son programme *Summer Youth Employment*, le plus important de ce type aux États-Unis. Il permet d'acquérir de l'expérience professionnelle et une formation visant à transmettre aux jeunes les compétences nécessaires pour réussir leurs études ou trouver un emploi

stable. Il est ouvert aux 14-24 ans issus de familles modestes ou vivant dans des quartiers pauvres. On comptait en 2015 130 000 candidats, dont 54 000 ont obtenu un emploi. Il a été démontré que le dispositif présentait un bon rapport coût-efficacité – la pauvreté, la criminalité et la mortalité étaient moins importants chez les participants que chez les candidats non retenus (Gelber et al., 2016)[23]. Encouragé par les résultats positifs du programme et d'initiatives similaires, le ministère américain du Travail élabore actuellement un projet intitulé *Summer Opportunity Project* en collaboration avec le monde des affaires, qui offrira aux jeunes défavorisés des possibilités d'emploi et une formation théorique.

L'orientation professionnelle permet d'aider les élèves à faire les bons choix

Une orientation professionnelle de qualité peut stimuler les taux de réussite en améliorant l'adéquation entre les jeunes et la filière choisie. Elle peut renforcer la mobilité sociale en informant les jeunes sur des voies professionnelles que leur famille et les réseaux sociaux ne suggèrent pas forcément, et en les encourageant à choisir des filières plus susceptibles de déboucher sur un emploi stable. L'orientation professionnelle est particulièrement importante pour les jeunes qui envisagent des programmes d'EFP – notamment l'apprentissage – puisque ces derniers ont un impact plus direct sur leurs perspectives de carrière que les programmes de l'enseignement secondaire général.

Les jeunes ont plus facilement recours à l'orientation professionnelle lorsqu'elle est assurée au sein de l'école. Le point négatif est que les conseillers d'orientation des établissements scolaires ont tendance à privilégier la voie universitaire en mettant en avant les filières générales au détriment de l'EFP (OCDE, 2014a) ou les programmes proposés par leur établissement au détriment d'autres programmes extérieurs (Watts, 2009). L'intervention d'employeurs ou de spécialistes de l'orientation professionnelle extérieurs à l'établissement permet de donner des informations plus complètes et plus conformes aux réalités du marché du travail (Sweet, 2009).

Au Danemark, le ministère de l'Éducation gère les centres et services nationaux d'orientation, comme le portail national de l'orientation et un centre d'appel. Les centres d'orientation travaillent avec différents acteurs – y compris les partenaires sociaux dans l'industrie et le commerce et les collectivités locales – pour proposer un éventail d'activités dans différents contextes au sein de l'école et en dehors (ateliers, séminaires, salons professionnels, conseils individuels, etc.). La collaboration des centres avec les établissements d'enseignement et les institutions du marché du travail rend leur orientation pertinente pour les acteurs du système éducatif et du marché du travail (Field et al., 2012), et la participation des élèves à l'orientation professionnelle est élevée (graphique 1.29).

Des programmes complets comme les garanties pour la jeunesse sont nécessaires pour remettre les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif sur la voie de l'emploi, des études ou de la formation

En raison des conséquences négatives du chômage et de l'inactivité précoces sur les perspectives professionnelles des jeunes, il est important que tous les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ont des difficultés à trouver un emploi ou une filière adaptée participent à des programmes actifs pour surmonter les obstacles éducatifs et non éducatifs qu'ils rencontrent. De nombreux pays se sont engagés – par le biais de « garanties pour la jeunesse » – à proposer à tous ces jeunes une solution convenable, le cas le plus emblématique étant la garantie pour la jeunesse de l'Union européenne, lancée en 2013[24]. Elle vise à s'assurer que tous les jeunes de moins de 25 ans – qu'ils soient inscrits ou non auprès des services de

Graphique 1.29. **La plupart des jeunes bénéficient d'une certaine forme d'orientation professionnelle**

Pourcentage des élèves de 15 ans déclarant avoir eu accès à différents types d'orientation professionnelle, certains pays de l'OCDE, 2012

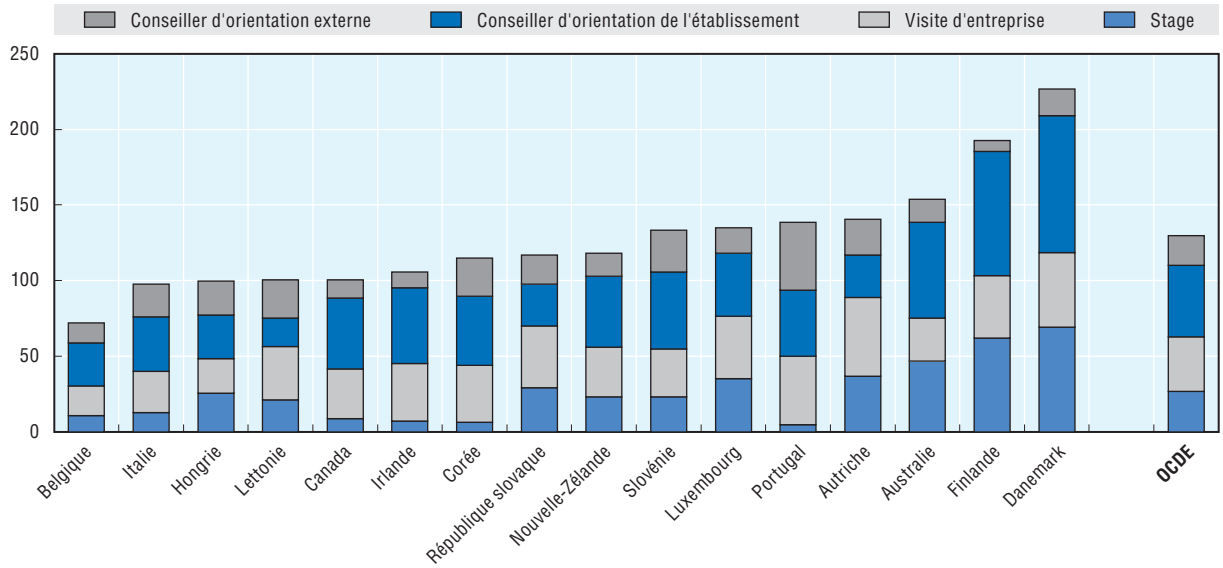

Note : Les pays sont classés par ordre croissant de la part des élèves ayant eu accès aux quatre formes d'orientation professionnelle.
Source : OCDE PISA 2012, *www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisa2012database-downloadabledata.htm.*

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412461

l'emploi – reçoivent une offre d'emploi, de formation continue, d'apprentissage ou de stage de qualité dans les quatre mois suivant l'arrêt des études ou le début du chômage. Ces initiatives peuvent être un outil utile pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes chômeurs. Leur efficacité repose toutefois sur une bonne prise de contact avec les jeunes inactifs et déconnectés. La qualité des options proposées est également importante, et les solutions doivent être adaptées aux besoins individuels des jeunes chômeurs.

Il peut être difficile de prendre contact avec les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif non inscrits au chômage

Il est essentiel de prendre contact avec les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif le plus tôt possible pour éviter qu'ils ne basculent dans l'inactivité à long terme. Pour de nombreux jeunes au chômage, la disponibilité de prestations – que ce soit sous la forme de versements en espèces ou d'une aide en nature comme un logement ou des soins – est une incitation à se mettre en contact avec les services sociaux ou de l'emploi et à s'inscrire au chômage. Certains d'entre eux peuvent toutefois hésiter à demander des prestations aux organismes publics, et tenter plutôt de se débrouiller par eux-mêmes pendant un moment ou de demander de l'aide à leur famille ou leurs amis. Les possibilités de prendre contact avec ces jeunes peuvent disparaître rapidement, l'arrêt de l'école ou du travail étant susceptible de coïncider avec leur départ du domicile parental, certains finissant même par se retrouver à la rue. Dans certains cas, les jeunes marginalisés peuvent même ne plus avoir accès à un téléphone mobile ni à internet pendant un moment. Il devient de plus en plus difficile de les remettre sur la voie des études ou de l'emploi après de longues périodes d'inactivité, puisqu'ils sortent de leur routine et n'ont plus l'habitude de se lever tôt et de participer à des activités structurées.

La collaboration entre les écoles et les services publics de l'emploi (SPE) est souvent un volet important des stratégies de prise de contact efficaces. En collaboration avec la direction des établissements d'enseignement et les enseignants, les SPE peuvent donner des conseils d'orientation en amont, informer les jeunes sur les services proposés, et détecter les jeunes vulnérables suffisamment tôt pour leur offrir une aide rapide et diminuer le risque d'inactivité après l'arrêt des études. Bien que dans la plupart des pays, le SPE et les écoles ne soient que faiblement intégrés, le Japon et la Norvège appliquent des modèles de collaboration étroite qui tiennent leurs promesses :

- Les SPE japonais *Hello Work* se mettent en contact avec les élèves des établissements scolaires et des universités par le biais de services spécialisés destinés aux jeunes (*Hello Work pour les jeunes diplômés*), afin de leur proposer des conseils, une aide à la recherche d'emploi (par exemple formation et préparation aux entretiens, séminaires et salons de l'emploi) et des stages. Ils informent également les établissements des offres d'emploi, dispensent régulièrement des conseils directement dans les établissements, et assistent les conseillers d'orientation. La collaboration entre les écoles et les SPE se révèle extrêmement efficace : la quasi-totalité des élèves japonais qui ont choisi de ne pas suivre d'études supérieures et qui aimeraient travailler reçoivent une offre d'emploi lorsqu'ils obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires.
- La Norvège dirige actuellement un projet pilote qui place des spécialistes de la jeunesse issus de l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale, la NAV, dans des établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire quatre jours par semaine. L'objectif de ce projet est de prévenir et de réduire l'abandon scolaire en proposant une orientation professionnelle, en aidant les élèves à trouver des possibilités d'emploi et en facilitant le passage de l'école à la vie active. L'accent est également mis sur la détection précoce et l'aide des jeunes confrontés à divers obstacles.

Dans de nombreux pays, les acteurs non gouvernementaux jouent également un rôle central dans la prise de contact avec les jeunes marginalisés. Alors que leurs anciens professeurs, les travailleurs sociaux municipaux et d'autres autorités publiques peuvent avoir des difficultés à les suivre et à les remotiver, les jeunes marginalisés sont susceptibles de continuer à fréquenter le centre local pour la jeunesse ou un club sportif. Un réseau étroit de prestataires non gouvernementaux d'activités pour la jeunesse peut donc contribuer à éviter que les jeunes qui ne vont plus à l'école ou au travail régulièrement perdent complètement le contact. Si ces acteurs sont informés de la situation sociale et éducative des jeunes à qui ils ont affaire, ils peuvent tenter de les mettre en relation avec les services sociaux (OCDE-LEED, 2014).

Un certain nombre de pays mettent en œuvre des stratégies de prise de contact actives qui s'appuient sur les services d'organismes non gouvernementaux. Dans le cadre du précédent programme *Youth Connections*, le gouvernement australien rémunèrait des prestataires privés – dont la plupart sont à but non lucratif – pour venir en aide aux jeunes qui risquent de quitter le système éducatif et ne parviennent pas à faire la transition vers l'emploi[25]. *Youth Connections* utilisait une approche de gestion individuelle des cas afin d'offrir des services de conseil et de mentorat. Les prestataires se rendaient également sur le terrain, visitant les endroits fréquentés par les jeunes afin de nouer des contacts et de convaincre les jeunes marginalisés de rejoindre leurs programmes. Au Japon, la prise de contact avec les jeunes *hikikomori*, c'est-à-dire à l'écart de la société, qui parfois ne quittent plus le domicile familial pendant des mois, voire des années, relève de la responsabilité des centres locaux non gouvernementaux de soutien aux *hikikomori*, financés par les préfectures.

Une approche très prometteuse, bien que coûteuse, consiste à confier la prise de contact à un seul acteur, qui passe en revue tous les adolescents afin de détecter les jeunes à la dérive. En Norvège, les services de suivi des comtés sont chargés de contacter tous les jeunes de moins de 21 ans qui quittent l'école (avec ou sans diplôme) afin d'évaluer leur situation. Ceux qu'ils parviennent à retrouver et qui sont sans emploi et sortis du système éducatif reçoivent des conseils ou une formation, ou sont mis en contact avec les services sociaux ou l'agence locale pour l'emploi. Dans le cadre de leur « responsabilité d'activité », les communes suédoises sont chargées d'entrer en contact avec les jeunes de moins de 20 ans ayant quitté le système éducatif prématurément afin d'évaluer leur situation et de les aider à terminer leurs études secondaires. Les services de suivi sont confrontés cependant à une difficulté : ils ne peuvent généralement pas obtenir d'informations sur les raisons pour lesquelles un élève a quitté l'école. Ils risquent donc de passer une bonne partie de leur temps à courir après des élèves qui n'ont tout simplement pas pensé à se désinscrire auprès de la commune lorsqu'ils sont partis vivre dans une autre ville, et n'ont besoin d'aucune aide.

Il est nécessaire d'établir le profil des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour déterminer l'aide dont ils ont besoin, ce qui peut permettre de faire des économies

Une fois que les jeunes chômeurs s'inscrivent auprès des services publics de l'emploi, il convient d'établir leur profil complet afin de s'assurer qu'ils recevront le type et le niveau d'aide dont ils ont besoin. L'établissement de leur profil permet aux conseillers d'évaluer la volonté de travailler des jeunes chômeurs, ainsi que leurs compétences et leurs besoins de formation. C'est également l'occasion d'identifier les obstacles matériels comme l'absence de logement ou la faible mobilité, les difficultés sociales ou les troubles psychiques ou physiques qui peuvent les empêcher de participer à un programme ou de travailler.

L'Australie évalue le niveau de handicap de chaque bénéficiaire des prestations, et détermine les difficultés auxquelles il risque d'être confronté pour trouver ou conserver un emploi. Cette procédure peut comporter un examen par un professionnel de santé, généralement un psychologue ou une infirmière. Les chômeurs se voient alors affecter à l'un des trois niveaux d'aide, en fonction des résultats de l'évaluation. De même, la NAV, l'agence norvégienne pour l'emploi et la protection sociale, répartit ses usagers entre quatre catégories de chômeurs en fonction du niveau d'aide nécessaire.

Un profilage soigneux doit également être envisagé au titre de la maîtrise des coûts, afin de contribuer à diriger efficacement les interventions coûteuses vers les chômeurs qui en ont besoin et qui sont les plus susceptibles d'en bénéficier. En Australie, les ressources mises à disposition des prestataires de services d'emploi non gouvernementaux varient considérablement en fonction du niveau d'aide, les prestataires recevant davantage de ressources pour placer les usagers les plus défavorisés dans un emploi. En Norvège, l'aide de la NAV vise principalement les chômeurs appartenant aux deux catégories les plus nécessiteuses, qui peuvent participer au programme dès qu'ils sont inscrits à l'agence publique pour l'emploi. Les chômeurs des deux autres catégories se contentent généralement de participer à un petit séminaire sur la recherche d'emploi. Ils doivent ensuite trouver un emploi et reçoivent peu ou pas d'aide au cours des deux à trois premiers mois. Ces directives strictes minimisent également le risque que les conseillers choisissent les jeunes chômeurs qui participeront aux programmes, et concentrent leur attention et les ressources sur les moins défavorisés qui, bien qu'ils soient très motivés, n'ont pas besoin d'une intervention coûteuse pour trouver un emploi.

Les programmes efficaces en faveur des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif doivent être étroitement ciblés

L'impact des différentes interventions pour améliorer le devenir scolaire et professionnel des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif dans les pays de l'OCDE dépend fortement de la qualité de leur conception et de leur cible. Des études empiriques montrent qu'une amélioration durable des résultats professionnels et sociaux est difficile à obtenir, notamment pour les jeunes les plus défavorisés, et que les programmes efficaces sont souvent très coûteux. Étant donné les ressources financières limitées, les contraintes de capacité qui pèsent sur les services publics de l'emploi et les services sociaux, et le fait que les programmes efficaces ne sont généralement pas faciles à mettre en œuvre ou à reproduire, il est essentiel que les programmes existants ciblent les personnes qui sont le plus susceptible d'en bénéficier.

Le type d'intervention le mieux adapté à un jeune chômeur dépend des obstacles éducatifs et non éducatifs :

- « L'éducation avant tout » est l'approche adoptée par de nombreux pays vis-à-vis des jeunes ayant quitté le système éducatif prématurément, qui ont peu de chances de trouver un emploi de qualité. Les services sociaux et les services publics de l'emploi travaillent avec les autorités en charge de l'éducation pour réintégrer ces jeunes dans le système scolaire ordinaire. Certains pays lient même les droits à des prestations d'aide au revenu à un retour dans le système éducatif. Citons par exemple l'Australie et son dispositif *learn or earn*, et le Danemark.
- Des programmes éducatifs de la deuxième chance complets et à temps plein peuvent être une solution convenable pour les jeunes sortis prématurément du système éducatif et qui ne sont pas en mesure de retourner à l'école ou n'en ont pas la volonté, peut-être parce qu'ils sont restés en dehors du système éducatif trop longtemps ou qu'ils rencontrent d'autres obstacles, comme des problèmes familiaux ou des troubles mentaux. Ces programmes associent des cours de rattrapage des compétences de base à une formation, des conseils et une orientation professionnels, et permettent souvent aux participants d'obtenir un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (encadré 1.6). Les programmes de la deuxième chance peuvent également convenir aux jeunes titulaires d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, mais ne possédant pas les compétences de base nécessaires pour suivre une formation ou trouver un emploi.
- Les programmes d'insertion professionnelle ou les cursus de formation courts comportant un important volet pratique peuvent être attractifs pour les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif qui ne peuvent ou ne veulent pas retourner à l'école parce qu'ils ont été frustrés par leur précédente expérience scolaire ou parce qu'ils souffrent de problèmes de santé ou d'ordre social. Ils peuvent aider les jeunes défavorisés à retrouver l'estime de soi et des habitudes de travail. Et ils peuvent les préparer à participer plus tard à des programmes d'enseignement ou de formation.
- Les mesures d'insertion professionnelle doivent toutefois toujours cibler les jeunes les plus défavorisés. De nombreuses données internationales démontrent aujourd'hui que les programmes courts d'emploi dans le secteur public n'améliorent généralement pas les perspectives professionnelles des chômeurs sur le marché du travail ordinaire (Card et al., 2010, 2015 ; Kluve, 2010). Cela peut probablement s'expliquer par le fait que la plupart de ces dispositifs comportent, dans le meilleur des cas, un volet de formation limité, et que les employeurs du secteur privé accordent peu de valeur à l'expérience acquise par le biais

de ces programmes. Il a même été démontré que certains programmes étaient préjudiciables, au sens où les participants délaissent leur recherche d'emploi – effets dits de « rétention ». Il existe également un risque que les salariés réguliers soient remplacés, voire « évincés » par les participants au programme qui travaillent gratuitement ou en contrepartie d'une rémunération subventionnée.

- On sait que les subventions aux entreprises privées qui embauchent des chômeurs sont un outil efficace pour améliorer les perspectives d'emploi des chômeurs, notamment lorsque les participants au programme sont jeunes. Les subventions doivent toutefois cibler uniquement les chômeurs peu qualifiés et de longue durée afin de minimiser les risques que les employeurs empochent les subventions pour recruter des chômeurs qu'ils auraient recrutés de toute façon – effet dit « d'aubaine » (Cahuc et al., 2014).
- Les interventions à bas coût et minimes comme l'aide à la recherche d'emploi, les conseils et les sessions de formation courtes (à la rédaction d'un CV et aux techniques d'entretien) peuvent suffire pour les usagers qui rencontrent peu d'obstacles à l'entrée sur le marché du travail. Ils peuvent également être utiles pour tester la volonté d'un jeune de prendre part à des activités plus intensives.

La participation active aux programmes doit idéalement commencer dès l'inscription du jeune au chômage. Pour garantir la continuité de son engagement, il est possible d'adopter un mécanisme d'obligations mutuelles, qui soumet l'aide au revenu aux efforts du chômeur pour trouver une formation ou un emploi adaptés, ou à sa participation active au programme[26].

Encadré 1.6. **Programmes de la deuxième chance pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif prématurément : possibilités et difficultés**

Les jeunes sortis prématurément du système éducatif ont généralement des difficultés à retourner à l'école puisque les facteurs éducatifs, sociaux ou personnels à l'origine de l'abandon initial persistent souvent, et demeurent un obstacle. En fonction de leur niveau scolaire et du délai écoulé depuis qu'ils ont quitté l'école, ces jeunes peuvent également être dépourvus des compétences élémentaires nécessaires pour poursuivre leur scolarité ou suivre un programme de formation professionnelle.

Les programmes de la deuxième chance proposent un environnement pédagogique flexible – souvent associé à un hébergement – bien adapté aux besoins de ces jeunes, et conçu pour les aider à se réinsérer dans le système éducatif. Ils associent généralement des cours de rattrapage en lecture, écriture et calcul à une formation professionnelle, des conseils intensifs, une aide médicale et une orientation professionnelle. Une simple expérience professionnelle ou des travaux collectifs – dans la restauration ou les soins aux personnes âgées, par exemple – peuvent les aider à retrouver un rythme de travail.

Le programme de la deuxième chance probablement le plus important et le plus connu est le programme *Job Corps* des États-Unis, en vigueur depuis 1964. Il vise les jeunes défavorisés âgés entre 16 et 24 ans et leur offre une formation universitaire, une formation professionnelle, des conseils et une formation aux compétences sociales. Il dispense également des soins et organise des stages. Autre programme important – et qui s'est étendu au-delà des États-Unis – *YouthBuild*, qui permet d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle dans le secteur de la construction. Ces deux dispositifs reposent sur des liens solides avec des employeurs locaux, et tous deux comportent un important volet de formation non cognitive visant à renforcer la motivation, le sérieux et

Encadré 1.6. **Programmes de la deuxième chance pour les jeunes qui ont quitté le système éducatif prématurément : possibilités et difficultés** *(suite)*

les qualités relationnelles. Pour certains jeunes, le *Job Corps* et *YouthBuild* fonctionnent comme un apprentissage complet, alors que pour d'autres, ils sont un tremplin vers l'enseignement supérieur. En France, l'École de la deuxième chance propose un programme similaire. Les établissements suédois d'enseignement pour adultes offrent aux jeunes âgés de 18 ans et plus des conseils, une formation aux compétences sociales et au savoir-être, ainsi qu'un enseignement formel. Ils utilisent leur propre système de notation qui évalue non seulement les performances scolaires, mais également les compétences sociales. Les universités publiques ont mis en place des quotas pour les diplômés des établissements d'enseignement pour adultes. En Australie et au Royaume-Uni, des programmes de la deuxième chance de plus petite envergure sont proposés dans des « foyers pour jeunes », qui proposent une formation, un hébergement et une aide sociale et psychologique aux jeunes sans domicile fixe, et sont souvent situés à proximité des établissements de formation professionnelle.

Le coût élevé des programmes de la deuxième chance fait obstacle à leur déploiement à grande échelle. Pour être efficaces, ils nécessitent du personnel bien formé, très motivé et capable d'assurer une aide et une supervision intensives. Les infrastructures nécessaires sont par ailleurs importantes, parce que les installations de formation, d'hébergement, de loisirs et même de santé doivent être situées au même endroit. Malgré leur coût immédiat élevé, les programmes de la deuxième chance se révèlent rentables pour des groupes spécifiques à moyen et long terme, réduisant de manière permanente la dépendance aux prestations et la criminalité, et augmentant les revenus des anciens participants (Schochet et al., 2008 ; Cohen et Piquero, 2010, 2015). Étant donné la capacité actuellement limitée des programmes de la deuxième chance, ils doivent soigneusement cibler des jeunes motivés et aptes à participer à des programmes aussi intensifs.

Notes

1. Sauf mention contraire, « les jeunes » et « la jeunesse » désignent les personnes âgées de 15 ou 16 ans à 29 ans.
2. Les facteurs contribuant à cet « effet de stigmatisation » sont la dépréciation du capital humain et le délitement des réseaux professionnels pendant les périodes d'inactivité. Les employeurs peuvent également considérer les périodes de chômage précoce comme le signe que le jeune est moins productif ou moins motivé. Cette stigmatisation peut même avoir un impact négatif sur la préférence d'un jeune pour le travail (Heckman et Borjas, 1980 ; Ellwood, 1982).
3. La population jeune a fortement diminué entre 2007 et 2014 dans plusieurs pays de l'OCDE, notamment en Irlande (-22 %), en Lettonie (-20 %), en Espagne, (-19 %), et en République tchèque et en Slovénie (-16 % dans chacun de ces pays).
4. Cette moyenne pondérée donne davantage de poids aux pays comptant une population importante de jeunes, comme la Turquie et le Mexique, alors que l'OCDE calcule le taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour chaque pays, puis fait une simple moyenne.
5. Ces jeunes sont définis comme :
   - « sans emploi » : jeunes déclarant être soit « au chômage », soit « inactifs » ;
   - « sortis du système éducatif » : jeunes qui ne sont pas inscrits dans un cursus formel d'enseignement ou de formation, comme une école, une université ou un programme d'apprentissage. Selon cette définition, les jeunes qui suivent uniquement un cursus informel ne font pas partie du système éducatif.

   Selon la définition d'Eurostat, les jeunes qui suivent un cursus informel n'appartiennent pas à la catégorie des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, ce qui conduit à une baisse

considérable du taux de jeunes classés dans cette catégorie dans certains pays, par exemple en 2013 en Espagne (moins 5 points de pourcentage), au Danemark (moins 4 points), et en Suède (moins 3 points). Ce rapport inclut uniquement l'enseignement formel dans sa définition de l'enseignement parce que les liens de l'enseignement informel avec le marché du travail ne sont pas clairs, dans la mesure où il peut s'agir d'activités de loisirs, et que les informations sur l'enseignement informel ne sont pas disponibles dans les pays non européens, ce qui peut fausser les comparaisons au sein de la zone OCDE.

6. Cette estimation ne tient pas compte des éventuels effets d'équilibre général d'une hausse des taux d'emploi des jeunes – dans les pays enregistrant des taux élevés de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en particulier, le fait qu'une part considérable des jeunes de cette catégorie trouve un emploi augmenterait de manière significative l'offre globale de main-d'œuvre, ce qui pourrait entraîner une baisse des salaires. Mais une hausse de l'emploi des jeunes stimulerait également la demande, et influerait sur les prix et les salaires agrégés.

7. Cette estimation impute les salaires des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en fonction de leurs caractéristiques observables, comme le niveau d'instruction, l'âge, l'expérience professionnelle, le sexe et les caractéristiques du ménage, en tenant compte du fait que les jeunes qui se voient offrir les meilleurs salaires sont plus susceptibles de travailler. Les salaires sont calculés à l'aide de la *correction de Heckman* qui corrige les *effets de sélection* au regard de l'emploi. Les salaires ne sont observés que pour les jeunes qui occupent un emploi, et ces derniers affichent vraisemblablement un potentiel de revenu supérieur et/ou un coût du travail moindre par rapport aux jeunes qui ne travaillent pas. Ainsi, les prévisions salariales des jeunes qui ne travaillent pas à l'aide des données des jeunes qui travaillent peuvent être biaisées. La *correction de Heckman* remédie à cela en estimant directement la probabilité de travailler pour chaque jeune, et en utilisant cette probabilité pour ajuster les estimations de l'équation des salaires. Le modèle estime les salaires horaires des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en utilisant les micro-données de l'EU-SILC, de l'enquête HILDA (Australie), de l'EDTR (Canada), de l'enquête CASEN (Chili), du SOEP (Allemagne), de l'enquête ENIGH (Mexique), de l'enquête SILC (Turquie) et de la CPS (États-Unis). Dans certains pays, on regroupe les données de plusieurs années afin d'accroître la taille de l'échantillon. Les variables explicatives sont le niveau d'instruction (inférieur au deuxième cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire et enseignement postsecondaire non supérieur, et enseignement supérieur), l'expérience professionnelle potentielle (et un terme quadratique), le sexe, la région, l'état matrimonial, et une variable de contrôle des années le cas échéant. Pour les pays où les informations sur l'expérience professionnelle potentielle ne sont pas disponibles ou de mauvaise qualité, on utilise l'âge et son terme quadratique. L'équation de sélection tient compte de plusieurs caractéristiques des ménages : la présence d'un enfant de moins de 5 ans, le fait de vivre avec ses parents et le revenu perçu par les autres membres du ménage. L'effet de la présence d'un enfant ou d'un conjoint peut également varier entre les hommes et les femmes. Le fait d'être en mauvaise santé peut également peser sur la sélection au regard de l'emploi. Le modèle est estimé séparément pour chaque pays. Les salaires et les coûts imputés se rapportent uniquement au revenu du travail, sauf pour la Turquie, où les informations sur le nombre de mois travaillés pendant l'année sont disponibles uniquement pour le travail salarié et indépendant. Les données sont celles de l'année 2014, sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011), toutefois, ces valeurs sont converties en USD de 2014. Les données nécessaires à cette estimation n'étaient pas disponibles pour la Corée, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

8. Les coûts salariaux annuels moyens (c'est-à-dire le revenu du travail brut moyen annuel plus les cotisations patronales) sont calculés pour chaque pays pour les 15-19 ans, les 20-24 ans, et les 25-29 ans, pour chaque sexe. La multiplication de ces coûts par le nombre de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif pour chaque sexe et chaque groupe d'âge permet d'obtenir l'estimation haute. Pour l'estimation basse, les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif de chaque sexe et groupe d'âge se voient attribuer à la place un salaire correspondant à 67 % du salaire médian de leur groupe.

9. Ces estimations sont conformes à une estimation récente effectuée pour les pays de l'UE en 2011 (Eurofound, 2012).

10. Une limite importante de ces calculs statistiques est que le niveau d'instruction des parents est observé uniquement chez les jeunes qui vivent chez leurs parents. Les résultats peuvent donc être sujets à caution si la décision de quitter le domicile parental est liée au niveau d'instruction des parents (par exemple, parce que le niveau d'instruction des parents pèse sur leurs revenus) et si elle diffère entre les jeunes sans emploi et sortis de l'éducation et les jeunes qui ne sont pas dans cette situation.

11. La transmission intergénérationnelle a été examinée en détail en ce qui concerne le niveau d'instruction et la pauvreté – ainsi qu'un large éventail d'autres principes et comportements, par exemple Diekman et Schmidheiny (2008) sur la transmission intergénérationnelle du divorce, et Min et al. (2012) sur la transmission intergénérationnelle des valeurs.

12. Le programme *Perry Preschool*, mené entre 1962 et 67, ciblait les enfants noirs à faible revenu avec un QI initial inférieur à 85 à l'âge de 3 ans. Des sessions préscolaires de 2.5 heures étaient organisées chaque matin tous les jours de la semaine. Le taux d'encadrement moyen était de 6 enfants pour un enseignant. Le programme mettait l'accent sur les compétences sociales et l'apprentissage actif, et les enfants entreprenaient des activités telles que : i) prise de décision et résolution de problèmes, ii) des activités planifiées, organisées et passées en revue par les enfants eux-mêmes, avec l'aide des adultes et iii) des activités impliquant la collaboration avec d'autres enfants en cas de problème. En outre, des visites à domicile étaient organisées afin d'encourager les interactions parent-enfant. Le programme a pris fin au bout de deux ans. Les participants ont été suivis pendant plus de 40 ans.

13. L'analyse a suivi les 15-29 ans sur une période de quatre ans, de 2009 à 2012. Les jeunes ont été suivis et leur situation a été examinée chaque mois pendant quatre ans (voir l'annexe de ce chapitre pour plus d'informations sur les données et l'analyse). Les données nécessaires à l'analyse n'étaient disponibles que pour 16 pays de l'OCDE.

14. La *Youth Allowance* de l'Australie, principale prestation d'aide au revenu destinée aux jeunes chômeurs âgés de 16 à 21 ans, fait exception.

15. Les prestations de chômage incluent les prestations d'assurance chômage ainsi que l'assistance chômage moins généreuse disponible dans certains pays.

16. Les pensions publiques (et donc les seniors) sont exclues de cette analyse, parce que les pensions élèveraient logiquement une large partie des seniors au-dessus du seuil de pauvreté et rendraient difficiles une comparaison entre les pays dotés d'un régime public de retraite et ceux dotés d'un système par capitalisation.

17. Comme le taux de pauvreté est fondé sur le revenu mensuel, les retraités qui puisent dans leur fonds de retraite paraissent pauvres selon ces statistiques, parce qu'ils ne perçoivent pas un revenu régulier.

18. Dans le cadre du projet STAR (*Student/Teacher Achievement Ratio*), les élèves ont été affectés aléatoirement à des classes de 15 à 22 élèves en moyenne. L'expérience a été menée dans 79 écoles du Tennessee entre 1985 et 1989, et les résultats des jeunes participants ont été suivis jusqu'à l'âge de 27 ans.

19. Les adolescents plus âgés et ceux victimes de violences psychologiques, sexuelles ou physiques étaient plus susceptibles d'écourter la relation avec leur mentor.

20. Le succès des programmes de mentorat dépend essentiellement de la participation de mentors charismatiques et crédibles. Ils doivent être issus d'un milieu auquel le jeune peut s'identifier, et ils doivent avoir suffisamment de temps pour s'investir dans la relation avec leur protégé, afin d'établir une relation de confiance pour que le programme ait un impact (DuBois et al., 2002 ; Rhodes, 2008). Ainsi, le principal obstacle à l'expansion des programmes de mentorat est le recrutement de mentors bénévoles compétents. Une approche prometteuse consiste à trouver des mentors par le biais de partenariats avec des entreprises privées. Les réunions avec les protégés peuvent avoir lieu directement sur place, afin d'éviter aux mentors de se déplacer. Autre approche, les partenariats avec les écoles. *BIG Futures*, une nouvelle initiative australienne, va tenter d'importer le modèle BBBS directement dans les écoles australiennes. Le programme australien *iTrack* propose aux élèves du deuxième cycle du secondaire d'être suivis par un mentor pendant une période de 18 mois pour les inciter à terminer leur scolarité et les aider à s'orienter.

21. Le précédent programme *School Business Community Partnership Broker* était une composante du *National Partnership for Youth Attainment and Transitions*, un ensemble d'initiatives convenues en 2009 par le gouvernement du Commonwealth et les gouvernements des États/territoires afin d'améliorer les résultats scolaires et le passage de l'école à la vie active. Ce *National Partnership* a expiré en 2013, mais le programme *Partnership Brokers* a été prolongé d'une année avant de prendre fin en 2014.

22. On estime que 28 % de l'ensemble des apprentis avaient suivi un préapprentissage en 2010.

23. Cela est vrai, même si toutes les possibilités d'emploi ne provenaient pas du secteur privé, ce qui a probablement réduit l'impact du programme.

24. Les garanties pour la jeunesse sont apparues pour la première fois dans les pays nordiques à la fin des années 80.

25. *Youth Connections*, à l'instar du programme *School Business Community Partnership Broker*, faisait partie du *National Partnership for Youth Attainment and Transitions*, qui a pris fin en 2014. En principe, l'aide aux jeunes d'âge scolaire relève de la responsabilité des États et territoires australiens.

26. En fait, le concept « d'obligations mutuelles » a été initialement lancé en Australie et concernait uniquement les jeunes chômeurs employables, leur imposant d'entreprendre une activité telle qu'un travail à temps partiel, un travail bénévole ou une formation en contrepartie d'une aide au revenu (OCDE, 2012f).

Références

Abdulkadiroglu, A. et al. (2009), « Accountability and Flexibility in Public Schools: Evidence from Boston's Charters and Pilots », *NBER Working Paper*, n° 15549, *www.nber.org/papers/w15549*.

Almlund, M. et al. (2011), « Personality Psychology and Economics », *Handbook of the Economics of Education*, vol. 4.

Angrist, J.D. et V. Lavy (1999), « Using Maimonides' Rule to Estimate the Effect of Class Size on Scholastic Achievement », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 114, n° 2, pp. 533-575.

Angrist, J.D. et al. (2016), « Stand and Deliver: Effects of Boston's Charter High Schools on College Preparation, Entry, and Choice », *Journal of Human Resources*, vol. 49, n° 3, pp. 572-610.

Angrist, J.D. et al. (2012), « Who Benefits from KIPP? », *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 31, n° 4, pp. 837-860.

Báron, J.D. et D.A. Cobb-Clark (2010), « Are Young People's Educational Outcomes Linked to Their Sense of Control?, *IZA Discussion Paper*, n° 4907, Bonn.

Brunello, G. et M. Schlotter (2011), « Non Cognitive Skills and Personality Traits: Labour Market Relevance and their Development in Education & Training Systems », *IZA Discussion Paper*, n° 5743, Bonn.

Budig, M. et P. England, (2001), « The Wage Penalty for Motherhood », *American Sociological Review*, vol. 66, n° 2, pp. 204-225, avril.

Cahuc, P., S. Carcillo et K.F. Zimmermann (2013), « The Employment of the Low-Skilled Youth in France », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 4, avril.

Cahuc, P., S. Carcillo et A. Zylberberg (2014), *Labor Economics*, 2e édition, MIT Press, Boston.

Caliendo, M., S. Künn et R. Schmidl (2011), « Fighting Youth Unemployment: The Effects of Active Labour Market Policies », *IZA Discussion Paper*, Bonn, *http://ftp.iza.org/dp6222.pdf*.

Carcillo, S. et al. (2015), « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 164, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5js6363503f6-en*.

Card, D., J. Kluve et A. Weber (2015), « What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations », *IZA Discussion Paper*, n° 9236, Bonn.

Card, D., J. Kluve et A. Weber (2010), « Active Labour Market Policy Evaluations: A Meta-Analysis », *Economic Journal*, vol. 120, n° 548, pp. F452-F477

Chetty, R. et al. (2011), « How Does Your Kindergarten Classroom Affect Your Earnings? Evidence from Project Star », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 126, n° 4, pp. 1593-1660.

Clark, G. (2014), *The Son Also Rises: Surnames and the History of Social Mobility*, Princeton University Press.

Cohen, M.A. et A.R. Piquero (2015), « Benefits and Costs of a Targeted Intervention Program for Youthful Offenders: The YouthBuild USA Offender Project », *Journal of Benefit-Cost Analysis*, vol. 6, n° 3, pp. 603-624.

Cohen, M.A. et A.R. Piquero (2010), « An Outcome Evaluation of the YouthBuild USA Offender Project », *Youth Violence and Juvenile Justice*, vol. 8, n° 4, pp. 373-385.

Commission européenne (2011), « Attitudes Towards Vocational Education and Training », *Special Eurobarometer*, n° 369, *http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_369_en.pdf*.

Cunha, F. et J.J. Heckman (2007), « The Technology of Skill Formation », *American Economic Review,* vol. 97, n° 2, pp. 31-47.

Cunha, F. et al. (2006), « Interpreting the Evidence on Life Cycle Skill Formation », in E.A. Hanushek et F. Welch (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, chapitre 12, pp. 697-812, Amsterdam.

Dee, T. et M. West (2008), « The Non-Cognitive Returns to Class Size », *NBER Working Paper*, n° 13994, Cambridge, États-Unis, *www.nber.org/papers/w13994*.

Deloitte Access Economics (2012), « Econometric Analysis of the Australian Apprenticeships Incentives Program », Department of Education, Employment and Workplace Relations, *www.australianapprenticeships.gov.au/sites/prod.australianapprenticeships.gov.au/files/publication-documents/EconometricAnalysisAAIP.pdf*.

Dias, M. et C. Tomas (2012), « Education and Equity in Semi-peripheral Countries: Current Trends in the Field of Priority Education in Portugal », *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, vol. 47, pp. 1092-1096.

Diekman, A. et K. Schmidheiny (2008), « The Intergenerational Transmission of Divorce: A Fifteen-Country Study with the Fertility and Family Survey », *Comparative Sociology*, vol. 12, n° 2.

Dobbie, W., Jr. Fryer et G. Roland (2011), « Are High Quality Schools Enough to Close the Achievement Gap? Evidence from a Social Experiment in Harlem », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 3, n° 3.

DuBois, D.L. et al. (2002), « Effectiveness of mentoring programs for youth: A meta-analytic review », *American Journal of Community Psychology,* vol. 30, n° 2, pp. 157-197.

Ellwood, D. (1982), « Teenage Unemployment: Permanent Scars or Temporary Blemishes? », in R.B. Freeman et D.A. Wise (dir. pub.), *The Youth Labor Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, University of Chicago Press, pp. 349-390.

Eurofound (2012), *NEETs – Young People Not in Employment, Education or Training: Characteristics Costs and Policy Responses in Europe*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Field, S. et al. (2012), *A Skills beyond School Review of Denmark*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264173668-en*.

Gelber, A., A. Isen et J.B. Kessler (2016), « The Effects of Youth Employment: Evidence from New York City Lotteries », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 1, pp. 423-460.

Goldberg, L.R et al. (1998), « Demographic Variables and Personality: The Effects of Gender, Age, Education, and Ethnic/Racial Status on Self-Descriptions of Personality Attributes, » *Personality and Individual Differences*, vol. 24, n° 3, pp. 393-403.

Grossman, J.B. et J.E. Rhodes (2002), « The Test of Time: Predictors and Effects of Duration in Youth Mentoring Programs », *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 2, pp. 199-206.

Heckman, J. (2008), « Early Childhood Education and Care: The Case for Investing in Disadvantaged Children », *CESifo DICE*, vol. 6, n° 2.

Heckman, J.J. et G.J. Borjas (1980), « Does Unemployment Cause Future Unemployment? Definitions, Questions and Answers from a Continuous Time Model of Heterogeneity and State Dependence », *Economica*, vol. 42, n° 187, pp. 247-283.

Heckman, J.J., J. Stixrud et S. Urzua (2006), « The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior », *Journal of Labor Economics*, vol. 24, n° 3, pp. 411-482.

Heckman, J.J. et al. (2009), « The Rate of Return to the High/Scope Perry Preschool Program », *Journal of Public Economics*, vol. 94, n° 1-2, pp. 114-128.

Heller, S.B. et al. (2015), « Thinking, Fast and Slow? Some Field Experiments to Reduce Crime and Dropout in Chicago », *NBER Working Paper*, n° 21178, Cambridge, États-Unis, *www.nber.org/papers/w21178*.

Jorm, A.F. (2015), « How Effective Are 'Headspace' Youth Mental Health Services? », *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, vol. 49, n° 10, pp. 861–862.

Kautz, T. et al. (2015), « Fostering and Measuring Skills: Improving Cognitive and Non-Cognitive Skills to Promote Lifetime Success », *OECD Education Working Papers*, n° 110, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jxsr7vr78f7-en*.

Kemple, J.J. (2008), « Career Academies – Long-term Impacts on Labor Market Outcomes, Educational Attainment, and Transitions to Adulthood », MDRC, *www.mdrc.org/sites/default/files/full_50.pdf*.

Kluve, J. (2010), « The Effectiveness of European Active Labour Market Programs », *Labour Economics*, vol. 17, pp. 904-918.

Kramarz, F. et O.N. Skans (2013), « When Strong Ties Are Strong: Family Networks and Youth Labour Market Entry », *CEPR Discussion Paper*, n° 9620, à paraître in *Review of Economic Studies*.

Lee, K. (2008), « The Effects of Children's Age at Entering Head Start on their Short- and Long-term Developmental Outcomes », *Social Service Review*, vol. 82, n° 4, pp. 663-702.

Lyche, C. (2010), « Taking on the Completion Challenge: A Literature Review on Policies to Prevent Dropout and Early School Leaving », *OECD Education Working Papers*, n° 53, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5km4m2t59cmr-en*.

McIntosh, S. (2004), « The Impact of Vocational Qualifications on the Labour Market Outcomes of Low-Achieving School-Leavers », *CEP Discussion Paper*, n° 621, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, Londres, *http://eprints.lse.ac.uk/19982/*.

Min, J., M. Silverstein et J. Lendon (2012), « Intergenerational Transmission of Values Over the Family Life Course », *Advances in Life Course Research*, vol. 17, n° 3.

Möller, J. et M. Umkehrer (2014), « Are There Long-Term Earnings Scars from Youth Unemployment in Germany? », *ZEW Discussion Paper*, n° 14-089, Centre for European Economic Research, Mannheim.

National Mental Health Commission (2014), *Report of the National Review of Mental Health Programmes and Services – vol. 1*, NMHC, Sydney.

OCDE (2016), *Investing in Youth: Australia*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264257498-en*.

OCDE (2015a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr*.

OCDE (2015b), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015: Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264235465-fr*.

OCDE (2015c), *Santé mentale et insertion professionnelle: De la théorie à la pratique*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264242074-fr*.

OCDE (2015d), *Mental Health and Work: Australia*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264246591-en*.

OCDE (2015e), *Integrating the Delivery of Social Services for Vulnerable Groups*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264233775-en*.

OCDE (2015f), *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr*.

OCDE (2014), *Apprendre au-delà de l'école : Rapport de synthèse*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264230408-fr*.

OCDE (2013), *Résultats de PISA 2012 : Des élèves prêts à apprendre (Volume III): Engagement, motivation et image de soi*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264205345-fr*.

OCDE (2012a), *Mal-être au travail ? : Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/fr/els/mal-etre-au-travail-mythes-et-realites-sur-la-sante-mentale-et-l-emploi-9789264124561-fr.htm*.

OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012: Panorama*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-fr*.

OCDE (2012c), *Équité et qualité dans l'éducation: Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr*.

OCDE (2012d), « PISA à la loupe 2012/07 (juillet) », Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/pisa%20in%20focus%20n°18%20(fra)--Final.pdf*.

OCDE (2012e), « OECD Note on 'Quality Apprenticeships' for the G20 Task Force on Employment », 26 septembre 2016, *www.oecd.org/els/emp/OECD%20Apprenticeship%20Note%2026%20Sept.pdf*.

OCDE (2012f), *Activating Jobseekers – How Australia Does It*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264185920-en*.

OCDE (2011), *Quality Time for Students: Learning In and Out of School*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264087057-en*.

OCDE (2010), *Maladie, invalidité et travail : Surmonter les obstacles: Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264088870-fr*.

OCDE (2007), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux: Politiques, statistiques et indicateurs*, Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/fr/edu/scolaire/elevespresentantdes deficiencesdesdifficultesetdesdesavantagessociauxpolitiquesstatistiquesetindicateurs-edition2007.htm*.

OCDE-LEED (2014), *Local Implementations of Youth Guarantee: Emerging Lessons from European Experiences*, Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/cfe/leed/THE%20LOCAL%20IMPLEMENTATION%20OF%20YOUTH%20GUARANTEES_FINAL2015.pdf*.

Pellizzari, M. (2010), « Do Friends and Relatives Really Help in Getting a Good Job? », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 63, pp. 49-510.

Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), « L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français », *Les dossiers évaluations et statistiques*, n° 173, ministère de l'Éducation nationale, mars.

Poropat, A.E. (2009), « A Meta-Analysis of the Five-Factor Model of Personality and Academic Performance », *Psychological Bulletin*, vol. 135, n° 2, pp. 322-338.

Quintini, G. et S. Martin (2014), « Same Same but Different: School-to-work Transitions in Emerging and Advanced Economies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 154, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jzbb2t1rcwc-en*.

Rhodes, J.E. (2008), « Improving Youth Mentoring Interventions Through: Research-based Practice », *American Journal of Community Psychology*, vol. 41, pp. 35-42.

Rickwood, D.J. et al. (2015a), « The Services Provided to Young People by *Headspace* Centres in Australia », *Medical Journal of Australia*, vol. 202, n° 10, pp. 533-537.

Rickwood, D.J. et al. (2015b), « Changes in Psychological Distress and Psychosocial Functioning in Young People Visiting *Headspace* Centres for Mental Health Problems », *Medical Journal of Australia*, vol. 202, n° 10, pp. 537-542.

Rickwood, D. et al. (2015c), « Innovation in Youth Mental Health Services in Australia: Common Characteristics Across the First Headspace Centres », *Early Intervention in Psychiatry*, vol. 9, n° 1, pp. 29-37.

Schmillen, A. et M. Umkehrer (2013), « The Scars of Youth: Effects of Early-career Unemployment on Future Unemployment Experience », *IAB Discussion Paper*, vol. 6/2013, Institute for Employment Research, Nuremburg.

Schochet, P.Z., J. Burghart et S. McConnell (2008), « Does Job Corps Work? Impact Findings from the National Job Corps Study », *American Economic Review*, vol. 98, n° 5, pp. 1864-1886, décembre.

SPRC - Social Policy Research Centre (2015), « Is Headspace Making a Difference to Young People's Lives? Final Report of the Independent Evaluation of the Headspace Program », *SPRC Report*, vol. 08/2015, Social Policy Research Centre, Sydney.

SPRC (2009), « Headspace Evaluation Report – Independent Evaluation of Headspace: The National Youth Mental Health Foundation », *SPRC Report*, vol. 09/2009, Social Policy Research Centre, Sydney.

Sweet, R. (2009), « Apprenticeship, Pathways and Career Guidance: A Cautionary Tale », in F. Rauner et al. (dir. pub.), *Innovative Apprenticeships. Promoting Successful School-to-Work Transitions*, Conference Proceedings, InAp Conference, Turin.

Umkehrer, M. (2015), « The Impact of Changing Youth Employment Patterns on Future Wages », *IAB Discussion Paper*, vol. 31/2015, Institute for Employment Research, Nuremburg.

Van Eijck, K. et P.M. de Graaf (2004), « The Big Five at School: The Impact of Personality on Educational Attainment », *Netherlands' Journal of Social Sciences*, vol. 40, n° 1, pp. 24-40.

Watts, A.G. (2009), « The Relationship of Career Guidance to VET », Éditions OCDE, Paris, *www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/44246616.pdf*.

ANNEXE 1.A1

Données et méthodologie de l'analyse longitudinale

L'analyse de la dynamique de la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif requière une grande quantité de données. L'identification du parcours de ces jeunes doit être fondée sur des données longitudinales individuelles déterminant leur situation au regard des études et leur taux d'activité sur une longue période et sur une base mensuelle pour chaque année. Puisque l'analyse met principalement l'accent sur les périodes de chômage ou d'inactivité, le nombre de personnes de l'échantillon doit être important, afin d'identifier un nombre suffisant de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif.

Les données utilisées dans cette analyse proviennent de deux sources différentes :

- les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) de 2012, portant sur une sélection de pays européens ;
- les vagues 2009-12 de l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA).

Ces deux enquêtes donnent des informations mensuelles sur la situation au regard de l'activité – y compris sur les éventuelles périodes de chômage ou d'inactivité – sur une période de 48 mois comprise entre janvier 2009 et décembre 2012. L'échantillon a été restreint aux individus âgés de 15 à 29 ans au début de la période d'observation, quel que soit leur situation initiale au regard de l'emploi. Les personnes pour lesquelles on ne dispose pas d'informations pendant un ou plusieurs mois ont été exclues. Un pays était inclus dans l'analyse dans la mesure où moins de 10 % de l'ensemble des parcours observés étaient incomplets. Bien que l'enquête HILDA observe les ménages sur une base annuelle depuis 2001, l'EU-SILC s'étend sur quatre ans seulement. L'analyse a donc été restreinte à quatre ans.

Les périodes passées sans emploi et en dehors du système éducatif sont donc définies comme le nombre de mois consécutifs pendant lesquels un jeune déclare avoir été sans emploi et ne pas avoir suivi d'études ni de formation. Deux périodes interrompues par un seul mois d'études ou d'emploi sont considérées comme deux périodes distinctes. Aucune distinction n'a été faite entre l'inactivité et le chômage des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, du fait de la petite taille de l'échantillon.

ANNEXE 1.A2

Aperçu des prestations d'aide au revenu

Tableau 1.2A.1. **Les jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé ont accès à des prestations soumises à conditions de ressources dans la quasi-totalité des pays**

Prestations accessibles à un jeune de 20 ans n'ayant jamais travaillé, 2014

	Prestations de chômage (PC)		Prestations de revenu minimum		Prestations supplémentaires liées à la présence d'enfants	
	UI	UA	AS	AL	AF	PI
Allemagne			●	●	●	●
Australie		●	●	●	●	●
Autriche			●	●	●	●
Belgique			●		●	
Canada			●		●	●
Chili					●	
Corée			●	●		●
Danemark			●	●	●	●
Espagne					●	
Estonie			●		●	●
États-Unis			●		●	
Finlande		●	●	●	●	●
France				●	●	●
Grèce		●			●	●
Hongrie			●	●	●	●
Irlande		●	●	●	●	●
Islande			●	●	●	●
Israël			●	●	●	●
Italie				●		●
Japon			●		●	●
Lettonie			●	●	●	●
Luxembourg	●				●	●
Norvège			●	●	●	●
Nouvelle-Zélande		●		●	●	●
Pays-Bas				●	●	●
Pologne			●	●	●	●
Portugal			●	●	●	●
République slovaque			●		●	●
République tchèque			●	●	●	
Royaume-Uni		●	●	●	●	●
Slovénie			●	●	●	●
Suède		●	●	●	●	
Suisse			●	●	●	
Turquie						

Note : « AF » = allocations familiales ; « AL » = allocation logement ; « AS » = prestations d'aide sociale ; ; « PI » = allocations de parent isolé ; « UA » = prestations d'assistance chômage ; « UI » = prestations d'assurance chômage .
Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm.

Graphique 1.A2.1. **Les prestations familiales sont généralement versées jusqu'aux 16 ou 17 ans de l'enfant, sauf s'il suit des études**

Limite d'âge pour les prestations familiales en espèces ou les crédits d'impôts récupérables (c'est-à-dire remboursables) pour les jeunes et les étudiants vivant avec leurs parents, 2014

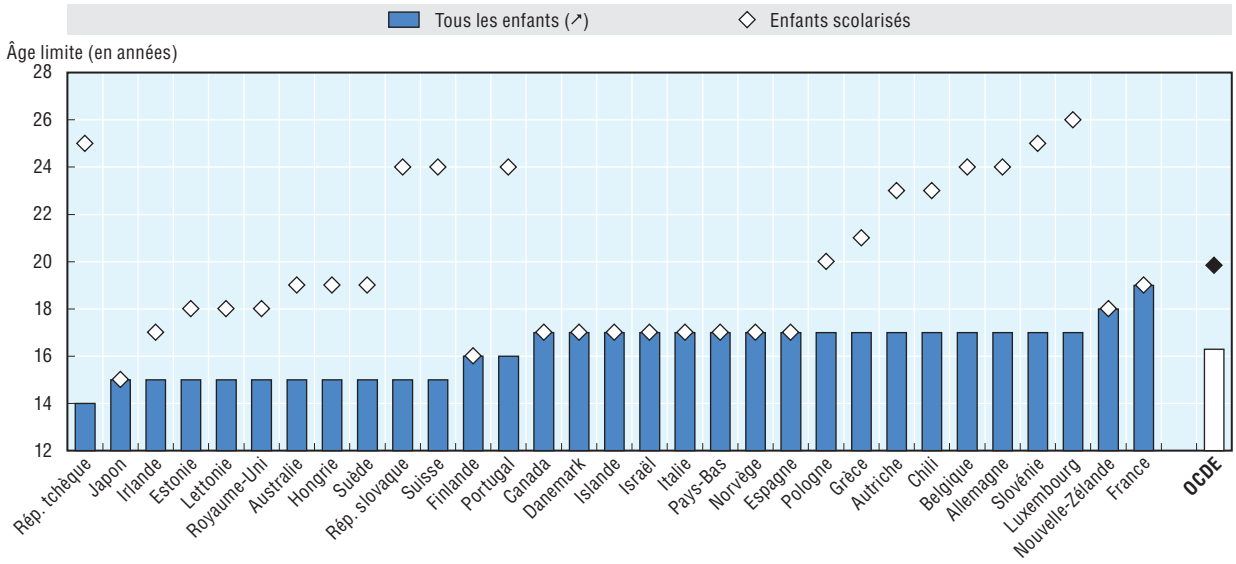

Note : Pour le Canada : Province de l'Ontario ; pour la Suisse : Zurich.
Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412471

Graphique 1.A2.2. **Plus d'un tiers de l'ensemble des jeunes perçoivent des prestations familiales**

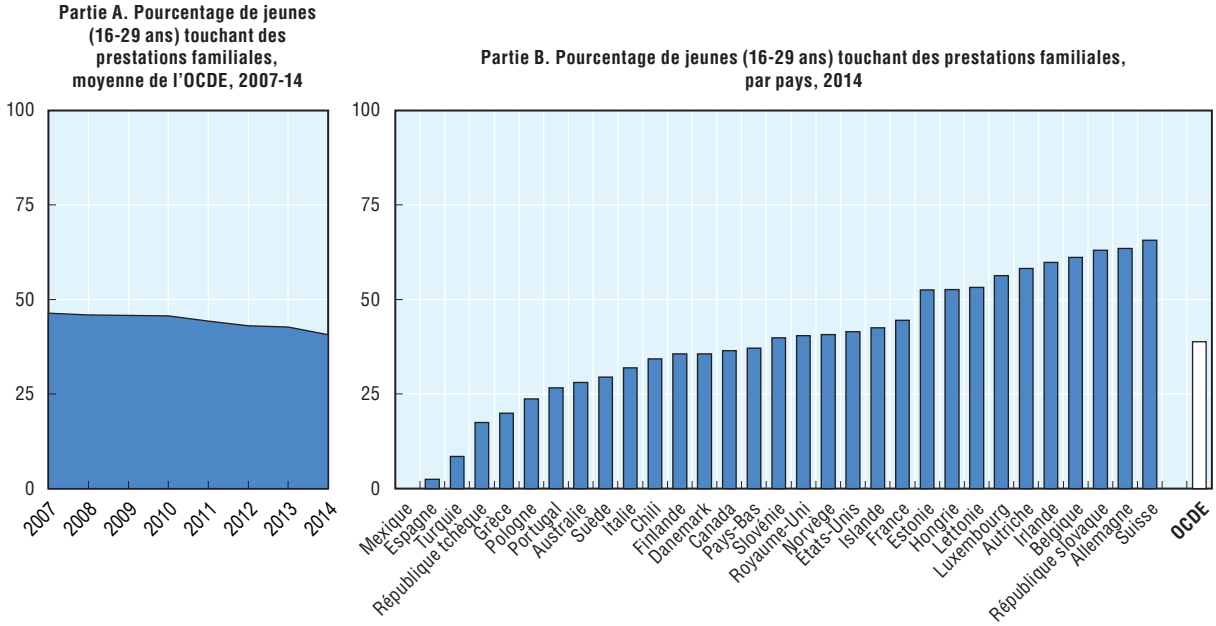

Note : Les jeunes sont définis comme bénéficiaires de prestations s'ils vivent dans un ménage ayant touché des prestations l'année précédente.
Les résultats se rapportent aux 16-29 ans sauf pour l'Allemagne (17-29 ans) et les États-Unis (16-24 ans).
Dans la partie B, les résultats font référence à l'année 2014, sauf pour le Chili et la Suisse (2013), la Turquie (2012) et le Canada (2011). Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant du taux de perception de prestations.
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), l'enquête *Household, Income and Labour Dynamics in Australia* (HILDA), l'Enquête du Canada sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), l'enquête CASEN du Chili, le Panel socio-économique allemand (SOEP), l'enquête ENIGH du Mexique et l'enquête sur la population des États-Unis (CPS).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412488

© OCDE 2017

Chapitre 2

Interpréter les indicateurs sociaux de l'OCDE

L'objectif de *Panorama de la société*

L'édition 2016 de *Panorama de la société* vise à répondre à la demande croissante de données quantitatives sur la situation sociale dans l'ensemble des pays de l'OCDE, mais aussi sur son évolution et les éventuels facteurs qui la déterminent. L'un des objectifs de la publication consiste à évaluer et à comparer les résultats sur le plan social qui sont actuellement au centre des débats sur la politique à mener. Un autre est de présenter une vue d'ensemble des mesures prises, et de montrer si l'action publique est parvenue à renforcer le développement social. La présente édition de *Panorama de la société* examine les mesures prises par les pouvoirs publics face à la situation des jeunes sans emploi et sortis du système éducatif (NEET). C'est pourquoi les indicateurs relatifs aux jeunes font l'objet d'une attention spéciale.

Les indicateurs sont fondés sur une variante du modèle « pression-état-réponse », qui a également été utilisé dans d'autres domaines d'action [Nations unies (1997), *Glossaire des statistiques de l'environnement*, Études méthodologiques, série F, n° 67, New York]. Ils sont classés en trois catégories :

- « *Contexte social* » : il s'agit d'indicateurs généraux qui, s'ils ne sont généralement pas des priorités directes de l'action publique, sont néanmoins utiles pour appréhender le contexte social, par exemple le ratio population âgée/population d'âge actif.
- « *État de la société* » : ces indicateurs décrivent les situations sociales sur lesquelles les politiques publiques s'efforcent d'agir. On peut en principe les interpréter aisément et sans ambiguïté ; par exemple, tous les pays préfèrent afficher un taux de pauvreté faible plutôt qu'élevé.
- « *Réponses de la société* » : ces indicateurs livrent des informations sur les mesures et les activités qui influent sur les indicateurs de la situation sociale, par exemple les politiques gouvernementales mais aussi les activités des ONG, des familles et de la société civile au sens large.

En outre, le modèle utilisé dans *Panorama de la société* classe les indicateurs de la situation sociale et des mesures prises en fonction des grands domaines d'action qu'ils couvrent :

- « autonomie »
- « équité »
- « état de santé » et
- « cohésion sociale ».

Une publication connexe de l'OCDE, *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être,* présente un large éventail d'indicateurs du bien-être dans le but de brosser un tableau précis du bien-être des individus et de l'évolution des sociétés. Par rapport à *Panorama de la société*, la publication *Comment va la vie ?* s'appuie sur une série plus vaste de résultats mais n'inclut pas d'indicateurs concernant les mesures prises par les pouvoirs publics. En outre,

Panorama de la société contient un chapitre spécial qui présente des analyses des politiques et des recommandations sur les actions à mener.

Les pratiques des pays de l'OCDE en matière de collecte et de publication des indicateurs sociaux sont très différentes. Au moment de choisir les indicateurs utilisés dans le présent rapport, les questions suivantes ont été examinées :

- *Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils comparables entre les pays ?* La présente publication s'attache à présenter les informations les plus comparables dans chacun des domaines couverts. Cependant, les indicateurs retenus ne se limitent pas à ceux pour lesquels la comparabilité est « absolue ». Le lecteur est toutefois informé de la nature des données utilisées et des éventuelles limites de comparabilité.
- *Quel est le nombre minimum de pays pour lesquels des données doivent être disponibles ?* La présente publication ne présente que les indicateurs principaux qui sont disponibles pour les deux tiers des pays de l'OCDE.
- *Quelles données ventilées devraient être utilisées au niveau national ?* Il est souvent possible de décomposer les indicateurs sociaux au niveau national en différents résultats par sous-catégories sociales, par exemple l'âge, le sexe ou la structure familiale. Le pragmatisme est ici de rigueur : les données ventilées qui sont présentées varient selon l'indicateur considéré et sont déterminées par les informations qui sont aisément accessibles.

Les chapitres 3 à 7 présentent les données clés. Certaines sont régulièrement publiées par l'OCDE (*Base de données sur les dépenses sociales* et *Statistiques de l'OCDE sur la santé*, par exemple). D'autres sont recueillies en fonction des besoins, et d'autres encore supposent de modifier les indicateurs existants.

Choix et description des indicateurs

Indicateurs du contexte social général

Lorsque l'on compare les indicateurs de *la situation sociale* et des *mesures prises*, il est facile d'affirmer qu'un pays obtient de mauvais résultats ou dépense beaucoup dans tel ou tel domaine par rapport aux autres pays. Mais il importe de replacer ces observations dans un contexte plus général. Les indicateurs du contexte général, tels que *le revenu des ménages, la fécondité, les migrations, la famille* et *l'évolution démographique*, servent de base aux autres indicateurs présentés dans cet ouvrage (chapitre 3).

Tableau 2.1. **Liste des indicateurs du contexte general**

Revenu des ménages
Fécondité
Migrations
Famille
Évolution démographique

Indicateurs de l'autonomie

L'autonomie, qui est un objectif fondamental des politiques sociales, est favorisée par les mesures qui visent à permettre aux individus de participer activement à la vie économique et sociale, mais aussi d'accomplir en toute indépendance les activités du quotidien. Les indicateurs retenus sont présentés dans le chapitre 4.

Pour beaucoup, l'emploi rémunéré est synonyme de revenu, d'identité et d'interaction sociale. Les systèmes de sécurité sociale sont également financés par des prélèvements sur les revenus du travail. Il est donc prioritaire pour l'ensemble des pays de l'OCDE de promouvoir des *emplois* mieux rémunérés. Il n'est pas toujours possible pour les *chômeurs* de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Les *compétences* jouent également un rôle essentiel en ce qu'elles permettent de trouver et de conserver un emploi ; elles revêtent en outre une importance particulière chez les jeunes. Trouver un emploi est en effet particulièrement difficile pour les nouveaux *arrivants sur le marché du travail*. L'expérience montre également que le fait d'entrer sur le marché du travail en période de récession a des effets durables sur les perspectives d'emploi et de revenu des jeunes. Les *dépenses d'éducation* publiques et privées sont par conséquent des mesures importantes pour donner aux individus les moyens d'être autonomes.

Le tableau ci-après présente les indicateurs retenus pour déterminer si les pays de l'OCDE sont parvenus à atteindre les objectifs fixés en matière d'autonomie des individus et de leurs familles.

Tableau 2.2. **Liste des indicateurs de l'autonomie**

État de la société	Réponses de la société
Emploi	
Chômage	Dépenses d'éducation
Compétences	
Entrée sur le marché du travail	

Indicateurs de l'équité

L'équité est un autre objectif courant des politiques sociales. L'équité des résultats se mesure essentiellement en termes d'accès aux ressources.

Le concept d'équité recouvre de multiples dimensions (chapitre 5), notamment la capacité à accéder aux services sociaux et aux ressources économiques, mais aussi l'équité au niveau des résultats. Les opinions divergent quant aux éléments précis qui entraînent une répartition équitable des ressources ou des résultats. En outre, comme il est difficile d'obtenir des informations sur toutes les dimensions de l'équité, les indicateurs de l'équité présentés ici, qui relèvent de la *situation sociale,* portent uniquement sur les inégalités en matière de ressources financières.

Les *inégalités de revenu* sont un point de départ naturel pour évaluer l'équité à l'échelle de la société tout entière. En général, cependant, l'attention des pouvoirs publics est davantage axée sur les individus situés au bas de la distribution des revenus, d'où le recours à des indicateurs de la *pauvreté*, outre ceux des inégalités globales. L'examen des prestations versées au titre du revenu minimum garanti fournit des informations sur l'aide financière octroyée aux ménages à faible revenu et sur le niveau de vie obtenu. Cet indicateur des *prestations d'aide sociale* complète les mesures plus générales des inégalités de revenu et de la pauvreté. Tous les pays de l'OCDE disposent de systèmes de protection sociale qui redistribuent les ressources et protègent les individus contre un certain nombre de situations. L'ensemble de ces interventions est synthétisé dans l'indicateur des *dépenses sociales* publiques. Il existe un lien évident entre les indicateurs de l'équité et les indicateurs de l'autonomie. Considérés ensemble, ils renseignent sur la façon dont les systèmes nationaux de protection sociale s'efforcent d'offrir un niveau suffisant de prestations tout en

assurant la viabilité du système et en favorisant l'autonomie des individus. En période de chômage élevé, les prestations versées aux individus d'âge actif constituent un important dispositif de sécurité pour les revenus (*prestations hors emploi*).

Tableau 2.3. **Liste des indicateurs de l'équité**

État de la société	Réponses de la société
Inégalités de revenu	Dépenses sociales
Pauvreté	
Bénéficiaires de prestations d'aide sociale	
Bénéficiaires de prestations hors emploi	

Indicateurs de la santé

L'état de santé est un objectif essentiel des systèmes de soins de santé. Cependant, pour l'améliorer, il est aussi nécessaire de s'intéresser plus largement à ses déterminants sociaux, la santé devenant alors un objectif central des politiques sociales (chapitre 6).

Il existe des liens étroits entre la situation sociale et l'état de santé. De fait, l'amélioration du niveau d'instruction, conjuguée aux mesures de santé publique, à un meilleur accès aux soins et aux progrès constants des technologies médicales, a contribué à améliorer considérablement l'état de santé, cette évolution étant mesurée par *l'espérance de vie*. La priorité est souvent accordée aux indicateurs objectifs de la santé. Toutefois, des indicateurs de la santé plus subjectifs et fondés sur les déclarations des individus, tels que *l'état de santé perçu,* peuvent être utiles pour évaluer le bien-être global. Les *taux de suicide* donnent des indications supplémentaires sur les problématiques de la santé et de la société, étant donné que les raisons qui poussent au suicide sont diverses et complexes. Les *dépenses de santé* sont une composante clé plus générale des solutions adoptées par les systèmes de soins de santé face aux préoccupations liées à la situation sanitaire. Un autre indicateur de la santé pour la population totale et les jeunes est la *consommation de tabac et d'alcool*, qui est associée, pour l'un comme pour l'autre, à de nombreuses conséquences sanitaires et sociales négatives.

Cela étant, les problèmes de santé découlent parfois de plusieurs réalités sociales interdépendantes, comme le chômage, la pauvreté et les mauvaises conditions de logement, qui ne relèvent pas du champ d'application des politiques de la santé. En outre, l'efficacité des interventions dans le domaine de la santé dépend souvent moins des niveaux de dépenses que d'autres caractéristiques du système de santé, comme la faible couverture de l'assurance maladie ou le ticket modérateur, qui peuvent freiner la demande de soins. Un éventail beaucoup plus large d'indicateurs liés à l'état de santé et aux interventions dans le domaine de la santé figure dans les *Statistiques de l'OCDE sur la santé* et dans le *Panorama de la santé*.

Tableau 2.4. **Liste des indicateurs de la santé**

État de la société	Réponses de la société
Espérance de vie	Dépenses de santé
État de santé perçu	
Suicide	
Consommation de tabac et d'alcool	

Indicateurs de la cohésion sociale

La cohésion sociale est souvent présentée comme un objectif prioritaire des politiques sociales nationales. Si les avis divergent quant à sa définition précise, divers éléments sont symptomatiques d'un *déficit* de cohésion sociale. On peut toutefois affirmer que le niveau de cohésion sociale dans un pays correspond à la mesure dans laquelle les individus participent à la vie locale ou se font mutuellement confiance (chapitre 7).

La *satisfaction à l'égard de l'existence* est déterminée non seulement par le développement économique mais aussi par les conditions de vie et les diverses expériences vécues. Le degré de *confiance* que placent les citoyens dans les institutions politiques locales et leur *participation aux élections* sont deux aspects importants de l'intégration des individus dans la société et de leur participation à la vie sociale. Un indicateur général de *la criminalité et de la population carcérale* peut indiquer la mesure dans laquelle les échanges économiques et sociaux sont facilités, ce qui améliore le bien-être des individus et facilite les actions collectives bénéfiques sur le plan social. Les *rapports sociaux* sont un autre élément important des indicateurs de la cohésion sociale, qui prend en considération les relations avec les proches et les amis, les liens en ligne ou les activités de bénévolat.

Il est difficile de recenser des indicateurs directement pertinents et comparables des mesures prises à l'échelon national pour faire face aux problèmes de cohésion sociale. En effet, les mesures qui sont pertinentes pour d'autres dimensions des politiques sociales (autonomie, équité et santé) peuvent influencer aussi la cohésion sociale.

Tableau 2.5. **Liste des indicateurs de la cohésion sociale**

État de la société	Réponses de la société
Satisfaction à l'égard de l'existence	
Confiance	
Participation électorale	
Criminalité et population carcérale	
Rapports sociaux	

Ce que l'on trouvera dans cette publication

Pour chacun des cinq domaines étudiés dans les chapitres 3 à 7, une page de texte et une page de graphiques sont fournies pour les cinq indicateurs retenus. Les graphiques et les textes sont généralement présentés sous un même format. La plupart des indicateurs accordent une attention particulière aux jeunes. Le choix de la période retenue pour analyser les changements est en partie déterminé par les contraintes relatives aux données. Néanmoins, en principe, les changements sont analysés 1) sur la dernière génération, afin d'étudier l'évolution à long terme de la société, ou 2) sur la période écoulée depuis la dernière crise économique (généralement depuis 2007-08), afin d'étudier l'influence des fluctuations économiques récentes sur les indicateurs sociaux.

Enfin, un encadré intitulé « Définition et mesure » présente les définitions des données utilisées et examine les éventuels problèmes de mesure.

Les données sur lesquelles repose chaque indicateur sont disponibles sur le site web de l'OCDE (*http://oe.cd/sag-fr*), ou en cliquant sur le lien « StatLink » (publications électroniques) en bas à droite de chaque indicateur (où figurent aussi des données pour un plus grand nombre de pays).

Pour en savoir plus

Nations unies (1997), *Glossaire des statistiques de l'environnement*, Études méthodologiques, série F, n° 67, New York.

OCDE (2015), *Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2015-fr*.

3. INDICATEURS DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Revenu des ménages

Fécondité

Migrations

Famille

Évolution démographique

Revenu des ménages

Le revenu disponible des ménages donne une indication des biens et des services que les familles peuvent acheter sur le marché. C'est donc un indicateur objectif de la qualité de vie matérielle, et il est utilisé pour mesurer la pauvreté et les inégalités.

En 2013, la moitié de la population du Mexique avait un revenu inférieur à 4 800 USD à PPA, tandis que la moitié de la population du Luxembourg avait un revenu huit fois supérieur (graphique 3.1). Parmi les pays où le revenu médian des ménages est faible figurent des pays de l'Europe du Sud, la Turquie et une grande partie de l'Europe de l'Est, ainsi que deux pays d'Amérique latine, à savoir le Chili et le Mexique. Parmi les pays où le revenu des ménages est plus élevé se trouvent le Luxembourg, la Norvège et la Suisse.

En moyenne, entre 2007 et 2013, le revenu disponible réel médian dans l'OCDE est resté stable, sous l'effet des transferts publics en espèces et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (graphique 3.2). C'est en Grèce que le revenu médian réel disponible a le plus chuté (8 % par an), mais aussi en Irlande et en Espagne (plus de 3 %). En revanche, le revenu disponible a considérablement augmenté au Chili ainsi que, dans une moindre mesure, en Israël et en Pologne.

Le graphique 3.2 porte sur les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres de la population. **Si, en moyenne dans les pays de l'OCDE, le revenu disponible réel médian et le revenu moyen des 10 % les plus riches sont restés à peu près stables, le revenu des 10 % les plus pauvres a accusé une baisse de près de 1 % par an sur la période 2007-13.** Les 10 % les plus riches s'en sortent mieux que les 10 % les plus pauvres dans 21 pays sur les 34 pour lesquels des données sont disponibles (voir également l'indicateur des « inégalités de revenu » au chapitre 5). Cette tendance a été particulièrement forte dans quelques-uns des pays où le revenu des ménages a le plus diminué. Le revenu des ménages les plus pauvres a baissé de plus de 5 % par an en Espagne et en Italie, et de plus de 10 % en Grèce.

Des données sur le revenu des ménages sont également disponibles par groupe d'âge. Entre 2007 et 2013, ce sont les jeunes (18-25 ans) qui ont connu les pertes de revenu les plus importantes, tandis que les personnes âgées (65 ans et plus) ont été largement épargnées par les effets négatifs de la crise sur les revenus (graphique 3.3). Dans tous les pays de l'OCDE, le revenu moyen disponible des ménages a diminué en termes réels de près de 0.6 % par an chez les jeunes. Sur cette même période, le revenu des personnes âgées (65 ans et plus) est resté stable. Les jeunes ont connu d'importantes pertes de revenu en Grèce notamment, mais aussi en Espagne et en Irlande, et ont en revanche enregistré des gains de revenu au Chili et en Suède. Dans l'ensemble, le revenu des jeunes dépassait celui des personnes âgées de moins de 1 % dans seulement sept pays (Allemagne, Canada, Islande, Mexique, Norvège et Suède).

Définition et mesure

Les données sur le revenu annuel disponible équivalent médian sont tirées de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*. Le revenu disponible correspond au revenu marchand (revenus du travail et du capital) après comptabilisation des transferts publics en espèces et déduction des impôts directs et des cotisations de sécurité sociale. En sont exclus les services en nature fournis aux ménages par les administrations publiques et les entités privées, les taxes sur la consommation et la valeur locative estimée des logements occupés par leurs propriétaires. On attribue à chaque individu le revenu du ménage auquel il appartient. Une fois déduits les impôts et ajoutés les transferts en espèces, le revenu des ménages donne une indication des biens et des services que les familles peuvent acheter sur le marché. Le revenu des ménages est ajusté pour tenir compte des différents besoins des ménages en fonction de leur taille, à l'aide d'une échelle d'équivalence qui divise le revenu des ménages par la racine carrée de la taille des ménages. Le revenu corrigé est alors attribué à chaque membre du ménage.

Aux fins des comparaisons entre les pays, les mesures du revenu en devise nationale ont été converties en dollars américains (USD) en utilisant le taux de change à parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation des ménages. Les PPA indiquent le montant dont il faut disposer en devise nationale, dans chaque pays, pour acheter le même panier de biens et de services qu'avec un dollar américain aux États-Unis. Les estimations tant du revenu que des PPA sont soumises à des erreurs statistiques, de sorte que les écarts entre les pays de 5 % ou moins ne sont pas considérés comme étant significatifs.

Pour en savoir plus

Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm.

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, *http://oe.cd/init2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphiques 3.2 et 3.3 : Les données ont été ajustées pour tenir compte d'une rupture de série due à une modification de la méthode utilisée pour calculer le revenu des ménages à compter de 2012 ; on ne dispose pas de données sur les changements intervenus en Suisse.

3.1. Le revenu médian varie d'un facteur de 8, de 4 800 USD à 38 500 USD

Revenu médian annuel disponible équivalent en 2013, en USD à PPA

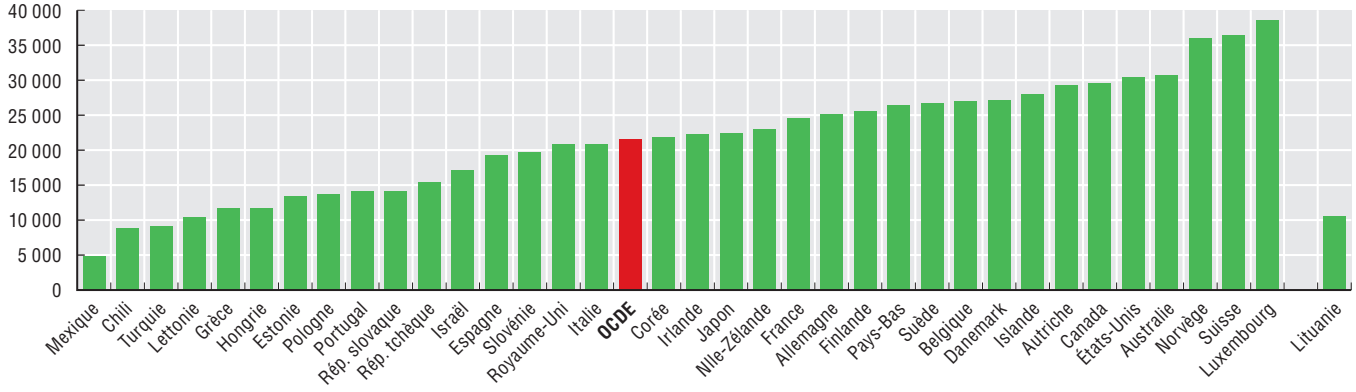

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412492

3.2. Les ménages les plus pauvres ont souvent perdu plus ou gagné moins entre 2007 et 2013

Variation annuelle, en pourcentage, du revenu réel disponible des ménages entre 2007 et 2013, par catégorie de revenu

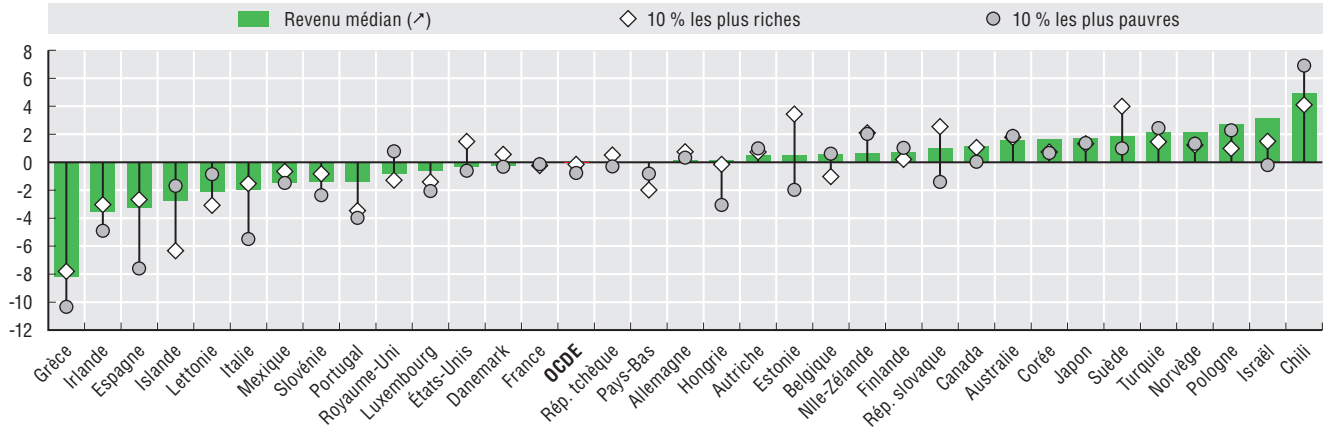

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412506

3.3. Le revenu disponible a diminué le plus chez les jeunes entre 2007 et 2013

Variation annuelle, en pourcentage, du revenu réel disponible entre 2007 et 2013, par groupe d'âge

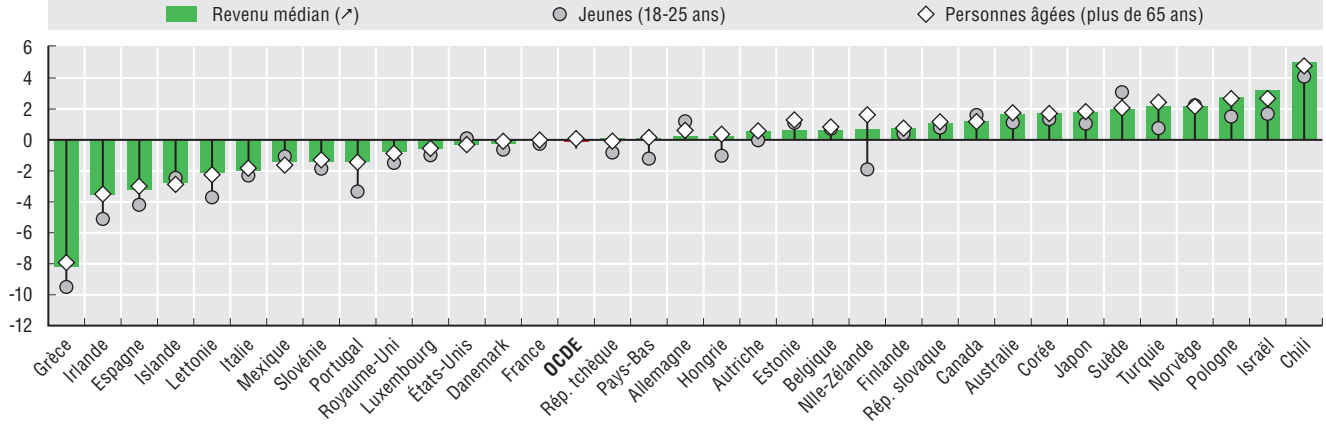

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412513

Fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait pendant sa vie si son taux de fécondité correspondait exactement à celui spécifique à chaque âge. Compte tenu du taux de mortalité dans la petite enfance et dans l'enfance, la population se renouvelle suivant un taux de fécondité global légèrement supérieur à deux.

Ces dernières décennies, la fécondité a considérablement baissé dans les pays de l'OCDE, passant en moyenne de 2.7 enfants par femme en âge de procréer en 1970 à 1.7 en 2014 (graphique 3.4). Le recul de la fécondité a été particulièrement marqué – en moyenne de l'ordre de quatre enfants par femme au moins – en Corée, au Mexique et en Turquie. Avant la crise récente, les taux de fécondité moyens s'étaient quelque peu redressés entre 2000 et 2008. Ce rebond a marqué le pas dans de nombreux pays de l'OCDE en 2009, probablement du fait de la crise.

En 2014, la fécondité était bien inférieure au seuil de renouvellement des générations dans la plupart des pays, avec une moyenne de 1.7 enfant par femme dans l'OCDE (graphique 3.4, lignes horizontales). Le taux le plus élevé était observé en Israël (3.1), où les femmes avaient quasiment un enfant de plus qu'au Mexique et en Turquie, à savoir, respectivement, les pays enregistrant les deuxième et troisième taux les plus élevés. Ces trois pays étaient les seuls pays de l'OCDE à afficher un taux de fécondité supérieur au seuil de renouvellement (2.1 enfants par femme). Les pays anglophones et les pays nordiques se situaient généralement en haut du classement. La France affichait le taux de fécondité le plus élevé d'Europe (et le 4e taux de l'OCDE), tandis que le Japon et l'Europe du Sud enregistraient les taux de fécondité les plus faibles. Les taux de fécondité étaient particulièrement faibles en Corée et au Portugal, deux parents étant remplacés, à la génération suivante, par à peine plus d'un enfant, en moyenne.

Les taux de fécondité sont généralement plus élevés dans les économies partenaires clés que dans les pays de l'OCDE ; ils sont supérieurs aux seuils de renouvellement en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Argentine, en Inde et en Indonésie. Tandis que la fécondité a augmenté dans la Fédération de Russie de quatre décimales entre 1995 et 2014, elle a reculé dans les autres économies partenaires clés.

L'amélioration du niveau d'instruction des femmes et le développement de l'emploi féminin, la nécessité d'obtenir un emploi et de s'assurer un revenu, les problèmes croissants de logement et dans certains cas l'aide insuffisante apportée aux familles qui peinent à concilier vie professionnelle et obligations familiales, sont tous des facteurs qui ont contribué au recul de la fécondité. Le fait que les individus retardent le moment où ils fondent une famille se reflète dans le graphique 3.5 dans l'évolution récente des taux de fécondité à chaque âge dans l'OCDE (naissances pour 1 000 femmes). Depuis 2000, les taux de fécondité diminuent chez les femmes de moins de 30 ans tandis que dans le même temps ils augmentent chez les plus de 30 ans. Ces dernières années, le taux de fécondité moyen des 30-34 ans dans l'OCDE dépassait celui des 25-29 ans, de même que le taux de fécondité des 35-39 ans par rapport aux 20-24 ans. Le taux de fécondité des 40-44 ans aussi est sur le point de dépasser celui des adolescentes. Le taux de fécondité des adolescentes a baissé jusqu'à atteindre des niveaux inférieurs à cinq naissances pour 1 000 adolescentes en Corée, au Danemark, au Japon, en Slovénie et en Suisse, mais reste élevé au Chili et au Mexique, avec plus de 50 naissances pour 1 000 adolescentes.

Le recul de l'âge auquel les individus fondent une famille se reflète également dans l'augmentation de l'âge moyen auquel les femmes ont leur premier enfant, dans les 26 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles (graphique 3.6). **Entre 1995 et 2014, l'âge moyen à la naissance du premier enfant a progressé de près de trois ans, passant de 26.1 à 28.7 ans.** En 2014, l'âge moyen à la naissance du premier enfant était le plus bas (27 ans ou moins) aux États-Unis et dans quelques pays de l'Europe de l'Est (Estonie, Lettonie, Pologne, République slovaque), tandis qu'il était le plus avancé (30 ans ou plus) dans certains pays de l'Asie (Corée, Japon), de l'Europe continentale (Luxembourg, Suisse) et de la Méditerranée (Espagne, Italie).

Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants que devrait avoir une femme à la fin de ses années de procréation (c'est-à-dire si, tout au long de sa vie, la probabilité qu'elle mette des enfants au monde correspondait aux taux de fécondité par âge observé l'année considérée). On le calcule en faisant la somme des taux de fécondité par groupe d'âges définis sur des intervalles de cinq ans. En supposant que la migration nette soit nulle et que la mortalité reste inchangée, l'indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme (seuil de renouvellement des générations) assure une stabilité démographique générale.

Les taux de fécondité par groupe d'âges correspondent au nombre de naissances pour 1 000 femmes d'un âge donné pour une année donnée. Ils sont présentés ici par tranches d'âge de cinq ans.

Les données sur la fécondité proviennent généralement des registres d'état civil ou d'autres sources administratives. Elles sont harmonisées selon les recommandations des Nations Unies et d'Eurostat.

L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant est tiré de la *Base de données de l'OCDE sur la famille*, d'après les statistiques démographiques d'Eurostat et les instituts nationaux de statistiques.

Pour en savoir plus

OCDE (2016), « SF2.1 Taux de fécondité », Base de données de l'OCDE sur la famille, *www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm*.

OCDE (2016), « SF2.3 Âge de la mère à la naissance et taux de fécondité par groupe d'âges », Base de données de l'OCDE sur la famille, *www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm*.

Notes des graphiques

Graphique 3.4 : 2012 au lieu de 2013 et 2014 pour le Canada, 2013 au lieu de 2014 pour le Chili et les pays hors UE non membres de l'OCDE.

Graphique 3.6 : Les données pour le Royaume-Uni portent sur l'Angleterre et le Pays de Galles uniquement ; 2011 pour le Canada au lieu de 2014 ; 1998 pour la France et la Suède, 1999 pour la République slovaque au lieu de 1995 ; aucune donnée disponible aux alentours de 1995 pour l'Allemagne ; aucune donnée disponible pour les deux années pour l'Australie, le Chili, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

3.4. Les taux de fécondité des pays de l'OCDE sont généralement inférieurs au seuil de renouvellement des générations

Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans, en 1970, 1995 et 2014 (ou année la plus proche)

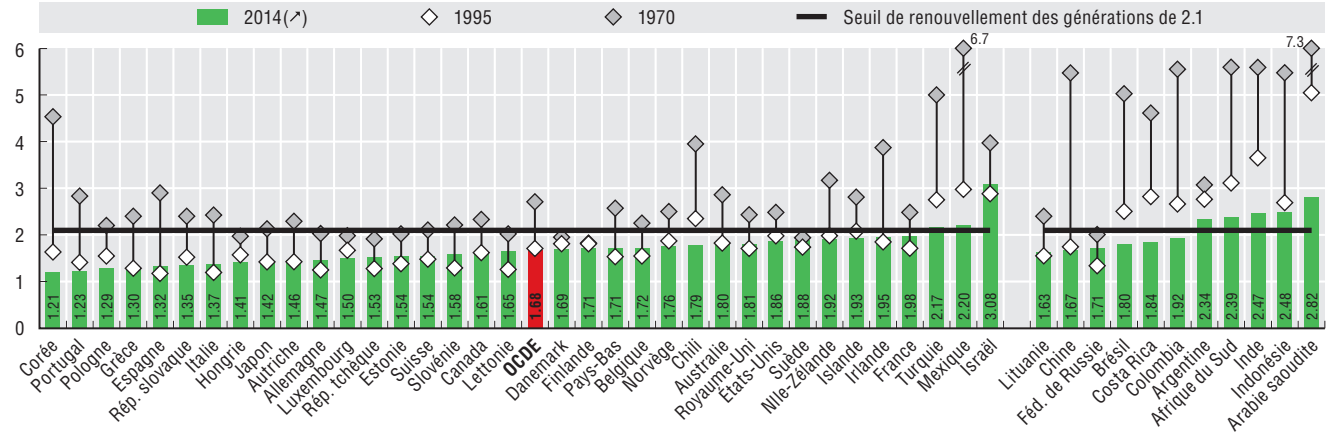

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412520

3.5. Baisse des taux de fécondité chez les moins de 30 ans et hausse chez les 30 ans et plus

Naissances pour 1 000 femmes par groupe d'âge de 5 ans, 2000-2014, moyenne OCDE

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412533

3.6. L'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant a augmenté en moyenne de près de trois ans ces vingt dernières années

Âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant, 1995 et 2014 (ou année la plus proche)

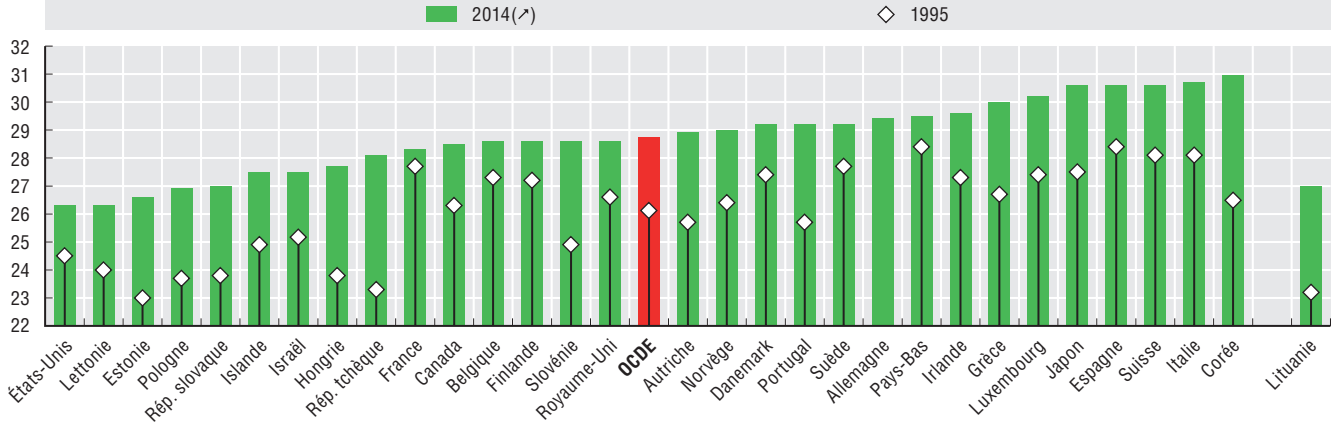

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille (indicateur SF2.3), d'après les statistiques démographiques d'Eurostat (*http://ec.europa.eu/eurostat/web/population-demography-migration-projections/population-data/database*) et les instituts nationaux de statistiques.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412549

Migrations

L'Europe a enregistré en 2015 un nombre sans précédent de demandeurs d'asile et de réfugiés, avec près de 1.2 million de demandes d'asile (graphique 3.7) ; on estime entre 250 000 et 350 000 le nombre de personnes qui pourraient bénéficier du statut de réfugié ou d'un statut similaire, soit davantage que lors des précédentes crises des réfugiés qu'a connu l'Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale. Comme pendant les crises migratoires survenues dans les années 90, les effets sont concentrés dans quelques pays. Dans l'OCDE, la Turquie est le pays le plus touché, accueillant actuellement pas moins de 1.9 million de Syriens ainsi qu'un grand nombre de personnes originaires d'Iraq. Au sein de l'Union européenne, l'Italie, la Grèce et la Hongrie se situent en première ligne mais les principaux pays de destination sont l'Allemagne, en termes absolus, ainsi que la Suède et l'Autriche, par rapport à leur population.

Davantage que lors des crises précédentes, les demandeurs d'asile forment un groupe très divers en termes de pays d'origine, de profil et de motivation. Les réfugiés récemment arrivés de la République arabe syrienne (Syrie) sont plus qualifiés que d'autres groupes de migrants et que ceux qui ont immigré, par exemple, pendant les guerres yougoslaves dans les années 90. On dénombre aussi davantage de mineurs non accompagnés qu'auparavant (c'est-à-dire d'enfants seuls, sans adulte responsable pour s'occuper d'eux). Les arrivées de réfugiés ont tendance à se concentrer dans les pays qui jouissent des conditions économiques les plus favorables. Il semble que la stabilité du marché du travail soit le facteur d'immigration le plus important pour les principaux groupes de réfugiés.

En moyenne dans l'OCDE, 13 % de la population était née à l'étranger en 2014. La part de la population née à l'étranger dans la population totale était particulièrement élevée en Australie, au Canada, en Israël, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où la proportion était d'au moins une personne sur cinq (graphique 3.8). Dans près des deux tiers des pays de l'OCDE, la population immigrée représente plus de 10 % de la population totale, alors que la proportion des immigrants ne dépasse pas 5 % dans sept pays. Cette proportion a augmenté ces dix dernières années dans la plupart des pays de l'OCDE, où la population immigrée représentait en moyenne 9.5 % environ de la population totale aux alentours de l'an 2000.

Les descendants d'immigrés représentent plus d'un individu sur quatre dans la tranche d'âge des 15-34 ans, soit une part considérable de la jeunesse des pays de l'OCDE. Dans les 22 pays de l'OCDE pour lesquels des données récentes sont disponibles, en 2013, près d'un jeune sur cinq âgé de 15 à 34 ans était un enfant d'immigré ou avait immigré enfant. S'ajoutent les individus qui sont arrivés dans leur pays d'accueil à l'âge adulte (9 % des 15-34 ans) (graphique 3.9). L'Allemagne, les États-Unis et la France accueillent le plus grand nombre de descendants nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger. Toutefois, en termes relatifs, la plus grande part de descendants d'immigrés se trouve dans les pays européens dont la population totale se compose d'une grande proportion d'immigrés (Luxembourg, Israël et Suisse) et dans les pays qui enregistrent une augmentation significative de la taille de la population notamment par l'immigration, comme en Australie et au Canada. En revanche, dans les pays d'immigration plus récents de l'Europe du Sud, mais aussi en Finlande, moins de 1 % des jeunes étaient nés dans le pays d'accueil de parents nés à l'étranger.

Définition et mesure

On confond souvent les termes de demandeur d'asile et de réfugié : un demandeur d'asile a déposé une demande de protection internationale, mais celle-ci n'a pas encore été évaluée de façon définitive. Les systèmes nationaux d'asile sont chargés de décider quels demandeurs d'asile ont réellement droit à une protection internationale. Les individus pour lesquels on considère, conformément aux procédures appropriées, qu'ils ne sont pas des réfugiés et qu'ils n'ont pas besoin d'une forme quelconque de protection internationale, peuvent être renvoyés dans leurs pays d'origine. Les données sur les demandeurs d'asile proviennent du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Les immigrés sont, en premier lieu, définis comme les individus nés à l'étranger, quelle que soit leur citoyenneté à la naissance. De façon générale, la part de la population née à l'étranger est nettement plus importante que la part de ressortissants étrangers. Les descendants d'immigrés comprennent différentes catégories d'individus : en effet, ils peuvent soit être nés dans le pays d'accueil de leurs parents, lesquels peuvent être tous deux nés à l'étranger ou être l'un étranger, l'autre non (couple mixte), soit être nés à l'étranger et être arrivés pendant l'enfance ou à l'âge adulte.

Pour en savoir plus

OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2015a), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015, Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr*.

OCDE (2015b), « Is this Humanitarian Migration Crisis Different? », Débats sur les politiques migratoires, n° 7, OCDE, Paris, septembre, *www.oecd.org/migration/Is-this-refugee-crisis-different.pdf*.

Notes des graphiques

Graphique 3.8 : On ne dispose pas de données pour la Grèce. Les données correspondent à l'an 2000 ou à l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles et à 2014 ou à l'année disponible la plus récente. La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne des pays présentés. Les données font référence à la population étrangère au lieu de la population née à l'étranger pour le Japon et la Corée.

Graphique 3.9 : Pour la Nouvelle-Zélande, on ne dispose pas de données pour toutes les catégories d'immigrés et de descendants d'immigrés parmi les 15-34 ans. Les données sur les individus nés à l'étranger en pourcentage de la population totale ne sont pas disponibles pour la Grèce. Les moyennes OCDE et UE sont des moyennes pondérées de la population.

3.7. Nombre inédit de demandeurs d'asile enregistrés en Europe

Nombre de nouveaux demandeurs d'asile depuis 1980 dans l'OCDE, l'UE et en Allemagne

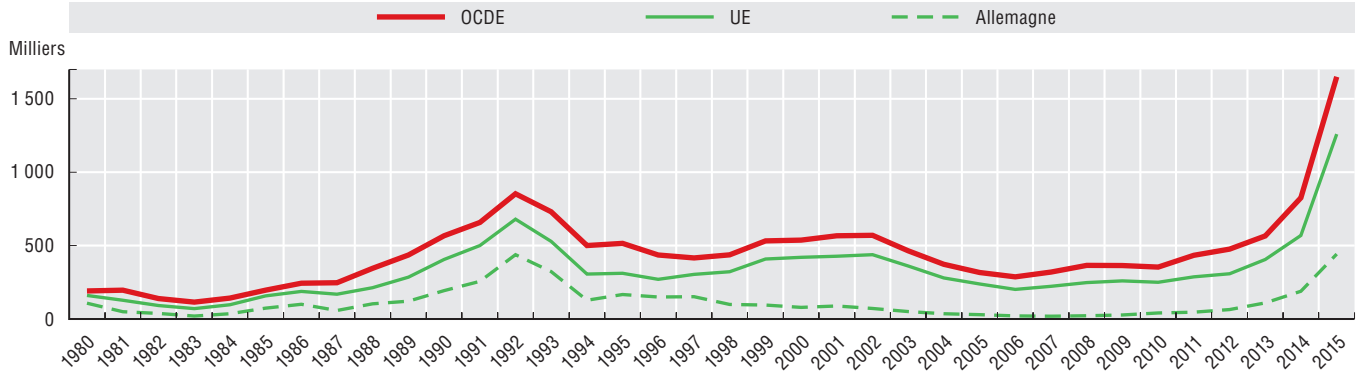

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412550

3.8. En moyenne dans l'OCDE, 13 % de la population est née à l'étranger

Population née à l'étranger en pourcentage de la population totale, 2000 et 2014, pourcentages

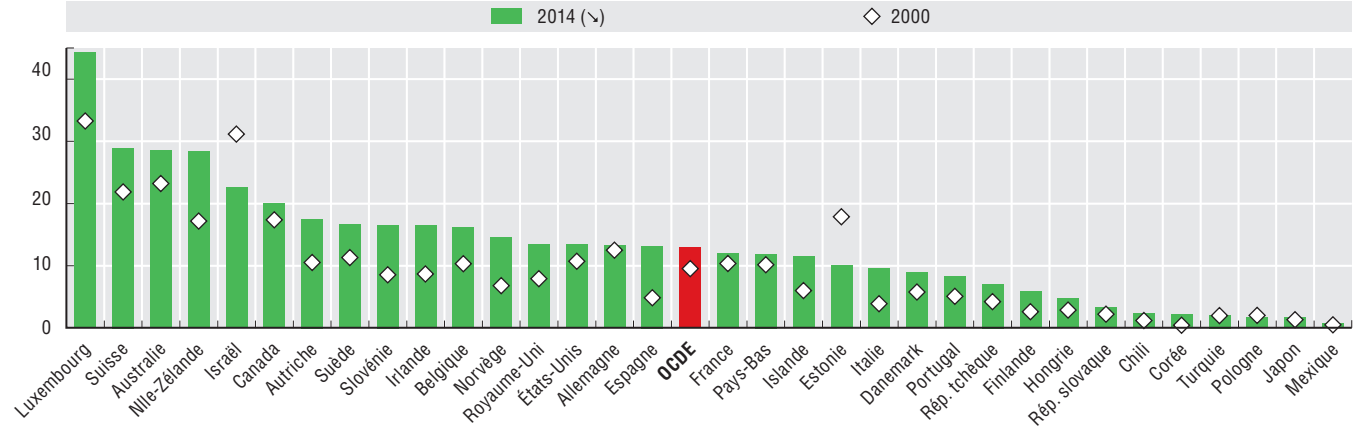

Source : OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales 2016* (à paraître) et *Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412563

3.9. Un jeune sur quatre est issu de l'immigration

Catégories d'immigrés et de descendants d'immigrés parmi les 15-34 ans, 2013, en pourcentage de la population âgée de 15 à 34 ans

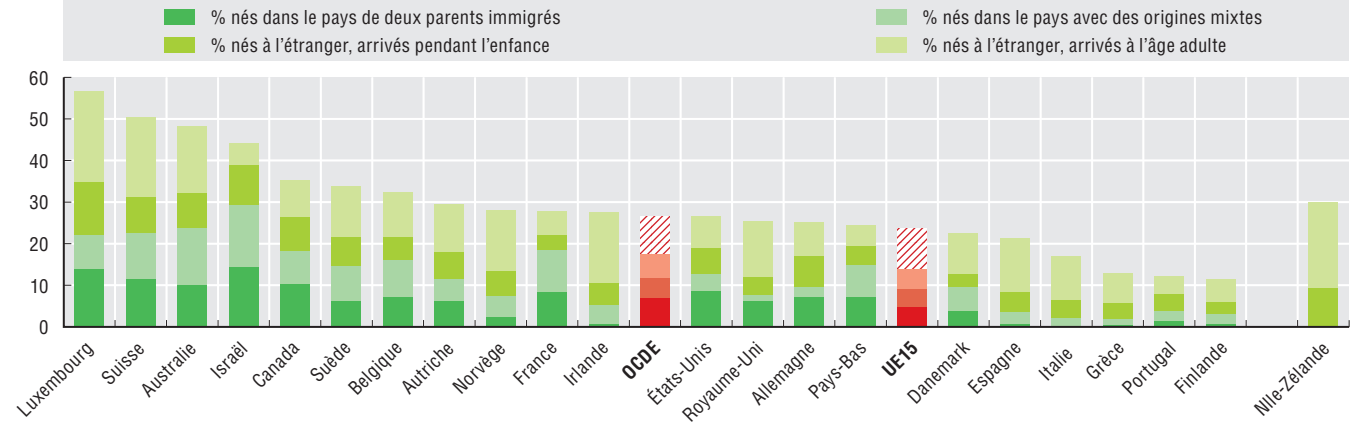

Source : OCDE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015, Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, et *Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412577

Le mode de vie des jeunes est important pour diverses raisons. Quitter le domicile parental marque une étape majeure sur le chemin de la vie adulte, au même titre que le concubinage, le mariage ou le fait d'avoir des enfants. Le mode de vie des jeunes peut également influencer leurs taux de pauvreté et de prestations d'aide sociale – ceux qui vivent avec leurs parents seraient moins exposés à la pauvreté étant donné qu'ils peuvent davantage s'appuyer financièrement sur leurs parents et qu'ils ne supportent pas, ou très peu, de coûts liés au logement, à la nourriture ou à toute autre dépense du quotidien.

Les modes de vie des jeunes sont très différents dans les pays de l'OCDE. Dans des pays comme l'Italie, la Grèce et la Slovénie, plus des trois quarts des 15-29 ans vivent avec leurs parents (graphique 3.10, partie A). Dans d'autres, notamment le Canada et les pays nordiques, les jeunes sont peu nombreux à vivre avec leurs parents et sont beaucoup plus susceptibles de vivre de façon autonome, notamment seuls. En moyenne, environ un quart des jeunes vivent avec un partenaire, cette part allant de 11 % en Italie à 41 % en Finlande.

Il semble que la récession n'ait eu qu'un faible impact global sur le mode de vie des jeunes dans l'OCDE, mais **l'évolution moyenne masque des changements plus profonds dans quelques pays** (graphique 3.10, partie B). Par exemple, en France, la part des jeunes qui vivent avec leurs parents a progressé de 12.5 points de pourcentage. Cette augmentation a été moins marquée dans les pays durement frappés par la crise, comme la Grèce et l'Italie, mais ces pays comptaient déjà, avant la crise, parmi ceux où les jeunes étaient les plus nombreux à vivre au domicile familial. Dans l'ensemble, dans l'OCDE, la part des jeunes qui vivent avec leurs parents a augmenté de 0.7 point de pourcentage et celle des jeunes qui vivent avec un concubin ou un conjoint de 1 point de pourcentage. Il semble qu'avec la récession les jeunes quittent plus tard le domicile familial et retardent le moment où ils fondent leur propre famille.

Dans l'OCDE, l'âge moyen au mariage a considérablement augmenté (graphique 3.11). Au début des années 90, l'âge au premier mariage était dans les pays de l'OCDE de 24.9 ans pour les femmes et de 27.4 ans pour les hommes. En 2014, cet âge moyen était passé de 28 à 31 ans pour les femmes et de 31 à 34 ans pour les hommes. Si tous les pays connaissent un ralentissement de la progression de l'âge au premier mariage, on continue d'observer des différences notables entre eux. L'âge moyen est très avancé dans les pays nordiques. En Israël et en Turquie, en revanche, l'âge moyen au premier mariage est de moins de 25 ans pour les femmes et de moins de 28 ans pour les hommes. Les différences entre les pays mettent en évidence la diversité des trajectoires de transition vers les partenariats de longue durée : le concubinage est devenu une forme importante de partenariat de longue durée dans, par exemple, les pays nordiques, retardant, voire souvent remplaçant, le mariage en tant que norme de partenariat.

La progression de l'âge au mariage s'est accompagnée de la diminution des taux de mariage et de la stabilisation des taux de divorce. En 2014, les taux de mariage bruts se situaient entre 4 et 5.5 mariages pour 1 000 habitants, la moyenne de l'OCDE s'élevant à 4.6 (graphique 3.12). Mais les taux sont très bas en Espagne, en Italie, au Luxembourg, au Portugal et en Slovénie, avec 3.5 mariages ou moins pour 1 000 habitants, tandis qu'ils atteignent presque le double, avec 6 mariages ou plus pour 1 000 habitants, en Corée, aux États-Unis, en Israël et en Turquie. En revanche, en 1990, la plupart des pays de l'OCDE affichaient un taux de mariage d'environ cinq à sept mariages pour 1 000 habitants. Seules la Suède et la Turquie ont connu une hausse de leurs taux de mariage entre 1990 et 2014. Les taux de divorce bruts varient également entre les pays, depuis 0.1 divorce pour 1 000 habitants au Chili à plus de 3 pour 1 000 au Danemark et aux États-Unis en 2014. Entre 1990 et 2014, leur évolution a été mitigée : les taux de divorce ont en effet augmenté dans 21 pays de l'OCDE mais ont diminué dans 14 autres. Ce recul a été plus prononcé aux États-Unis, le taux de divorce y étant passé de 4.8 divorces pour 1 000 habitants en 1992 à 3.2 en 2014.

Définition et mesure

Les catégories de ménage sont définies comme suit : « célibataire » signifie qu'un jeune vit seul ; « parent isolé » signifie qu'un jeune vit avec au moins un enfant à charge et sans partenaire ; « en couple » signifie qu'un jeune vit avec un conjoint ou un concubin (et éventuellement des enfants au sein du même ménage) ; « avec d'autres jeunes/adultes » signifie qu'un jeune vit avec au moins un autre jeune ou un adulte (âgé de 30 ans ou plus) et éventuellement avec des enfants au sein du même ménage ; « avec parents » signifie qu'un jeune vit dans un ménage avec au moins l'un de ses parents.

L'âge moyen au premier mariage est défini comme l'âge moyen en années des mariés au moment de leur premier mariage. Cette mesure est ventilée par le sexe avec des moyennes distinctes pour les hommes et pour les femmes.

Le taux de mariage brut est défini comme le nombre de mariages qui sont contractés chaque année pour 1 000 habitants. Le taux de divorce brut est défini comme le nombre de divorces pour 1 000 habitants.

Notes des graphiques

Graphique 3.10 : Les données pour 2014 correspondent à 2013 pour la Suisse, à 2012 pour la Turquie et à 2011 pour le Canada ; les données pour 2007 correspondent à 2006 pour le Chili et à 2008 pour la Suisse et le Mexique. On ne dispose pas de données pour la Corée, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Graphique 3.11 : Âge moyen au premier mariage pour l'Australie, les États-Unis, Israël et la Nouvelle-Zélande ; les unions civiles sont incluses pour ce qui concerne la Nouvelle-Zélande ; les données font référence à l'ensemble des mariages pour le Mexique.

3.10. La plupart des jeunes vivent avec leurs parents et les schémas ont évolué depuis la récession

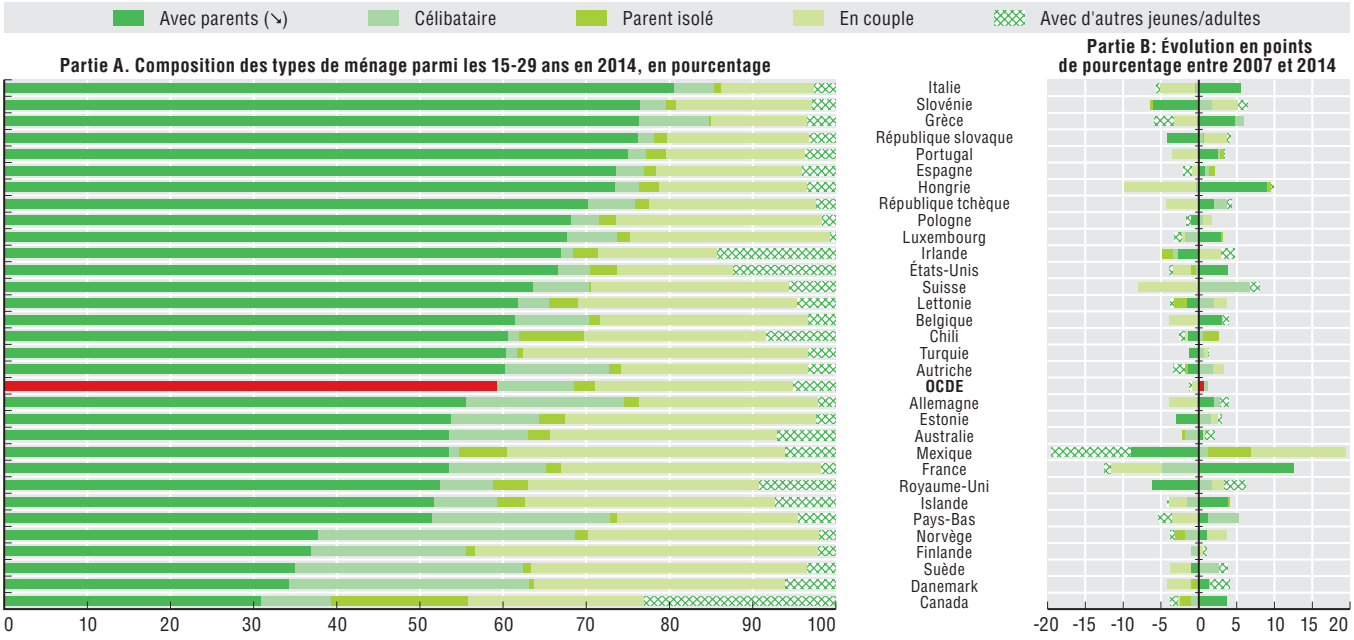

Source : Calculs de l'OCDE à partir de EU-SILC, HILDA (Australie), SLID (Canada), CASEN (Chili), HLFS (Nouvelle-Zélande) et CPS (États-Unis).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412589

3.11. Augmentation de l'âge moyen au premier mariage pour les femmes et les hommes de 4.6 ans en moyen depuis 1990

Âge moyen au premier mariage, par sexe, 1990 et 2014 (ou années les plus proches)

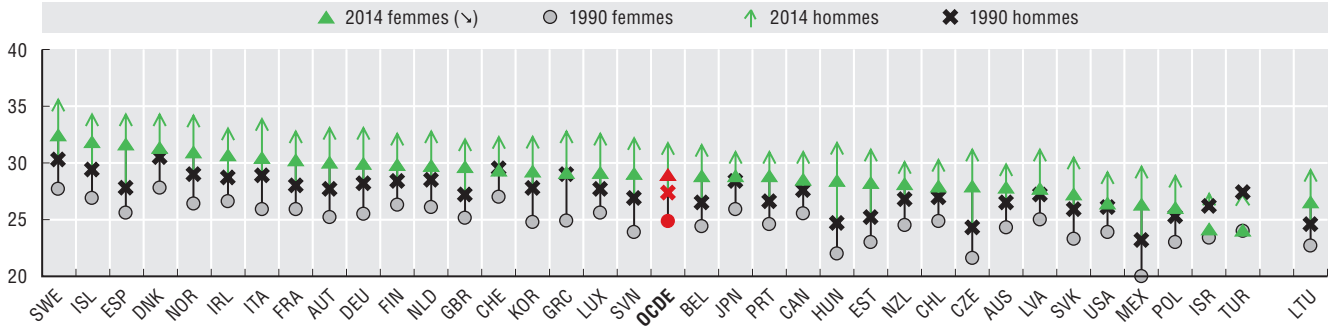

Source : *Base de données de l'OCDE sur la famille* (Indicateur SF3.1) d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412597

3.12. Baisse des taux de mariage et stabilisation des taux de divorce en moyenne depuis 1990

Taux bruts de mariage et de divorce, pour 1 000 habitants, 1990 et 2014 (ou années les plus proches)

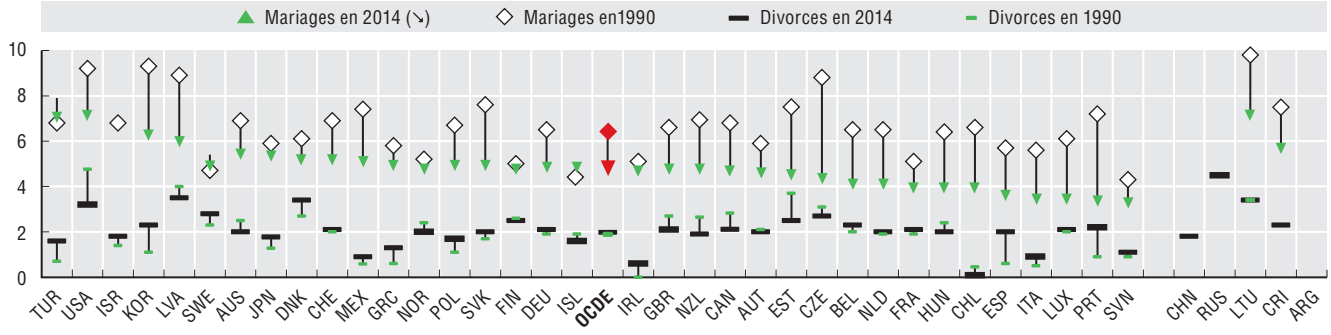

Source : *Base de données de l'OCDE sur la famille* (Indicateur SF3.1) d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412607

Évolution démographique

Les taux de dépendance liés à l'âge sont un indicateur de la structure par âge de la population. Ils donnent des informations sur les changements démographiques qui ont caractérisé les pays de l'OCDE dans le passé et qui sont attendus dans le futur.

La population de l'OCDE a vieilli et va continuer de vieillir. En 2015, on comptait en moyenne dans les pays de l'OCDE 28 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans, soit un niveau moyen supérieur à celui de 1970 (18 %) (graphique 3.13). Les écarts entre les pays sont marqués, allant en 2015 de moins de 15 % au Mexique et en Turquie à plus de 35 % en Finlande, en Italie et en Grèce, voire à plus de 45 % au Japon. D'ici 2060, ce taux moyen devrait quasiment doubler dans la zone OCDE (pour atteindre 57 %), et quadrupler en Corée. En 2060, le taux de dépendance des personnes âgées sera presque égal à 80 % en Corée et au Japon tandis qu'il restera inférieur à 45 % en Israël, au Mexique et en Turquie. Cette progression entraînera une hausse des dépenses publiques dans les domaines de la santé, des soins de longue durée et des pensions.

À l'inverse, le taux de dépendance des jeunes a baissé entre 1970 et 2015. En 2015, on comptait en moyenne dans les pays de l'OCDE 38 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans, soit un niveau moyen inférieur à celui de 1970 (69 %) (graphique 3.14). En 2015, le taux de dépendance des jeunes était situé entre 29 % en Allemagne et 65 % ou plus en Israël et au Mexique. Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce taux cessera de diminuer et atteindra en 2060 un niveau moyen de 40 %, sauf en Israël, au Mexique et en Turquie. Une dépendance moindre des jeunes correspond à une baisse des dépenses publiques dans le domaine de l'éducation et à destination des familles. Mais dans l'ensemble, ces diminutions ne sont pas suffisamment importantes pour compenser la hausse des dépenses en faveur des personnes âgées.

Dans les économies émergentes, le taux de dépendance des personnes âgées est en général plus faible que dans les pays de l'OCDE, notamment en Afrique du Sud, en Inde et en Indonésie. Le taux de dépendance des jeunes est en revanche plus élevé.

Le graphique 3.15 présente également la part passée, actuelle et future des jeunes âgés de 15 à 29 ans – c'est-à-dire ceux qui sont en âge d'entrer sur le marché du travail – en pourcentage de la population totale. En moyenne, leur part a diminué entre 1970 et 2015, passant de 23 % à 19 % ; les baisses les plus importantes ont été observées dans les pays vieillissants que sont l'Espagne, la Finlande, l'Italie et le Japon. Le taux moyen devrait encore diminuer pour atteindre 16 % de la population totale d'ici 2060, les baisses les plus importantes étant anticipées dans les pays qui vont particulièrement vieillir au cours des prochaines décennies, comme le Chili, la Corée, le Mexique et la Turquie.

Définition et mesure

Les taux de dépendance liés à l'âge mettent en rapport le nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

Le taux de dépendance des personnes âgées correspond à la part d'individus âgés de 65 ans et plus en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans. Le taux de dépendance des jeunes correspond à la part d'individus âgés de moins de 20 ans en pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans. Un ratio supplémentaire est également présenté ici : la part des 15-29 ans en pourcentage de la population totale.

Les estimations préalables à 2015 et les projections à partir de 2015 sont tirées des *United Nations World Population Prospects: The 2015 Revision* (Perspectives de la population mondiale des Nations Unies – La révision de 2015, en anglais seulement). Les projections utilisées ici se fondent sur les projections démographiques les plus récentes établies selon une « variante moyenne de fécondité », laquelle correspond pour chaque pays à la médiane de plusieurs milliers de trajectoires estimées pour chaque composante démographique.

Il convient de noter que ces prévisions ne prennent pas en considération l'afflux de réfugiés en Europe en 2015 en provenance de la Syrie. Cette crise migratoire pourrait en effet avoir un impact sur la structure démographique des pays qui ont accueilli de nombreux migrants, comme l'Allemagne, la Turquie et quelques pays de l'Europe de l'Est et du Nord.

Pour en savoir plus

Nations unies (2015), *World Population Prospects – The 2015 Revision*, Washington, DC, *http://esa.un.org/unpd/wpp* (en anglais seulement)

OCDE (2015), *Panorama des pensions 2015 – Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2015-fr*.

3.13. Le taux de dépendance des personnes âgées va doubler dans les 45 prochaines années en moyenne dans les pays de l'OCDE

Nombre de personnes ayant l'âge de la retraite (65 ans et plus) pour 100 personnes d'âge actif (20-64 ans), en 1970, 2015 et 2060

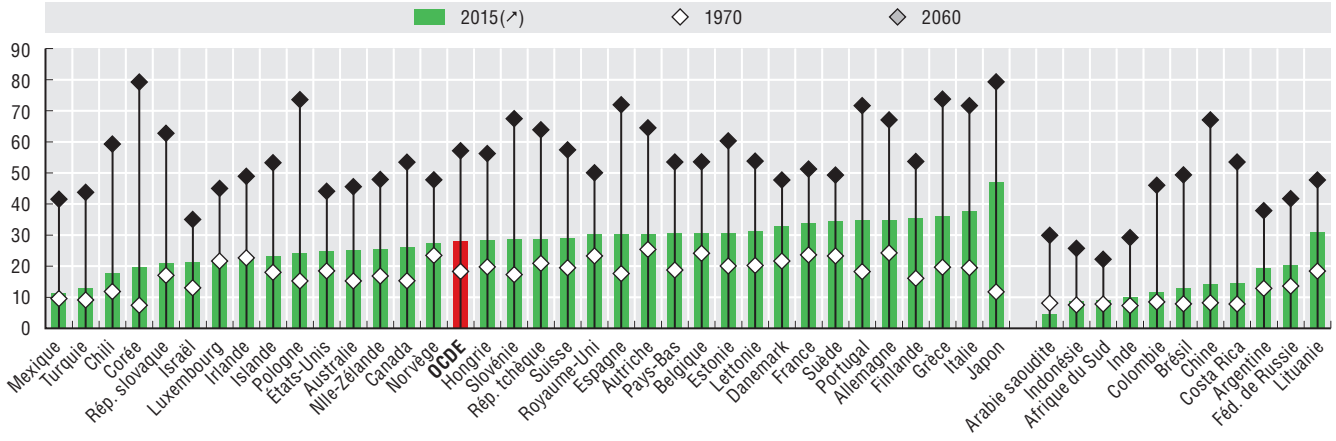

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412619

3.14. Le taux de dépendance des jeunes ne va pas baisser dans les 45 prochaines années dans la plupart des pays de l'OCDE

Nombre de jeunes (moins de 20 ans) pour 100 personnes d'âge actif (20-64 ans), en 1970, 2015 et 2060

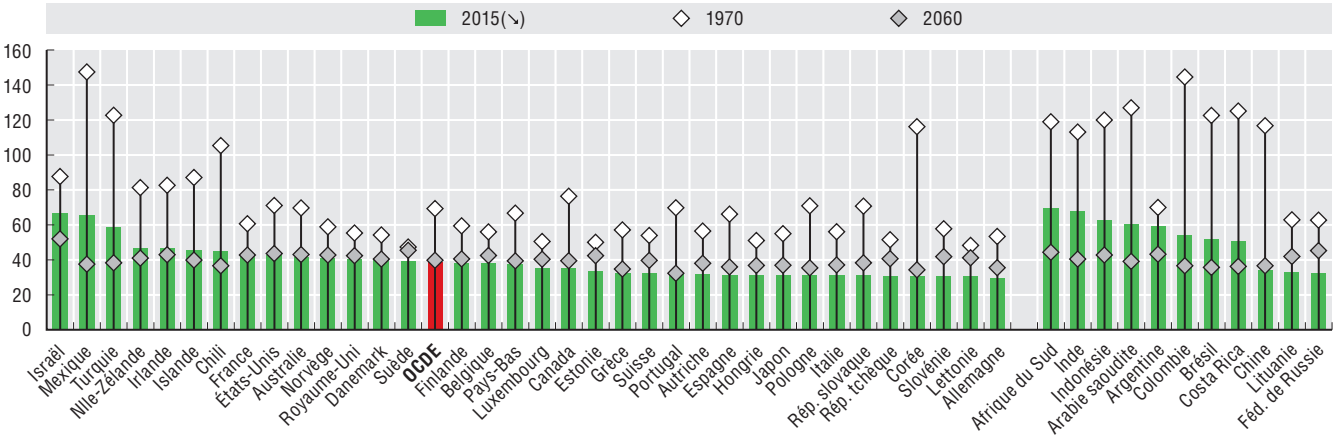

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412622

3.15. Baisse de la part des jeunes dans la population totale dans la plupart des pays

Nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale, pourcentages, en 1970, 2015 et 2060

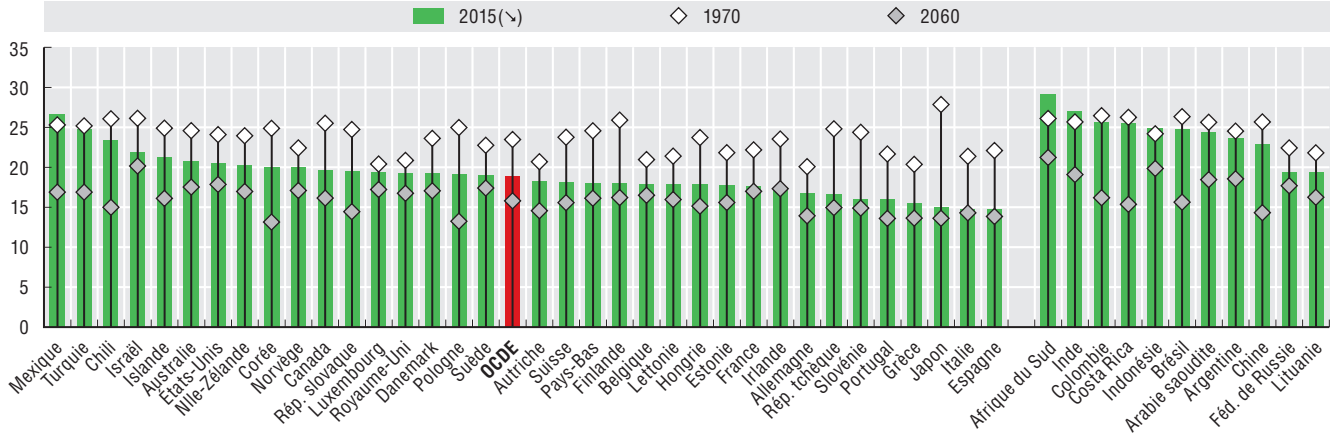

Source : Calculs tirés des *World Population Prospects: The 2015 Revision* (Perspectives de la population mondiale des Nations Unies – Révision de 2015, en anglais seulement).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412635

4. INDICATEURS DE L'AUTONOMIE

Emploi

Chômage

Compétences

Dépenses d'éducation

Entrée sur le marché du travail

Emploi

L'emploi est un facteur essentiel de l'autonomie. **En moyenne, dans la zone OCDE, deux adultes d'âge actif sur trois ont un emploi** (graphique 4.1.A). En Islande et en Suisse, plus de huit sur dix travaillent, contre environ un sur deux en Grèce et en Turquie.

Huit ans après le début de la crise financière, les taux d'emploi des pays de l'OCDE remontent peu à peu. En moyenne, en 2015, le taux d'emploi avait atteint son niveau antérieur à la crise et avait dépassé celui-ci dans la moitié des pays (graphique 4.1). Cependant, à l'instar de la crise en elle-même, le redressement a été largement inégal entre les différents pays : parmi les pays les plus durement touchés par la récession, certains ont déjà retrouvé, ou ont même dépassé, leur niveau d'emploi antérieur à la crise. L'Estonie et la Lettonie enregistrent une hausse de l'emploi aussi spectaculaire que régulière depuis 2010. De même, l'Islande est revenue à son niveau d'emploi de 2007. L'Espagne, l'Irlande et le Portugal sont plus ou moins à mi-parcours d'un rétablissement complet, tandis que la reprise de la croissance de l'emploi en Grèce n'a commencé à se faire sentir que ces deux dernières années.

Un certain nombre de pays où les taux d'emploi étaient comparativement faibles au départ de la crise ont connu des *hausses* considérables ces dernières années : l'emploi a enregistré une hausse de 10 points de pourcentage en Hongrie, de 7 en Turquie et de 6 au Chili et en République tchèque, des progressions dues en grande partie à des taux d'emploi des femmes croissants.

Les taux d'emploi des jeunes suivent ces tendances générales, même si les pertes d'emploi parmi cette population ont été généralement plus importantes durant la crise que pour l'ensemble de la population d'âge actif. En conséquence, dans l'OCDE, le nombre de jeunes actifs occupés de 15 à 29 ans a chuté de 8 % entre 2007 et 2015 (voir chapitre 1 et graphique 1.1).

Si d'une manière générale, l'emploi progresse, beaucoup ne trouvent pas le travail à temps plein qu'ils recherchent. En Italie, en Espagne et en Irlande, près d'un salarié sur dix occupe un emploi à temps partiel subi (graphique 4.2). Ces taux sont deux fois plus élevés chez les jeunes, particulièrement chez les jeunes femmes, dont le temps de travail est généralement plus réduit qu'elles ne le voudraient, c'est le cas de près d'un quart des jeunes femmes entre 15 et 29 ans en Espagne, en Italie, mais aussi en Australie. Se situant aux alentours de 15 % pour les jeunes hommes, ces taux, bien que plus faibles, restent considérables.

En moyenne dans l'OCDE, les immigrés ont sensiblement les mêmes chances d'occuper un emploi que les autochtones : en 2014, le taux d'emploi des personnes d'âge actif nées à l'étranger était de 66 %, contre 67 % pour les autochtones. Cette moyenne cache cependant de fortes disparités entre les pays : dans les pays de destination traditionnels d'Europe du nord et de l'ouest, tels que les Pays-Bas, la Suède et la Belgique, mais aussi la France et l'Allemagne, les autochtones ont plus de chance de trouver un emploi (6 à 15 points de pourcentage de plus) que les immigrés (graphique 4.3). Les variations des taux d'emploi des femmes expliquent en grande partie ces chiffres (OCDE, 2015). À l'opposé, au Chili, en Israël, au Luxembourg et en Hongrie, les taux d'emploi des femmes sont plus élevés parmi les immigrés. L'emploi étant généralement l'un des grands motifs d'émigration vers ces pays, mais également vers les États-Unis, le taux d'emploi chez les hommes immigrés est aussi généralement plus élevé que chez les hommes nés dans le pays.

Concernant les jeunes immigrés entre 15 et 29 ans, la tendance s'inverse puisqu'ils ont un point de pourcentage plus de chance de travailler que leurs homologues nés dans le pays. Les jeunes immigrés sont moins susceptibles d'être scolarisés que les autochtones, et intègrent de ce fait le marché du travail plus jeunes. En outre, s'ils sont plus susceptibles de travailler que leurs homologues nés dans le pays, ils ont également plus de risques d'être sans emploi et non scolarisés (voir graphique 1.1 du chapitre 1).

Définition et mesure

Une personne est considérée comme occupant un emploi si elle effectue un travail en vue d'un salaire, d'un bénéfice ou d'un gain familial pendant au moins une heure par semaine, même si elle est temporairement absente du travail pour raison de maladie, de congé ou de conflit du travail. Les enquêtes sur la population active des pays de l'OCDE se fondent sur cette définition du travail au cours d'une semaine de référence. L'indicateur de base de l'emploi utilisé ici est la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans qui occupe un emploi. Les taux d'emploi sont présentés par sexe et par statut au regard de l'immigration. Les migrants sont définis comme les personnes nées en dehors de leur pays de résidence, sans tenir compte de leur statut de citoyenneté ni de la durée de leur séjour dans le pays.

Les travailleurs à temps partiel subi sont des salariés qui travaillent à temps partiel (temps de travail habituel inférieur à 30 heures par semaine) parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un travail à temps plein.

Les définitions retenues par les pays sont globalement conformes à cette définition générique mais peuvent varier en fonction des circonstances nationales. Pour de plus amples renseignements, voir *www.oecd.org/emploi/basededonnees*.

Pour en savoir plus

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook2016-fr*.

OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015: Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 4.1 : 1er trimestre 2016 pour l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée, les États-Unis, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas ; 4e trimestre 2015 pour le reste ; 2e trimestre 2007 pour la Suisse et 1er trimestre 2008 pour l'Afrique du Sud.

Graphique 4.2 : 2015, 25-64 ans et 16-24 ans pour l'Allemagne, l'Australie, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie ; 2013 pour le Chili. Pas de données pour la Corée, le Mexique et la Turquie.

Graphique 4.3 : Pas de données pour la Corée et le Japon. Pas de données sur les jeunes pour l'Allemagne, l'Australie, le Mexique et la Nouvelle-Zélande. La moyenne de l'OCDE n'inclut pas ces six pays. Les données se rapportent à 2013 pour le Chili et à 2015 pour Israël. Pour Israël, les données concernant les jeunes se rapportent aux 15-24 ans.

4.1. L'impact de la crise et de la reprise sur le marché du travail a été fortement contrasté selon les pays

Taux d'emploi, pourcentage de la population d'âge actif (15-64 ans), T4 2007-T1 2016.

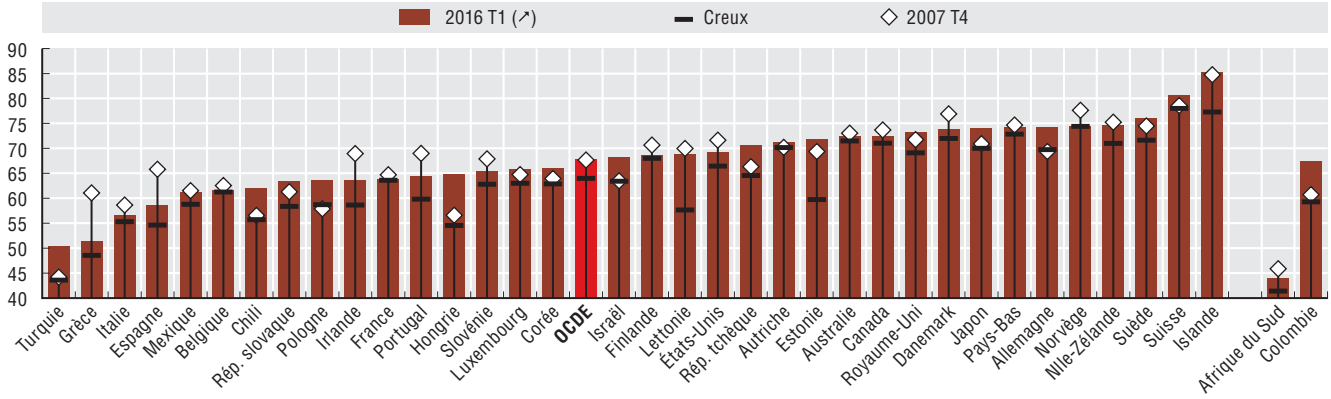

Source : Calculs de l'OCDE sur la base des Statistiques à court terme sur le marché du travail, base de données de l'OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412645

4.2. Le temps partiel subi est de plus en plus répandu dans certains pays

Part des travailleurs à temps partiel subi dans l'emploi total, population d'âge actif et jeunes, selon le sexe, en 2015 (ou année la plus proche).

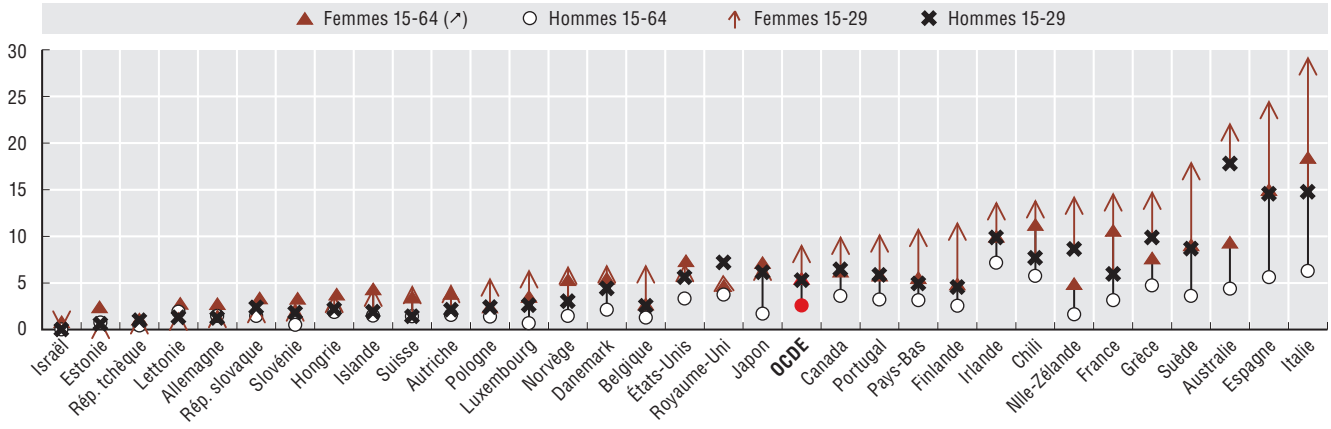

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la population active et de la *base de données de l'OCDE sur l'emploi*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412656

4.3. Les immigrés sont toujours moins susceptibles d'avoir un emploi dans certains pays

Écart en points de pourcentage entre les taux d'emploi des personnes nées dans le pays de résidence et nées à l'étranger, personnes d'âge actif et jeunes, en 2014 (ou année la plus proche).

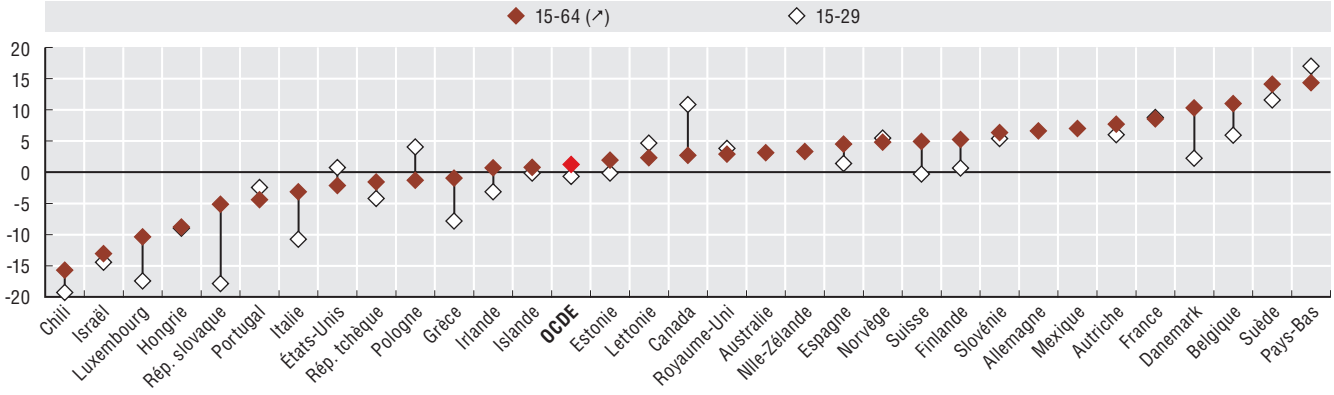

Source : Calculs de l'OCDE à partir des enquêtes nationales sur la population active.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412664

Chômage

Outre les difficultés que le chômage fait peser sur les ménages et les finances publiques, celui-ci peut aussi avoir des conséquences négatives sur le moral des individus et limiter leurs perspectives professionnelles. C'est particulièrement vrai pour les jeunes qui entrent dans la vie active.

La récession a entraîné des taux de chômage jamais atteints dans les pays de l'OCDE. Bien que la situation se soit améliorée depuis le pic de la crise, en moyenne 8 % de la population d'âge actif étaient encore au chômage au début de 2016 dans les pays de l'OCDE et le taux moyen de chômage devrait encore dépasser les niveaux antérieurs à la crise à la fin de 2017 (OCDE, 2016) (graphique 4.4). La situation est contrastée selon les pays. L'Islande et le Japon présentent des taux très bas de 3 %, et de nombreux pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, se situent autour de 5 %. En revanche, les taux de chômage restent exceptionnellement élevés dans les pays d'Europe méridionale les plus durement frappés par la crise, tels que la Grèce (24 %), l'Espagne (20 %), le Portugal et l'Italie (12 %).

Certains pays ont connu des baisses spectaculaires du chômage depuis le pic de la crise, particulièrement en Estonie et en Lettonie où le chômage a diminué de moitié. Le recul a également été considérable en Espagne, au Portugal et en Hongrie où les replis enregistrés avoisinent les 5 points de pourcentage, à l'instar des États-Unis.

Dans la plupart des pays, le taux de chômage des jeunes entre 15 et 24 ans est deux fois plus élevé que celui des adultes de 25 ans et plus (graphique 4.5). Il est près de quatre fois plus élevé en Italie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède. Les jeunes ont été plus durement touchés par les pertes d'emplois généralisées pendant la récession (chapitre 1) car ils étaient davantage appelés à travailler sous contrats de travail temporaire, facilement résiliables, ou entraient sur le marché du travail alors que les entreprises n'embauchaient pas. Le manque d'expérience professionnelle est un autre facteur de vulnérabilité pour les jeunes en période de chômage élevé. Néanmoins, nombreux sont les 15-24 ans suivant encore des études à plein temps et n'ayant donc pas intégré le marché du travail, ce qui a tendance à gonfler le taux de chômage des jeunes (encadré 1.1 du chapitre 1). En Grèce, le taux de chômage des jeunes de 50 % ne signifie pas que 50 % de l'ensemble des 15-24 ans est sans emploi, mais que la moitié des jeunes actifs est au chômage, soit 28 % des jeunes Grecs de ce groupe d'âge, ce qui correspond à environ 15 % du total des 15-24 ans – un chiffre qui reste malgré tout élevé.

Le chômage est un phénomène transitoire pour la plupart des chômeurs, mais il perdure toutefois dans certains pays, notamment pour les travailleurs d'âge très actif et les travailleurs âgés. En moyenne dans les pays de l'OCDE, environ 40 % des chômeurs âgés de 55 ans et plus étaient au chômage depuis au moins un an en 2014, tandis que seulement 20 % des jeunes entre 15 et 24 ans étaient au chômage depuis aussi longtemps (graphique 4.6). Le chômage de longue durée était particulièrement élevé dans les pays connaissant un fort taux de chômage global tels que la Grèce (56 % des jeunes entre 15 et 24 ans et 85 % des 55 ans et plus) et l'Italie (56 % des jeunes et 65 % des 55 ans et plus).

Définition et mesure

Le taux de chômage est la proportion de personnes sans emploi et cherchant activement un emploi dans la population en âge de travailler qui occupe ou cherche activement un emploi (15 ans ou plus). Les données présentées proviennent des enquêtes sur la population active des pays membres. Selon la définition standard du BIT qui est utilisée dans ces enquêtes, les chômeurs sont les personnes qui n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence mais qui sont actuellement disponibles et qui ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi durant les quatre semaines précédant l'enquête. Ainsi, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'un handicap physique ou celles qui ne cherchent pas activement un emploi parce qu'elles ont peu d'espoir d'en trouver ne sont pas considérées comme des chômeurs. Les taux de chômage sont présentés par grands groupes d'âge.

Le chômage de longue durée est défini ici durant pendant au moins un an.

Pour de plus amples renseignements, voir *www.oecd.org/emploi/basededonnees*.

Pour en savoir plus

OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook2016-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 4.4 : 1er trimestre 2016 pour l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas ; 4e trimestre 2015 pour le reste. 2e trimestre 2007 pour la Suisse et 1er trimestre 2008 pour l'Afrique du Sud.

Graphique 4.5 : 4e trimestre 2015 pour l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie. Les données pour l'Islande, le Luxembourg et la Norvège sont issues d'échantillons de taille réduite. Pas de données pour le Chili, la Lettonie et la Suisse.

4.4. Le chômage accuse un recul, bien que lent dans certains pays

Taux de chômage, en pourcentage de la population active (15 ans ou plus), T4 2007, pic depuis T4 2007 et T1 2016 (ou T4 2015)

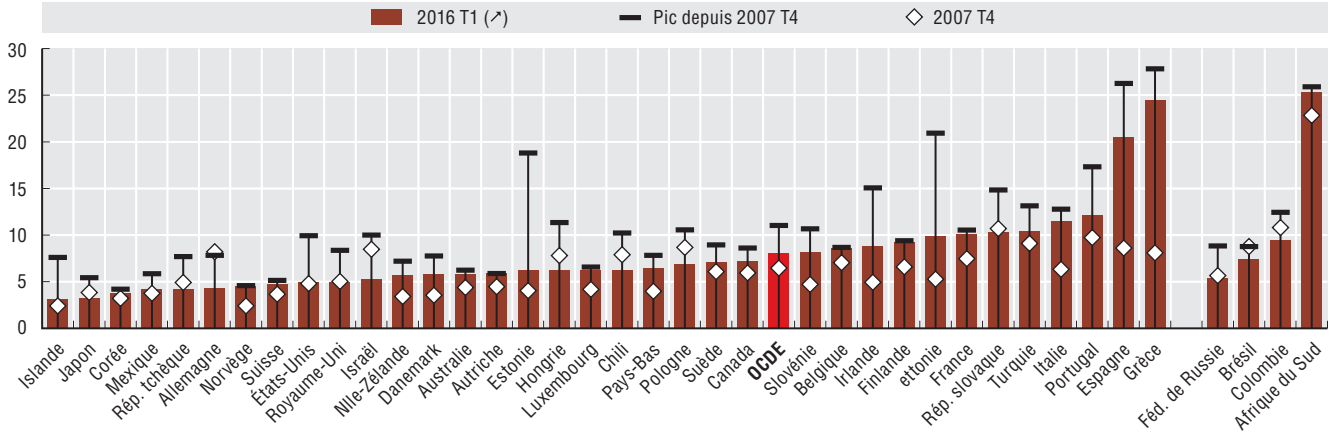

Source : Calculs de l'OCDE sur la base des Statistiques à court terme sur le marché du travail, base de données de l'OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412676

4.5. Le chômage des jeunes est deux fois plus élevé que le chômage des adultes dans la plupart des pays de l'OCDE

Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et des adultes (25 ans et plus), 1er trimestre 2016

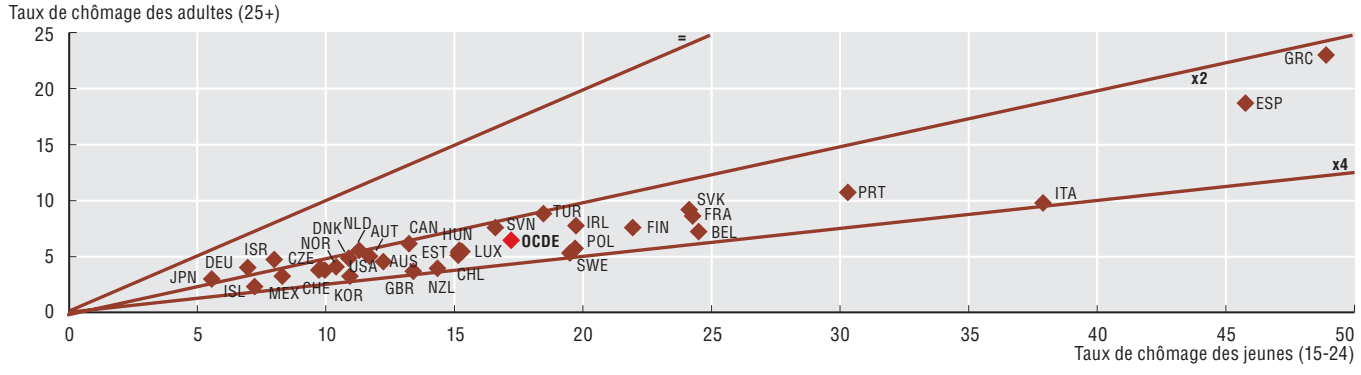

Source : Calculs de l'OCDE sur la base des Statistiques à court terme sur le marché du travail, base de données de l'OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/data-00046-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412680

4.6. La fréquence du chômage de longue durée augmente avec l'âge

Fréquence du chômage de longue durée (12 mois et plus) en pourcentage du chômage total, par groupe d'âge, en 2015

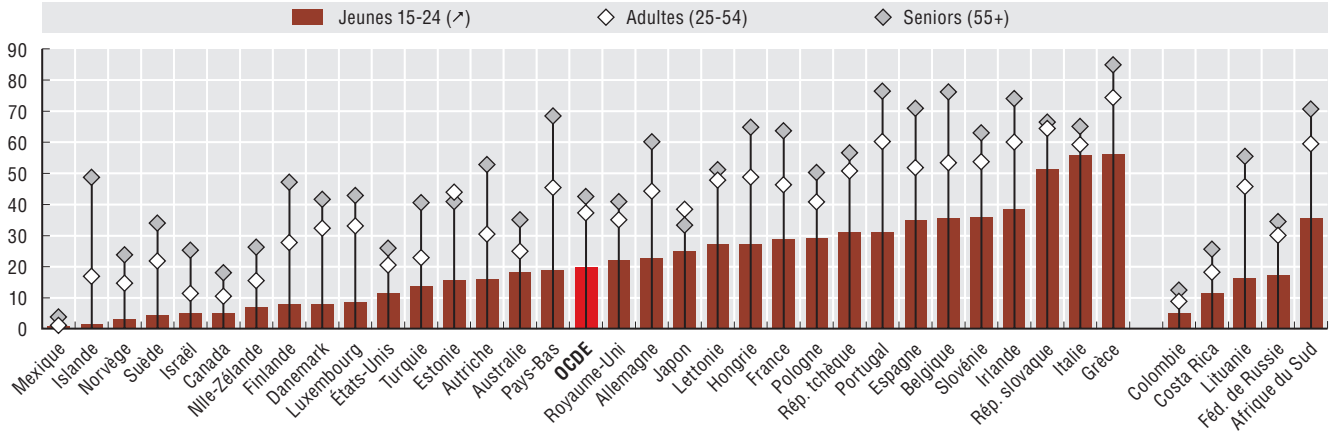

Source : OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412691

Compétences

Les compétences sont essentielles à l'accès et au maintien dans l'emploi. Elles sont particulièrement importantes pour les jeunes, car les niveaux d'enseignement général ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE ces dernières décennies. Les jeunes ayant de faibles compétences de base à l'écrit et en calcul se retrouveront en difficulté au moment d'entrer dans la vie active. Ils risquent en outre de se laisser distancer, car les pays sont toujours en demande croissante de compétences. Le chapitre 1 a fait état de l'écart important entre les pourcentages de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, selon qu'ils possèdent de faibles ou de solides compétences à l'écrit et en calcul. À l'heure de l'économie numérique, les compétences technologiques sont elles aussi devenues beaucoup plus importantes qu'elles ne l'étaient auparavant pour accéder à de nombreux emplois. Les niveaux de compétence sont associés plus généralement au niveau d'instruction. Les jeunes qui ne terminent pas le deuxième cycle du secondaire sont deux fois plus susceptibles d'avoir un faible niveau de compétences en calcul (OCDE, 2015). Cependant, les niveaux de compétence ne sont pas strictement déterminés par le niveau d'instruction, la qualité des systèmes éducatifs est également importante pour garantir aux élèves un niveau minimum d'aptitudes. En outre, les niveaux de compétence peuvent varier considérablement entre des individus ayant des niveaux d'instruction analogues (OCDE, 2013).

En moyenne dans les pays de l'OCDE, près d'une personne sur six entre 30 et 54 ans a de faibles compétences à l'écrit, en calcul ou en résolution de problèmes. Les niveaux de compétence diffèrent nettement entre les pays de l'OCDE (graphiques 4.7 et 4.8). Dans des pays comme le Japon et la Finlande, seule une portion limitée d'individus a de faibles compétences technologiques, ainsi qu'à l'écrit et en calcul. L'Espagne, l'Italie et la France enregistrent les plus fortes proportions de 30-54 ans aux compétences à l'écrit faibles et l'Espagne, l'Italie et les États-Unis ont la part la plus élevée de ce groupe d'âge au niveau de compétences faible en calcul. Ces pays, ainsi que le Royaume-Uni, enregistrent aussi généralement une part assez élevée de compétences faibles en calcul et à l'écrit chez les jeunes, tandis que le Japon, la Finlande et la Corée comptent les parts les plus faibles.

Ces dernières décennies, les niveaux de compétence ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE pour les plus jeunes générations, s'inscrivant dans une amélioration plus générale du niveau d'instruction des jeunes par rapport à leurs aînés. On enregistre en conséquence une part plus importante de 30-54 ans aux faibles compétences que chez les 16-29 ans. Cet écart entre les générations est particulièrement frappant concernant la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (graphique 4.9). Le Japon se distingue parmi les pays de l'OCDE par la variation limitée des niveaux à l'écrit et en calcul entre les individus les plus jeunes et les plus âgés, ce qui s'explique toutefois par l'importante proportion des 30-54 ans possédant déjà de forts niveaux de performance. Pour sa part, la Corée a réalisé des progrès considérables entre les générations. À l'inverse, peu de pays ont connu une régression des performances à l'écrit et en calcul entre les populations plus âgée et plus jeune. Au Royaume-Uni et en Norvège, les taux de jeunes ayant un faible niveau à l'écrit et en calcul sont plus élevés que pour les 30-54 ans, tandis que les États-Unis affichent une proportion importante de personnes ayant de faibles compétences en calcul et une stagnation des niveaux entre les groupes les plus âgés et les plus jeunes.

Définition et mesure

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE évalue les niveaux de compétence des adultes entre 16 et 65 ans à l'écrit, en calcul et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Ce dernier, également connu sous le nom de « compétences en traitement de l'information », est défini comme la capacité à utiliser des technologies numériques, des outils de communication et des réseaux pour acquérir et évaluer de l'information, communiquer avec autrui et accomplir des tâches pratiques. L'étude PIAAC est menée dans plus de 40 pays et a été conçue afin de proposer une comparaison internationale tout en tenant compte des différences culturelles.

Les compétences à l'écrit et en calcul sont divisées en cinq niveaux et celles en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique en trois niveaux. Les graphiques ci-dessous présentent le pourcentage de jeunes « peu » compétents. En ce qui concerne l'écrit, il comprend ceux capables, au mieux, de lire des textes relativement courts pour localiser une information identique aux données de l'énoncé ou de comprendre un vocabulaire de base. Les jeunes ayant un faible niveau en calcul peuvent, au mieux, avoir recours à des processus mathématiques uniques ou simples impliquant calcul, tri ou opérations arithmétiques de base, comprendre des pourcentages simples et localiser et identifier des éléments de représentations graphiques ou spatiales simples ou courantes. Les moins compétents en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique peuvent, au mieux, utiliser des applications familières largement répandues telles qu'un courrier électronique ou un navigateur internet, sans ou avec peu de navigation, pour accéder aux informations ou résoudre un problème.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015: Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264235465-fr*.

OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013: Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 4.3 : Les résultats présentent la part des 16-29 ans et des 30-54 ans qui n'atteignent pas le niveau 2 de compétences à l'écrit et en calcul et n'ayant pas le niveau 1 en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

4.7. Une part importante des jeunes dans l'OCDE a un faible niveau de compétences à l'écrit

Pourcentage des personnes ayant un faible niveau de compétences à l'écrit, par groupe d'âge, en 2012

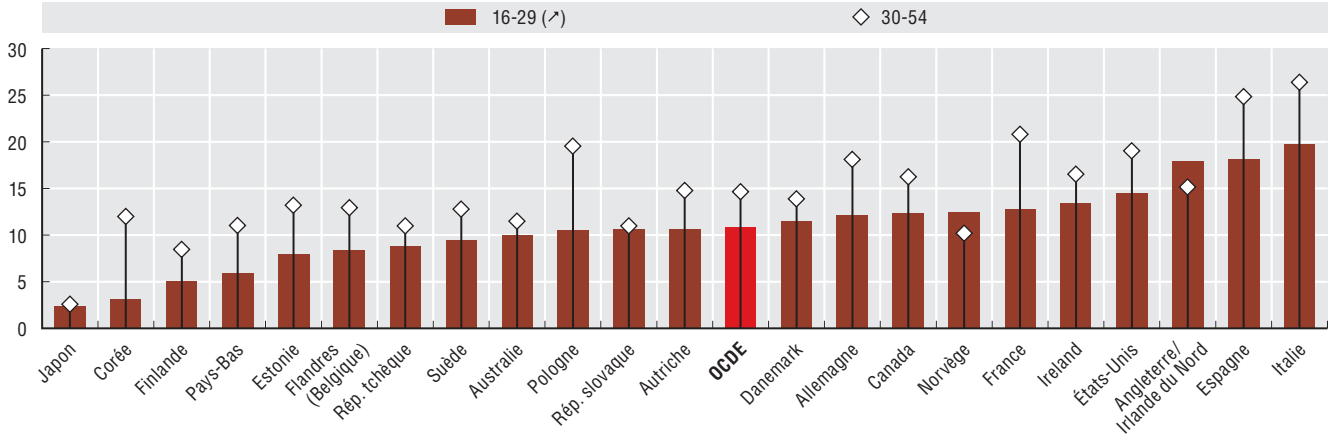

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412704

4.8. Une part encore plus importante des jeunes a un faible niveau de compétences en calcul

Pourcentage des personnes ayant un faible niveau de compétences en calcul, par groupe d'âge, en 2012

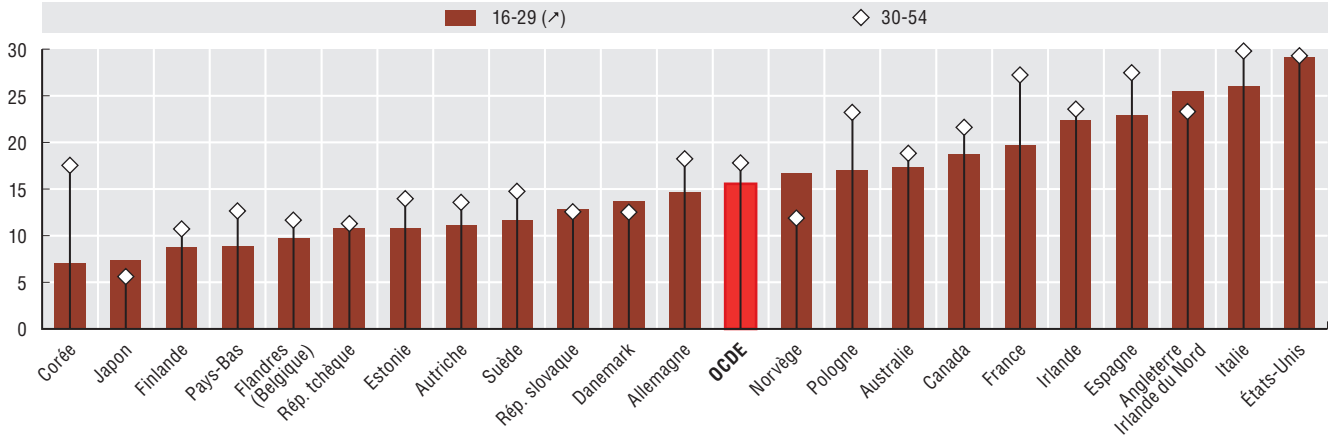

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412716

4.9. En résolution de problèmes à forte composante technologique, les jeunes ont de meilleurs résultats que leurs aînés

Pourcentage des personnes ayant un faible niveau de compétences en résolution de problèmes à forte composante technologique, par groupe d'âge, en 2012

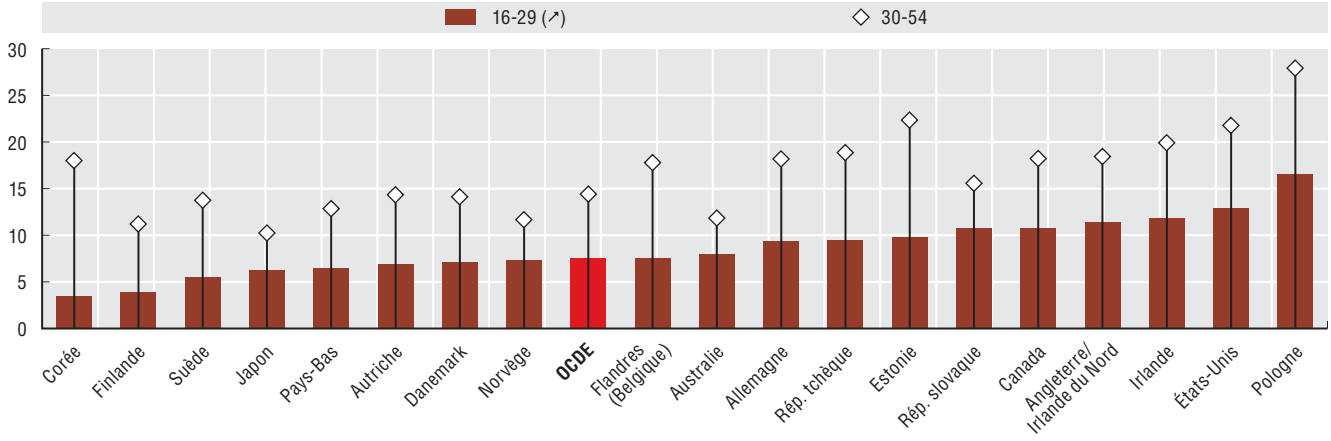

Source : OCDE (2015), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015: Les jeunes, les compétences et l'employabilité*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264235465-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412721

Dépenses d'éducation

En moyenne, en 2012, les pays de l'OCDE ont consacré 10 000 USD par enfant et par an à l'enseignement, du primaire au supérieur (graphique 4.10). **C'est au Luxembourg que les dépenses ont été les plus élevées, avec un peu plus de 22 000 USD par enfant, suivi par la Suisse, la Norvège et les États-Unis.** À l'opposé, les dépenses du Mexique et de la Turquie avoisinaient 3 500 USD. Les dépenses étaient également relativement faibles (entre 4 000 et 8 000 USD) dans plusieurs pays d'Europe orientale.

Toutes les économies émergentes pour lesquelles des données sont disponibles affichent des niveaux de dépenses en faveur de l'éducation comparables à ceux des pays de l'OCDE dépensant peu dans ce domaine, à l'exception de l'Indonésie, qui enregistre le niveau le plus bas, avec 1 400 USD.

La crise a interrompu la tendance à la hausse à long terme des dépenses d'éducation. Si les dépenses publiques, en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté de 6 % entre 2008 et 2010 en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, elles ont reculé de 3 % entre 2010 et 2012 (graphique 4.11). Les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement, en pourcentage du PIB, ont diminué dans les trois quarts des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, très probablement en raison de politiques d'assainissement des finances. Des baisses de plus de 8 % ont été constatées en Australie, en Espagne, en Estonie, en Hongrie, en Norvège et au Portugal. En Australie, la baisse était due à un programme de dépense sur l'infrastructure qui s'est arrêté en 2012.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les investissements consacrés à l'éducation préscolaire ont été moins importants que ceux affectés aux niveaux supérieurs, les dépenses par enfant passant de 7 900 USD au niveau préprimaire à 15 100 USD dans l'enseignement supérieur (« licence, master ou doctorat ») (graphique 4.12). Ces moyennes masquent tout un éventail de dépenses par élève et par établissement scolaire dans les différents pays de l'OCDE. Le ratio entre les pays aux dépenses les plus élevées et les pays aux dépenses les plus basses varie de 3 au niveau du supérieur à 9 au niveau du secondaire.

Investir dans l'enseignement professionnel peut se révéler primordial pour faciliter le passage entre l'école et la vie active, en particulier pour les jeunes vulnérables. Seulement 330 USD de plus par élève sont investis en moyenne dans les programmes d'enseignement professionnel par rapport aux filières générales dans le deuxième cycle du secondaire et dans le postsecondaire non supérieur. Ce n'est cependant pas le cas en Australie, en Belgique, au Chili, en Hongrie, en Slovénie, en Suisse et au Royaume-Uni, où les dépenses unitaires dans les filières générales sont plus élevées que dans les filières professionnelles. Par ailleurs, certains pays où les effectifs des formations en alternance sont nombreux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (comme en Allemagne, en Finlande et aux Pays-Bas) affichent généralement des dépenses par élève de 20 % à 30 % supérieures pour les filières professionnelles que pour les filières générales. La sous-estimation des dépenses réalisées par les entreprises privées en faveur des programmes d'enseignement professionnel en alternance peut expliquer en partie certaines des variations constatées entre les pays.

Définition et mesure

On calcule le montant des dépenses d'éducation en prenant en compte le montant total annuel des dépenses, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur (y compris les activités de recherche et de développement). Les chiffres intègrent les dépenses publiques et les dépenses privées, exprimées en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat pour les années considérées.

L'évolution des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement en pourcentage du PIB renvoie aux dépenses émanant du secteur public ou générées par celui-ci.

Les niveaux d'instruction correspondent à ceux définis par la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011), qui en distingue six, classés ici en sept groupes : préprimaire (CITE-0), primaire (CITE-1), premier cycle du secondaire (CITE-2), deuxième cycle du secondaire (CITE-3), postsecondaire non supérieur (CITE-4), supérieur de cycle court (CITE-5), et licence, master ou doctorat ou équivalent (CITE-6-7-8).

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 4.10 : Les données se rapportent à l'année 2013 pour le Chili, la Colombie et l'Indonésie. Pas de données disponibles pour le Canada, le Danemark et la Grèce.

Graphique 4.11 : Pas de données disponibles pour l'Autriche, le Danemark, la Grèce, la Lettonie, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

4.10. Variation des dépenses d'éducation par élève/étudiant au sein des pays de l'OCDE

Dépenses annuelles par élève/étudiant du primaire au supérieur, en USD courants convertis à l'aide des PPA, en 2012 (arrondis à la centaine la plus proche).

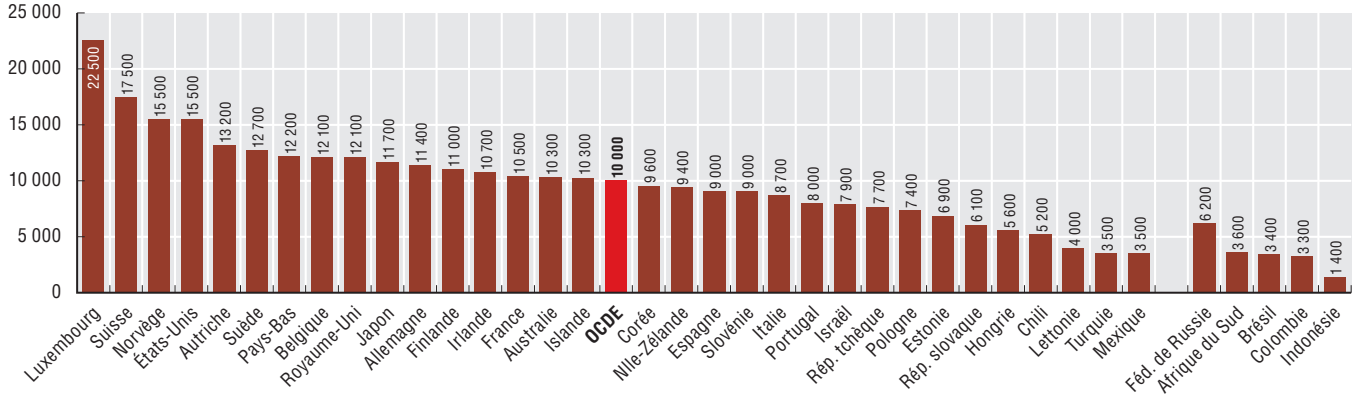

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412737

4.11. Baisse des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB entre 2010 et 2012.

Indice de variation des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus.

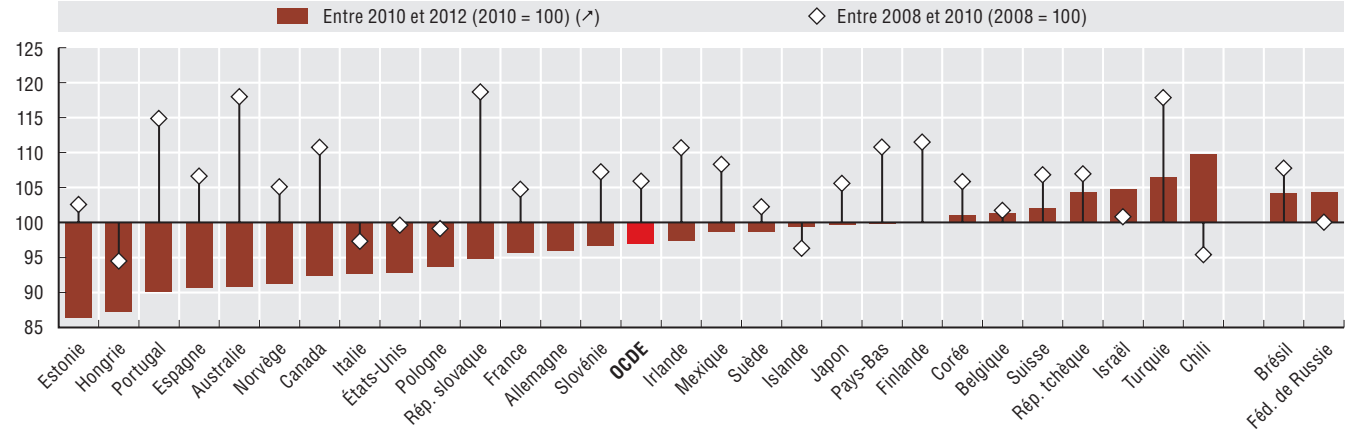

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412744

4.12. Les dépenses par élève/étudiant tendent à augmenter avec le niveau d'instruction

Dépenses annuelles par élève/étudiant, par niveau d'enseignement, en USD courants convertis à l'aide des PPA, en 2012

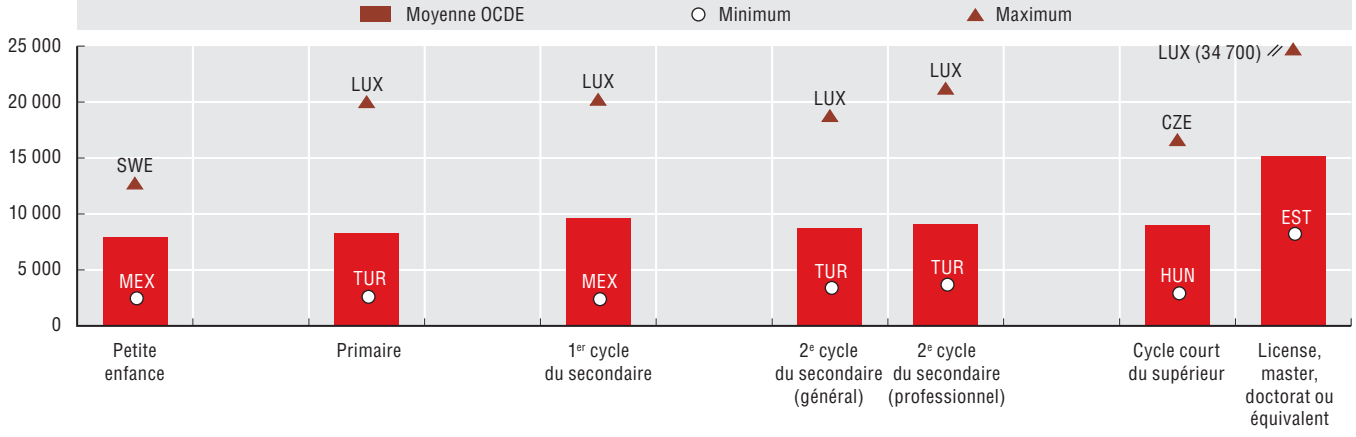

Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag2015-fr*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412759

Entrée sur le marché du travail

Trouver un emploi stable après l'école ou l'université peut se révéler laborieux. C'est un parcours jalonné d'embûches et de départs manqués. Les nouveaux actifs sont confrontés à un risque bien plus élevé de chômage que les jeunes sortis du système éducatif depuis un certain temps (graphique 4 13). Leur taux de chômage représente en effet plus du double de celui des jeunes sortis du système éducatif (33 % contre 16 %, dans les pays de l'OCDE). Les jeunes ayant récemment quitté le système éducatif rencontrent des difficultés particulières pour trouver du travail dans les pays où le chômage des jeunes reste élevé au lendemain de la crise ; en Italie et en Grèce, plus de 60 % des arrivants sur le marché du travail sont à la recherche d'un emploi.

Il est spécialement difficile de débuter un parcours professionnel en période de récession, lorsque moins d'emplois sont à pourvoir et que la concurrence est forte. En 2009, les jeunes en transition entre l'école et le marché du travail affichaient des taux d'emploi beaucoup plus bas sur les quatre années suivantes qu'une cohorte comparable entrée sur le marché du travail avant la crise en 2004 (partie gauche du graphique 4.14). Même après quatre ans d'activité – respectivement en 2008 et 2013 – la cohorte issue de la crise enregistrait des taux d'emploi plus faibles que son homologue antérieure à la crise, avec un écart de 5 points de pourcentage pour les jeunes hommes et de 10 points de pourcentage pour les jeunes femmes.

Les précédentes récessions nous ont montré, en outre, que même les personnes parvenant à conserver leur emploi ont moins de possibilités d'avancement et de formation et connaissent en général une stagnation persistante de leurs revenus (voir par exemple Oreopoulous et al., 2012). De même, la cohorte de 2009 des nouveaux actifs a connu une croissance des revenus bien plus faible que son homologue antérieure à la crise (partie droite du graphique 4 14) : les revenus des femmes ont augmenté de seulement 3 % par an sur les quatre premières années, et ceux des hommes ont plongé de 11 % l'année suivant leur entrée sur le marché du travail et ont tout juste retrouvé leur niveau au cours des trois années suivantes. La cohorte antérieure à la crise a bénéficié quant à elle d'une forte croissance de revenus, d'environ 6-7 % par an, tant pour les hommes que pour les femmes, durant les premières années après l'entrée sur le marché du travail.

La progression des revenus était plus lente pour la cohorte de 2009 des nouveaux actifs dans presque tous les pays étudiés (graphique 4.15). Ainsi, aux Pays-Bas, qui affichent l'un des taux d'emploi les plus élevés (voir chapitre 1), les jeunes sortis de l'école en 2008 ont vu leurs revenus réels diminuer de 2 % sur une période de cinq ans, tandis que les diplômés de 2003 ont bénéficié d'une croissance des revenus de 29 %. Cependant, la diminution de la hausse des revenus est encore une fois particulièrement importante dans les pays les plus durement frappés par la crise : Espagne (-56 points de pourcentage), Estonie (-47 points de pourcentage) et Irlande (-42 points de pourcentage).

Définition et mesure

Dans les graphiques 4.13 à 4.15, les nouveaux actifs sont les 15-29 ans qui ne suivaient pas un enseignement formel pendant l'année de référence mais qui étaient scolarisés l'année précédente. Le graphique 4.13 présente la part des chômeurs parmi l'ensemble des jeunes actifs pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail et les jeunes non scolarisés.

Les graphiques 4.14 et 4.15 présentent les parts des jeunes ayant un emploi (à temps partiel ou à temps plein) et l'évolution des revenus mensuels réels pour la cohorte de 2004 (antérieure à la crise) et celle de 2009 (pendant la crise) des nouveaux actifs pour les quatre premières années suivant leur entrée sur le marché du travail. Les revenus réels sont exprimés en fonction des revenus de l'année initiale après l'entrée sur le marché du travail (respectivement, 2004 ou 2009). Pas de données disponibles sur les revenus pour l'Estonie en 2008, la Hongrie en 2005 et 2006, l'Islande en 2012, le Mexique en 2008 et l'Espagne en 2013. Par conséquent, l'évolution des revenus a été interpolée pour la Hongrie entre 2004 et 2007, et pour l'Islande entre 2011 et 2013, et extrapolée pour l'Estonie et le Mexique en 2008, et l'Espagne en 2013 (fin des périodes de suivi des cohortes).

Pour en savoir plus

Carcillo, S. et al. (2015), « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis – Challenges and Policies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 164, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5js6363503f6-en*.

Oreopoulos, P., T. von Wachter et A. Heisz (2012), « The Short- and Long-Term Career Effects of Graduating in a Recession », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 4, n° 1, pp. 1-29, *http://dx.doi.org/10.1257/app.4.1.1*.

Quintini, G. et S. Martin (2014), « Same Same but Different: School-to-work Transitions in Emerging and Advanced Economies », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 154, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/ 10.1787/5jzbb2t1rcwc-en*.

Notes des graphiques

Graphique 4.13 : 2013 pour l'Allemagne et la Turquie. Données manquantes pour l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Graphiques 4.14 et 4.15 : Les moyennes de l'OCDE sont présentées pour tous les pays disposant de données : l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Slovénie.

4.13. Les nouveaux actifs ont beaucoup plus de difficultés à trouver du travail que les autres jeunes

Taux de chômage en pourcentage chez les nouveaux actifs et tous les jeunes non scolarisés, 2014

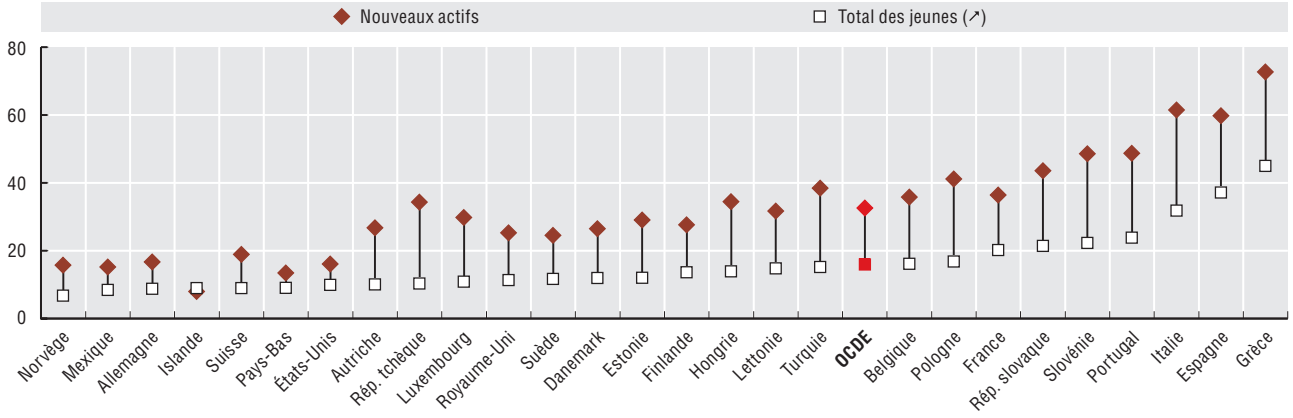

Source : Les calculs sont basés sur les données de l'EFT-UE et des enquêtes nationales de population active pour le Mexique, les États-Unis et la Turquie.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412761

4.14. Les jeunes qui sont entrés sur le marché du travail pendant la crise ont connu une croissance inférieure de l'emploi et des revenus

Taux d'emploi (en pourcentage) et revenus relatifs (revenus initiaux = 100) sur une période de quatre ans pour les cohortes de 2004 et 2009 des nouveaux actifs, moyenne de l'OCDE, selon le sexe.

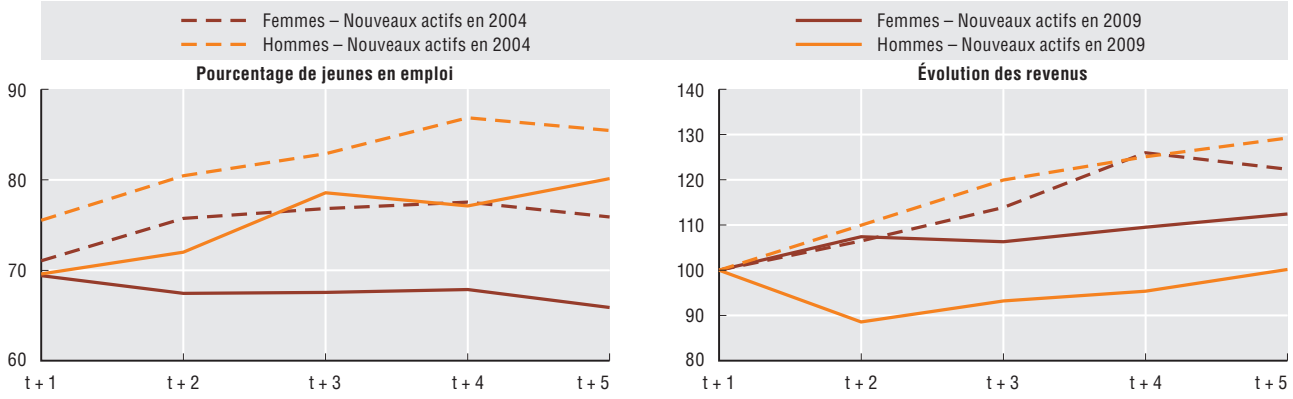

Source : Les calculs sont basés sur les données de EU-SILC et de l'Enquête nationale mexicaine sur les professions et l'emploi (ENOE).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412774

4.15. La baisse de la croissance des revenus pour les nouveaux actifs a été plus importante dans les pays durement touchés par la crise

Croissance sur quatre ans des revenus des cohortes des nouveaux actifs en 2004 et 2009, en pourcentage du salaire de départ, par pays

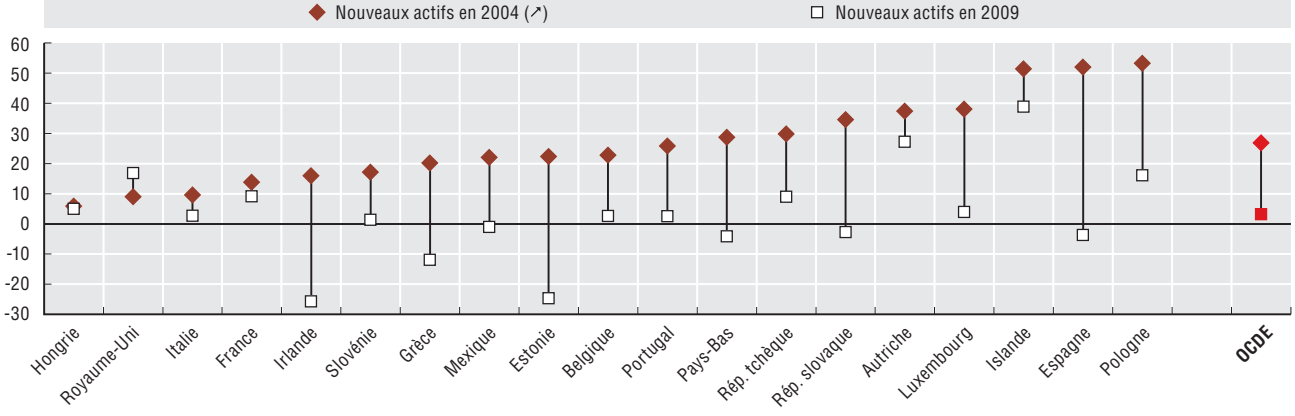

Source : Les calculs sont basés sur les données de EU-SILC et de l'Enquête nationale mexicaine sur les professions et l'emploi (ENOE).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412788

5. INDICATEURS D'ÉQUITÉ

Inégalités de revenu

Pauvreté

Prestations d'aide sociale

Dépenses sociales

Bénéficiaires de prestations hors emploi

Inégalités de revenu

Les inégalités de revenu reflètent la distribution des ressources matérielles dans la société. Certains estiment que des inégalités de revenu marquées ne sont pas souhaitables sur le plan moral ; d'autres considèrent les inégalités de revenu comme une menace pour la cohésion sociale. Outre ses conséquences sur la cohésion sociale, le creusement des inégalités peut aussi freiner la croissance à long terme et limiter les opportunités. Souvent, les pouvoirs publics se préoccupent davantage de l'évolution des inégalités que de leur niveau.

En 2014 (ou l'année la plus proche pour laquelle on dispose de données), les inégalités de revenu étaient extrêmement variables d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 5.1). Le coefficient de Gini est compris entre 0.25 au Danemark, en Islande, en Norvège et en Slovénie et près du double au Chili et au Mexique. Les pays nordiques et d'Europe centrale sont les plus égalitaires en termes de revenu disponible, le Chili, les États-Unis, Israël, le Mexique et la Turquie affichant pour leur part des inégalités prononcées. D'autres indicateurs des inégalités de revenu font apparaître des classements similaires. L'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population s'élevait à 9.4/1 dans la zone OCDE en 2014 – oscillant entre 5/1 environ au Danemark et plus de quatre fois plus (21/1) au Chili et au Mexique. En tenant compte des écarts liés aux méthodes de mesure, les inégalités de revenu sont plus marquées dans les pays émergents que dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Afrique du Sud, au Brésil et en Colombie.

La distribution des revenus du travail et du capital (revenu marchand, avant impôts et transferts) s'est élargie avec la crise. **Entre 2007 et 2014, les inégalités de revenu marchand ont augmenté de 1.6 points de pourcentage en moyenne** (barres du graphique 5.2). La hausse a été particulièrement importante en Espagne, en Estonie, en Grèce et en Irlande. En revanche, les inégalités de revenu marchand ont diminué en Israël et en Turquie et, dans une moindre mesure, au Chili et en Pologne. La répartition du revenu effectif des ménages (revenu disponible, après impôts et transferts) est restée globalement inchangée en raison des transferts sociaux en espèces et des impôts directs. Entre 2007 et 2014, le coefficient de Gini pour le revenu disponible est resté à peu près stable dans la plupart des pays de l'OCDE (points du graphique 5.2). C'est en Islande, en Lettonie et au Portugal qu'il a accusé le plus fort repli, et en Estonie, en République slovaque et en Suède qu'il a le plus progressé.

Le patrimoine des ménages est réparti bien moins équitablement que le revenu. **En moyenne, les 10 % les plus riches possèdent la moitié du patrimoine total des ménages, et cette proportion atteint 76 % aux États-Unis.** À titre de comparaison, les 10 % de revenus les plus élevés perçoivent en moyenne un quart environ du revenu monétaire total, dans une fourchette comprise entre 28 % aux États-Unis et 20 % en Norvège (graphique 5.3). Toutefois, les pays où les inégalités de revenu sont moins marquées ne sont pas nécessairement ceux où la concentration des richesses est faible, comme en témoignent les exemples de l'Autriche, de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Définition et mesure

Le principal indicateur de la distribution des revenus retenu ici est le coefficient de Gini. La valeur de ce coefficient varie entre 0, qui correspond à une « égalité parfaite » (chaque personne reçoit la même fraction des revenus) et 1, qui représente une « inégalité parfaite » (la fraction de la population la plus riche reçoit l'intégralité des revenus). Les inégalités de revenu peuvent être mesurées par le revenu disponible des ménages (après impôts et transferts sociaux) ou par leur revenu marchand (avant impôts et transferts) (pour de plus amples détails, voir l'encadré « Définition et mesure » de l'indicateur concernant le revenu des ménages au chapitre 3). Les coefficients de Gini s'appuient sur le revenu équivalent pour les pays de l'OCDE et de l'UE, la Colombie, la Fédération de Russie et la Lituanie, c'est-à-dire sur le revenu corrigé pour tenir compte des besoins différents des ménages en fonction de leur taille en se fondant sur une échelle d'équivalence qui divise le revenu des ménages par la racine carrée de la taille du ménage considéré, et sur le revenu par habitant pour tous les partenaires clés (barres foncées) à l'exception de l'Inde et de l'Indonésie pour lesquelles c'est la consommation par habitant que l'on a retenue (barres claires), avec généralement à la clé des indicateurs d'inégalité plus faibles.

Un autre indicateur, le rapport S90/S10, correspond à l'écart entre les revenus moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres de la population ; il se fonde également sur le revenu disponible équivalent. Les données sur le revenu sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, disponible à l'adresse : *www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm*.

Les données relatives au patrimoine font référence au patrimoine net des ménages ordinaires, qui correspond à la valeur de tous les actifs détenus par un ménage moins la valeur de ses dettes à un moment donné, vers 2012 ici. Les données sont issues de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses *http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=WEALTH*.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, *http://oe.cd/init2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphiques 5.1 et 5.2 : Les données se rapportent à 2014 pour l'Australie, la Corée, la Finlande, les États-Unis, la Hongrie, Israël, le Mexique, les Pays-Bas, et la Chine ; à 2012 pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Colombie et la Nouvelle-Zélande ; à 2011 pour le Brésil ; à 2010 pour la Fédération de Russie et l'Indonésie ; et à 2013 pour tous les autres pays. Les données présentées pour 2007 correspondent à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France, Israël, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suède ; à 2006 pour le Japon ; et à 2009 pour le Chili. On ne dispose pas de données sur les changements intervenus en Suisse.

5.1. Écarts importants dans le niveau des inégalités de revenu

Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages, et écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, en 2014 (ou année la plus proche)

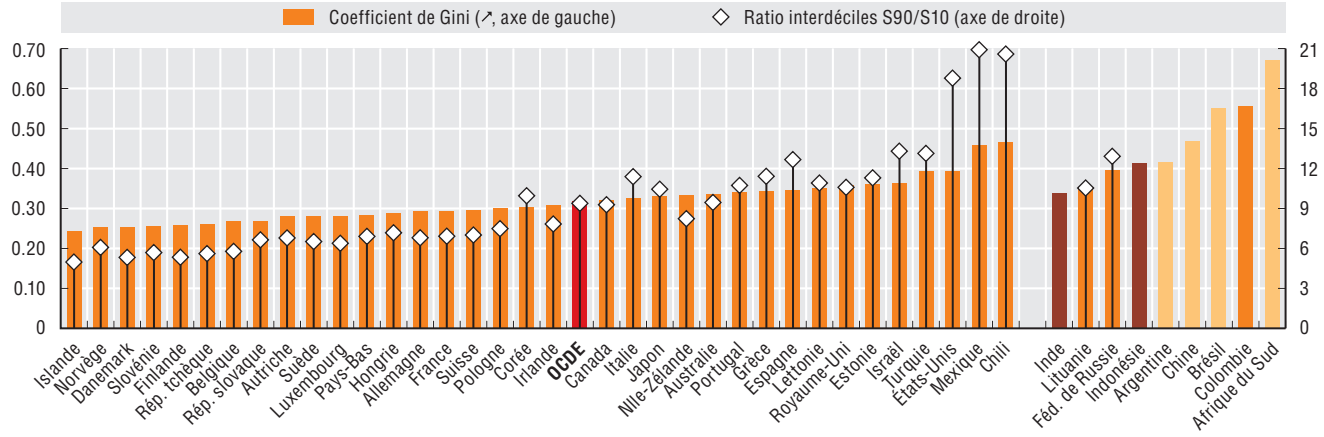

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412799

5.2. Augmentation des inégalités de revenu marchand entre 2007 et 2014

Variation, en points de pourcentage, du coefficient de Gini pour le revenu disponible et le revenu marchand des ménages, entre 2007 et 2014 (ou année la plus proche)

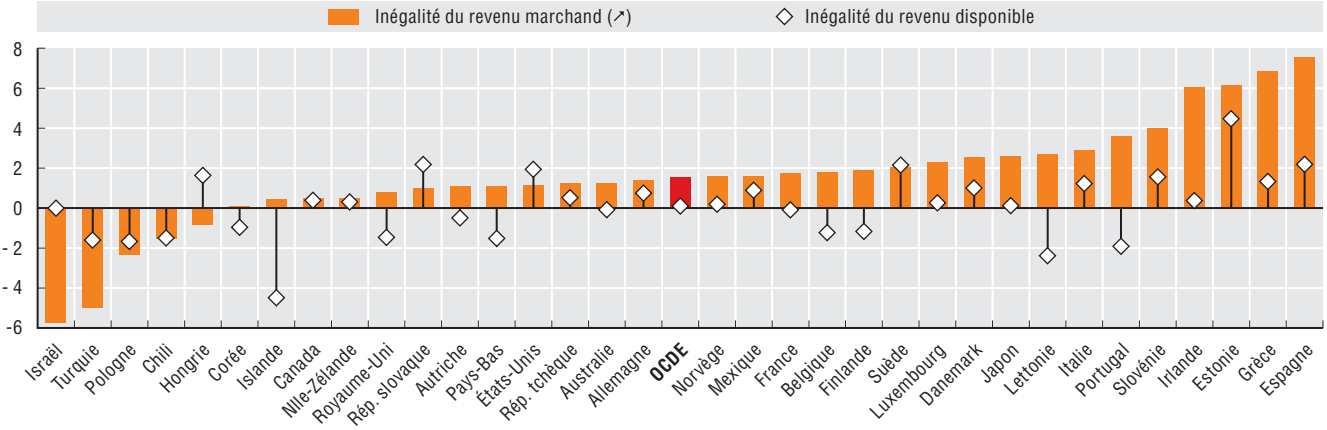

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412805

5.3. Le patrimoine est plus concentré au sommet que le revenu

Part du revenu disponible et du patrimoine net des ménages détenue par les 10 % les plus riches, 2012 (ou année la plus proche)

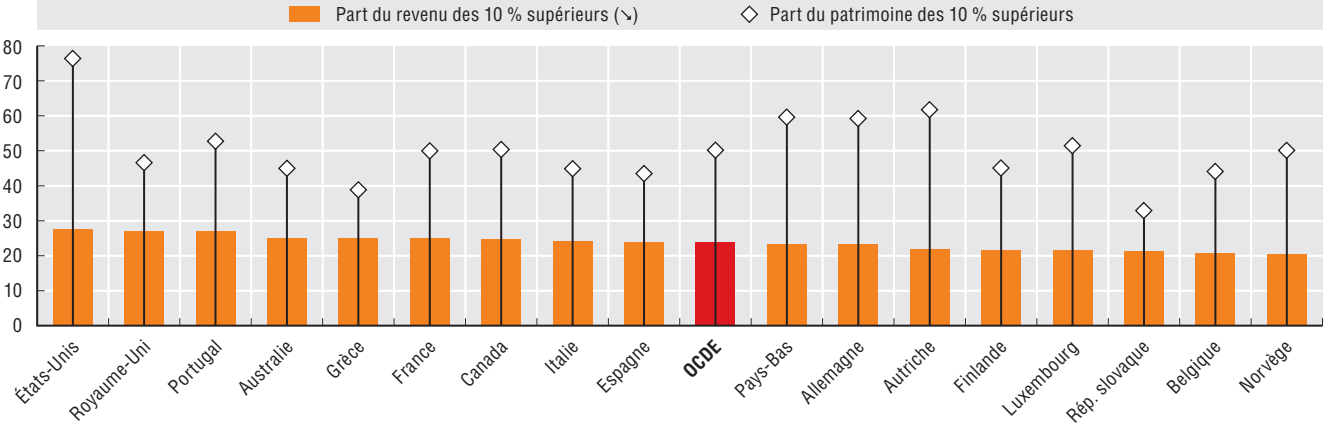

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (http://oe.cd/idd-fr) et de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des richesses.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412812

Pauvreté

Le taux de pauvreté mesure la proportion d'individus situés au bas de l'échelle de distribution des revenus. Souvent, les préoccupations d'une société en matière d'équité portent davantage sur les personnes relativement défavorisées. Les mesures de la pauvreté retiennent donc souvent plus l'attention que celles des inégalités de revenu, certaines catégories de population, comme les personnes âgées et les enfants, suscitant une plus grande inquiétude du fait que ces personnes n'ont pas la possibilité, ou très peu, de travailler pour sortir de la pauvreté.

Le taux de pauvreté moyen s'élevait à 11% en 2014 dans la zone OCDE (graphique 5.4). C'est aux États-Unis et en Israël que le taux de pauvreté est le plus élevé, à 18 % environ, alors qu'en Islande et au Danemark, la pauvreté ne touche qu'une personne sur 20 environ. Les pays méditerranéens, le Chili, la Corée, les États-Unis et le Japon affichent des taux de pauvreté relativement élevés.

La crise a eu des retombées limitées sur la pauvreté monétaire relative (à savoir le pourcentage d'individus dont le revenu annuel est inférieur à la moitié du revenu disponible médian national). Entre 2007 et 2014, la pauvreté a augmenté de plus de 2 points de pourcentage seulement en Estonie et en Hongrie (barres du graphique 5.5). Au cours de la même période, elle a reculé en Australie, en Islande, en Lettonie et au Royaume-Uni, et varié de moins 2 points de pourcentage dans les autres pays de l'OCDE.

Si l'on utilise un indicateur qui mesure la pauvreté par rapport à un niveau de référence « ancré » à la moitié du revenu réel médian observé en 2005 (en maintenant constante la valeur du seuil de pauvreté de 2005), on constate que les récentes augmentations de la pauvreté monétaire sont bien supérieures à celles suggérées par la pauvreté monétaire « relative ». C'est tout particulièrement le cas de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande et de l'Italie (« symboles » dans le graphique 5.5). Si la pauvreté relative n'a guère progressé et a même reculé dans ces pays, **la pauvreté « ancrée » a augmenté d'au moins 4 points de pourcentage entre 2007 et 2014** suite aux pertes de revenu disponible subies par les ménages défavorisés dans ces pays. Il n'y a qu'au Chili et en Corée que la pauvreté « ancrée » a reculé.

Au cours des dernières décennies, le profil d'âge des individus touchés par la pauvreté s'est progressivement modifié, les jeunes remplaçant les personnes âgées en tant que groupe le plus exposé au risque de pauvreté (OCDE, 2015). **Avec un taux de pauvreté moyen de près de 14 % en 2014, les jeunes sont plus exposés que toute autre catégorie de population au risque de pauvreté** (graphique 5.6). Le taux de pauvreté des jeunes est particulièrement élevé au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas, où les jeunes quittent tôt le foyer familial pour acquérir leur indépendance économique (graphique 1.25). Mais il est aussi élevé en Grèce et, dans une moindre mesure, en Espagne, où le taux de chômage des jeunes a explosé pendant la crise.

Le taux de pauvreté des personnes âgées est inférieur à celui des jeunes dans deux tiers des pays, voire inférieur à celui des 26-65 ans dans la moitié des pays considérés. On observe un taux de pauvreté des personnes âgées très élevé dans quelques pays, qui s'explique souvent par les régimes de retraite en place. Par exemple, c'est en Corée, pays qui n'a instauré que récemment un régime de retraite, que le taux de pauvreté des personnes âgées est le plus élevé, de même qu'en Australie et en Suisse, où de nombreuses personnes ont touché leurs droits à pension accumulés sous une forme forfaitaire (qui n'est pas considérée comme du revenu courant) plutôt que sous forme de rente.

Définition et mesure

Comme pour les inégalités de revenu, la mesure de la pauvreté repose sur la notion de revenu disponible équivalent des ménages (voir l'encadré « Définition et mesure » des indicateurs « Revenu des ménages » et « Inégalités de revenu »).

Le taux de pauvreté correspond au nombre d'individus qui vivent en deçà du seuil de pauvreté. Un individu est considéré comme pauvre lorsque le revenu disponible équivalent de son ménage est inférieur à 50 % du revenu médian dans son pays. Il découle de l'utilisation d'un seuil de revenu relatif que le seuil de pauvreté augmente avec le revenu du pays. Cette variation du seuil de pauvreté en fonction de la richesse nationale traduit l'idée que la « non-pauvreté » correspond à la possibilité d'avoir accès aux biens et services jugés « normaux » dans un pays donné. Le taux de pauvreté par classe d'âge est calculé à partir du revenu médian de la population totale.

En période de récession, l'interprétation des variations de la pauvreté relative par rapport au revenu médian courant peut s'avérer délicate. Lorsque les revenus de tous les ménages diminuent, mais que cette baisse est moins prononcée dans la tranche inférieure que dans la tranche intermédiaire, la pauvreté relative recule. La définition d'autres indices de la pauvreté « absolue », associés aux niveaux de vie antérieurs, s'impose donc pour compléter le tableau fourni par la pauvreté monétaire relative. C'est pourquoi les variations de la pauvreté sont également présentées au graphique 5.5 au moyen d'un indicateur qui mesure la pauvreté par rapport à un point de référence « ancré » à la moitié du revenu réel médian observé en 2005.

Les données sont extraites de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, disponible à l'adresse : *www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm*.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, *http://oe.cd/init2015-fr*.

Notes des graphiques

Les données se rapportent à l'année 2014 pour l'Australie, la Corée, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, Israël, le Japon, le Mexique et les Pays-Bas ; à 2012 pour la Nouvelle-Zélande ; 2009 pour le Japon ; et à 2013 pour tous les autres pays.

Graphique 5.5 : 2008 au lieu de 2007 pour l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France, Israël, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suède ; 2006 pour le Japon ; et 2009 pour le Chili. On ne dispose pas de données sur les changements intervenus en Suisse. La moyenne de l'OCDE est fondée sur 25 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données correspondant aux deux définitions de la pauvreté. Le taux de pauvreté est « ancré » en 2006 pour le Chili, la Corée, le Japon, et la Turquie ; et en 2007 pour l'Autriche et l'Espagne.

5.4. Les taux de pauvreté relative varient fortement selon les pays

Pourcentage des personnes vivant avec moins de 50 % du revenu disponible équivalent médian, en 2014 (ou année la plus proche)

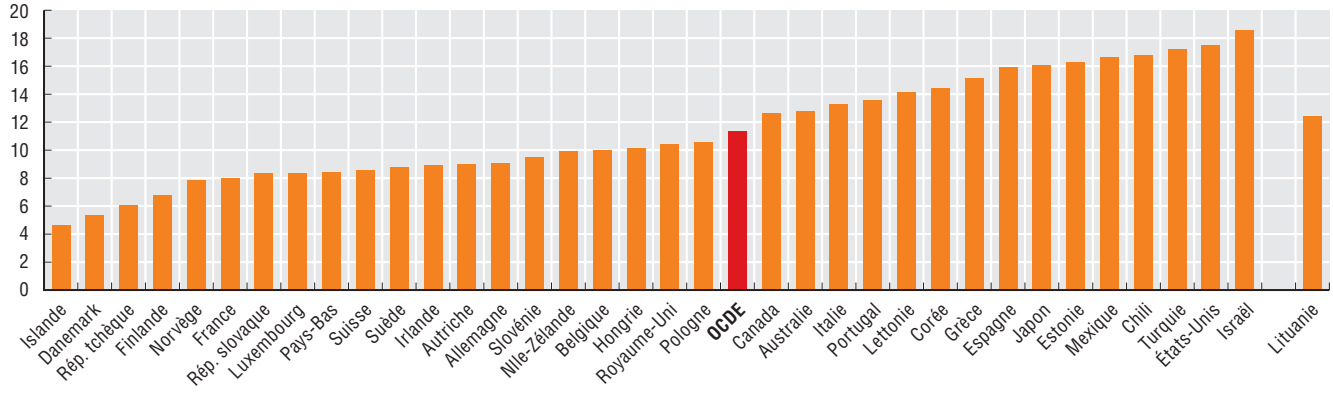

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412824

5.5. L'évolution de la pauvreté diffère si le seuil est « ancré » au début de la crise

Variation, en points de pourcentage, du taux de pauvreté relative et de pauvreté « ancrée » entre 2007 et 2014

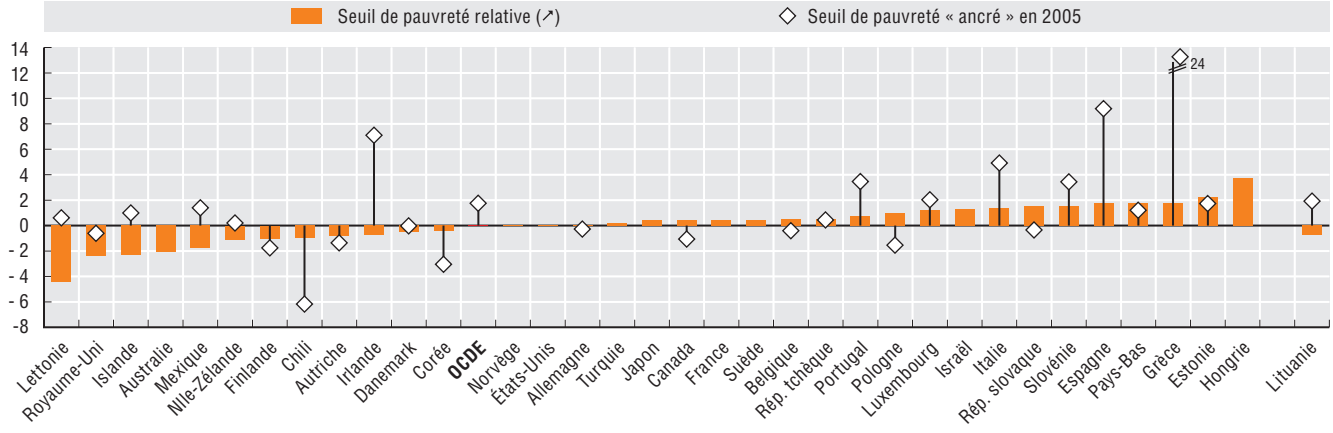

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412831

5.6. En 2014, la pauvreté était la plus élevée chez les jeunes et les enfants et la plus faible chez les adultes et les personnes âgées

Pourcentage des personnes vivant avec moins de 50 % du revenu équivalent médian, par classe d'âge, en 2014 (ou année la plus proche)

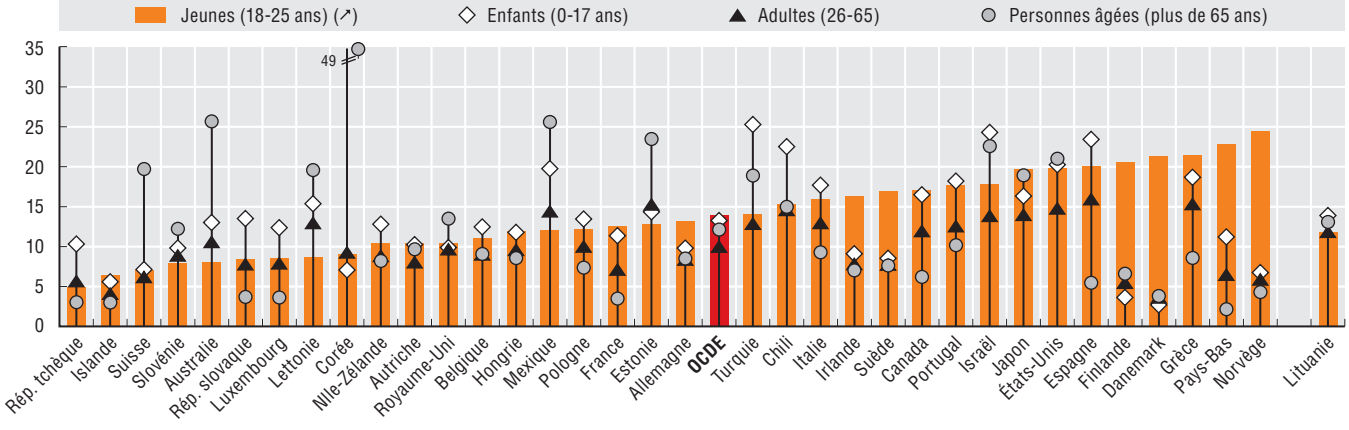

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412848

Prestations d'aide sociale

La plupart des pays de l'OCDE appliquent des programmes de transferts qui visent à prévenir l'extrême dénuement et ont pour principal critère d'attribution le faible niveau des revenus. Ces prestations de revenu minimum garanti (RMG) apportent une aide financière aux familles modestes afin de leur assurer un niveau de vie convenable. De ce fait, elles remplissent une fonction cruciale de filet de sécurité, surtout en période de ralentissement économique prolongé, lorsque le chômage de longue durée augmente et qu'un nombre croissant de chômeurs arrivent en fin de droit.

Les prestations versées au titre du RMG revêtent une importance particulière pour les jeunes qui vivent seuls. Lorsqu'ils sont sans emploi, de nombreux jeunes ne peuvent prétendre à l'assurance-chômage en l'absence de cotisations suffisantes. Dans la plupart des pays, les jeunes célibataires et en couple ont droit aux mêmes prestations que les adultes. Toutefois, certains pays limitent l'accès des jeunes aux prestations de RMG (France, Luxembourg) tandis que d'autres prévoient un montant de prestation inférieur pour les jeunes célibataires (Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Nouvelle-Zélande et Israël).

Dans une vaste majorité des pays de l'OCDE, les revenus des chômeurs de longue durée sont nettement inférieurs à ceux des chômeurs récents (graphique 5.7). Il est indispensable d'assouplir l'accès aux prestations de RMG pour garantir une certaine sécurité de revenu aux chômeurs de longue durée. Par ailleurs, compte tenu du grand nombre de personnes sans emploi qui ne bénéficient pas de prestations chômage, il y a tout lieu de penser que la générosité des prestations de RMG va susciter de plus en plus l'attention du public.

Les minima sociaux sont parfois sensiblement inférieurs aux seuils de pauvreté couramment utilisés (graphique 5.8). Les programmes de RMG visent au premier chef à prévenir ou à atténuer la pauvreté. Pour procéder à une comparaison internationale des prestations, il est utile de comparer dans un premier temps le montant de ces prestations aux seuils de pauvreté couramment employés.

Dans quelques pays, l'écart entre le niveau des prestations et le seuil de pauvreté est très prononcé (graphique 5.8). Certains n'ont pas institué de programme de RMG (Grèce, Italie et Turquie). Les allocations logement apportent parfois une aide au revenu substantielle aux couples bénéficiaires des prestations de RMG occupant des logements de location dans la mesure où elles permettent à ces ménages de disposer de revenus proches du seuil de pauvreté, voire légèrement supérieurs (Islande, Pays-Bas, Danemark et Irlande). Dans ces cas, le revenu du ménage est en grande partie fonction du type de logement et de la situation familiale. Dans tous les pays, des revenus provenant de sources autres que les transferts publics sont nécessaires pour parer au risque important de pauvreté.

Définition et mesure

Pour analyser le fonctionnement des régimes de protection sociale nationaux, il est possible de comparer le montant net des prestations de revenu minimum (aide au logement comprise) aux seuils de pauvreté correspondant à 50 % ou 60 % du revenu médian des ménages. Le montant de ces revenus prend en compte l'ensemble des prestations en espèces versées à un ménage dont le chef est en âge de travailler, qui ne dispose pas d'autres sources

Définition et mesure (*suite*)

de revenus et n'a pas droit à des prestations de base comme l'assurance-chômage. Il est net d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales. Les revenus disponibles médians (avant frais de logement) sont extraits de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (*www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm*). Ils correspondent à une année proche de 2014 et sont exprimés en prix de 2014 ; ils sont corrigés de la taille de la famille suivant une échelle d'équivalence qui fait appel à la racine carrée de la taille du ménage considéré. De la même manière, le montant net des prestations de revenu minimum est converti en prix de 2014.

Le taux de remplacement net (TRN) mesure la part du revenu net d'activité que l'individu conserve lorsqu'il est au chômage. Il se calcule en divisant le revenu net durant la période sans emploi par le revenu net avant la cessation d'emploi. Le taux de remplacement net présenté ici correspond à la situation d'une personne célibataire de 40 ans sans enfant, qui perçoit un revenu correspondant à 100 % du salaire moyen. La phase initiale de chômage correspond au premier mois de prestation suivant le délai de carence, et le chômage de longue durée au 60e mois de prestation.

Le revenu familial est simulé à l'aide du Modèle impôts-prestations de l'OCDE (voir méthodologie dans « Prestations et salaires 2007 » et sur le site : *www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm*). Les montants calculés pour les prestations soumises à condition de ressources correspondent à l'extrémité supérieure de la fourchette d'estimations. Si les allocations logement représentent souvent la plus grande part du revenu tiré des prestations, elles sont calculées sur la base de frais de location équivalents à 20 % du salaire moyen ou du plafond applicable aux frais de location « admissibles », le plus faible étant retenu. Ce chiffre peut en fait être supérieur aux frais de logement réels, surtout pour les ménages à faible revenu. Pas de données disponibles pour le Mexique.

Pour en savoir plus

Immervoll, H., S.P. Jenkins et S. Königs (2015), « Are Recipients of Social Assistance 'Benefit Dependent'? Concepts, Measurement and Results for Selected Countries », *Documents de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations*, n° 162, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jxrcmgpc6mn-en*.

OCDE (2015), « Minimum Wages After the Crisis: Making Them Pay », Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE, Paris, mai 2015, *www.oecd.org/social/Focus-on-Minimum-Wages-after-the-crisis-2015.pdf*.

Notes des graphiques

Graphique 5.7 : Aucune donnée pour le Mexique.

Graphique 5.8 : Aucune donnée pour le Mexique. L'indicateur standard correspond à la situation d'une personne de 40 ans ; on entend par « jeunes » les individus de 20 ans. Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant du montant des prestations de revenu minimum en espèces (allocation logement comprise).

5.7. Dans la plupart des pays, les revenus provenant des prestations diminuent de façon significative pour les personnes en situation de chômage de longue durée

Revenu net hors emploi, en pourcentage du revenu net dans l'emploi (TRN), personne célibataire âgée de 40 ans, en 2014

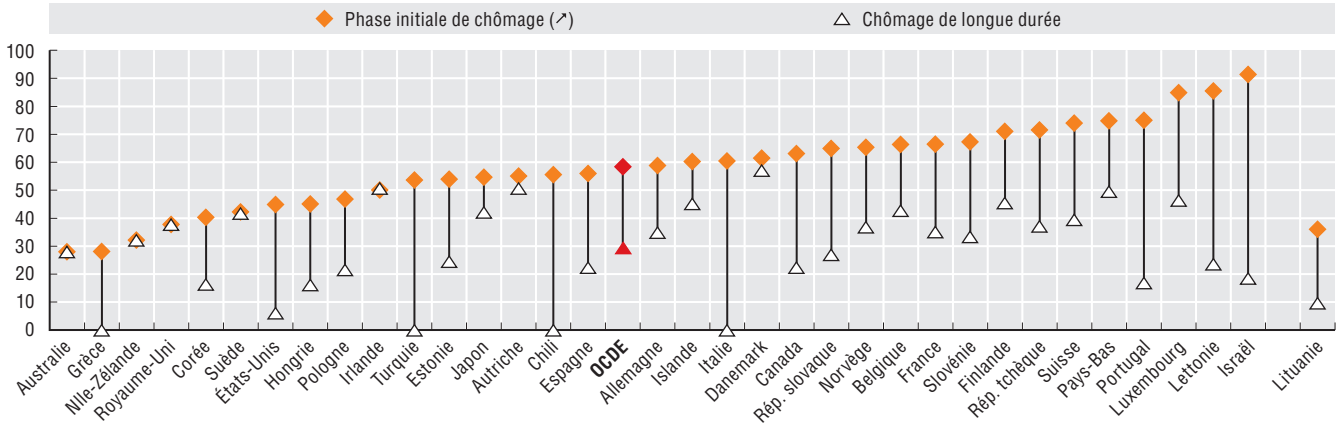

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412856

5.8. Les prestations de revenu minimum ne suffisent généralement pas à prévenir la pauvreté monétaire, notamment pour les jeunes

Revenu minimum net (RMN) fourni par les prestations en espèces, avec et sans allocation logement (AL), en pourcentage du revenu médian des ménages, en 2014

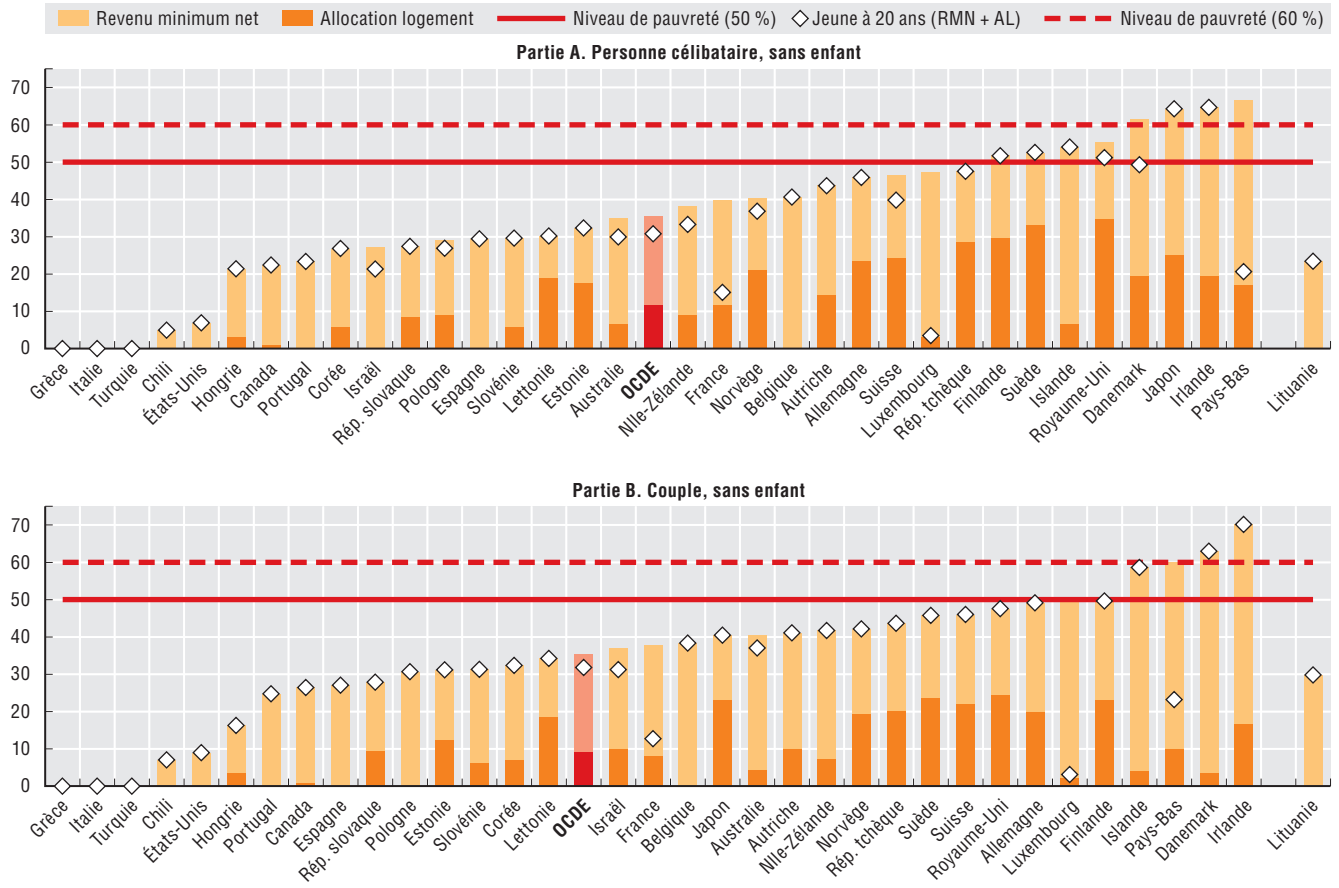

Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, *www.oecd.org/fr/els/soc/prestations-et-salaires.htm*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412861

Dépenses sociales

En 2016, les dépenses sociales publiques s'élèvent, selon les estimations, à 21 % du PIB en moyenne dans les 35 pays de l'OCDE (graphique 5.9). C'est en France que la part des dépenses sociales publiques dans le PIB est la plus élevée (32 %), suivie par la Finlande, à plus de 30 % du PIB. La Belgique, l'Italie, le Danemark, l'Autriche, la Suède et la Grèce consacrent plus d'un quart de leur PIB aux dépenses sociales. À l'inverse, les pays non européens tels que la Turquie, la Corée, le Chili et le Mexique consacrent moins de 15 % de leur PIB à l'aide sociale. Au début des années 2010, les dépenses des pays émergents dans ce domaine étaient inférieures à la moyenne de l'OCDE, se situant dans une fourchette comprise entre 2 % environ en Inde et 17 % au Brésil.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses sociales n'ont pas réellement diminué ces dernières années. Toutefois, on observe un fort recul dans certains pays par rapport au plus haut atteint en 2009-10. Les dépenses sociales publiques exprimées en part du PIB ont ainsi baissé de 3 points de pourcentage en Hongrie et au Luxembourg, de 4 points en Lettonie et de 6 points en Irlande.

Par rapport au niveau constaté avant la crise en 2007, la part des dépenses sociales publiques dans le PIB en 2016 est supérieure de plus de 5 points de pourcentage en Finlande, en Grèce, en Norvège, en Estonie et au Japon (2013).

En moyenne dans la zone OCDE, les retraites et les services de santé représentent deux tiers des dépenses totales. Dans la majorité des pays de l'OCDE, les pensions de retraite constituent le principal poste de dépenses (graphique 5.10). Dans les pays anglophones et la plupart des pays non européens, c'est la santé qui s'inscrit au premier rang des dépenses sociales publiques. Dans quelques pays comme le Danemark et l'Irlande, la plus grosse part est consacrée à l'aide au revenu ciblée sur la population d'âge actif.

Lorsque l'on prend en compte l'impôt et les prestations sociales privées (graphique 5.10), on observe une convergence du rapport des dépenses au PIB entre les différents pays. Dans près de la moitié des pays, le total net des dépenses sociales représente de 21 % à 28 % du PIB. Il est encore plus élevé aux États-Unis (29 % du PIB), où le montant des dépenses sociales privées et des incitations fiscales est nettement plus important que dans d'autres pays. C'est en France qu'il reste le plus élevé, à 31 % du PIB.

Il est capital, pour le développement et l'avenir des jeunes, d'investir dans la petite enfance. Les dépenses publiques allouées aux prestations familiales et à l'éducation varient en fonction de l'âge de l'enfant (graphique 5.11). Pour les jeunes enfants, les dépenses sociales sont principalement axées sur les prestations en espèces/allégements fiscaux et les allocations de garde, tandis que pour les enfants plus grands, l'investissement public est essentiellement concentré sur l'éducation. Les dépenses publiques allouées à l'éducation sont, en moyenne, les plus élevées pour la tranche d'âge 12-17 ans. À cet âge, la plupart des enfants suivent des études secondaires, ce qui signifie que les dépenses d'éducation représentent une grande part des dépenses totales.

Définition et mesure

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque l'administration publique gère les flux financiers correspondants. Les prestations d'assurance-maladie financées par les cotisations obligatoires à une caisse d'assurance-maladie sont classées dans les dépenses « publiques », tandis que la couverture médicale assurée

Définition et mesure (*suite*)

directement par les employeurs à leurs salariés est classée dans les dépenses « privées ». Les dépenses présentées dans le graphique 5.9 correspondent à des montants bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social. Les chiffres tenant compte de l'effet des dépenses sociales privées et du régime fiscal (total des dépenses sociales nettes) sont présentés dans le graphique 5.10. Il est possible que les dépenses des échelons inférieurs de l'administration publique soient sous-estimées dans certains pays à structure fédérale.

Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées sur la base des chiffres détaillés de dépenses sociales pour la période 1980-2013/14. Les dépenses sociales publiques totales ont été calculées dans la logique des séries chronologiques pour 2014 et 2015 et estimées pour 2016.

Le profil par âge des dépenses sociales des pays de l'OCDE recense les dépenses sociales et d'éducation en fonction de l'âge, pour les 28 premières années de vie et pendant la grossesse. Les dépenses sont ventilées selon les règles d'attribution des prestations, et les données relatives à la population et aux prestations déclarées reçues (le cas échéant) selon l'âge. Des profils détaillés des dépenses par âge sont disponibles en ligne *via* la Base de données de l'OCDE sur la famille, *www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm*.

Pour en savoir plus

Adema, W., P. Fron et M. Ladaique (2011), « Is the European Welfare State Really More Expensive? Indicators on Social Spending, 1980-2012 and a Manual to the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », Documents de travail de l'OCDE : Questions sociales, emploi et migrations, n° 124, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5kg2d2d4pbf0-en*.

Base de données de l'OCDE sur la famille, *www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm*.

OCDE (2015), *Integrating the Delivery of Social Services for Vulnerable Groups*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264233775-en*.

OCDE (2011), Assurer le bien-être des familles, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264098794-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 5.9 : Les données portent sur 2012 pour le Mexique, 2013 pour le Japon, 2014 pour la Turquie et 2015 pour le Canada, le Chili et la Nouvelle-Zélande.

Graphique 5.10 : Les pays sont classés par ordre décroissant du total de leurs dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail (PAMT) ne peuvent pas être distinguées entre espèces et services. La garantie de ressources allouée à la population d'âge actif renvoie aux catégories suivantes de la base de données SOCX : pensions d'invalidité, allocations familiales en espèces, indemnités de chômage et autres domaines de la politique sociale. Le montant total des dépenses sociales nettes n'est pas disponible pour la Lettonie.

5.9. Les dépenses sociales publiques s'élèvent à 22 % du PIB en moyenne dans la zone OCDE

Dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB, en 2007, niveau le plus élevé depuis 2007, et en 2016

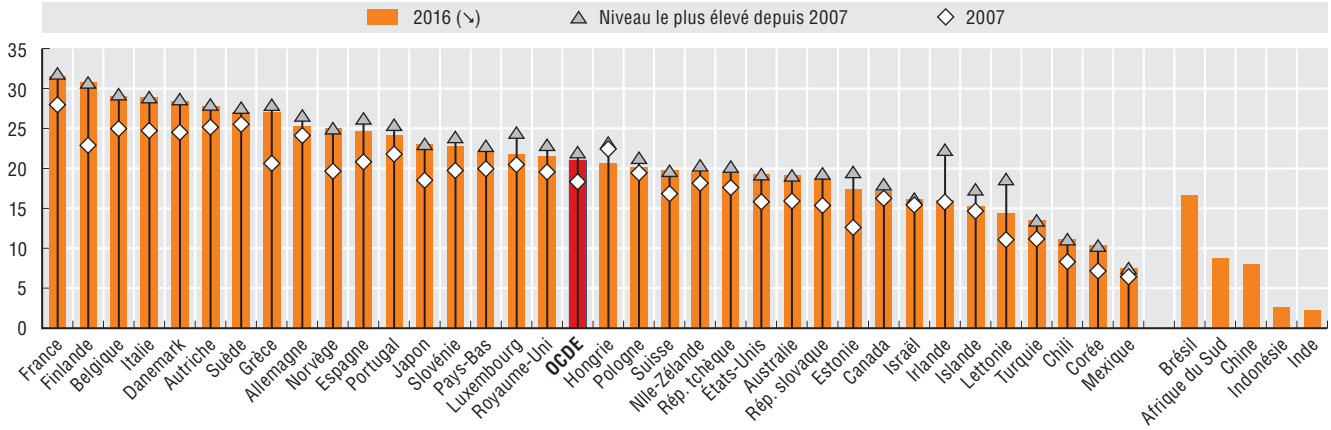

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412873

5.10. Les dépenses sont principalement concentrées sur les retraites et la santé

Dépenses sociales publiques par grand domaine et total des dépenses sociales nettes, en 2013/14, en pourcentage du PIB

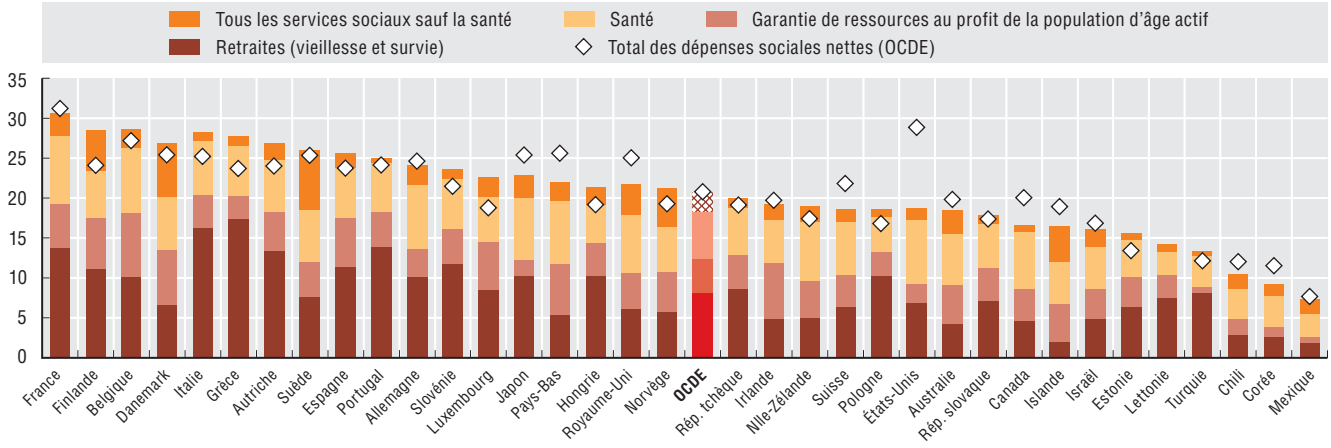

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412886

5.11. Les dépenses publiques consacrées aux familles et à l'éducation varient en fonction de l'âge de l'enfant

Dépenses sociales moyennes (y compris Éducation) selon l'intervention, en PPA par enfant et selon l'âge, au début des années 2010 (USD), moyenne OCDE

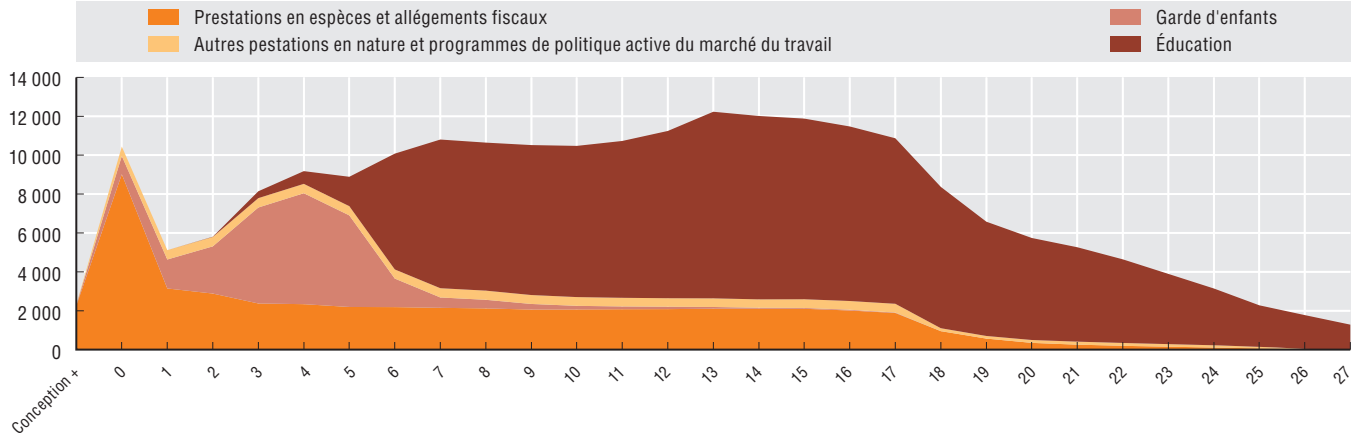

Source : Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, www.oecd.org/fr/social/depenses.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412894

Bénéficiaires de prestations hors emploi

Les transferts monétaires aux personnes d'âge actif assurent une garantie de ressources de première importance en période de chômage élevé. La plupart des pays offrent deux niveaux de prestation distincts : une prestation principale destinée aux personnes sans emploi (assurance-chômage généralement) ; et une prestation annexe (assistance-chômage ou prestations de revenu minimum comme l'aide sociale) destinée aux personnes n'ayant pas ou plus droit aux prestations d'assurance.

En 2012, c'est en Belgique, en France, en Finlande, en Espagne, au Portugal et en Australie que la proportion de personnes d'âge actif bénéficiant de prestations hors emploi était la plus élevée, à plus de 4 % (graphique 5.12). À l'autre extrémité du spectre, la Turquie, le Royaume-Uni, le Japon, la Hongrie et la Corée comptent moins de 1 % d'allocataires de l'assurance-chômage. En moyenne, 2.3 % de la population d'âge actif perçoit des prestations hors emploi dans la zone OCDE. Il n'existe pas de régime national d'assurance-chômage au Mexique.

Ces fortes variations tiennent d'une part à la situation du marché du travail, d'autre part à la conception des régimes de prestations sociales. Un faible taux de participation aux régimes d'assurance-chômage a pour effet de réduire la couverture des chômeurs. C'est ce qui se passe au Chili, où l'assurance-chômage est organisée sous forme de régime d'épargne individuel non obligatoire. En Suède, où l'adhésion à l'assurance-chômage est facultative, le nombre de bénéficiaires a diminué malgré la hausse du chômage. **Entre 2007 et 2012, c'est en Espagne, au Portugal, en Finlande, aux États-Unis et en Slovénie** que le nombre de bénéficiaires a le plus augmenté (graphique 5.12), autant de pays où le chômage a explosé pendant la crise économique.

Le nombre de bénéficiaires des prestations hors emploi annexes a également augmenté entre 2007 et 2012 (graphique 5.13, partie B). La hausse du chômage de longue durée et le nombre croissant de demandeurs d'emploi ne bénéficiant pas de l'assurance-chômage ont entraîné une augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires de ces prestations en Lituanie, en Irlande, en Lettonie, aux États-Unis (*Supplemental Nutrition Assistance Program*, SNAP) et en Espagne. Les taux de perception ont quelque peu diminué en République tchèque (sous l'effet du durcissement des conditions d'accès aux prestations de revenu minimum) et en Allemagne (grâce à une évolution plus favorable du marché du travail).

En 2012, 4 % environ de la population d'âge actif en moyenne bénéficiait de prestations hors emploi annexes. C'est en Irlande, aux États-Unis, en Lituanie et en Finlande (graphique 5.13, partie A) que les taux de perception étaient les plus élevés, et au Chili, en Belgique, en Corée et au Japon qu'ils étaient les plus faibles. La composition de ces dispositifs varie selon les pays. L'aide sociale occupe une place dominante au Mexique (*Prospera*) et aux États-Unis (programmes SNAP et *Temporary Assistance for Needy Families*, TANF). L'assistance-chômage est importante en Allemagne, en Espagne, en Irlande et au Royaume-Uni. L'Australie, l'Islande et la Nouvelle-Zélande offrent également une garantie de ressources ciblée à de nombreux ménages monoparentaux. Il n'existe pas de prestation de revenu minimum à l'échelon national au Chili, en Turquie et en Italie.

Les jeunes ont souvent moins accès aux prestations hors emploi. Seuls 30 % environ de tous les jeunes sans emploi perçoivent une allocation chômage, contre plus de 40 % de tous les demandeurs d'emploi âgés de 30 ans et plus (voir le chapitre 1 et le graphique 1.23). Par conséquent, les filets de protection sociale sont moins efficaces pour lutter contre la pauvreté des jeunes que contre celle des adultes.

Définition et mesure

Les prestations hors emploi de base sont les prestations généralement allouées pendant la phase initiale de chômage (dans la plupart des pays, il s'agit d'une assurance-chômage). Certains pays ne disposant pas de ce régime appliquent à la place une assistance-chômage assortie de conditions de ressources. Pour avoir droit aux prestations de base, il faut en général avoir occupé un emploi auparavant ou cotisé au régime d'assurance. Font exception les prestations d'aide en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui ne sont pas subordonnées à un emploi antérieur. L'octroi de toutes les prestations hors emploi de base est subordonné à la recherche active d'un emploi et à d'autres conditions apparentées, leur mise en œuvre et leur application variant toutefois selon les pays et les régimes.

Dans les pays où l'assurance-chômage est la prestation de base, l'assistance-chômage ou l'aide sociale offre un complément de revenu. En outre, de nombreux pays fournissent des prestations ciblées à des groupes particuliers, comme les parents isolés.

Les prestations liées à l'exercice d'un emploi (comme celles qui sont versées en cas de chômage partiel ou l'aide sociale fournie aux personnes qui travaillent) ne sont pas incluses.

Les statistiques ont été établies à partir de la *Base de données de l'OCDE sur les bénéficiaires de prestations sociales* (SOCR), qui englobe les principales prestations de remplacement du revenu dans 40 pays de l'UE et de l'OCDE. Selon les données communiquées par les pays, la base de données comptabilise le nombre de bénéficiaires, les flux et les montants moyens des prestations, et couvre actuellement quatre années (2007-12).

Les diagrammes illustrent le nombre de bénéficiaires en pourcentage de la population d'âge actif. Les prestations allouées à l'échelon de la famille (aide sociale par exemple) ne sont comptées qu'une fois par famille.

Pour en savoir plus

Immervoll, H., S.P. Jenkins et S. Königs (2015), « Are Recipients of Social Assistance 'Benefit Dependent'? : Concepts, Measurement and Results for Selected Countries », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 162, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jxrcmgpc6mn-en*.

Notes des graphiques

Graphiques 5.12 et 5.13 : On manque de données pour la Grèce, l'Islande et la Pologne. Le Canada et la Suisse ne sont pas non plus pris en compte pour des raisons de comparabilité. Les pays sont classés de gauche à droite par ordre croissant des prestations.

5.12. Le nombre de bénéficiaires des prestations hors emploi de base a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 2007

Bénéficiaires de prestations de base en espèces, en pourcentage la population d'âge actif en 2012, et variation entre 2007 et 2012 en points de pourcentage

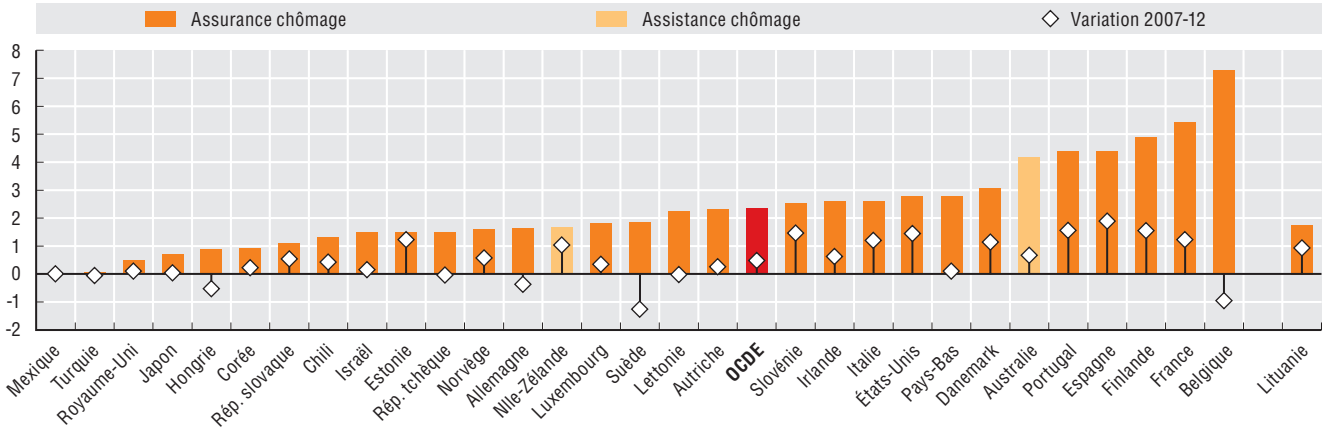

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412904

5.13. Le nombre de bénéficiaires des prestations hors emploi annexes (filet de sécurité) a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 2007

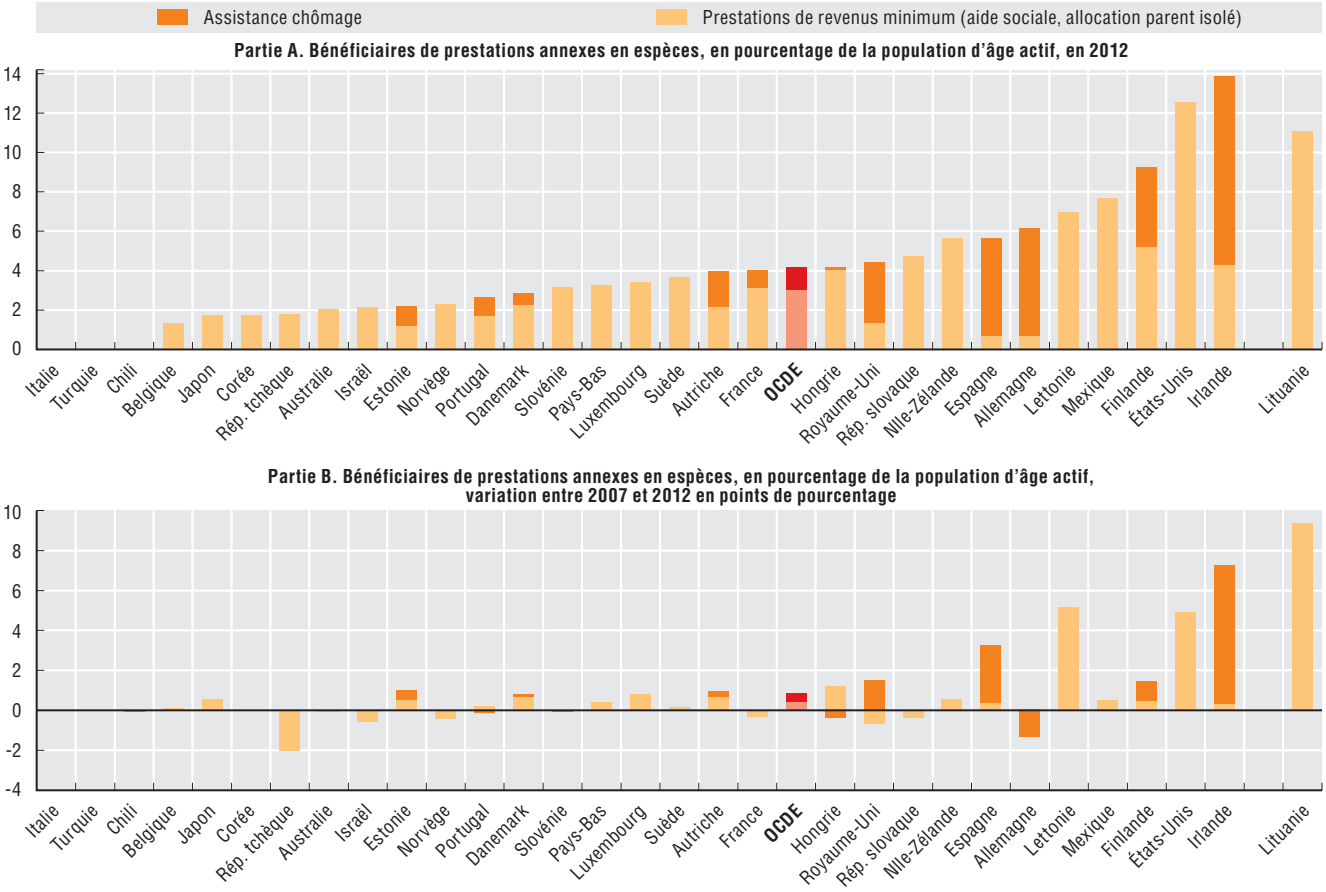

Source : Base de données de l'OCDE sur les bénéficiaires de prestations sociales (SOCR), www.oecd.org/fr/social/recipients.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412910

6. INDICATEURS DE LA SANTÉ

Espérance de vie

État de santé perçu

Suicide

Dépenses de santé

Consommation de tabac et d'alcool

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance dans les pays de l'OCDE continue de s'allonger régulièrement, en moyenne de trois à quatre mois chaque année. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution, notamment une amélioration des modes de vie, de meilleures conditions de travail, une élévation des niveaux de formation ainsi que des progrès dans le secteur médical.

En 2014, l'espérance de vie moyenne à la naissance dans les pays de l'OCDE atteignait 80.6 ans, soit une progression de plus de dix années par rapport à 1970 (graphique 6.1). L'Espagne, le Japon et la Suisse se classent en tête des nombreux pays de l'OCDE (près des trois quarts) où l'espérance de vie à la naissance dépasse désormais 80 ans. Un deuxième groupe incluant le Chili, les États-Unis et plusieurs pays d'Europe centrale et orientale présente une espérance de vie comprise entre 75 et 80 ans.

Dans la zone OCDE, c'est en Lettonie et au Mexique que l'espérance de vie était la plus faible en 2014, à un peu moins de 75 ans. Depuis 2000, l'espérance de vie au Mexique progresse moins vite que dans d'autres pays de l'OCDE, avec un gain d'un peu plus d'une année, contre plus de trois ans en moyenne dans l'OCDE. L'espérance de vie a aussi beaucoup moins progressé aux États-Unis, depuis 1970, que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer cette situation, notamment : 1) le caractère très fragmenté du système de santé aux États-Unis, où relativement peu de ressources sont consacrées à la santé publique et aux soins primaires et où une part importante de la population n'est pas assurée ; 2) les comportements affectant la santé, comme une consommation plus élevée de calories par habitant et de plus forts taux d'obésité, une consommation plus importante de médicaments vendus sur ordonnance et de substances illicites, des taux plus élevés d'accidents mortels de la route et d'homicides, et 3) des conditions socio-économiques difficiles pour une forte proportion de la population, avec des taux de pauvreté et des inégalités de revenus plus élevés que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, qui peuvent avoir des effets néfastes sur les comportements affectant la santé et l'accès aux traitements.

Des pays émergents comme le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Inde ont aussi enregistré d'importants gains de longévité pendant les dernières décennies et vu l'espérance de vie se rapprocher rapidement de la moyenne de l'OCDE. Les progrès dans ce domaine ont été beaucoup moins marqués en Afrique du Sud (du fait surtout de l'épidémie de VIH/SIDA) et dans la Fédération de Russie (sous l'effet principalement de la transition économique des années 90 et de l'augmentation des comportements à risque chez les hommes).

L'espérance de vie varie selon le sexe et le profil socio-économique, mesuré, par exemple, par le niveau de formation (graphique 6.2). Non seulement un niveau de formation plus élevé permet d'améliorer les conditions de vie et de travail, mais il peut aussi favoriser l'adoption d'un mode de vie plus sain et faciliter l'accès à des soins adaptés. **En moyenne, dans 15 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les personnes de 30 ans ayant le niveau de formation le plus élevé peuvent espérer vivre six ans de plus que celles qui ont le niveau de formation le plus faible (53 ans contre 47 ans).** Ces différences d'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction sont particulièrement prononcées pour les hommes (près de huit années en moyenne). Elles sont très importantes dans les pays d'Europe centrale et orientale (Estonie, Hongrie, Pologne et République tchèque) où la différence d'espérance de vie entre les hommes peu instruits et ceux bénéficiant d'un haut niveau de formation excède dix ans. Les écarts sont moins prononcés en Italie, en Norvège, en Suède, aux Pays-Bas et au Portugal.

Des dépenses de santé par habitant plus élevées s'accompagnent généralement d'une espérance de vie à la naissance plus longue, même si cette corrélation tend à être moins forte dans les pays où les dépenses par habitant sont les plus importantes (graphique 6.3). Le Japon, l'Italie et l'Espagne se distinguent par une espérance de vie relativement longue, et les États-Unis et la Fédération de Russie par une espérance de vie relativement courte, par rapport à leurs dépenses de santé.

Définition et mesure

L'espérance de vie à la naissance indique la durée moyenne de vie attendue sur la base d'une série donnée de taux de mortalité par âge. Il n'est toutefois pas possible de connaître à l'avance le taux effectif de mortalité par âge d'une cohorte de naissance spécifique. Si les taux de mortalité par âge diminuent au fil du temps (comme cela a été le cas pendant les dernières décennies), la durée de vie effective sera supérieure à l'espérance de vie calculée sur la base des taux de mortalité courants. La méthodologie utilisée pour calculer l'espérance de vie peut varier légèrement entre les pays, ce qui peut faire varier d'une fraction d'année les estimations concernant un pays donné.

L'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population est calculée pour tous les pays membres à l'aide de la moyenne non pondérée de l'espérance de vie des hommes et des femmes. Le calcul de l'espérance de vie selon le niveau de formation nécessite des données précises sur la mortalité en fonction du sexe, de l'âge et du niveau de formation, mais les données nationales relatives à la mortalité ne précisent pas toujours le niveau de formation.

Pour les dépenses de santé par habitant, voir l'indicateur « Dépenses de santé ».

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphiques 6.1 et 6.3 : Les données de 2014 se rapportent à 2011 pour le Canada et à 2013 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, le Costa Rica, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie ; 1970 renvoie à 1971 pour le Canada, Israël, l'Italie, le Luxembourg ; pas de données de 1970 pour la Colombie.

Graphique 6.2 : Les données de 2013 se rapportent à 2012 pour Israël, le Mexique et les Pays-Bas.

6.1. L'espérance de vie a considérablement augmenté dans les pays de l'OCDE

Espérance de vie à la naissance en années, 1970 et 2014 (ou année la plus proche)

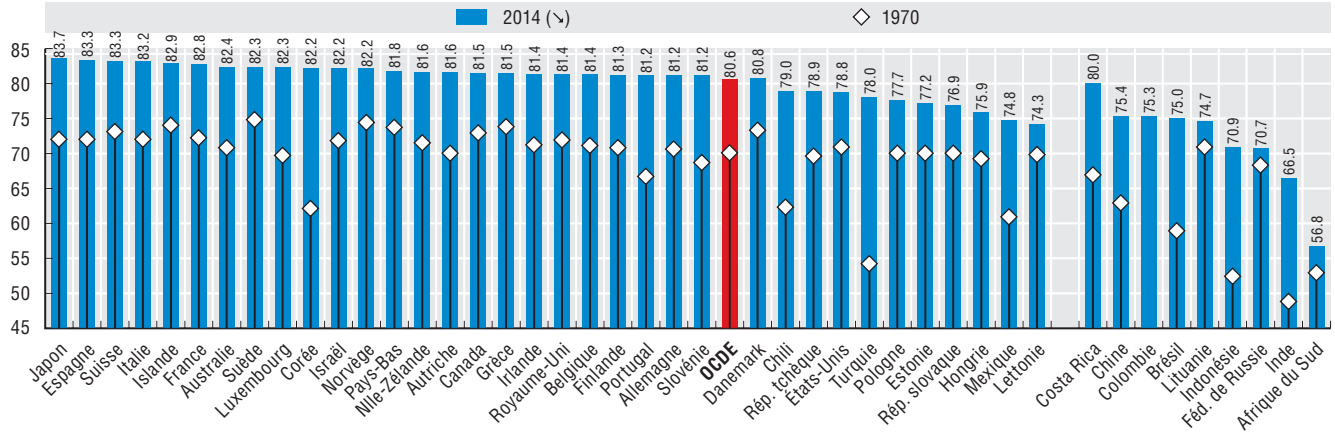

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412926

6.2. Les personnes ayant un niveau de formation élevé peuvent espérer vivre 6 ans de plus que celles ayant un faible niveau de formation

Écart d'espérance de vie à 30 ans entre les niveaux de formation « supérieur » et « inférieur au 2e cycle du secondaire », selon le sexe, en 2013 (ou année la plus proche)

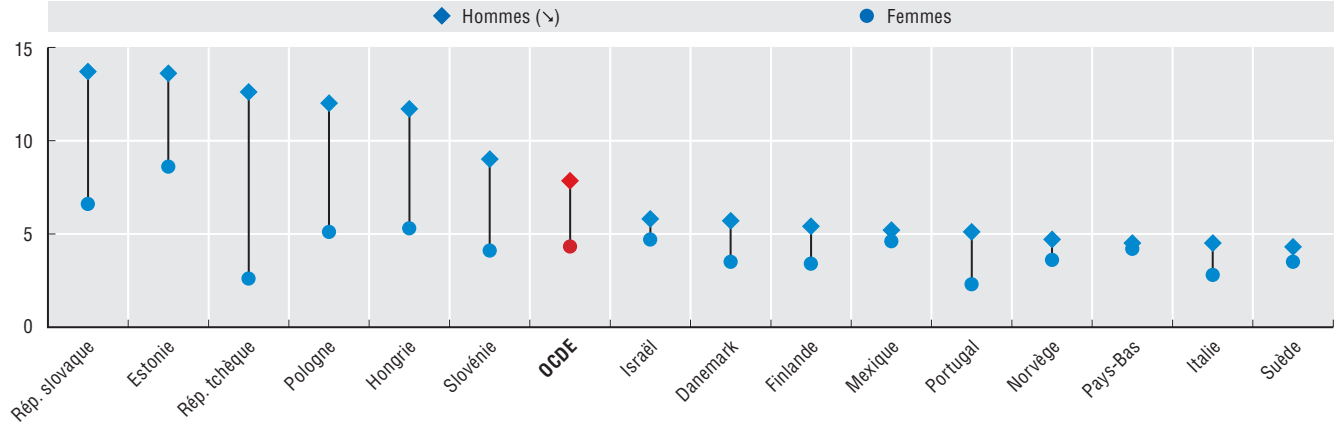

Source : Base de données d'Eurostat, complétée par des données complémentaires pour Israël, le Mexique et les Pays-Bas.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412939

6.3. Des dépenses de santé par habitant plus élevées s'accompagnent généralement d'une espérance de vie à la naissance plus longue, 2014 (ou année la plus proche)

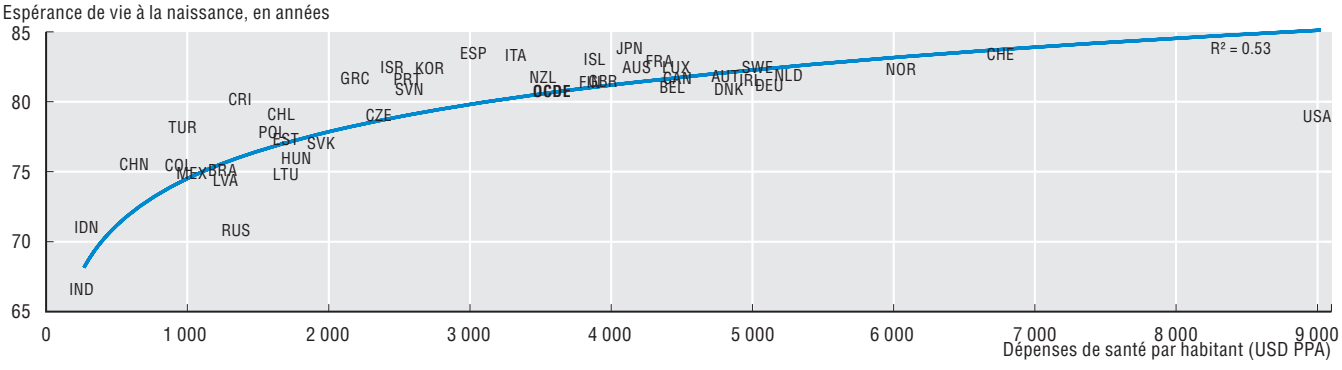

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412941

État de santé perçu

Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, la majorité de la population adulte se déclare en bonne ou en très bonne santé (graphique 6.4). L'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande arrivent en tête du classement dans ce domaine avec près de neuf personnes sur dix s'estimant en bonne santé. Les catégories de réponse proposées dans les enquêtes de ces pays sont toutefois différentes de celles utilisées dans les pays européens et asiatiques de l'OCDE : une option supplémentaire est proposée du côté positif de l'échelle (« excellent ») et une du côté négatif (« très mauvais »), ce qui conduit à une surestimation des résultats. En revanche, moins de la moitié de la population adulte en Corée, au Japon et au Portugal s'estime en bonne ou en très bonne santé. La proportion est aussi relativement faible au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Lettonie et en Pologne, où moins de 60 % des adultes se considèrent en bonne santé. Ces différences de perception pourraient s'expliquer en partie par des *a priori* culturels.

Dans tous les pays de l'OCDE sauf en Australie et en Nouvelle-Zélande, les hommes sont généralement plus nombreux que les femmes à se déclarer en bonne santé. Cet écart est particulièrement important au Chili, au Portugal, en République slovaque et en Turquie.

On observe aussi de fortes disparités dans l'état de santé déclaré entre les groupes socio-économiques, définis notamment sur la base du niveau de revenu ou de formation. Le graphique 6.5 (partie A) montre que, dans tous les pays, les personnes se situant dans les tranches inférieures de revenu ont tendance à se déclarer en moins bonne santé que celles appartenant aux tranches supérieures de revenu, bien que l'écart constaté varie. **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de 80 % des personnes du quintile de revenu le plus élevé se déclarent en bonne santé, contre à peine plus de 60 % des personnes du groupe de revenu le plus faible.** Ces disparités peuvent s'expliquer par des différences dans les conditions de vie et de travail ou dans les modes de vie affectant la santé (tabagisme, consommation excessive d'alcool, manque d'activité physique et obésité, par exemple). De plus, les ménages à faible revenu peuvent avoir un accès plus limité à certains services de santé, pour des raisons financières ou autres. Il est aussi possible que le lien de causalité soit inverse, c'est-à-dire qu'un mauvais état de santé au départ conduise à un plus faible niveau d'emploi et de revenu.

L'état de santé déclaré des différents groupes socio-économiques est également disponible pour les jeunes de 16 à 29 ans dans les pays européens (graphique 6.5, partie B). Sans surprise, les jeunes se disent en meilleure santé. **Là encore, les jeunes ayant un faible niveau de revenu ont tendance à se déclarer en moins bonne santé que les autres, mais l'écart est généralement plus faible que pour la population dans son ensemble.** Toutefois, il est particulièrement important (entre 12 et 14 points de pourcentage) en Allemagne, en Estonie et au Portugal.

Définition et mesure

L'état de santé perçu reflète la perception générale que les individus ont de leur santé physique et psychique. Il est généralement établi à l'aide d'enquêtes incluant des questions comme : « Diriez-vous que votre état de santé général est : très bon, bon, moyen, mauvais, très mauvais ? Les statistiques de l'OCDE sur la santé indiquent globalement la proportion de la population qui juge son état de santé « bon » et « très bon ».

Une certaine prudence s'impose dans les comparaisons internationales de l'état de santé perçu pour au moins deux raisons. Premièrement, le jugement que chacun porte sur sa santé est subjectif et peut être influencé par des facteurs comme le contexte culturel et des caractéristiques nationales. Deuxièmement, la formulation de la question et des réponses proposées varie d'une enquête et d'un pays à l'autre. En particulier, l'éventail de réponses proposées en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande est asymétrique puisqu'il inclut davantage d'options positives que d'options négatives, avec les catégories de réponses suivantes : « excellent », « très bon », « bon », « moyen », « mauvais ». Les statistiques de l'OCDE sur la santé ne font pas de distinction entre les trois réponses positives (« excellent », « très bon » ou « bon »). En revanche, dans la plupart des autres pays de l'OCDE, l'échelle de réponses est symétrique, les catégories proposées étant « très bon », « bon », « moyen », « mauvais », « très mauvais ». Les données communiquées par ces pays ne tiennent compte que des deux premières catégories (« très bon », « bon »). Cette différence dans les catégories de réponses a pour effet de biaiser les résultats vers le haut pour les pays qui proposent un éventail de réponses asymétrique.

L'état de santé déclaré par niveau de revenu est indiqué pour les premier et cinquième quintiles (respectivement, les 20 % de revenus les plus faibles et les plus élevés). Suivant les enquêtes, le revenu considéré est le revenu individuel ou le revenu du ménage (auquel cas, il s'agit du revenu par unité de consommation pour tenir compte du nombre de personnes dans le ménage).

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphiques 6.4 et 6.5 : Les données sur l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, Israël et la Nouvelle-Zélande ne sont pas directement comparables avec celles des autres pays en raison de différences méthodologiques dans les questionnaires d'enquête qui entraînent un biais à la hausse. Les données se rapportent à 2009 pour le Chili et à 2013 pour le Japon au lieu de 2014. Pas de données sur le Mexique ni sur les jeunes de 16 à 29 ans dans les pays non européens. Les pays sont classés de gauche à droite par ordre décroissant comme dans le graphique 6.4.

6.4. La majorité de la population adulte s'estime en bonne santé

Pourcentage d'adultes âgés de 15 ans ou plus déclarant être en bonne ou très bonne santé, par sexe, 2014 (ou année la plus proche)

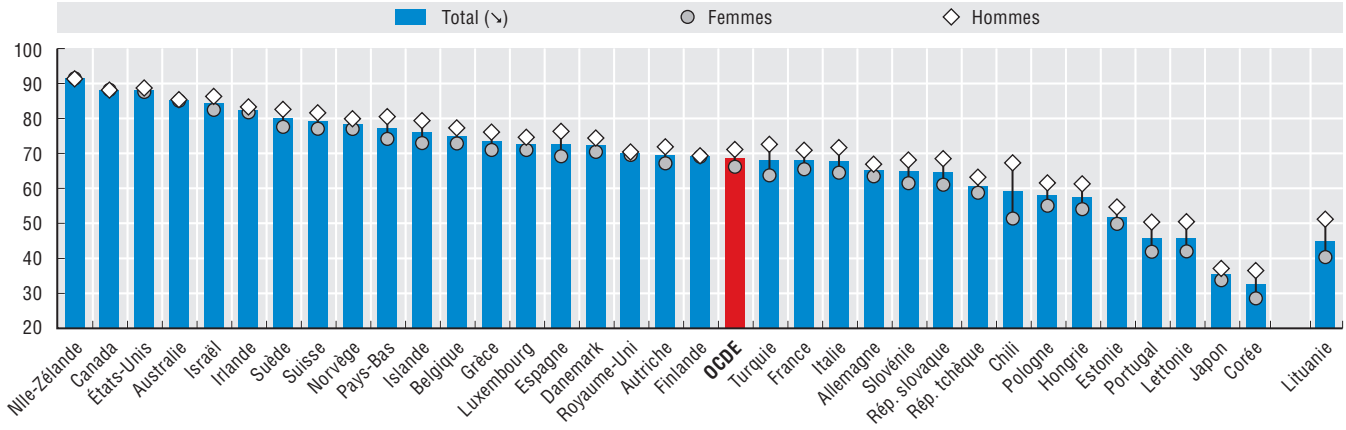

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412958

6.5. Les personnes à revenus élevés déclarent être en meilleure santé que les personnes à bas revenus

Pourcentage de personnes déclarant être en bonne ou très bonne santé, par niveau de revenu, 2014 (ou année la plus proche)

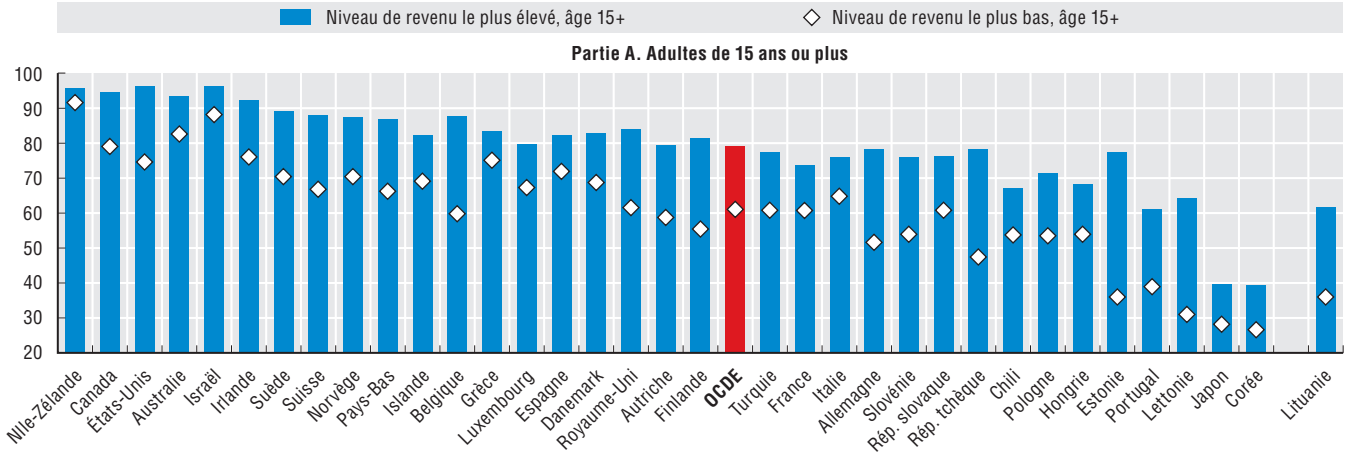

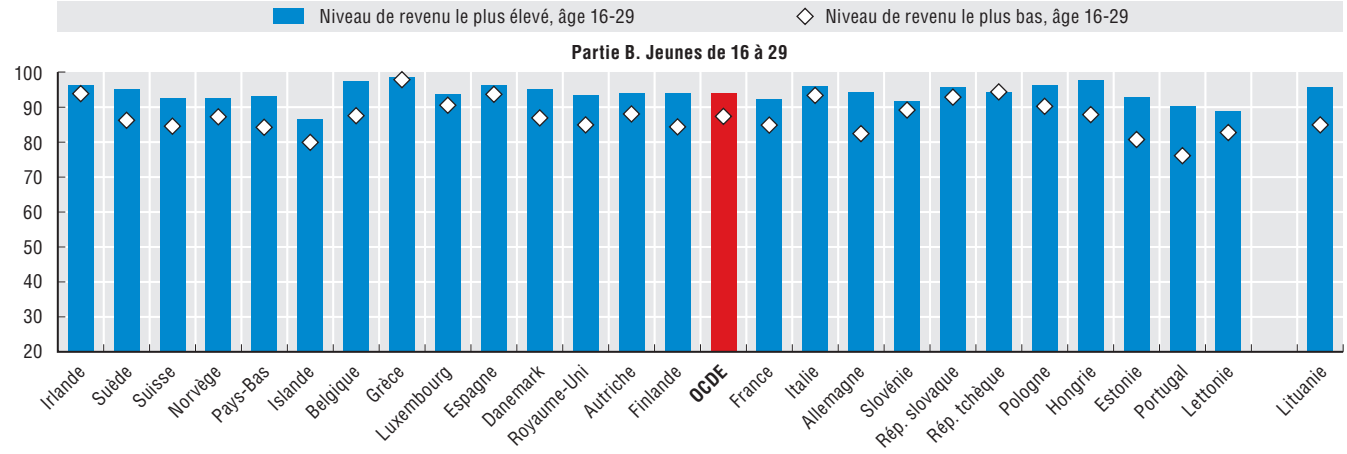

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr et EU-SILC pour les pays européens.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412961

Suicide

Cause importante de décès dans de nombreux pays de l'OCDE, le suicide a fait plus de 150 000 morts en 2014, soit 12 suicides pour 100 000 habitants. Un ensemble complexe de raisons explique qu'une personne attente à sa propre vie et de nombreux facteurs de risque peuvent prédisposer un individu à tenter de mettre fin à ses jours.

En 2014, les taux de suicide les plus faibles ont été enregistrés en Turquie, en Grèce, au Mexique mais aussi en Afrique du Sud et en Colombie, avec cinq décès, voire moins, pour 100 000 habitants (graphique 6.6). La Corée, la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie et la Slovénie ont, en revanche, eu à déplorer plus de 18 décès par suicide pour 100 000 habitants. **Le taux de suicide est onze fois plus élevé en Corée qu'en Turquie, les deux pays qui enregistrent, respectivement, le taux le plus élevé et le taux le plus faible de décès par suicide.** Il est toutefois possible que le nombre de suicides soit sous-estimé dans certains pays en raison de la stigmatisation de l'acte suicidaire ou de problèmes statistiques liés aux critères de déclaration.

Les taux de suicide ont augmenté dans les années 70 pour atteindre leur point culminant au début des années 80 (graphique 6.7). **Depuis le milieu des années 80, les taux de suicide ont diminué d'environ 30 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE,** et de plus de 50 % dans certains d'entre eux, comme en Hongrie. En revanche, le nombre de décès par suicide s'est accru dans des pays comme la Corée et le Japon. Ce taux a fortement progressé au Japon entre le milieu et la fin des années 90, période de la crise financière asiatique, mais il a commencé à décliner ces dernières années. Il a aussi beaucoup augmenté en Corée sur la même période et jusqu'en 2011.

De précédentes études ont montré l'existence d'un lien étroit entre une conjoncture économique défavorable et une élévation des taux de suicide (Van Gool et Pearson, 2014). **Ces taux ont augmenté légèrement au début de la crise dans plusieurs pays, mais des données plus récentes semblent indiquer que cette tendance n'a pas persisté.** En Grèce et en Espagne, les taux de suicide globaux sont restés stables en 2009 et 2010, mais ont augmenté depuis 2011, à partir de très bas niveaux. Cela souligne que les pays doivent continuer à suivre de près l'évolution de la situation en ce qui concerne les populations à haut risque comme les chômeurs et les personnes atteintes de troubles psychiatriques.

Les taux de décès par suicide sont trois à quatre fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans l'ensemble des pays de l'OCDE (graphique 6.6). En Pologne et en République slovaque, les hommes sont au moins six fois plus exposés que les femmes au risque de suicide. Si la différence entre les sexes est moins prononcée aux Pays-Bas et en Suède, le taux de suicide des hommes y est malgré tout deux fois plus élevé que celui des femmes.

En moyenne, la probabilité de mettre fin à ses jours est plus élevée chez les personnes âgées (20 personnes de 70 ans et plus pour 100 000 habitants, voir graphique 6.8), mais cette tendance ne concerne pas tous les pays de l'OCDE. L'Allemagne, l'Autriche, la Corée, la France et la Hongrie sont des pays où le suicide est plus répandu chez les personnes âgées que chez les jeunes. Le pays qui présente le gradient d'âge croissant le plus important est la Corée, où le taux de suicide des personnes âgées est presque 15 fois supérieur à celui des adolescents. Les écarts entre hommes et femmes deviennent particulièrement importants à partir de 75 ans, le taux de suicide des hommes étant alors six fois supérieur à celui des femmes. Ces chiffres pourraient traduire l'isolement social plus important dans lequel se trouvent les hommes lorsqu'ils perdent leur conjointe, suite à un décès ou une séparation, après une longue période de vie commune. Ils peuvent également s'expliquer par une plus forte incidence des maladies chez les hommes, qui les poussent au suicide.

À l'exception de quelques pays, les jeunes sont beaucoup moins susceptibles de se suicider (9 jeunes de 15 à 29 ans pour 100 000), mais dans une minorité de pays de l'OCDE – par exemple l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la Norvège –, les jeunes sont plus enclins à mettre fin à leurs jours que les personnes âgées. C'est en Corée, en Finlande, au Japon et en Nouvelle-Zélande que les taux de suicide des moins de 30 ans sont les plus élevés, avec au moins 15 suicides pour 100 000 jeunes, et dans les pays d'Europe méridionale et au Luxembourg qu'ils sont les plus faibles.

Définition et mesure

L'Organisation mondiale de la santé définit le suicide comme un acte délibéré, accompli par une personne qui en connaît parfaitement, ou en espère, l'issue fatale. La comparabilité internationale des données le concernant est affectée par un certain nombre de critères de déclaration tels que la façon dont est déterminée l'intention de suicide, la personne responsable de l'établissement du certificat de décès, la réalisation ou non d'une enquête médico-légale et les dispositions relatives à la confidentialité de la cause du décès. Une certaine prudence s'impose donc dans l'interprétation des variations des données entre les pays.

Les taux de mortalité sont calculés en rapportant le nombre de décès enregistrés dans un pays une année donnée à l'effectif de la population correspondante. Les taux obtenus ont été directement standardisés selon l'âge d'après la structure d'âge de la population de la zone de l'OCDE en 2010, ce qui a permis de neutraliser les variations dues aux différences de structure d'âge entre les pays et dans le temps. Les données utilisées sont tirées de la Base de données de l'OMS sur la mortalité. Les décès par suicide sont les décès dont la cause correspond aux codes X60-X84 de la CIM-10.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr*.

Van Gool, K. et M. Pearson (2014), « Health, Austerity and Economic Crisis: Assessing the Short-term Impact in OECD Countries », *Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n° 76, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jxx71lt1zg6-en*.

Notes des graphiques

Graphiques 6.7 et 6.8 : Voir Statlink pour des précisions sur les années les plus proches (entre 2009 et 2014).

6.6. Différence d'un facteur 11 entre le taux national de suicide le plus faible et le taux le plus élevé

Taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisé par âge, selon le sexe, en 2014 (ou année la plus proche)

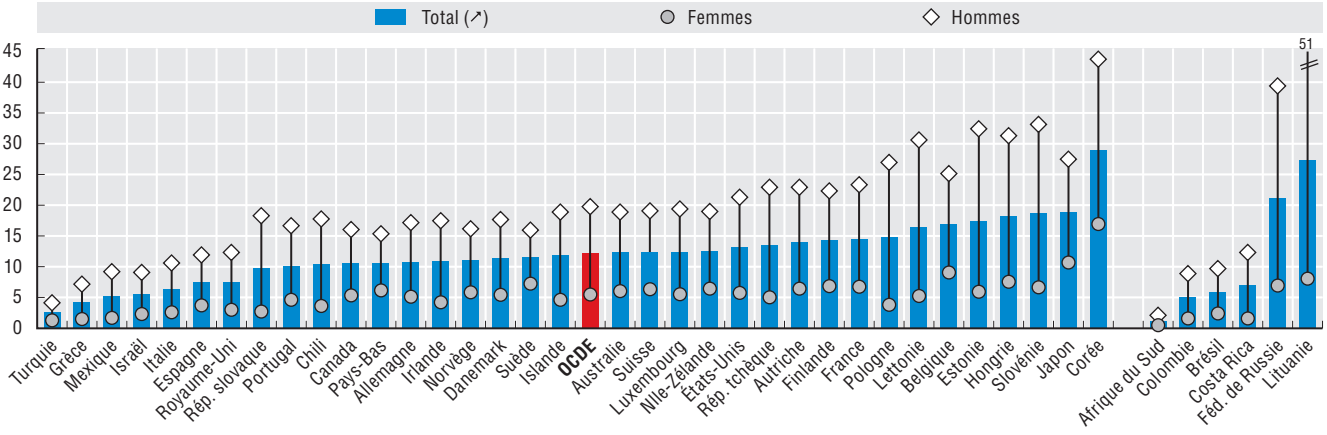

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412971

6.7. Diminution globale des taux de suicide depuis les années 80, et légère augmentation pour les pays touchés par la crise

Évolution du taux de suicide pour 100 000 habitants, standardisé par âge, dans quelques pays de l'OCDE, 1970-2014

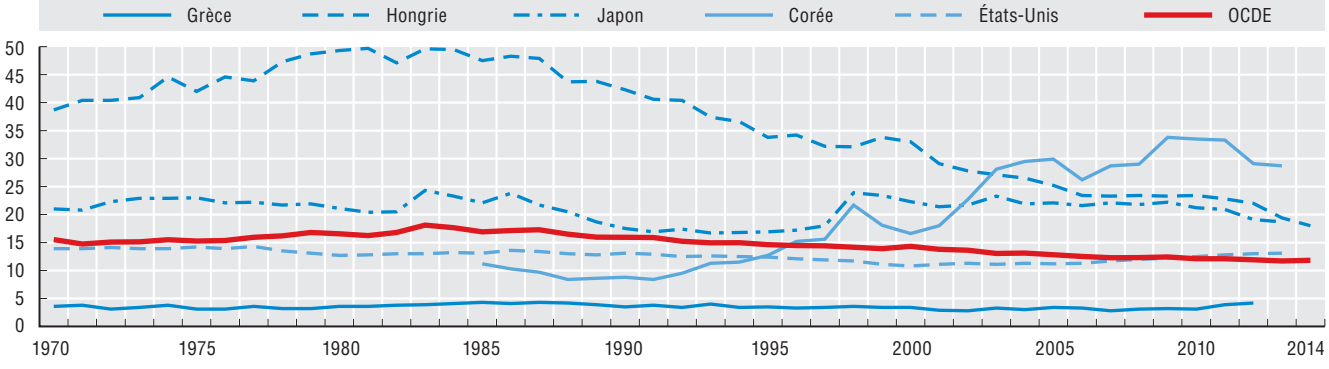

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412988

6.8. Les taux de suicide augmentent avec l'âge, sauf dans les premières années de retraite

Taux de suicide pour 100 000 habitants, selon le groupe d'âge et le sexe, moyenne de l'OCDE, en 2013 (ou année la plus proche)

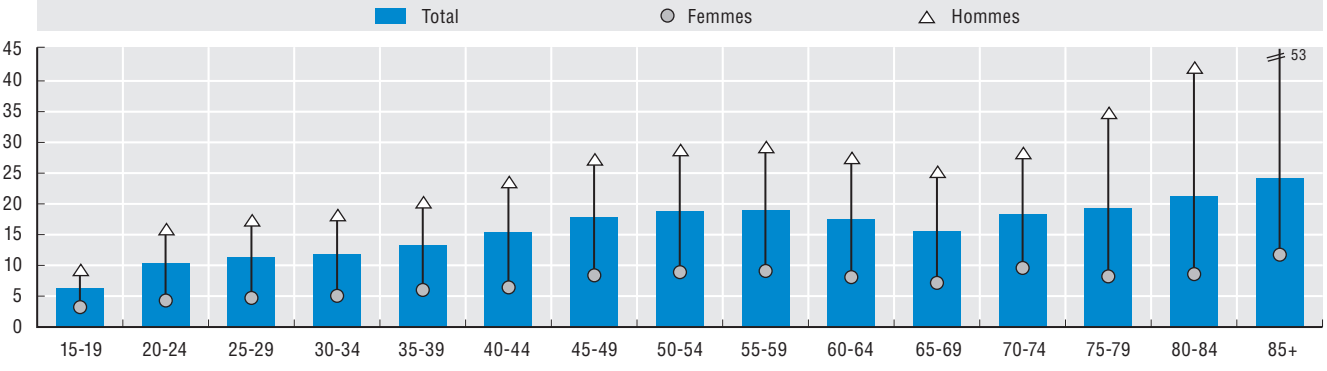

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr et calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de la base de données de l'OMS sur la mortalité.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933412990

Dépenses de santé

Le niveau et la progression des dépenses de santé des pays reflètent un large éventail de facteurs économiques et sociaux ainsi que la diversité des structures de financement et d'organisation des systèmes de santé nationaux.

En 2015, les États-Unis ont continué à dépenser beaucoup plus pour la santé que tous les autres pays de l'OCDE, avec des dépenses s'élevant à 9 450 USD par habitant (graphique 6.9). Ce niveau de dépenses est deux fois et demie plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (4 010 USD) et dépasse de près de 40 % les montants dépensés en Suisse, le pays qui consacre le plus de dépenses à la santé après les États-Unis. La moitié environ des pays de l'OCDE consacrent à la santé entre 3 000 et 6 000 USD. Les pays qui dépensent moins de 3 000 USD sont, pour la plupart, des pays de l'OCDE d'Europe centrale et méridionale ainsi que le Chili, la Corée et Israël. Les dépenses les plus faibles par habitant ont été enregistrées au Mexique et en Turquie, avec des niveaux à peine supérieurs à 1 000 USD par personne.

Parmi les principaux pays émergents, la Chine, l'Indonésie et l'Inde ont consacré à la santé, en 2015, des montants par habitant qui correspondent à, respectivement, 18 %, 8 % et 7 % de la moyenne de l'OCDE.

Le graphique 6.9 montre également la ventilation des dépenses de santé par habitant entre dépenses publiques et dépenses privées. En règle générale, le classement selon le montant des dépenses publiques par habitant ne varie pas beaucoup par rapport à celui des dépenses totales. En moyenne, les dépenses privées représentent 27 % des dépenses totales, mais elles tournent autour de 50 % du total aux États-Unis et au Mexique. **Même si, aux États-Unis, le secteur privé continue de jouer un rôle dominant dans le financement, les dépenses publiques de santé par habitant restent supérieures à celles des autres pays de l'OCDE, à l'exception de la Norvège et de la Suisse.**

Depuis 2009, on constate dans plusieurs pays de l'OCDE un ralentissement sensible des dépenses de santé après des années de progression ininterrompue. Toutefois, l'évolution de ces dépenses diffère dans les 35 pays membres. On estime qu'en moyenne, les dépenses de santé par habitant ont progressé de 3.4 % par an, en termes réels, entre 2005 et 2009 (graphique 6.10). Par la suite, la moyenne des dépenses de santé n'a augmenté que de 1.1 % dans les pays de l'OCDE pendant les six années suivantes (2009-15), sous l'effet de la crise économique.

L'ampleur du ralentissement a été variable selon les pays de l'OCDE. Si les dépenses de santé ont été massivement réduites dans plusieurs pays européens, dans un contexte d'assainissement budgétaire, elles ont continué de progresser, fût-ce, souvent, sur un rythme moins soutenu, dans d'autres pays en dehors de l'Europe. Depuis 2009, la courbe des dépenses s'est inversée en Grèce (4.5 % de taux de progression annuelle sur la période 2005-09, contre -6.6 % après 2009) et en Irlande (6.9 %, contre -0.3 %). Le rythme de hausse des dépenses s'est ralenti dans la très grande majorité des pays de l'OCDE. La plupart des pays non européens de l'OCDE ont également connu un ralentissement sensible de la croissance de leurs dépenses de santé entre 2009 et 2015, notamment le Canada (0.5 %) et la Nouvelle-Zélande (0.8 %). Seuls cinq pays – Chili, Hongrie, Israël, Luxembourg et Suisse – ont vu cette croissance s'accélérer par rapport à la période d'avant la crise.

Définition et mesure

Les dépenses de santé correspondent à la consommation finale de produits et de services de santé. Ce chiffre englobe les dépenses des agents publics et privés en produits et services médicaux et les dépenses consacrées aux programmes de santé publique et de prévention, ainsi qu'à l'administration, mais exclut les dépenses en formation de capital (investissements).

Pour comparer les niveaux de dépenses entre les pays, les dépenses de santé par habitant sont converties dans une monnaie commune (le dollar américain) et corrigées de la différence de pouvoir d'achat des monnaies nationales. On utilise à cet effet les parités de pouvoir d'achat (PPA) pour l'ensemble de l'économie (PIB).

Pour le calcul des taux de croissance en termes réels, les déflateurs du PIB pour l'ensemble de l'économie sont utilisés. Dans certains pays (comme la France et la Norvège), il existe des déflateurs spécifiques à la santé, basés sur des méthodologies nationales, mais ceux-ci ne sont pas utilisés en raison de la comparabilité limitée.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 6.9 : Les données sur l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie et la Lettonie se rapportent à 2013 et comprennent les investissements.

6.9. Le niveau des dépenses de santé varie fortement selon les pays de l'OCDE

Dépenses de santé par habitant, en USD en PPA, 2015 (ou année la plus proche)

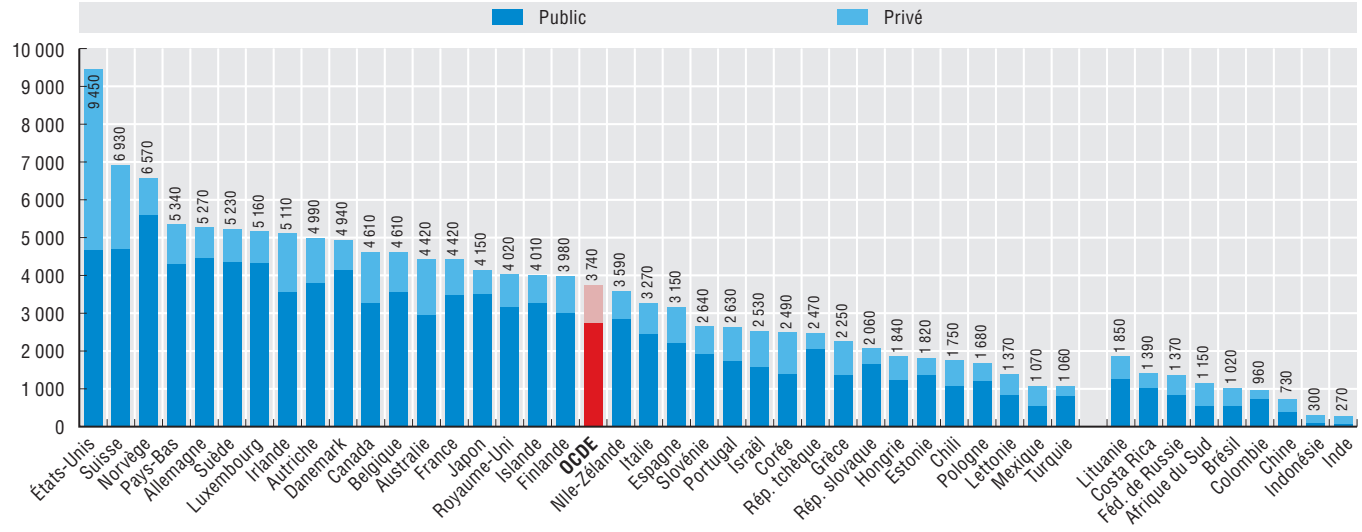

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr et base de données *Global Health Expenditure* de l'OMS.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413007

6.10. Ralentissement sensible des dépenses de santé depuis 2009 après des années de progression ininterrompue

Taux de croissance annuel moyen des dépenses de santé par habitant, en termes réels, 2005-09 et 2009-15 (ou années les plus proches)

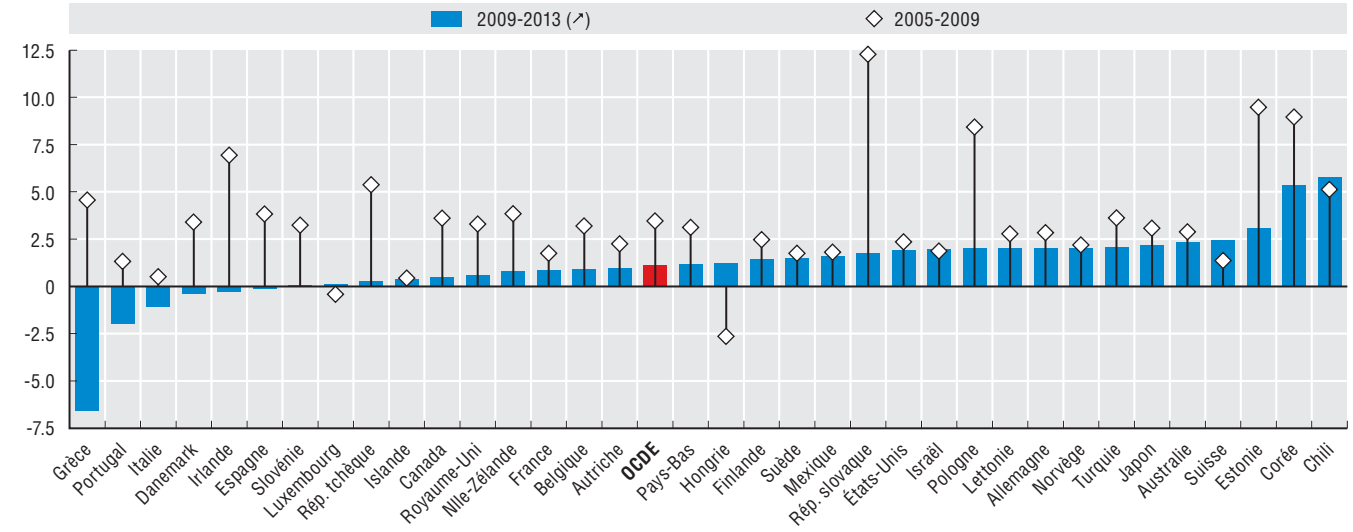

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016, http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413013

Consommation de tabac et d'alcool

Le tabac et l'alcool constituent des facteurs de risque majeurs pour au moins deux des principales causes de mortalité prématurée : les maladies cardiovasculaires et le cancer.

En moyenne, en 2014, la proportion de fumeurs quotidiens dans la population adulte était de 19 % environ, mais ce pourcentage est très variable selon les pays membres (graphique 6.11). C'est au Mexique et en Suède que ces taux sont les plus bas (moins de 12 %) ; à l'inverse, ils restent élevés en Lettonie (36 %). La prévalence du tabagisme est plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf en Suède et en Islande. Les taux de fumeurs ont nettement diminué dans la majorité des pays de l'OCDE. En moyenne, ils ont reculé d'environ un quart depuis 2000, passant de 26 % en 2000 à 19 % en 2014. On enregistre des baisses importantes au Danemark, en Luxembourg et en Norvège. Il n'y a qu'en Lettonie et en République slovaque que le taux a augmenté. La proportion est également faible au Brésil et en Colombie (moins de12 %), mais elle dépasse un tiers en Indonésie.

La consommation d'alcool, mesurée sur la base des dernières données disponibles tirées des ventes annuelles, s'établit à 8,9 litres par adulte en moyenne dans les pays de l'OCDE (graphique 6.12). L'Autriche, l'Estonie, la France et la République tchèque déclarent la plus forte consommation, avec 11.5 litres ou plus par adulte et par an. La consommation est faible en Turquie et en Israël, ainsi que dans des économies émergentes comme l'Indonésie et l'Inde, où les traditions religieuses et culturelles limitent la consommation d'alcool dans certaines catégories de la population. Bien que la consommation moyenne d'alcool ait progressivement diminué dans de nombreux pays membres depuis 2000 (66 centilitres environ par adulte), elle a augmenté d'un litre ou plus au Chili, en Lettonie, en Pologne et en Suède, ainsi que dans des pays partenaires clés comme la Chine, la Lituanie et la Fédération de Russie. Une analyse de l'OCDE fondée sur des données individuelles montre que les hommes ayant un faible statut socio-économique sont plus susceptibles de consommer de grandes quantités d'alcool que ceux dont le statut socio-économique est plus élevé, alors que l'on observe l'inverse chez les femmes (OCDE, 2015).

Le tabagisme et la consommation d'alcool chez les adolescents ont souvent des conséquences néfastes sur leur santé physique et mentale. Les adolescents deviennent dépendants plus rapidement que les adultes et la consommation régulière d'alcool est associée à de mauvais résultats sur le plan psychologique, social, physique et scolaire, ainsi qu'à la violence, aux blessures, au tabagisme, à la toxicomanie et aux comportements sexuels à risque (OCDE, 2015a). En moyenne, un jeune de 15 ans sur huit déclare fumer au moins une fois par semaine. La proportion de fumeurs chez les adolescents oscille entre moins de 5 % au Canada, en Islande et en Norvège et 20 % environ en France, en Hongrie et en Italie (graphique 6.13). Les garçons fument sensiblement plus que les filles en Fédération de Russie, en Finlande, en Israël et en Lituanie, alors que l'inverse est vrai au Luxembourg et en République tchèque.

S'agissant de l'ivresse chez les jeunes de 15 ans, un adolescent sur cinq en moyenne déclare avoir été en état d'ivresse au moins deux fois durant sa vie. Le pourcentage va de 10 % en Israël à plus de 35 % en Danemark, en Hongrie et en Lituanie (graphique 6.14). Les garçons sont plus exposés à ce risque que les filles, notamment en Autriche, en Fédération de Russie, en Hongrie, en Israël, en Italie, en Lettonie, en Lituanie et en Suisse. Le Royaume-Uni est le seul pays où la prévalence est sensiblement plus élevée chez les filles que chez les garçons (en Angleterre et au Pays de Galles, mais pas en Écosse).

Définition et mesure

La proportion de fumeurs quotidiens est égale au pourcentage de la population de 15 ans et plus déclarant fumer tous les jours. La comparabilité internationale est limitée en raison du manque d'harmonisation des enquêtes de santé menées dans les différents pays de l'OCDE pour évaluer les habitudes de consommation de tabac. Il existe des différences dans les groupes d'âge visés par les enquêtes, le libellé des questions, les catégories de réponse et les méthodes d'enquête utilisées (par exemple, dans un certain nombre de pays, les répondants sont invités à indiquer s'ils fument « régulièrement », au lieu de « quotidiennement »). Un biais de désirabilité sociale peut aussi entacher les déclarations sur les comportements.

La consommation d'alcool est mesurée sur la base des ventes annuelles d'alcool pur, en nombre de litres, par personne âgée de 15 ans et plus. La méthode utilisée pour convertir les boissons alcoolisées en alcool pur peut varier d'un pays à l'autre. Les statistiques officielles ne rendent pas compte de la consommation d'alcool non recensée, par exemple la consommation d'alcool provenant de la production domestique.

Les taux de consommation de tabac et d'alcool chez les jeunes de 15 ans, ventilés par sexe, sont issus de l'étude de 2013/14 *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC), qui recueille de nombreux indicateurs socio-économiques influant sur la santé des enfants dans 26 pays de l'OCDE. Les indicateurs présentés ici par sexe sont le pourcentage de jeunes de 15 ans qui fument au moins une fois par semaine et ceux qui ont été en état d'ivresse à au moins deux reprises.

Pour en savoir plus

HBSC (2016), *Health Behaviour in School-aged Children Study: International Report from the 2013/2014 Survey*, *www.hbsc.org/publications/international*.

OCDE (2015a), *Lutter contre la consommation nocive d'alcool: Politiques économiques et de santé publique*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264244580-fr*.

OCDE (2015b), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphiques 6.11 et 6.12 : voir Statlink pour les années précises.

Graphiques 6.13 et 6.14 : Les données sur la Belgique ont été calculées à partir des pourcentages de population pour la Communauté flamande (60 %) et la Communauté française (40 %) ; les données sur le Royaume-Uni ont été calculées à partir des pourcentages de population pour l'Angleterre (85 %), l'Écosse (9 %) et le Pays de Galles (5 %).

6.11. Nette diminution des taux de fumeurs dans la plupart des pays de l'OCDE

Pourcentage de la population de 15 ans et plus déclarant fumer quotidiennement, en 2000 et 2014 (ou année la plus proche)

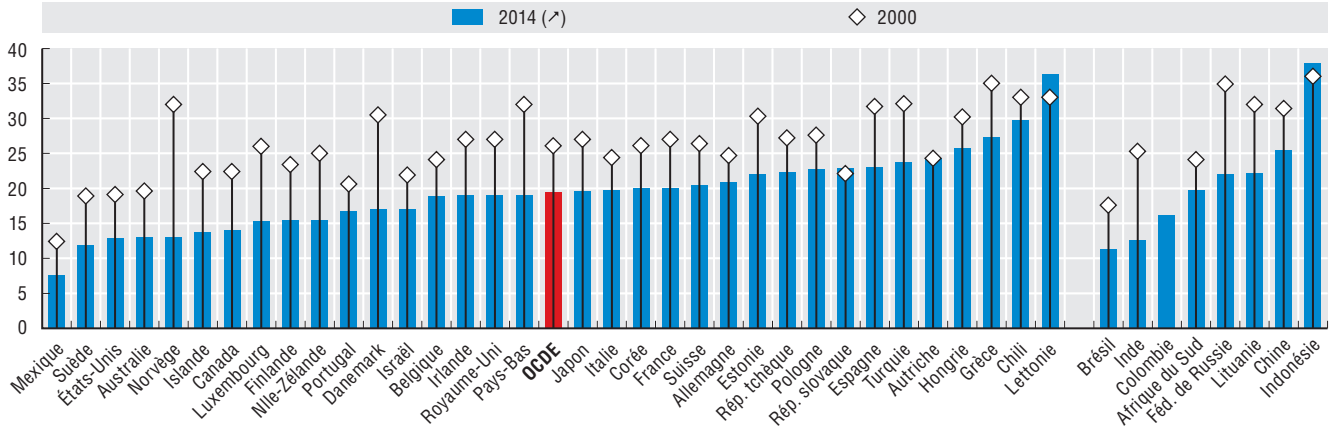

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413026

6.12. Diminution progressive de la consommation d'alcool chez les adultes dans la plupart des pays de l'OCDE

Litres d'alcool pur par personne âgée de 15 ans et plus, en 2000 et 2014 (ou année la plus proche)

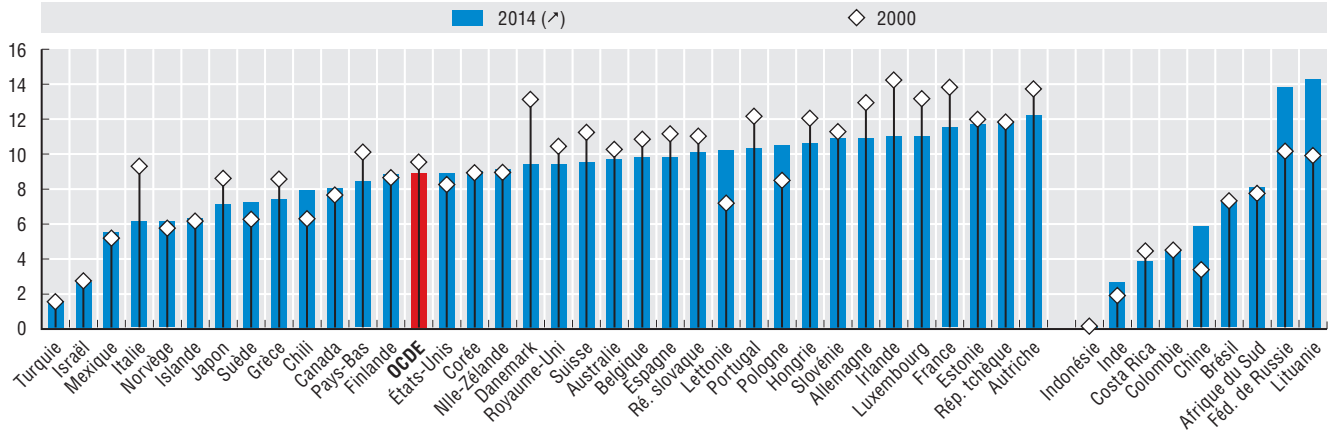

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413032

6.13. En moyenne, un jeune de 15 ans sur huit déclare fumer au moins une fois par semaine

Pourcentage des jeunes de 15 ans déclarant fumer au moins une fois par semaine, par sexe, en 2013/14

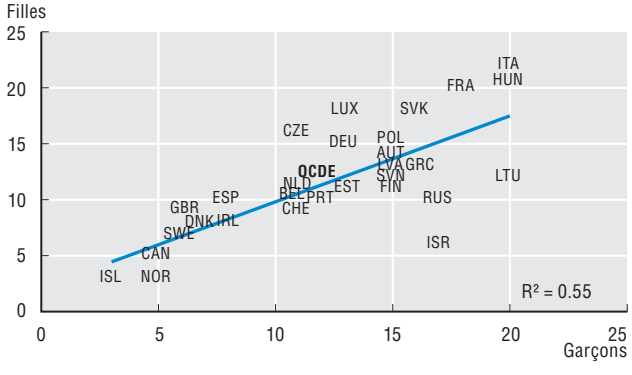

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413042

6.14. En moyenne, un jeune de 15 ans sur cinq déclare avoir déjà été en état d'ivresse au moins deux fois

Pourcentage des jeunes de 15 ans déclarant avoir déjà été au moins deux fois en état d'ivresse, par sexe, en 2013/14

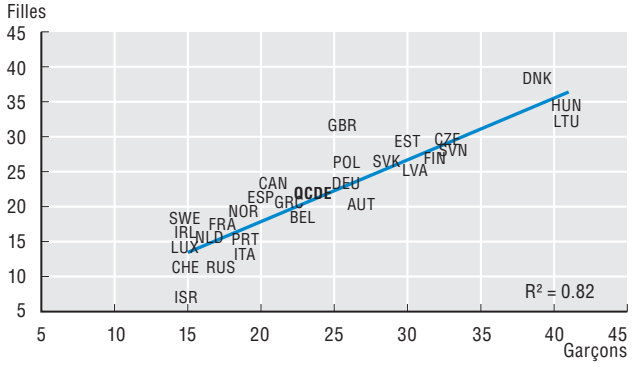

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413056

Source : Étude HBSC (2016), *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) Study: International Report from the 2013/2014 Survey*, *www.hbsc.org/publications/international*.

7. INDICATEURS DE LA COHÉSION SOCIALE

Satisfaction à l'égard de l'existence

Confiance

Participation électorale

Criminalité et population carcérale

Rapports sociaux

Satisfaction à l'égard de l'existence

La satisfaction à l'égard de l'existence est déterminée non seulement par le développement économique, mais aussi par les expériences diverses des personnes et par leurs conditions de vie. **Les habitants du Danemark et de la Suisse sont les plus satisfaits de leur existence** (graphique 7.1). Le niveau mesuré dans ces pays était de 2.5 échelons plus haut qu'en Grèce ou au Portugal, qui se trouvaient en bas de l'échelle à 11 échelons en 2014/15. De fait, la satisfaction à l'égard de l'existence s'est dégradée durant la crise, notamment dans les pays d'Europe méditerranéenne. Les pays qui ont le plus souffert de la détérioration des revenus et des perspectives sur le marché du travail sont plus susceptibles d'afficher un niveau de bien-être subjectif faible.

Globalement, les pays géographiquement ou culturellement proches occupent des positions voisines dans le classement des niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence. Parmi les cinq pays les mieux classés, quatre sont des pays nordiques. Les habitants des pays d'Europe continentale occidentale et orientale ainsi que des pays asiatiques membres de l'OCDE sont moins satisfaits de leur vie, à l'exception notable des Suisses et, dans une moindre mesure, des Autrichiens et des Néerlandais. Les pays majoritairement anglophones de l'OCDE se situent tous dans la moitié supérieure du tableau et suivent en rangs serrés le groupe de tête à dominante nordique. En ce qui concerne les économies émergentes, la satisfaction à l'égard de l'existence varie également d'un pays à l'autre, avec des niveaux supérieurs à 6 en Arabie Saoudite, en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Costa Rica, et inférieurs à 5 en Afrique du Sud et en Inde.

Les jeunes sont plus heureux que les groupes plus âgés, le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence tendant à reculer avec l'âge. Les jeunes de Suisse, d'Israël et de Norvège sont les plus satisfaits de leur existence dans les pays de l'OCDE, tandis que la Hongrie, la Turquie et l'Estonie affichent les niveaux les plus bas. Cependant, certains pays présentent une courbe de satisfaction en U, avec une augmentation à partir d'environ 55 ans.

Les adolescents déclarent généralement des niveaux de satisfaction plus élevés que les adolescentes. Le graphique 7.2 présente la proportion d'adolescents de 15 ans déclarant des niveaux de satisfaction à l'égard de la vie situés dans la moitié supérieure de l'échelle (6 ou au-dessus). En moyenne, la proportion d'adolescents déclarant de hauts niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence est près de 10 points de pourcentage plus élevée chez les garçons que chez les filles. L'écart est encore plus important en Pologne et en France (15 points). Les plus hauts niveaux de satisfaction ont été enregistrés aux Pays-Bas et au Danemark, où près de 90 % des adolescents étaient satisfaits de leur existence.

La satisfaction à l'égard de l'existence est plus élevée parmi les gens satisfaits de leur équilibre entre travail et vie privée. L'écart le plus important est enregistré en Autriche, où les personnes satisfaites de leur équilibre travail-vie privée affichent un score moyen de satisfaction à l'égard de l'existence supérieur de plus de 1.7 point à celles qui se déclarent insatisfaites de cet équilibre (graphique 7.3). Les politiques visant à mieux concilier obligations professionnelles et vie privée constituent des facteurs de qualité de vie importants.

Définition et mesure

Dans le cadre du sondage *Gallup World Poll*, il a été demandé aux répondants d'« imaginer une échelle à 11 échelons sur laquelle l'échelon du bas (0) représente la vie la plus détestable que vous pourriez mener et l'échelon du haut (10), la meilleure vie possible pour vous. À votre avis, sur quel échelon vous situez-vous à l'heure actuelle ?» Le principal indicateur utilisé dans la présente section est le score moyen par pays. Ce sondage est mené dans plus de 150 pays dans le monde, sur la base d'un questionnaire commun. À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays. Cette méthode assure un haut degré de comparabilité entre les pays, mais les résultats peuvent être affectés par des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou de variation dans les taux de réponse : ainsi, les données, notamment celles qui sont relatives aux jeunes, doivent être interprétées avec prudence.

Les données sur la satisfaction à l'égard de l'existence chez les enfants proviennent de l'enquête internationale *Health Behaviour in School-aged Children*. Il a été demandé à des enfants de 11 à15 ans de se prononcer sur leur qualité de vie à partir de l'échelle de Cantril, graduée de 0 à 10 (Cantril, 1965), sur laquelle 0 représente la vie la plus détestable et 10 la meilleure vie possible. Un enfant est considéré satisfait à l'égard de son existence s'il fait état d'un score situé dans la moitié supérieure de l'échelle, soit 6 ou au-dessus (Currie *et al*., 2012). Ainsi, la satisfaction à l'égard de l'existence est présentée comme la proportion d'enfants enregistrant un score de 6 ou au-dessus.

Les données sur le lien entre la satisfaction à l'égard de l'existence et l'équilibre travail-vie privée sont fondées sur l'Enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS). Afin de mesurer la satisfaction à l'égard de l'existence, il est demandé à des personnes âgées de 15 ans et plus d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard de l'existence à partir de la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre existence actuelle ? », sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « très insatisfait » et 10 « très satisfait ». La satisfaction à l'égard de l'existence est exprimée par rapport au score moyen des adultes. L'insatisfaction à l'égard de l'équilibre travail-vie privée se base sur les personnes faisant état d'un conflit entre vie personnelle et professionnelle.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 7.1 : Les données pour l'Islande se rapportent à 2013. Les données pour les 15-29 ans ne sont pas disponibles pour l'Islande et le Japon.

Graphique 7.2 : Les données sur la Belgique ont été calculées à partir des pourcentages de population pour la Communauté flamande (60 %) et la Communauté française (40 %) ; les données sur le Royaume-Uni ont été calculées à partir des pourcentages de population pour l'Angleterre (85 %), l'Écosse (9 %) et le Pays de Galles (5 %).

7.1. Les jeunes déclarent généralement des niveaux plus élevés de satisfaction à l'égard de l'existence

Degré moyen de satisfaction à l'égard de l'existence sur une échelle à 11 échelons (0-10) selon le groupe d'âge, 2014/15

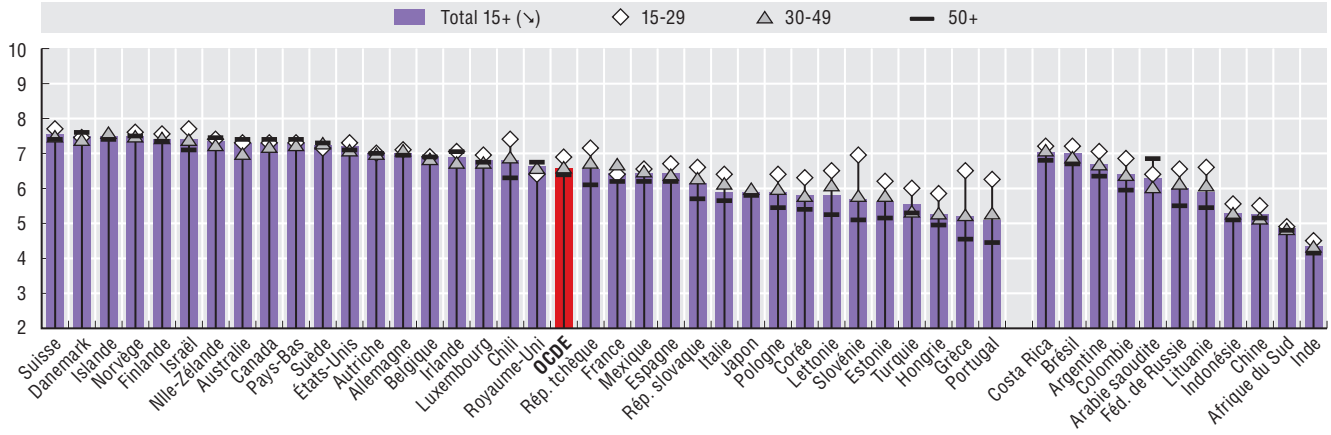

Source : Gallup World Poll (*www.gallup.com*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413064

7.2. Les adolescents déclarent généralement des niveaux plus élevés de satisfaction à l'égard de l'existence que les adolescentes

Proportion d'adolescents âgés de 15 ans déclarant un degré de satisfaction à l'égard de l'existence de 6 ou au-dessus, sur une échelle de 0 à 10, 2014.

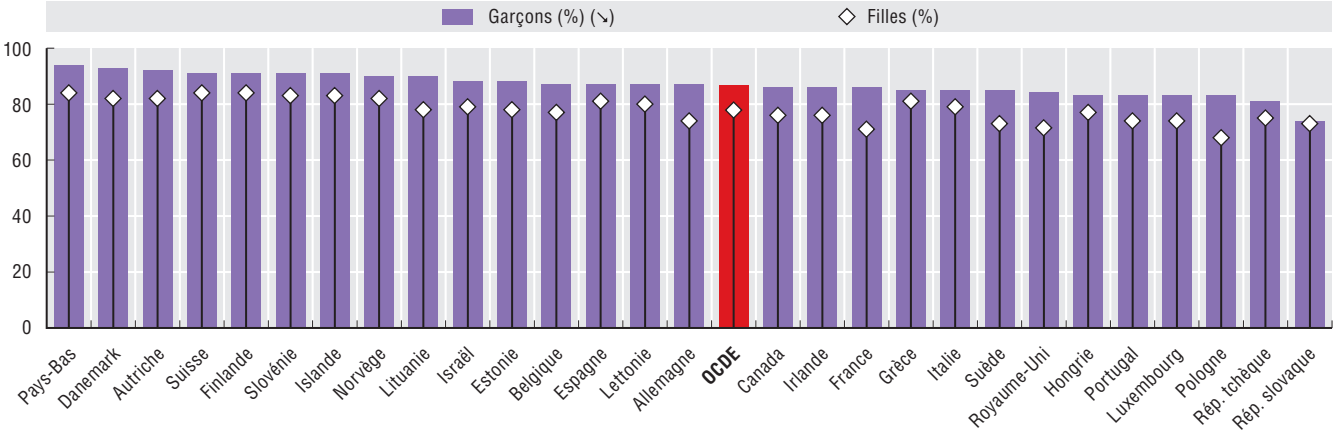

Source : Enquête *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC 2013/14), *www.hbsc.org/*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413078

7.3. Les gens satisfaits de l'équilibre travail-vie privée sont plus heureux

Satisfaction à l'égard de l'existence selon l'équilibre travail-vie privée, 2012

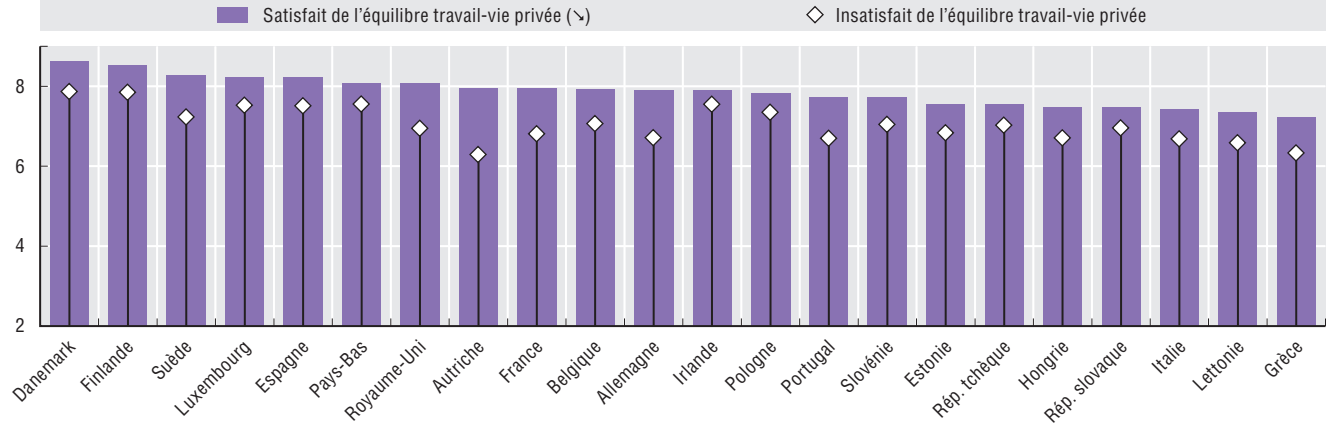

Source : Enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS), *www.eurofound.europa.eu/surveys/european-quality-of-life-surveys-eqls*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413086

Confiance

Lorsque la cohésion sociale est solide, les citoyens ont confiance envers les autres et envers les institutions publiques. La confiance peut infléchir les résultats économiques et les politiques peuvent influer sur la confiance et le bien-être (Algan et Cahuc, 2013).

La part des personnes se déclarant confiantes envers les autres varie largement d'un pays à l'autre (graphique 7.4). **Dans les pays de l'OCDE, près de 36 % des personnes interrogées se sont déclarées confiantes envers les autres.** Dans les pays nordiques, plus de 60 % des personnes interrogées ont confiance envers autrui alors qu'elles sont moins de 13 % au Chili, au Mexique et en Turquie. Parmi les principales économies partenaires, les niveaux de confiance sont généralement plus bas que dans les pays de l'OCDE, oscillant entre 4 % en Colombie et 33 % en Inde.

La confiance envers les gouvernements atteint des niveaux comparables (environ 42 %). En Suisse, au Luxembourg, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, les personnes expriment une confiance plus importante à l'égard de leur gouvernement, tandis que les taux sont plus faibles en Slovénie, au Portugal, en Pologne et en Espagne, avec des écarts importants entre les pays (graphique 7.5). Parmi les principaux partenaires économiques, c'est en Inde et en Indonésie que la confiance à l'égard des gouvernements nationaux est la plus forte, et en Colombie qu'elle est la plus faible.

En moyenne, les niveaux de confiance des jeunes envers les autres et à l'égard des autorités sont comparables à ceux de l'ensemble de la population. Néanmoins, en Belgique, en Estonie et aux États-Unis, les jeunes ont généralement plus confiance envers le gouvernement que la population dans son ensemble, tandis que la tendance s'inverse au Chili, en Corée et en Grèce. Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ont tendance à se déclarer moitié moins confiants à l'égard d'autrui que les autres jeunes (voir chapitre 1, graphique 1.19). La persistance de cette situation peut conduire à l'isolement, au désintérêt pour la société et à un sentiment de méfiance.

Les préoccupations liées à la recherche d'un emploi ou au maintien en poste sont généralement plus importantes chez les jeunes que pour l'ensemble de la population. C'est en Suède, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Espagne que cet écart est le plus fort. Au Mexique, en Corée, au Japon, en Estonie et en Espagne, plus de 65 % des personnes expriment une très grande inquiétude face à la perspective de perdre ou de ne pas trouver d'emploi, tandis qu'en Suède et aux Pays-Bas, moins de 25 % déclarent s'en soucier (graphique 7.6).

Définition et mesure

Les données relatives à la confiance envers les autres reposent sur la question : « D'une manière générale, accordez-vous facilement votre confiance ou faites-vous preuve de beaucoup de prudence dans vos rapports avec les autres ? ». Réponse 1 : « On peut faire confiance à la plupart des gens » ou 2 : « Il faut être très prudent ». Les données sont issues de deux enquêtes : la *World Values Survey* (WVS) (vague 6) pour tous les pays présents dans la vague 6, vague 5 pour le Canada, vague 4 pour Israël, et l'*European Values Survey* (vague 4) pour les pays européens ne participant pas à la vague 6 de la WVS. La comparabilité des données à l'échelle internationale peut être affectée par la taille des échantillons et les variations dans les taux de réponse. Les taux se rapportent aux personnes déclarant que l' « on peut faire confiance à la plupart des gens ».

Définition et mesure (suite)

Notons que les chiffres globaux de confiance chez les jeunes ne correspondent pas au graphique 1.19, qui n'inclut que les pays de l'OCDE disposant d'un échantillon assez important de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif.

Les données sur la confiance à l'égard du gouvernement national sont issues du *Gallup World Poll*, pour lequel la question posée est la suivante : « Dans ce pays, avez-vous confiance ou non dans les entités suivantes ? Le gouvernement national ? ». À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays. Cette méthode assure un haut degré de comparabilité entre les pays, mais les résultats peuvent être affectés par des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou de variation dans les taux de réponse : ainsi, les données, notamment celles qui sont relatives aux jeunes, doivent être interprétées avec prudence.

Les données sur les inquiétudes face à la perspective de perdre ou de ne pas trouver d'emploi sont issues de la vague 6 de la WVS : 2010-2014. La *World Values Survey* (*www.worldvaluessurvey.org*) est un réseau international de chercheurs en sciences sociales qui étudient l'évolution des valeurs et leur influence au niveau de la vie sociale et politique. La WVS s'appuie sur des enquêtes comparables et représentatives à l'échelle internationale menées dans près de cent pays, qui comptent pour près de 90 % de la population mondiale. C'est la plus vaste étude internationale périodique à caractère non commercial sur les principes et valeurs jamais réalisée. Elle comptabilise à l'heure actuelle près de 400 000 répondants. La WVS vise à aider les chercheurs et les décideurs à comprendre les évolutions des principes, valeurs et aspirations des individus partout dans le monde.

Pour en savoir plus

Algan, Y. et P. Cahuc (2013), « Trust, Well-Being and Growth: New Evidence and Policy Implications », *IZA Discussion Paper*, n° 7464, Bonn.

OCDE (2015), *Panorama des administrations publiques 2015*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2015-fr*.

Notes des graphiques

Graphique 7.4 : Les données se rapportent à la vague 6 (2010-13) de la *World Values Survey* pour l'Allemagne, l'Australie, le Chili, la Corée, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovénie, la Suède, la Turquie ; vague 5 (2005-09) pour le Canada ; vague 4 (1999-04) pour Israël ; vague 4 de l'*European Values Survey* (2008-10) pour les autres pays.

Graphique 7.5 : Moyenne 2014/2015 à l'exception de la Suisse, de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de l'Australie, d'Israël, du Chili, du Japon, des États-Unis, de la Corée et du Brésil, pour lesquels les données se rapportent à 2014. En raison de la taille réduite de l'échantillon, les données pour l'Islande ne sont pas disponibles.

Graphique 7.6 : 2014 pour le Brésil et l'Inde ; 2013 pour l'Allemagne et l'Argentine ; 2012 pour l'Australie, la Colombie, la Chine, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne ; 2011 pour le Chili, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Turquie ; 2010 pour la Corée et le Japon.

7.4. Les pays nordiques ont tendance à déclarer des niveaux de confiance plus élevés

Pourcentage de personnes déclarant faire confiance aux autres, 2014.

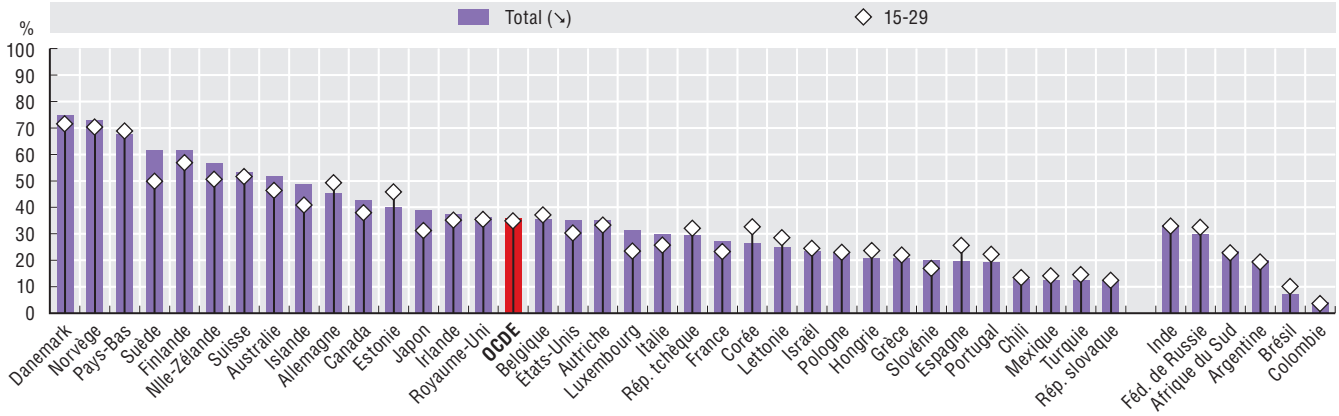

Source : *World Value Survey* (vague 6 : 2010-2014) pour les pays de la vague 6, WVS vague 5 (2005-09) pour le Canada et WVS vague 4 (1999-2004) pour Israël. *European Values Survey* (EVS) (2008-10, vague 4) pour tous les autres pays.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413092

7.5. La confiance envers le gouvernement varie selon les pays

Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance dans le gouvernement national, selon l'âge, moyenne 2014/15

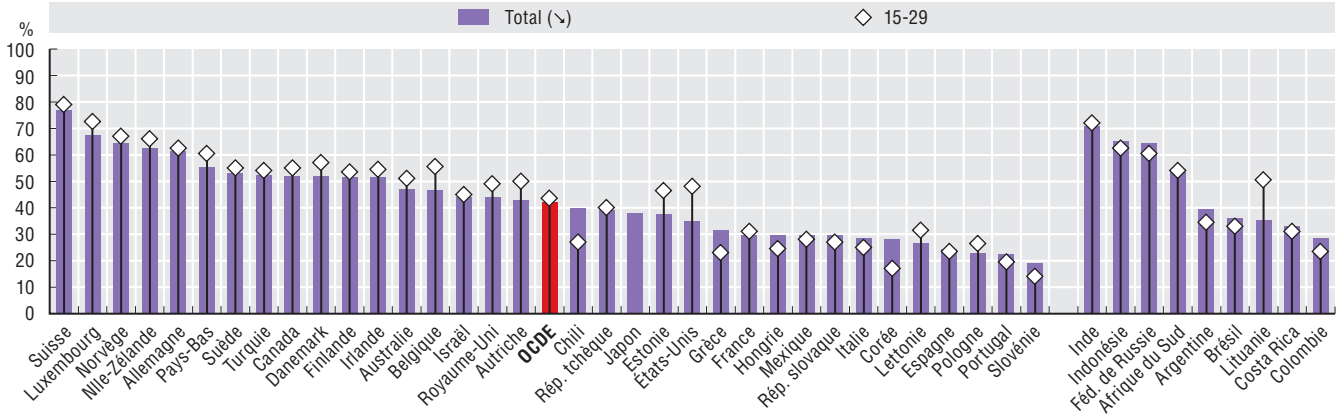

Source : *Gallup World Poll* (*www.gallup.com*) extrait en janvier 2016.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413106

7.6. Les inquiétudes liées au marché du travail se font plus ressentir chez les jeunes

Pourcentage de personnes déclarant se soucier beaucoup de perdre leur emploi ou de ne pas en trouver un, selon l'âge, autour de 2010-14

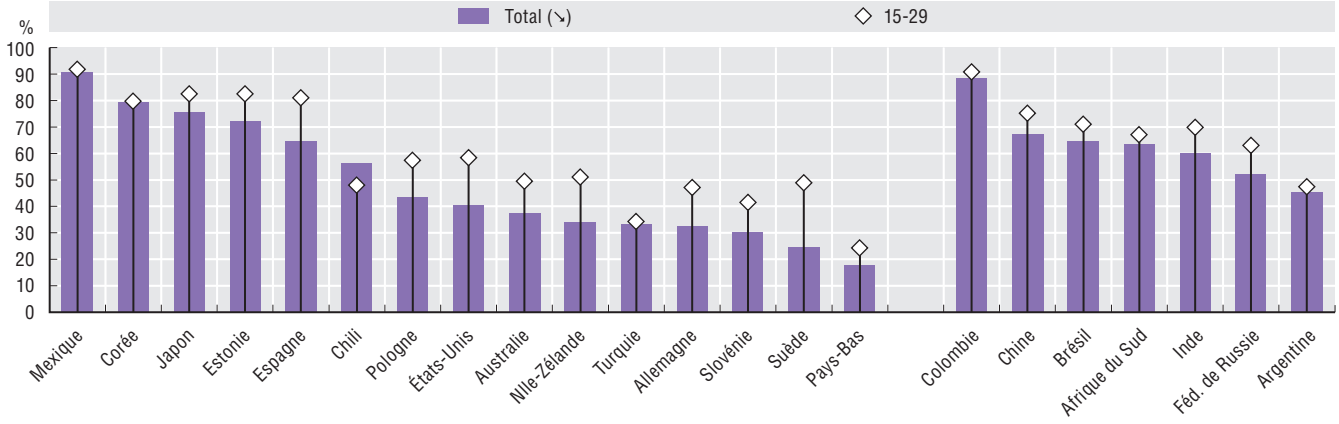

Source : *World Value Survey* (vague 6 : 2010-14).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413117

Participation électorale

Les taux de participation électorale varient considérablement entre les pays de l'OCDE. Un taux de participation électorale élevé est synonyme d'un fort degré d'implication dans le système politique d'un pays ou signifie que le vote est obligatoire. Les taux de participation aux élections législatives de la population en âge de voter sont supérieurs à 80 % en Australie, en Belgique, au Danemark et en Turquie, où le vote est obligatoire, ainsi qu'en Corée, en Islande et en Suède. Ils sont inférieurs à 50 % en Suisse (graphique 7.7). Un taux de participation électorale faible reflète non seulement une implication limitée des électeurs inscrits, mais peut-être également l'absence d'inscription de nombreux électeurs potentiels. Parmi les pays non membres de l'OCDE, c'est en Indonésie que la participation électorale est la plus forte (83 %) et en Colombie qu'elle est la plus faible (52 %).

En général, les plus jeunes électeurs sont moins enclins à exprimer leur vote que l'électorat dans son ensemble : la participation électorale chez les 18-24 ans est en moyenne inférieure de 16 points de pourcentage à celle des adultes entre 25 et 50 ans inclus (graphique 7.8). Au Royaume-Uni, en République slovaque et en Israël, les jeunes sont beaucoup moins enclins à voter que les personnes d'âge très actif. Seuls les plus jeunes électeurs de Corée ont tendance à exprimer davantage leur vote que les personnes d'âge très actif. En moyenne, aucune variation significative de la participation électorale n'est constatée entre les hommes et les femmes.

L'intérêt général pour la politique est un facteur important de cohésion sociale. Le principal défi des politiciens est de veiller à susciter l'intérêt chez le plus grand nombre de citoyens pour qu'ils deviennent acteurs de la vie politique de la société. **En moyenne, un jeune sur quatre déclare ne pas être du tout intéressé par la politique,** contre une personne sur cinq pour la population totale de l'OCDE (graphique 7.9). Le Chili et le Portugal affichent les plus hauts niveaux de désintérêt pour la politique parmi la population totale, tandis que l'Allemagne, le Danemark, le Japon et la Norvège affichent les niveaux les plus bas. Parmi les jeunes entre 15 et 29 ans, le désintérêt pour la politique est important au Chili, en Hongrie et en République tchèque. Au Brésil et en Colombie, plus de 40 % déclarent ne pas être du tout intéressés par la politique.

Définition et mesure

Dans tous les pays, la participation aux élections législatives reflète l'implication des individus dans la société. L'indicateur choisi ici pour mesurer la participation des individus au processus électoral est le « taux de participation de la population en âge de voter », qui correspond au nombre d'individus ayant voté par rapport à la population en âge de voter – tel que consigné par les registres administratifs nationaux. La population en âge de voter n'est qu'une estimation, car il est difficile de recenser exactement les personnes en âge de voter qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, quelle qu'en soit la raison. Dans les pays où l'inscription est obligatoire et/ou automatique (par exemple, à partir du registre d'état civil), comme dans les pays scandinaves, le nombre d'électeurs inscrits sera proche de la population en âge de voter.

Différents facteurs peuvent intervenir dans la comparaison internationale des données sur la participation électorale, notamment l'âge de la majorité électorale, le système d'enregistrement des inscriptions (automatique ou nécessitant des démarches de la part de l'électeur potentiel)

Définition et mesure (*suite*)

et le caractère obligatoire ou non du vote. Dans la plupart des pays de l'OCDE et des pays européens, la majorité électorale pour participer aux élections nationales est fixée à 18 ans, mais les jeunes peuvent voter dès 16 ans en Autriche et à partir de 17 ans en Corée.

Les types d'élections diffèrent en fonction des pays, selon l'organisation de leurs institutions et les différentes circonscriptions. Dans certains pays, il convient de noter que la participation aux élections présidentielles et régionales peut être supérieure à la participation aux élections législatives, ce qui tient peut-être au fait que les représentants élus lors des élections présidentielles et régionales jouent un rôle plus déterminant dans la gestion de ces pays. Les données relatives au taux de participation électorale sont issues de la base de données internationale créée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

Cependant, l'IDEA n'inclut pas une ventilation des électeurs selon l'âge ni selon le sexe. Pour les informations sur les jeunes électeurs et les répartitions par sexe, il nous a fallu nous fier aux différentes enquêtes qui ont été menées. Les données sont extraites de l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES module 4 : 2011-16), et de l'Enquête sociale européenne (ESS). L'ESS fournit des données sur la participation aux dernières élections (législatives ou présidentielles). Toutefois, en raison d'échantillons réduits, les données de la CSES ont été utilisées lorsqu'elles étaient disponibles.

Les données sur l'intérêt pour la politique sont issues de l'Enquête sociale européenne (ESS) et de la *World Values Survey*, vague 6 : 2010-14 (WVS). Les deux enquêtes portaient sur la question : « Quel est votre intérêt pour la politique ? » et les répondants devaient choisir entre : « très intéressé », « assez intéressé », « peu intéressé » et « pas intéressé du tout ». Les données se rapportent au taux de personnes déclarant ne pas être intéressées du tout par la politique.

Notes des graphiques

Graphique 7.7 : Les données portent sur les élections législatives, à l'exception de la Colombie, de la Corée, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, du Mexique et de la Pologne, où les élections présidentielles ont été prises en compte en raison du plus fort taux de participation. Le taux de participation de la population en âge de voter (PAV) est une estimation ; par exemple en Corée, le taux de participation aux élections présidentielles défini comme le nombre total de suffrages exprimés (valides ou non valides) divisé par le nombre de personnes inscrites sur le registre électoral était de 75.8% en 2012. Au lieu de 2015 : 2014 pour la Belgique, la Hongrie, le Japon, la Lettonie, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie, la Suède ; 2013 pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Chili, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la République tchèque ; 2012 pour la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, la Lituanie, le Mexique, les Pays-Bas, la République slovaque ; 2011 pour le Canada, l'Espagne, l'Irlande, la Suisse. Les données sur la Norvège ne sont pas disponibles.

Graphique 7.8 : Les données sur le Chili, la Lettonie, le Luxembourg et la Turquie ne sont pas disponibles.

Graphique 7.9 : Les données sur le Canada, la Grèce, la Lettonie et le Luxembourg ne sont pas disponibles.

7.7. Importante variation de la participation électorale dans les pays de l'OCDE

Taux de participation aux dernières élections législatives, pourcentage de la population en âge de voter, 2015 (ou année la plus proche)

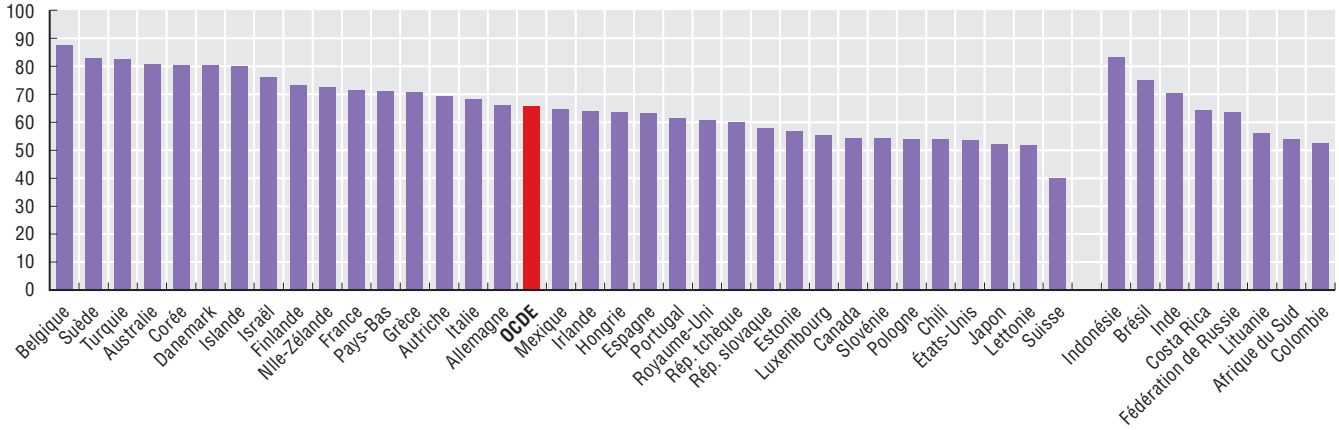

Source : Base de données sur le taux de participation électorale de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413128

7.8. Les jeunes ont tendance à moins voter

Taux de participation électorale selon différents groupes, autour de 2012/13

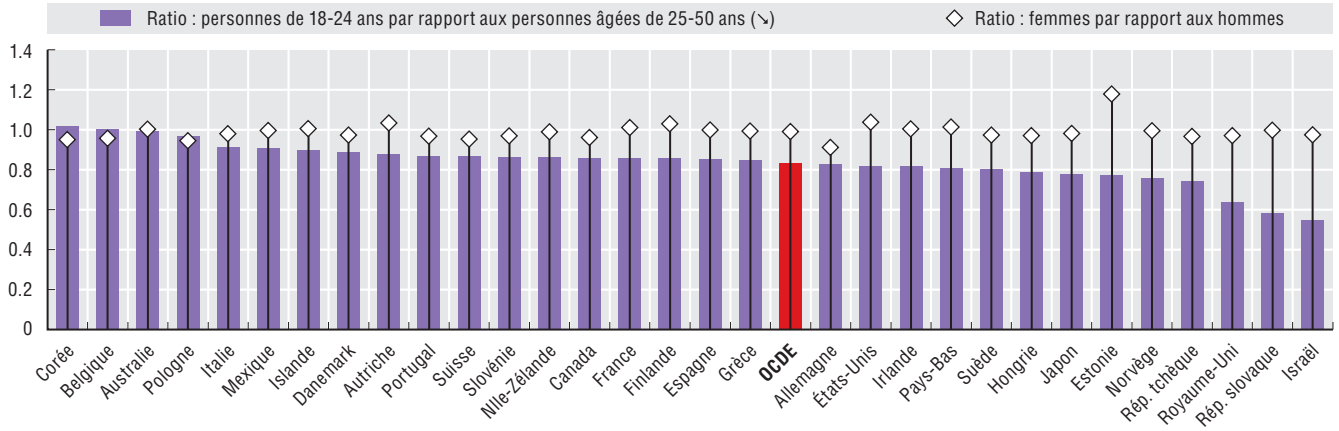

Source : Module 4 de l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES 2011-2016) et Enquête sociale européenne (ESS) pour les autres pays.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413133

7.9. Un jeune sur quatre dans l'OCDE n'est pas du tout intéressé par la politique

Part des personnes déclarant n'être pas du tout intéressées par la politique, selon le groupe d'âge, autour de 2012-2014

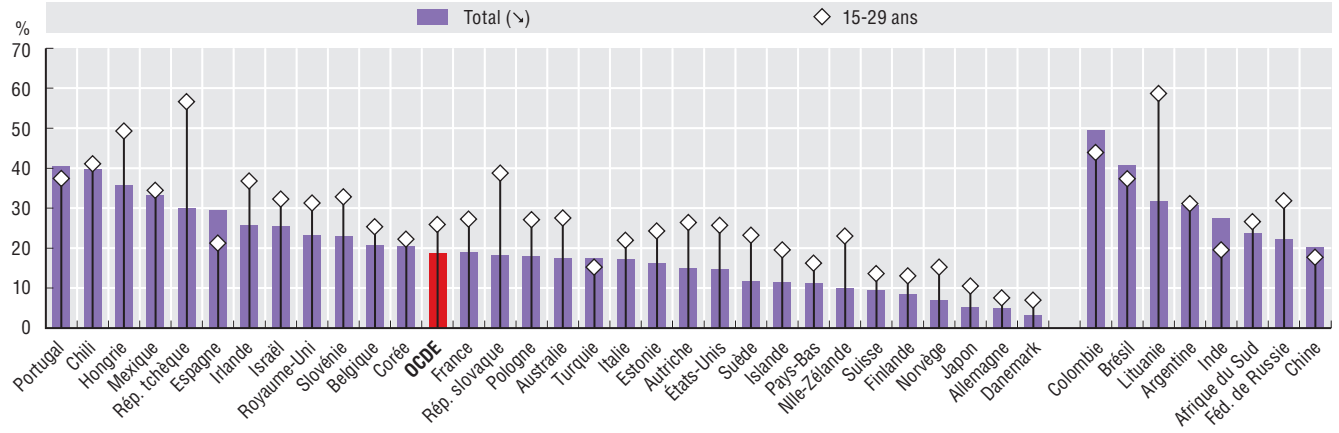

Source : Enquête sociale européenne ESS6-2012, ESS7-2014 et vague 6 de la *World Values Survey* : 2010-14.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413146

Criminalité et population carcérale

En moyenne, en 2013, 2 100 personnes sur 100 000 ont eu officiellement affaire à la police et/ou au système de justice pénale. Les taux de criminalité parmi la population totale ont en moyenne légèrement reculé (de près de 3 %) entre 2008 et 2013 (graphique 7.10). Les États-Unis, le Japon et les Pays-Bas ont connu les reculs les plus significatifs (de plus de 20 %), tandis que le Luxembourg et la Turquie ont enregistré les plus fortes progressions. Sur la même période, la baisse de la criminalité juvénile s'est consolidée de près de 20 % en moyenne. Toujours parmi les jeunes, les replis les plus importants (de plus de 50 %) ont été constatés aux Pays-Bas et en République tchèque, alors que les plus fortes progressions ont été enregistrées en Turquie (près de 50 %) et en Australie.

Dans les pays de l'OCDE, la population carcérale s'élevait en moyenne à 147 personnes pour 100 000 habitants dans le milieu des années 2010. On constate d'importantes variations entre les pays (graphique 7.11). Par exemple, les États-Unis enregistraient les plus forts taux, avec près de 700 détenus pour 100 000 habitants en 2013, faisant suite à un pic à 755 en 2008. Ces taux sont trois fois plus élevés que pour Israël, qui se place pourtant juste derrière les États-Unis. Les taux de population carcérale sont également importants dans les principaux pays partenaires, à l'exception de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie, où ils se situent en-dessous de la moyenne de l'OCDE.

Les jeunes de moins de 18 ans ne représentent que 1.3 % de la population carcérale (graphique 7.12). Ils comptent pour moins de 1 % dans 22 pays de l'OCDE, mais pour près de 3 % en Allemagne, de 4 % au Canada et de 14 % au Mexique. On peut y voir un reflet des formes de répression particulières appliquées aux mineurs dans différents pays de l'OCDE, à savoir des punitions qui n'entrent pas dans le champ d'application des statistiques utilisées ici. Ces jeunes ne sont d'ordinaire pas inclus dans les statistiques sur les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif, car les enquêtes ne les couvrent pas.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de population carcérale ont augmenté dans les années 90 et 2000 pour diminuer quelque peu au début des années 2010. En moyenne, dans les 35 pays de l'OCDE, ce taux est passé de 117 personnes pour 100 000 habitants au début des années 90, à 156 personnes en 2010, avant de reculer légèrement à 147 dans le milieu des années 2010 (graphique 7.11). Depuis 1992, le taux de population carcérale a plus que doublé au Mexique et en Turquie, et n'a diminué qu'au Canada, en Corée, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Lettonie et en Suède. Depuis 2010, le taux de population carcérale a baissé dans les deux tiers des pays de l'OCDE, y compris aux États-Unis.

Dans plusieurs pays, l'augmentation de la population carcérale s'est étendue au-delà des capacités d'accueil des établissements existants (graphique 7.12). Les taux d'occupation dépassent les 100 % dans près de la moitié des pays de l'OCDE et les 120 % en Belgique, en Hongrie et au Mexique. Ces taux sont en général également élevés dans les principaux pays partenaires non européens. Cette surpopulation engendre violence et révolte à l'égard des institutions.

Définition et mesure

Les données relatives aux taux de criminalité proviennent de la base de données de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) qui est constituée de données administratives. L'ONUDC recueille des données sur la criminalité et sur le fonctionnement des systèmes de justice pénale afin de mettre à disposition de la communauté internationale, en temps voulu, des informations et des analyses pertinentes pour l'élaboration de politiques. L'indice se fonde sur le nombre total de personnes – et des mineurs de moins de 18 ans – ayant eu officiellement affaire à la police et/ou au système de justice pénale, tous délits confondus, pour une population de 100 000 personnes. Les données peuvent inclure toute personne suspectée, arrêtée ou mise en garde. Toute comparaison internationale doit être effectuée avec précaution car la définition légale des infractions et les méthodes utilisées pour comptabiliser et pour enregistrer celles-ci varient d'un pays à l'autre.

La criminalité cause de grandes souffrances aux victimes et à leur famille, mais les coûts liés à l'emprisonnement peuvent aussi être considérables. Ces coûts sont normalement justifiés par le besoin d'infliger aux coupables une punition, de dissuader les autres de se comporter de façon similaire et d'éviter la récidive. La taille de la population carcérale dépend du niveau de criminalité, des mesures législatives et de l'efficacité des mesures d'application. L'indicateur de base de la taille de la population carcérale dans chaque pays est le nombre de personnes incarcérées, y compris les individus incarcérés en attente de leur procès et les personnes placées en détention provisoire, pour 100 000 habitants. Les données sur la population carcérale peuvent également être décomposées selon les caractéristiques démographiques et le statut juridique, y compris en fonction de la part des mineurs de moins de 18 ans. Il convient de noter que toutes les personnes incarcérées n'ont pas été reconnues coupables d'un crime, en raison de l'inclusion des personnes en attente de procès ou d'une décision d'arbitrage. Le taux d'occupation renvoie au pourcentage de la population carcérale par rapport à la capacité officielle de la prison. Les indicateurs présentés ici proviennent de *World Prison Brief* et ont été recueillies par l'*Institute for Criminal Policy Research* (*www.prisonstudies.org*).

Notes des graphiques

Graphique 7.10 : 2012 pour le Chili, la Nouvelle-Zélande et la Turquie ; 2011 pour l'Estonie, la Grèce et le Luxembourg, au lieu de 2013.

Graphiques 7.11 et 7.12 : Au lieu de 2016, 2015 pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Chili, la Corée, le Danemark, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, Israël, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Slovénie, la Suède, l'Afrique du Sud, la Chine, l'Indonésie et la Lituanie ; 2014 pour la Belgique, le Canada, l'Islande, la Lettonie, les Pays-Bas, la Suisse, le Brésil, le Costa Rica et l'Inde ; 2013 pour les États-Unis ; 2000 au lieu de 1992 pour la Lettonie, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Inde et la Lituanie.

Graphique 7.12 : Pas de données sur les jeunes pour le Brésil et la Colombie ; pas de taux d'occupation pour la Chine.

7.10. Tendance à la baisse de la criminalité dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2008 et 2013, particulièrement chez les jeunes

Taux de personnes ayant eu officiellement affaire à la police et/ou au système de justice pénale pour 100 000 habitants, en 2013 (ou dernière année disponible), tous délits confondus, indice100 en 2008

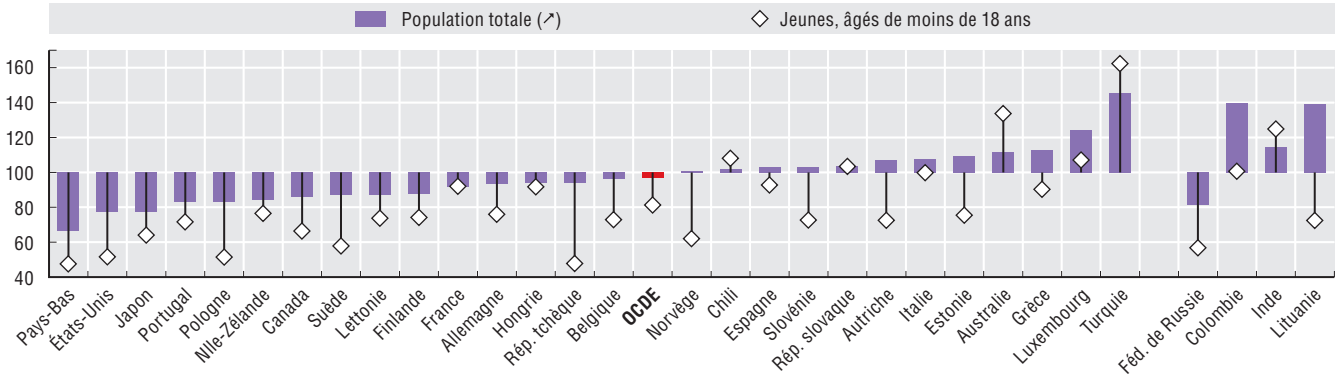

Source : Base de données de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), au 15 mars 2016 (*www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/statistics/crime.html*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413154

7.11. Augmentation jusqu'en 2010 puis légère baisse des taux de population carcérale

Taux de population carcérale pour 100 000 habitants, en 1992, 2010 et 2016 (ou dernière année disponible)

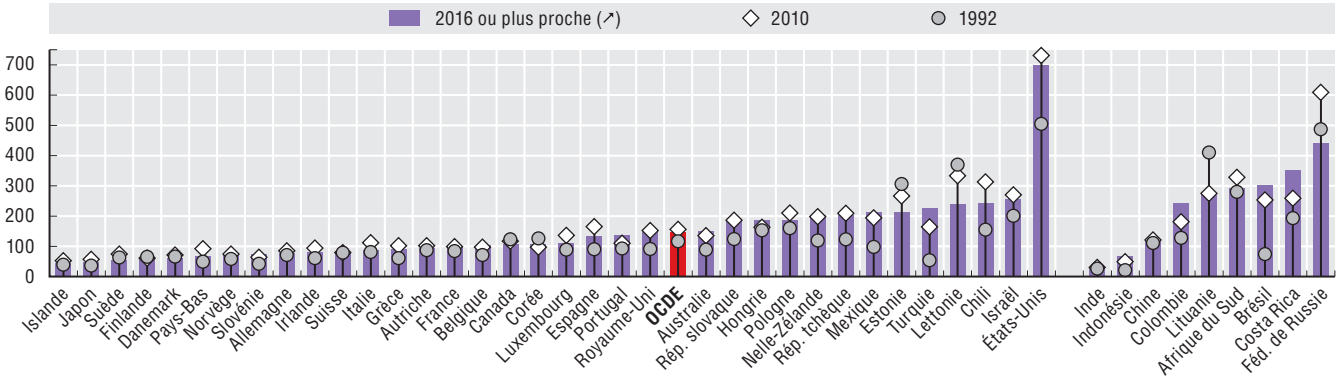

Source : *World Prison Brief, Institute for Criminal Policy Research* (*www.prisonstudies.org*), au 15 mars 2016.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413166

7.12. Variation de la part des jeunes en prison et des taux d'occupation des prisons

Pourcentage de jeunes de moins de 18 ans dans la population carcérale et taux d'occupation des prisons, en 2016 (ou dernière année disponible)

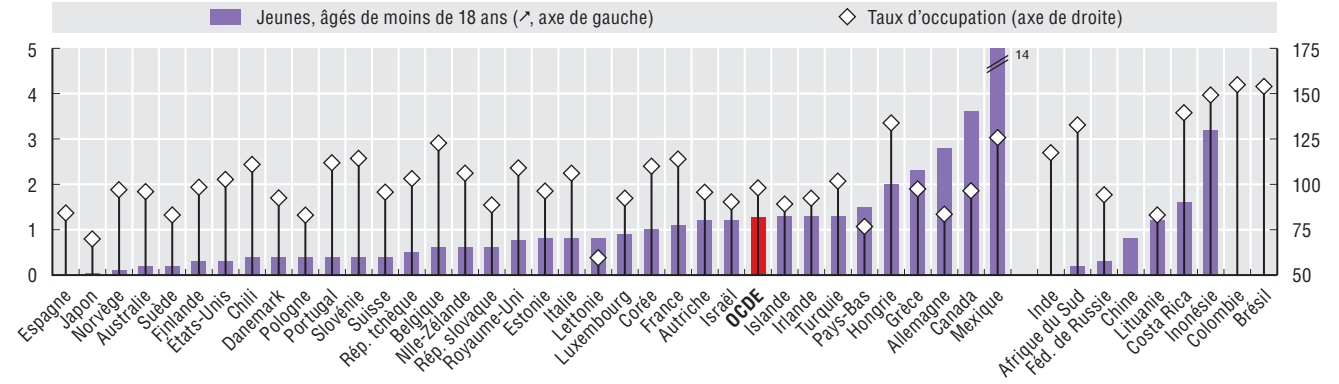

Source : *World Prison Brief, Institute for Criminal Policy Research* (*www.prisonstudies.org*), au 15 mars 2016.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413174

Rapports sociaux

Les réseaux sociaux sont constitués par des groupes d'individus en interaction les uns avec les autres, en personne ou de manière virtuelle. Les réseaux sociaux et la mise en réseau ont prouvé leur importance à bien des égards. Il est établi que la solitude est plus répandue parmi les personnes en marge des réseaux sociaux et qu'elle nuit à la santé et fait progresser les taux de mortalité, particulièrement chez les personnes âgées (Cacioppo et al., 2011)

Le niveau de soutien social a tendance à être plus élevé chez les jeunes que dans les groupes plus âgés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 93 % des 15-29 ans déclarent avoir un parent ou un ami sur lequel ils peuvent compter en cas d'ennui (graphique 7.13), contre 89 % chez les 30-49 ans et 87 % chez les personnes de plus de 50 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, au moins 90 % des jeunes déclarent avoir un parent ou un ami vers qui se tourner, seuls la Turquie et le Mexique passent en-dessous de ce niveau, avec respectivement 83 % et 84 %. La Turquie et la Corée affichent des niveaux de soutien social relativement faibles parmi les groupes les plus âgés, avec seulement 61 % des Coréens et 68 % des Turcs de plus de 50 ans déclarant avoir quelqu'un vers qui se tourner en cas de besoin. L'Islande, l'Irlande et le Danemark comptent parmi les plus hauts taux de soutien social dans les différents groupes d'âge.

Ce niveau plus élevé de soutien social chez les jeunes peut s'expliquer par le fait qu'ils sont plus connectés. Il a été prouvé que le maillage social des jeunes sur internet leur permettait de découvrir des centres d'intérêt en dehors de leur réseau social physique et leur apprenait les règles sociales (Mizuko et al., 2009). Les 16-24 ans sont 1.4 fois plus enclins à participer à des réseaux sociaux sur internet que l'ensemble de la population des 16-74 ans (graphique 7.14). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 89 % des jeunes utilisent les réseaux sociaux en ligne, oscillant entre 53 % au Mexique et 97 % en Islande. La présence sur les réseaux sociaux est évidemment liée à l'accès à internet et à la possession d'un smartphone : 35 % des personnes au Mexique déclarent posséder un smartphone, contre plus de 90 % dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada (PEW, 2016). Seulement 26 % des ménages au Mexique déclarent avoir accès à internet, contre 95 % en Islande (OCDE, 2016).

Le bénévolat, qui a également sa part dans le fonctionnement de la société, permet de renforcer le sentiment de bien-être chez les bénévoles (Meier et Stutzer, 2007). **À peine plus d'un jeune sur cinq dans les pays de l'OCDE déclare avoir participé à des activités bénévoles au cours du mois écoulé** (graphique 7.15), ce qui est légèrement plus bas que pour les 30 ans et plus. La participation à des activités bénévoles varie considérablement entre les pays de l'OCDE. Les pays comme la Grèce, la Turquie et la Hongrie affichent en général de faibles taux, avec 10 % maximum d'adultes bénévoles. À l'opposé, une large proportion d'adultes (dépassant un tiers) avait effectué du bénévolat le mois antérieur en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Irlande.

Définition et mesure

Les données sur le soutien social et le bénévolat auprès d'une association sont issues du *Gallup World Poll*, où il est demandé aux personnes interrogées de répondre respectivement aux questions suivantes : « En cas d'ennui, avez-vous des parents ou des amis sur lesquels vous pouvez compter pour vous aider ? » et « Avez-vous fait l'une des actions suivantes au cours du dernier mois ? Avez-vous fait du bénévolat auprès d'une organisation ? ». Ce sondage est mené dans plus de 150 pays dans le monde, sur la base d'un questionnaire commun. À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays. Cette méthode assure un haut degré de comparabilité entre les pays, mais les résultats peuvent être affectés par des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou de variation dans les taux de réponse : ainsi, les données, notamment celles qui sont relatives aux jeunes, doivent être interprétées avec prudence. Les taux se rapportent aux personnes ayant répondu « Oui » et incluent « Ne sait pas » et « Ne se prononce pas ».

Les données concernant les activités en ligne des internautes sont issues de la base de données TIC de l'OCDE. La partie relative à l'accès et l'utilisation des TIC par les ménages et les individus se base sur les statistiques Eurostat portant sur les individus et les ménages pour les pays de l'OCDE appartenant au Système statistique européen. Pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne, les informations sont issues d'une collecte de données de l'OCDE issues d'enquêtes officielles de bureaux statistiques nationaux.

Pour en savoir plus

Cacioppo, J. et al. (2011), « Social isolation », *Annals of the New York Academy of* Sciences, vol. 1231, pp. 17-22.

Mizuko, I. et al. (2009), « Living and Learning with New Media: Summary of Findings from the Digital Youth Project », MacArthur Foundation Reports.

OCDE (2016), « Taux d'accès Internet (indicateur) », *http://dx.doi.org/10.1787/b46b4d93-fr* (consulté le 24 mai 2016).

OCDE (2015), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 : L'innovation au service de la croissance et de la société*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-fr*.

Pew Research Center (2016), « Smartphone Ownership and Internet Usage Continues to Climb in Emerging Economies », *www.pewglobal.org/files/2016/02/pew_research_center_global_technology_report_final_february_22__2016.pdf*.

Notes des graphiques

Graphique 7.14 : Pas de données disponibles sur les États-Unis et sur les 16-24 ans au Canada et au Japon. Les données se rapportent à 2014, sauf pour l'Australie et Israël : 2013 et le Canada et la Nouvelle-Zélande : 2012.

7.13. Le soutien social est plus élevé chez les jeunes

Pourcentage de personnes déclarant avoir des parents ou des amis sur lesquels elles peuvent compter, selon le groupe d'âge, résultats agrégés 2006-14

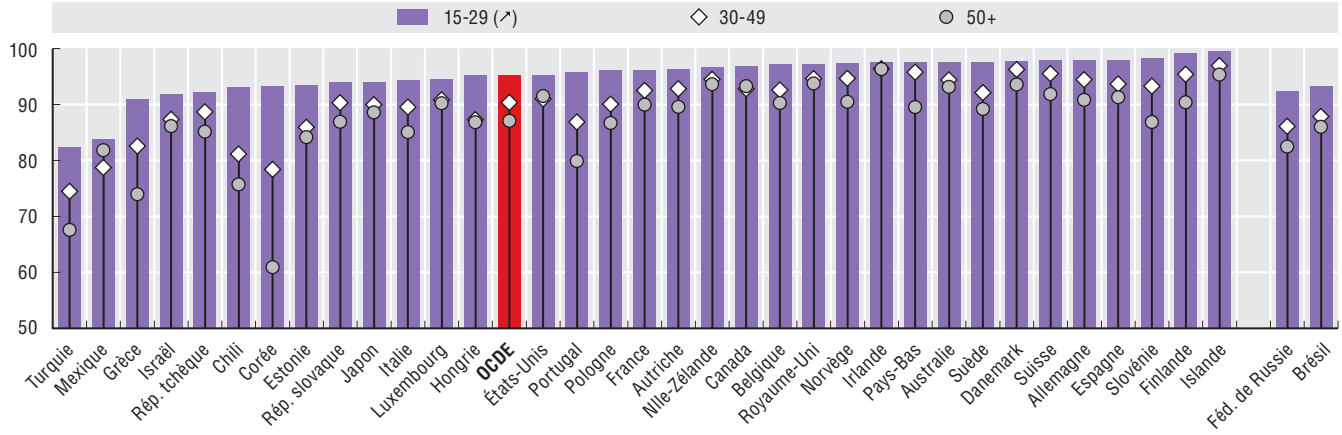

Source : OCDE (2015), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être ; Gallup World Poll, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.*

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413180

7.14. Les jeunes sont plus susceptibles de participer à des réseaux sociaux en ligne

Part des personnes participant à des réseaux sociaux en ligne, par tranche d'âge, 2014

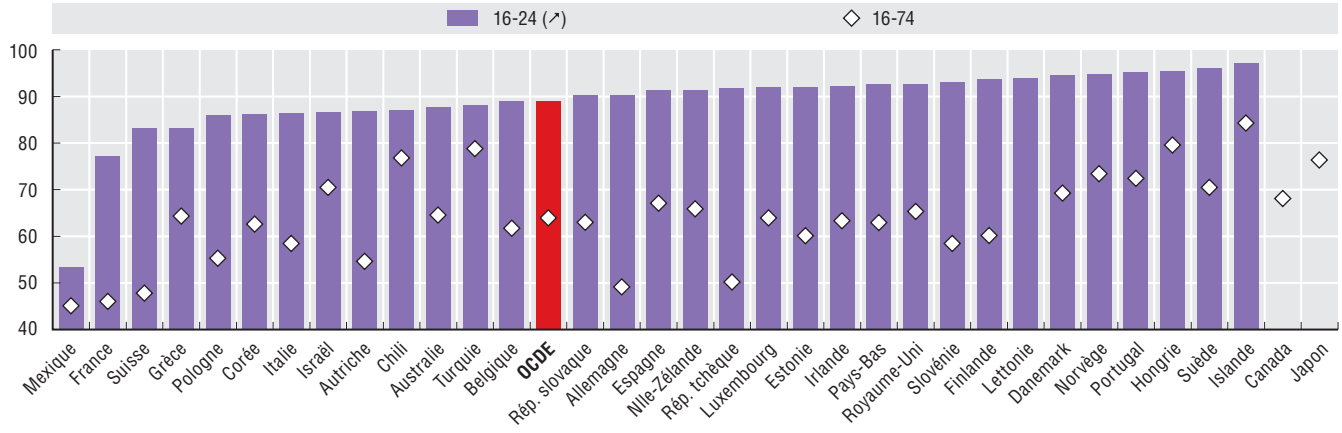

Source : Base de données de l'OCDE sur les TIC ; Eurostat, base de données statistiques sur la société de l'information, mars 2016.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413199

7.15. Les jeunes sont moins susceptibles de faire du bénévolat

Proportion de chaque catégorie d'âge déclarant avoir fait du bénévolat pour une association au cours du mois écoulé, résultats agrégés 2006-15

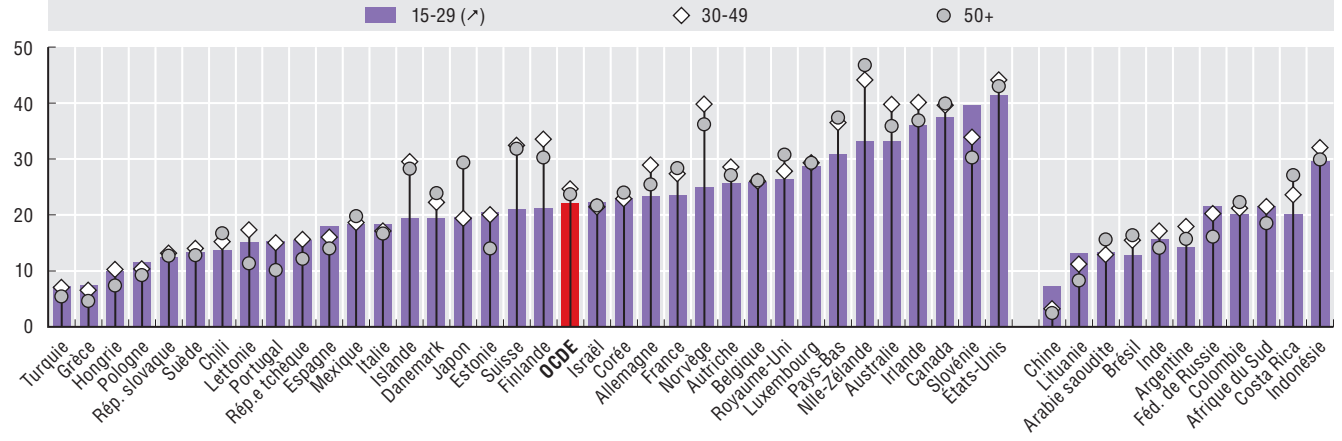

Source : Gallup World Poll, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933413208

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(81 2016 13 2 P1) ISBN 978-92-64-26193-8 – 2017

Panorama de la société 2016

LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'OCDE

Le présent ouvrage est la huitième édition de *Panorama de la société*, recueil d'indicateurs sociaux de l'OCDE. Ce rapport s'efforce de répondre à la demande croissante de données quantitatives sur le bien-être social et ses tendances. Cette édition actualise certains indicateurs figurant dans les précédentes éditions publiées depuis 2001 et introduit plusieurs nouveaux indicateurs. Cette édition couvre 25 indicateurs au total. Y sont présentées des données pour les 35 pays membres de l'OCDE, ainsi que, lorsque les données sont disponibles, pour les partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Fédération de Russie) et pour les autres pays du G20 (Arabie Saoudite et Argentine). On trouvera dans le présent rapport un chapitre spécialement consacré aux jeunes déscolarisés, sans emploi et ne suivant aucune formation, ainsi qu'un guide destiné à aider le lecteur à comprendre la structure des indicateurs sociaux de l'OCDE.

Tous les indicateurs sont disponibles sur le web et sous forme de publication électronique sur OECD iLibrary.

Sommaire

Chapitre 1. Jeunes sans emploi et sortis du système éducatif : quelles mesures adopter ?

Chapitre 2. Interpréter les indicateurs sociaux de l'OCDE

Chapitre 3. Indicateurs du contexte général

Chapitre 4. Indicateurs de l'autonomie

Chapitre 5. Indicateurs d'équité

Chapitre 6. Indicateurs de la santé

Chapitre 7. Indicateurs de la cohésion sociale

http://oe.cd/sag-fr

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : ***http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2016-fr***.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-26193-8
81 2016 13 2 P

9 789264 261938